

RAPPORT ANNUEL

ANNUAL REPORT

2021



Compagnie Financière Tradition



SOMMAIRE

CONTENT

SOMMAIRE

04 / MESSAGE DU PRÉSIDENT

07-08 / CHIFFRES CLÉS

10-83 / RAPPORT DE GESTION

- 10 / COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION EN BOURSE
 - 13 / ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021
 - 16-18 / TRADITION, UNE PLATEFORME MONDIALE DE TRANSACTIONS ET DE DONNÉES DE MARCHÉ BASÉE EN SUISSE
 - 23 / UNE PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE DIVERSIFIÉE
 - 25-36 / GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
 - 48-50 / CONSEIL D'ADMINISTRATION
 - 54-55 / COMITÉ EXÉCUTIF
 - 59-64 / RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE
 - 72-83 / RAPPORT D'ACTIVITÉ
-

96-187 / COMPTES CONSOLIDÉS

- 96-102 / RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR L'AUDIT DU GROUPE
 - 103 / COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
 - 104 / ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ
 - 105-106 / BILAN CONSOLIDÉ
 - 107 / TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS
 - 108 / TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
 - 109-187 / ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS
-

189-206 / COMPTES ANNUELS

- 189-191 / RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS
 - 192 / COMPTE DE RÉSULTAT
 - 193-194 / BILAN
 - 195-204 / ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
 - 205-206 / PROPOSITION RELATIVE À L'EMPLOI DU BÉNÉFICE DISPONIBLE AU BILAN ET DE LA RÉSERVE LÉGALE ISSUE DU CAPITAL
-

208-213 / RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

- 208-209 / RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LA VÉRIFICATION DU RAPPORT DE RÉMUNÉRATION
 - 210-213 / RAPPORT DE RÉMUNÉRATION
-

Présent dans plus de 30 pays, Compagnie Financière Tradition SA figure parmi les leaders mondiaux du secteur des IDB (Inter Dealer Broker). Le Groupe fournit des services d'intermédiation sur une vaste gamme de produits financiers (marchés monétaires, marchés obligataires, produits dérivés de taux, de change et de crédit, actions, dérivés actions, marchés à terme de taux et sur indices) et non financiers (énergie, environnement, métaux précieux). L'action Compagnie Financière Tradition SA est cotée à la bourse suisse (CFT).

CONTENT

05 / CHAIRMAN'S MESSAGE

07-08 / KEY FIGURES

11-94 / MANAGEMENT REPORT

- 11 / INFORMATION FOR SHAREHOLDERS
 - 14 / SIMPLIFIED GROUP STRUCTURE AT 31 DECEMBER 2021
 - 19-21 / TRADITION, A GLOBAL TRANSACTIONAL AND MARKET DATA PLATFORM HEADQUARTERED IN SWITZERLAND
 - 23 / A DIVERSIFIED GEOGRAPHICAL PRESENCE
 - 37-47 / CORPORATE GOVERNANCE
 - 51-53 / BOARD OF DIRECTORS
 - 56-57 / EXECUTIVE COMMITTEE
 - 65-70 / CORPORATE SOCIAL RESPONSIBILITY
 - 84-94 / OPERATING REVIEW
-

96-187 / CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

- 96-102 / STATUTORY AUDITOR'S REPORT ON THE AUDIT OF THE CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
 - 103 / CONSOLIDATED INCOME STATEMENT
 - 104 / CONSOLIDATED STATEMENT OF COMPREHENSIVE INCOME
 - 105-106 / CONSOLIDATED BALANCE SHEET
 - 107 / CONSOLIDATED CASH FLOW STATEMENT
 - 108 / CONSOLIDATED STATEMENT OF CHANGES IN EQUITY
 - 109-187 / NOTES TO THE CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
-

189-206 / COMPANY FINANCIAL STATEMENTS

- 189-191 / REPORT OF THE STATUTORY AUDITOR ON THE FINANCIAL STATEMENTS
 - 192 / INCOME STATEMENT
 - 193-194 / BALANCE SHEET
 - 195-204 / NOTES TO THE COMPANY FINANCIAL STATEMENTS
 - 205-206 / PROPOSED APPROPRIATION OF AVAILABLE EARNINGS AND THE LEGAL RESERVE FROM CAPITAL CONTRIBUTIONS
-

208-213 / REMUNERATION REPORT

- 208-209 / REPORT OF THE STATUTORY AUDITOR ON THE REMUNERATION REPORT
 - 210-213 / REMUNERATION REPORT
-

Compagnie Financière Tradition SA is one of the world's largest interdealer brokers (IDB) with a presence in more than 30 countries. The Group provides broking services for a complete range of financial products (money market products, bonds, interest rate, currency and credit derivatives, equities, equity derivatives, interest rate futures and index futures) and non-financial products (precious metals, and energy and environmental products). Compagnie Financière Tradition SA is listed on the SIX Swiss Exchange (CFT).

The English translation of the French text has been prepared for information purposes only. While we have made every effort to ensure a reliable translation, we make no representation that it is accurate or complete in any way. It is therefore not the intention of Compagnie Financière Tradition SA that it be relied upon in any material respect. The original French text is the only valid one.



MESSAGE DU PRÉSIDENT

CHAIRMAN'S MESSAGE

MESSAGE DU PRESIDENT

L'année 2021 a été marquée par des vagues successives de Covid dans le monde entier, rythmant ainsi l'activité économique mondiale. Les mesures sanitaires et de restrictions ont été régulièrement réactivées. Malgré ce contexte, le rebond économique a été soutenu en Europe et aux États-Unis avec une forte reprise des échanges mondiaux, mais très vite des contraintes matérielles fortes se sont faites sentir.

En effet, une demande accrue de biens industriels s'est heurtée à une offre freinée par des problèmes d'approvisionnement (semi-conducteurs) et de manque de main-d'œuvre entraînant ainsi un choc des prix. De plus, aux États-Unis, une forte mobilité de la main-d'œuvre a amorcé un cycle prix-salaire-prix entraînant ainsi un retour rapide de l'inflation amplifiée par les prix de l'énergie. Cette inflation est moindre en Europe.

La hausse généralisée des prix entraîne un mouvement haussier des taux directeurs dans les économies émergentes mais aussi occidentales comme au Royaume-Uni en fin d'année. La Fed a annoncé un changement de sa politique monétaire pour 2022 avec une réduction des achats d'actifs et une hausse progressive des taux.

Cette évolution dans la gestion de la politique monétaire des banques centrales en 2022, tant par rapport à l'assouplissement quantitatif que la remontée des taux d'intérêts, devrait amener une pentification des courbes de taux d'intérêt avec un effet favorable sur les activités du Groupe.

L'année 2021 est marquée par une période de normalisation de l'activité en deux temps après une année particulière en 2020. En effet, après un premier semestre 2021 en retrait à mettre en perspective avec le caractère exceptionnel des volumes d'activité constatés sur le 1^{er} semestre 2020 découlant la crise sanitaire progressive et la très forte volatilité sur les marchés financiers, les activités du Groupe ont progressé au second semestre 2021.

Dans ce contexte, pour l'ensemble de l'année 2021, le chiffre d'affaires consolidé ajusté du Groupe atteint CHF 950,8 millions contre CHF 981,2 millions en 2020, soit une baisse de 2,5 % à taux de change constants.

Le résultat d'exploitation ajusté hors éléments exceptionnels s'établit à CHF 99,9 millions contre CHF 111,0 millions en 2020, soit une baisse de 8,0 % à taux de change constants pour une marge d'exploitation de respectivement 10,5 % et 11,3 %.

Ainsi, le résultat net consolidé ressort à CHF 71,5 millions contre CHF 74,6 millions en 2020 pour un résultat net part du Groupe de CHF 65,3 millions contre CHF 70,9 millions en 2020, en baisse de 5,5 % à taux de change constants.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires du 24 mai 2022, la distribution d'un dividende en espèce de CHF 5,00 par action. Une distribution complémentaire exceptionnelle d'actions propres sera également proposée à hauteur d'une action distribuée pour 100 actions détenues.

Je remercie les collaborateurs du Groupe pour leur investissement durant cette année 2021 ainsi que nos actionnaires pour leur fidélité et leur confiance.

Patrick Combes

CHAIRMAN'S MESSAGE

2021 was marked by successive waves of the COVID-19 pandemic around the world, setting the pace for global economic activity. New health measures and restrictions were regularly reintroduced. Despite this backdrop, there was a sustained economic rebound in Europe and the US accompanied by a strong recovery in world trade, but material constraints were soon being felt.

The surge in demand for industrial goods came up against limited supply resulting from sourcing issues (particularly for semiconductors), and labour shortages. This naturally caused a sharp increase in prices. In addition, high labour mobility in the US led to a wage-price spiral. As a result, inflation made a rapid comeback, made worse by higher energy prices, although it remained lower in Europe.

The general increase in prices prompted central banks to raise official interest rates in emerging economies but also in the West, for example in the UK at the end of the year. The Fed announced that it would change its monetary policy in 2022, with a reduction in asset purchases and a gradual increase in interest rates.

This shift in central-bank monetary policy in 2022 – away from quantitative easing and towards rate hikes – is likely to cause yield curves to steepen, which will be beneficial for the Group's operations.

Activity gradually returned to more normal levels in 2021 after a challenging year in 2020. This normalisation occurred in two stages. After a subdued first half compared with the exceptional volumes experienced in the first half of 2020, driven by the unfolding health crisis and elevated volatility in the financial markets, the Group's activities regained traction in the second half of the year.

Against this backdrop, the Group's full-year adjusted consolidated revenue was CHF 950.8m against CHF 981.2m in 2020, down 2.5% at constant exchange rates.

Adjusted operating profit before exceptional items was CHF 99.9m against CHF 111.0m in 2020, down 8.0% at constant exchange rates, with an operating margin of 10.5% and 11.3% respectively.

Consolidated net profit was CHF 71.5m against CHF 74.6m in 2020 with a Group share of CHF 65.3m against CHF 70.9m in the previous year, a decrease of 5.5% at constant exchange rates.

At the Annual General Meeting to be held on 24 May 2022, the Board will be seeking shareholder approval to pay a cash dividend of CHF 5.0 per share. In addition, an exceptional distribution of treasury shares will also be proposed, with one share to be distributed for every 100 shares held.

I would like to thank all the Group's employees for their hard work and commitment throughout the year, and our shareholders for their continued loyalty and trust.

Patrick Combes

98.03	↑	3.00	12.00%
37.28	↑	7.03	77.40%
10.54	↓	0.67	91.62%
19.72	↑	9.83	34.01%

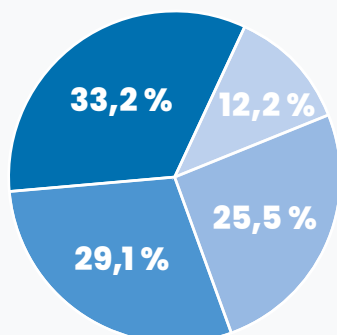
CHIFFRES CLÉS

KEY FIGURES

CHIFFRES CLÉS / KEY FIGURES

CHIFFRE D'AFFAIRES (PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE)

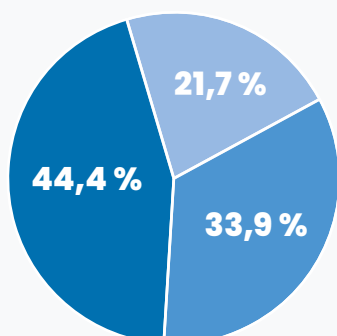
REVENUE (BY GEOGRAPHIC REGION)



- Royaume-Uni / United Kingdom
- Amériques / Americas
- Asie-Pacifique / Asia-Pacific
- Europe continentale / Continental Europe

CHIFFRE D'AFFAIRES (PAR PRODUIT)

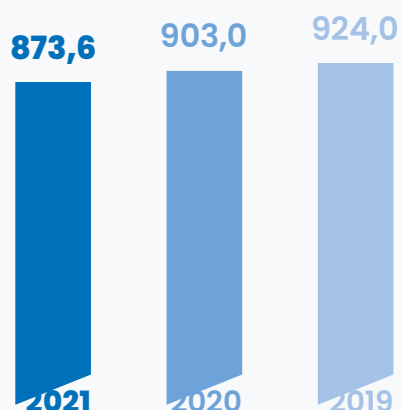
REVENUE (BY PRODUCT SEGMENT)



- Change et taux / Currencies and interest rates
- Titres et dérivés sur titres / Securities and security derivatives
- Matières premières et autres / Commodities and other

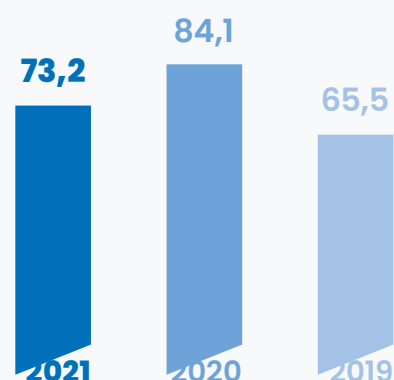
CHIFFRE D'AFFAIRES (EN MCHF)

REVENUE (CHFm)



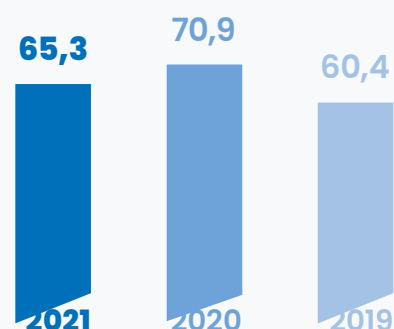
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (EN MCHF)

OPERATING PROFIT (CHFm)



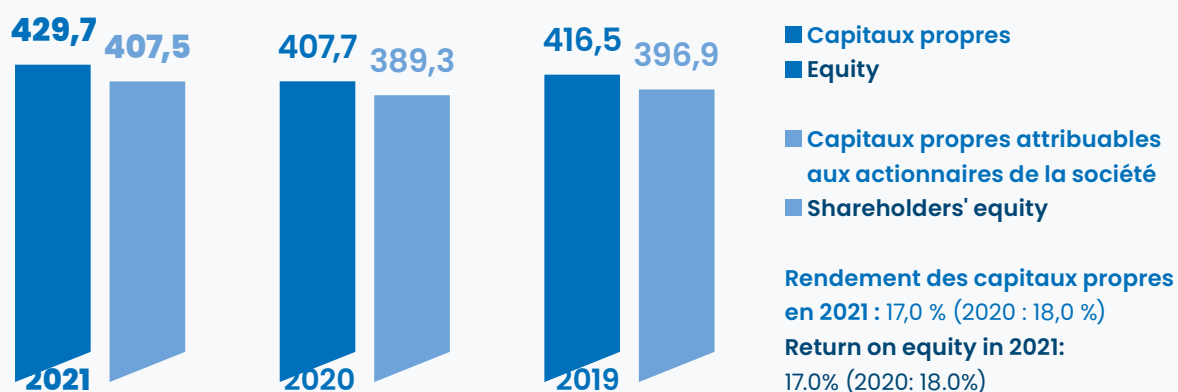
RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ (EN MCHF)

NET PROFIT ATTRIBUTABLE
TO SHAREHOLDERS (CHFm)



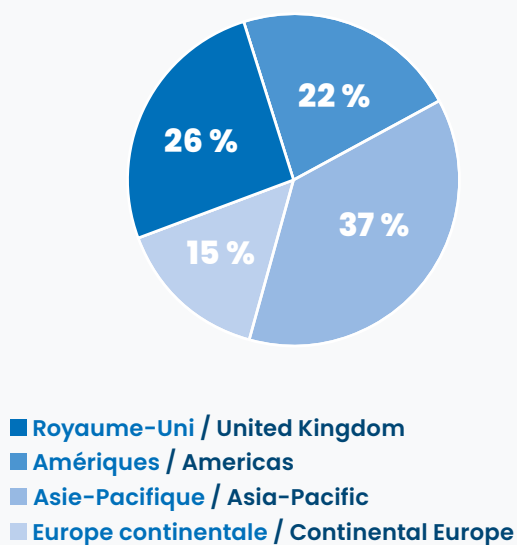
CAPITAUX PROPRES (EN MCHF)

EQUITY (CHFm)



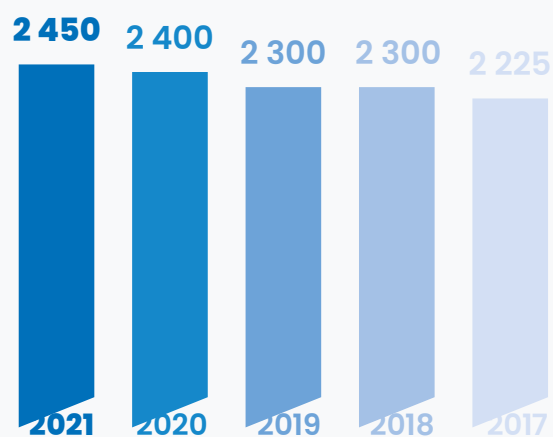
EFFECTIFS (AU 31 DÉCEMBRE 2021 - PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE)

HEADCOUNT (AT 31 DECEMBER 2021 - BY GEOGRAPHIC REGION)



ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF (AU 31 DÉCEMBRE)

HEADCOUNT (AT 31 DECEMBER)





**COMPAGNIE
FINANCIÈRE
TRADITION
EN BOURSE**

**INFORMATION
FOR SHAREHOLDERS**

COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION EN BOURSE

L'action Compagnie Financière Tradition SA clôture l'année 2021 avec un cours de CHF 104,5 en baisse de 5,0 % pour une capitalisation boursière s'élevant à CHF 781,9 millions au 31 décembre 2021. Ses deux indices de référence, le Swiss Market Index (SMI) et le SPI EXTRA, clôturent l'année 2021 respectivement en hausse de 20,3 % et 22,2 %.

ÉVOLUTION DU TITRE

Au 1^{er} janvier 2021, l'action CFT commence l'année à CHF 110,0 pour ensuite s'orienter en hausse touchant son plus haut en clôture le 27 avril à CHF 121,0. Par la suite, le cours s'oriente à la baisse touchant son plus bas en clôture le 16 décembre à CHF 103,0 avant de se stabiliser et de terminer l'année avec une clôture à CHF 104,5 avec un volume moyen de 870 titres échangés par jour.

DONNÉES BOURSIÈRES

En CHF	2021	2020
Nombre d'actions au 31 décembre	7 624 385	7 532 718
Capitalisation boursière au 31 décembre	781 851 000	806 132 000
Cours le plus haut	121,0	117,0
Cours le plus bas	103,0	99,0
Dernier cours de l'année	104,5	110,0
Volume quotidien moyen en nombre de titres	870	1 200
PER ⁽¹⁾ au 31 décembre	12,0	11,4
PTB ⁽²⁾ au 31 décembre	1,9	2,1

⁽¹⁾ Multiple de capitalisation des résultats.

⁽²⁾ Multiple de capitalisation des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société.

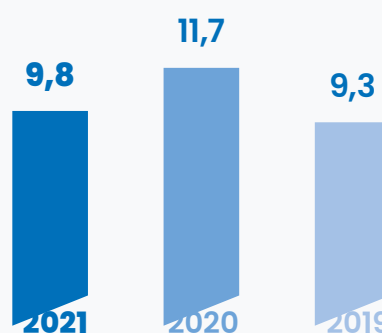
* Dividende en espèces de CHF 5,00 par action, assorti de la distribution d'une action propre pour 100 actions détenues

** Dividende en espèces de CHF 5,00 par action, assorti de la distribution d'une action propre pour 75 actions détenues

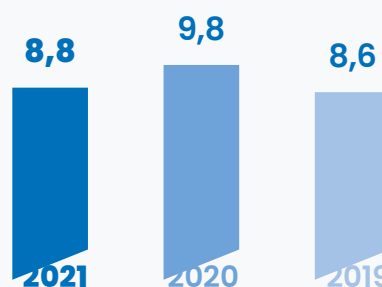
*** Dividende en espèces de CHF 5,00 par action, assorti de la distribution d'une action propre pour 50 actions détenues.



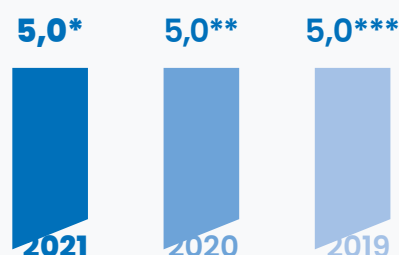
RÉSULTAT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ PAR ACTION (EN CHF)



RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ PAR ACTION (EN CHF)



DIVIDENDE PAR ACTION (EN CHF)



INFORMATION FOR SHAREHOLDERS

Compagnie Financière Tradition SA shares ended the year at CHF 104.5, down 5.0%, bringing the market capitalisation of the Company to CHF 781.9m at 31 December 2021. The Company's two benchmark indices, the Swiss Market Index (SMI) and the SPI EXTRA, ended the year up 20.3% and 22.2% respectively.

SHARE PRICE

Shares began the year at CHF 110.0 and then climbed to a closing high of CHF 121.0 on 27 April. They then trended downwards, hitting a closing low of CHF 103.0 on 16 December, before stabilising and ending 2021 at CHF 104.5, with an average daily trading volume of 870 shares.

STOCK MARKET DATA

CHF	2021	2020
Number of shares on 31 December	7,624,385	7,532,718
Market capitalisation at 31 December	781,851,000	806,132,000
52-week high	121.0	117.0
52-week low	103.0	99.0
Year-end closing price	104.5	110.0
Average daily volume in number of shares	870	1,200
PER ⁽¹⁾ at 31 December	12.0	11.4
PER ⁽²⁾ at 31 December	1.9	2.1

⁽¹⁾ Price Earnings Ratio.

⁽²⁾ Price to Book - attributable to Company shareholders.

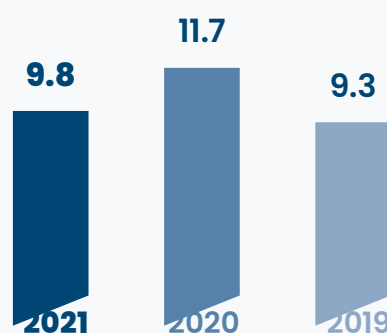
* Cash dividend of CHF 5.00 per share, plus a distribution of one treasury share for every 100 shares held.

** Cash dividend of CHF 5.00 per share, plus a distribution of one treasury share for every 75 shares held.

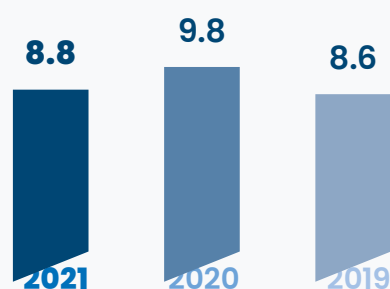
*** Cash dividend of CHF 5.00 per share, plus a distribution of one treasury share for every 50 shares held.



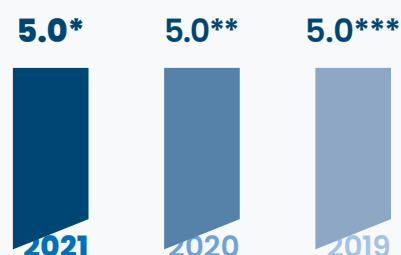
CONSOLIDATED OPERATING PROFIT PER SHARE (CHF)



NET PROFIT ATTRIBUTABLE TO SHAREHOLDERS PER SHARE (CHF)



DIVIDEND PER SHARE (CHF)





ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021

SIMPLIFIED GROUP STRUCTURE AT 31 DECEMBER 2021

ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021

PUBLIC 27,16 %

VIEL & CIE 70,97 %

COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION SA
ACTIONS PROPRES 1,87 %



FICHE SIGNALÉTIQUE

Exercice financier du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Code ISIN : CH0014345117.

Quotité : 1 action.

Valeur nominale : CHF 2,50.

Action cotée à la Bourse suisse et présente sur le 3^{ème} compartiment de la Bourse de Francfort.

CONTACTS

Compagnie Financière Tradition SA

Relations actionnaires

11, rue de Langallerie - CH - 1003 Lausanne

Tél. : 41 (0)21 343 52 87 - **Fax :** 41 (0)21 343 55 00

www.tradition.com

Des informations actualisées sur le cours de l'action, les communiqués de presse, le calendrier financier, les chiffres clés et les présentations sont disponibles sur le site Internet du Groupe.

Écrivez-nous : actionnaire@tradition.ch

CALENDRIER FINANCIER 2022

› VENDREDI 28 JANVIER 2022

Publication du chiffre d'affaires consolidé du 4^{ème} trimestre 2021 (pré-bourse).

› VENDREDI 18 MARS 2022

Publication des résultats pour l'année 2021 (pré-bourse). Présentation des résultats annuels à Zurich.

› VENDREDI 29 AVRIL 2022

Publication du Rapport Annuel 2021 et de la convocation à l'Assemblée générale (pré-bourse).

› MERCREDI 4 MAI 2022

Publication du chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} trimestre 2022 (pré-bourse).

› MARDI 24 MAI 2022

Assemblée générale des actionnaires, Hôtel Beau-Rivage à Lausanne.

› MERCREDI 3 AOÛT 2022

Publication du chiffre d'affaires consolidé du 2^{ème} trimestre 2022 (pré-bourse).

› VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2022

Publication des résultats semestriels au 30 juin 2022 (pré-bourse). Présentation des résultats semestriels à Zurich.

› MERCREDI 2 NOVEMBRE 2022

Publication du chiffre d'affaires consolidé du 3^{ème} trimestre 2022 (pré-bourse).

Un calendrier détaillé, régulièrement mis à jour, est disponible sur www.tradition.com.

SIMPLIFIED GROUP STRUCTURE AT 31 DECEMBER 2021



FACT FILE

The financial year runs from 1 January to 31 December

ISIN Code: CH0014345117

Unit of trade: 1 share

Nominal value: CHF 2.50

Shares are traded on the SIX Swiss Exchange and on the third compartment of the Frankfurt Stock Exchange.

CONTACTS

Compagnie Financière Tradition SA

Investor relations

11, rue de Langallerie - CH - 1003 Lausanne

Tel: 41 (0)21 343 52 87 - **Fax:** 41 (0)21 343 55 00

www.tradition.com

Updated information on share price, press releases, financial calendar, key figures, and presentations may be found on the Group's website.

Contact us: actionnaire@tradition.ch

2022 FINANCIAL CALENDAR

› FRIDAY 28 JANUARY 2022

Publication of consolidated revenue for Q4 2021 (pre-market).

› FRIDAY 18 MARCH 2022

Publication of 2021 FY results (pre-market).
Presentation of FY results in Zurich.

› FRIDAY, 29 APRIL 2022

Publication of Annual Report and the notice of the General Meeting (pre-market).

› WEDNESDAY 4 MAY 2022

Publication of consolidated revenue for Q1 2022 (pre-market).

› TUESDAY 24 MAY 2022

Annual General Meeting of Shareholders, Hotel Beau-Rivage Palace, Lausanne.

› WEDNESDAY 3 AUGUST 2022

Publication of consolidated revenue for Q2 2022 (pre-market).

› FRIDAY 2 SEPTEMBER 2022

Publication of half-year results at 30 June 2022 (pre-market). Presentation of half-year results in Zurich.

› WEDNESDAY 2 NOVEMBER 2022

Publication of consolidated revenue for Q3 2022 (pre-market).

A detailed financial calendar is updated regularly on www.tradition.com.



**TRADITION,
UNE PLATEFORME
MONDIALE
DE TRANSACTIONS
ET DE DONNÉES
DE MARCHÉ
BASÉE EN SUISSE**

**TRADITION, A GLOBAL
TRANSACTIONAL
AND MARKET DATA
PLATFORM
HEADQUARTERED
IN SWITZERLAND**

TRADITION, UNE PLATEFORME MONDIALE DE TRANSACTIONS ET DE DONNÉES DE MARCHÉ BASÉE EN SUISSE



Fondée en 1959 à Lausanne et cotée à la Bourse suisse depuis 1973, Compagnie Financière Tradition SA (« CFT » ou « Tradition ») est un acteur financier de premier plan offrant des services d'exécution à la voix, hybrides et électroniques ainsi que des services d'information. La société compte parmi ses clients les plus grands établissements financiers bancaires et non bancaires actifs sur les marchés financiers et non financiers, tels que des banques d'investissement, des banques commerciales, des hedge funds, des gérants d'actifs, des teneurs de marchés électroniques, et les plus grandes entreprises exerçant directement des activités de couverture et de négociation dans le secteur de l'énergie. Elle constitue, pour son réseau mondial de clients, une plateforme dénuée de tout conflit d'intérêt et hautement efficace pour négocier leurs transactions, compenser leurs positions et transférer leurs risques entre participants de marché.

Depuis l'acquisition par VIEL & Cie d'une participation majoritaire en 1996, la société s'est considérablement développée, principalement par croissance interne, pour devenir l'un des trois acteurs mondiaux de son secteur.

UN PARTENAIRE MONDIAL DE PREMIER PLAN POUR PLUS DE 7 500 CLIENTS POUR NAVIGUER SUR LES MARCHÉS FINANCIERS ET NON FINANCIERS

Tradition est une place de marché qui facilite les transactions entre les établissements financiers et les autres professionnels de la négociation les plus actifs sur les marchés. Sa force de vente compte environ 1 500 courtiers répartis dans plus de 30 pays, qui exécutent, pour leurs clients, près de 3 millions de transactions par an représentant des volumes notionnels supérieurs à 200 000 milliards de dollars. Ces transactions varient en taille et en liquidité, allant de la plus simple à la plus complexe,

de la plus liquide à la plus illiquide. Les activités de Tradition aident ses clients à opérer sur les marchés y compris dans toutes les situations de déséquilibres entre l'offre et la demande ou de crise sur les marchés locaux ou mondiaux.

Forte de sa position centrale d'intermédiaire entre professionnels, et comme d'autres fournisseurs d'infrastructures de marché tels que les marchés organisés ou les plateformes de négociation électroniques, Tradition apporte une contribution critique au fonctionnement efficace des marchés pour tout un ensemble de classes d'actifs. Elle contribue en outre activement au développement de marchés secondaires actifs et profonds aussi bien dans les pays émergents que pour de nouveaux instruments. La société doit sa réussite à sa capacité à comprendre l'évolution des besoins d'un vaste réseau de clients

fidèles, alliée à des compétences fortes dans les marchés de dérivés, et sous-tendue par ses investissements continus dans une technologie distinctive afin de proposer des protocoles de négociation adaptés, de l'exécution électronique ou hybride au courtage à la voix.

TRADITION MARKETPLACE



CLIENTS **7 500+**



DESKS **300+**



CLASSES D'ACTIFS **5**

FAMILLES DE PRODUITS **25+**

PRODUITS **200+**

TRANSACTIONS
ANNUELLES **~3 MILLIONS**



DEVISES **80**

UN MODÈLE ÉCONOMIQUE GARANTISSANT DES SERVICES D'EXÉCUTION DE PREMIER ORDRE

Tradition est un guichet unique qui favorise la formation des prix et la liquidité transactionnelle. Elle assure la rencontre entre acheteurs et vendeurs d'une large palette d'instruments financiers, au comptant et dérivés, de gré à gré (OTC), compensés par une contrepartie centrale ou négociés sur des marchés organisés, tant sur les marchés mondiaux que sur les marchés locaux. En apportant de la transparence sans nuire à la liquidité, elle aide ses clients à trouver des prix et des contreparties.

Ses clients ont ainsi accès à un réseau mondial, à des informations de marché approfondies, à une connaissance fine des marchés et des produits locaux, ainsi qu'à de vastes pools de liquidité. Ils bénéficient de l'anonymat qui réduit l'impact des ordres sur le marché. Pour cela, les courtiers sont organisés en 300 desks environ, chacun constituant un centre d'expertise sur un segment de marché donné.

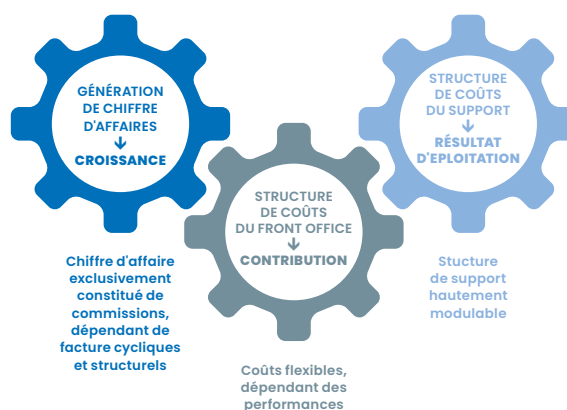
Suivant le modèle de l'intermédiation pure, dénué de tout conflit d'intérêt et sans prise de positions pour son propre compte, le chiffre d'affaires de Tradition provient principalement des commissions générées par la mise en relation des vendeurs et des acheteurs, et seulement lorsque cette rencontre entre l'offre et la demande aboutit à une transaction.

Ce modèle économique est très compétitif. Fondé sur des volumes élevés et de faibles taux de commission comparés à ceux d'un marché organisé par exemple, il implique que Tradition garde constamment le cap sur l'excellence de son service à la clientèle. Celle-ci bénéficie ainsi du meilleur service possible et des prix de marché les plus justes.

Il s'agit aussi d'un modèle économique hautement modulable, qui offre un puissant levier opérationnel en cas de forte hausse des volumes négociés.

Depuis 2011, CFT a développé des solutions innovantes de négociation avec ses clients, et, à chaque fois que possible, comme pour Trad-X, en partenariat avec eux. Son objectif est de conforter ses capacités éprouvées dans le courtage électronique, de renforcer l'efficacité et l'excellence dans le domaine de l'exécution hybride et du courtage à la voix en poursuivant ses investissements dans sa technologie distinctive.

Toutes ses activités s'inscrivent dans un cadre strictement réglementé.



TRADITIONDATA, D'UNE ACTIVITÉ AUXILIAIRE AU CŒUR DE MÉTIER

Les informations de marché font l'objet d'une demande croissante, nourrie tout à la fois par les exigences réglementaires et par les progrès réalisés dans l'analyse de données. Cette évolution a conduit la société à créer TraditionData, une division dédiée à la commercialisation des données de marché, soit directement, soit par l'intermédiaire de fournisseurs de données. Cette division est dotée de spécialistes produits et d'une clientèle qui lui sont propres.

Initialement considérée comme une activité auxiliaire, elle devient progressivement un cœur de métier, doté d'un fort potentiel de croissance. D'une part, les clients sont à la recherche de sources indépendantes d'informations fiables sur les prix et les volumes pour les marchés de gré à gré et, d'autre part, le marché potentiel des données en temps réel, à la clôture ou historiques, et de l'analyse de données est en plein essor. En outre, Tradition et ses pairs se placent derrière les marchés organisés en termes de monétisation de leur capital d'informations. Enfin, TraditionData est encore de taille modeste, en termes de pourcentage du chiffre d'affaires total par rapport aux références dans son secteur.

Cette activité est caractérisée par un chiffre d'affaires récurrent et de fortes marges.

BIEN POSITIONNÉE POUR ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION RAPIDE DES MARCHÉS ET GUIDÉE PAR DES VALEURS FORTES ET DES PRINCIPES ESSENTIELS

Avec sa part de marché significative, ses revenus diversifiés entre fuseaux horaires et son bilan solide, Tradition est bien positionnée dans son secteur pour continuer à anticiper l'évolution des marchés, tant au niveau des produits que des zones géographiques, de la clientèle ou de la réglementation.

Le secteur est historiquement agile et prompt à s'adapter aux cycles du marché, à la concurrence, aux nouvelles géographies, à l'innovation produits ou aux changements structurels mus, par exemple, par la technologie et la réglementation.

De nouveaux gisements de croissance s'offrent aux acteurs mondiaux tels que Tradition qui sont capables de tirer profit d'une grande souplesse opérationnelle allée à de fortes capacités en matière de technologies de l'information et de conformité. Tradition a pour ambition d'être un acteur de référence de son secteur et continuera à représenter l'un des plus grands réseaux et des plus vastes pools de liquidité. Elle a amplement démontré son savoir-faire en matière de croissance interne et d'accompagnement des besoins de sa clientèle. La société a également prouvé sa capacité à s'adapter si nécessaire à des conditions opérationnelles très difficile, notamment après la crise Lehman ou, plus récemment, dans le contexte exceptionnel de la pandémie de Covid 19 en 2020.

Tradition est également fondée sur les valeurs fortes et des principes essentiels qui la gouvernent depuis sa création :

- ▶ Un engagement envers les normes les plus strictes de transparence en tant que société cotée depuis 1973 et émetteur d'obligations depuis 2013 ;
- ▶ Des décisions stratégiques prises dans une perspective de long terme en tant que groupe familial, toujours centré sur l'action responsable, une solide situation financière et un rendement durable pour les actionnaires ;
- ▶ L'attraction et la rétention de talents dans son vaste réseau de bureaux locaux, d'où un personnel hautement qualifié et compétent, un facteur essentiel de succès pour apporter un service de premier plan à ses clients et conserver son avantage compétitif dans un marché en évolution ;
- ▶ Un engagement envers la réputation, la citoyenneté d'entreprise, la gestion du risque sous toutes ses formes, la conduite professionnelle et le comportement éthique dans un secteur hautement régulé.

TRADITION, A GLOBAL TRANSACTIONAL AND MARKET DATA PLATFORM HEADQUARTERED IN SWITZERLAND



Founded in 1959 in Lausanne, and listed on the Swiss Stock exchange since 1973, we are a leading global financial firm offering hi-touch, hybrid and electronic execution as well as information services. Our client base is comprised of the largest bank and non-bank financial institutions active in the financial and commodity-related markets, such as investment banks, commercial banks, hedge funds, asset managers, electronic market makers, and the largest corporations whenever directly active in hedging and trading activities such as the energy sector. We constitute a conflict-free and highly efficient venue for our global network of clients to trade, offset positions and transfer risks amongst market participants.

Since 1996, when VIEL & Cie acquired a majority stake in Compagnie Financière Tradition SA ("CFT" or "Tradition"), we have significantly extended the size and footprint of our operations, primarily through organic growth, and become one of only three global firms in our industry.

A LEADING GLOBAL PARTNER FOR OUR 7500+ CLIENTS IN NAVIGATING FINANCIAL AND COMMODITY-RELATED MARKETS

We are a marketplace facilitating trading amongst financial institutions and other professional trading participants that are the most active in the markets. Our salesforce is comprised of around 1,500 brokers located in more than 30 countries. They execute around 3 million transactions per year for their clients, representing notional volumes above 200,000 billion dollars. These trades vary in scale and liquidity, from the simplest to the most complex, the most liquid to the most illiquid. Our activities contribute to helping our clients navigate imbalances between supply and demand or situations of local or global market crisis.

Due to our central position as a wholesale intermediary, and like other providers of market infrastructure such as exchanges or electronic trading venues, we provide a critical contribution to the efficient functioning of markets across a variety of asset classes. We are also actively contributing to the development of active and deep secondary markets, be it in emerging economies or for new instruments.

The key to our success is our ability to understand the evolving needs of our extensive and long-established network of clients, together with a solid expertise in derivatives markets. This is underpinned by sustained investments in proprietary technology in order to provide customised trading protocols in all market conditions, from electronic and hybrid execution to high-touch broker services.

TRADITION MARKETPLACE



CLIENTS **7'500+**



DESKS **300+**



ASSET CLASSES **5**

PRODUCT GROUPS **25+**

PRODUCTS **200+**

ANNUAL# OF TRADES **~3 MILLIONS**



CURRENCIES **80**

A BUSINESS MODEL ENSURING BEST-IN-CLASS EXECUTION SERVICES

We are a one stop shop that fosters price formation and transactional liquidity. We match transactions between buyers and sellers in a wide variety of cash and derivatives, over-the-counter (OTC), CCP-cleared and exchange-traded financial instruments, both in global and local markets. By providing transparency without detriment to liquidity, we help our clients source prices and counterparties.

Our clients have access to a global network, in-depth market intelligence, specialised knowledge of local markets and products, and large pools of liquidity. They benefit from the anonymity that reduces the market impact of placing orders. For this, brokers are organised in around 300 different desks, each representing a centre of expertise in a given market segment.

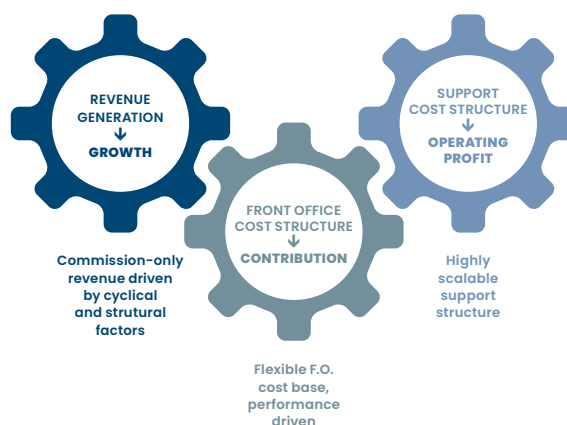
Operating on the basis of a pure agency model with no conflict of interest and no position taking, our revenues primarily consist of commissions earned by matching trades, and only if a trade is matched. This very competitive business model based on high

volume and low commission rates, compared to that of an exchange for example, implies that we keep a continuous focus on excelling in serving our client base. This translates into the best possible service and the tightest market prices for them.

This is also a highly scalable business model with a strong operating leverage when market volumes surge.

Since 2011, we have proactively developed global trading solutions with clients and, wherever possible, such as for Trad-X, in partnership with them. Our objective is to further enhance our established capabilities in electronic broking with continued investment in proprietary technology, as well as to deliver efficiency and excellence in hybrid execution and high-touch broker services.

All of our activities operate within an extensively regulated framework.



TRADITIONDATA, FROM ANCILLARY TO CORE

There is a growing demand for financial market information fuelled by the combination of regulatory requirements and data analytics advancements. This has led us to develop TraditionData, a division dedicated to data commercialisation either directly or through data vendors. TraditionData has its own product specialists and universe of clients.

Initially viewed as an ancillary business, it is becoming core with significant growth opportunities. First, clients are looking for independent sources of reliable price and volume information for OTC markets, and the addressable market is expanding for real-time, end of day, historical data sets and also analytics.

Tradition and its peers are also lagging behind the exchanges in terms of ability to monetise their data assets. Finally, TraditionData is still small in terms of percentage of total revenues compared to the benchmark in our industry.

This is a business with recurring revenues and a high level of margin.

WELL-POSITIONED IN FAST-CHANGING MARKETS AND GUIDED BY CORE VALUES AND KEY PRINCIPLES

With our sizeable market share, diversified revenue across time zones, and a strong balance sheet, we are well-positioned in our industry to continue anticipating the evolution of the markets, whether in terms of products, geographies, customers or regulation.

Our industry has historically been agile and quick to adapt to market cycles, competition, new geographies, product innovation, or structural changes driven for example by technology or regulations. There are new growth opportunities to be seized by global firms like Tradition that can leverage a combination of operational flexibility, extensive IT and compliance capabilities.

Tradition has a long-term commitment to industry leadership and will continue to represent one of the largest networks and deepest pools of liquidity. We have an established track record of organic growth and responsiveness to the evolving needs of our clients. We have also demonstrated our ability to adjust to intense operating conditions when necessary, including after the Lehman crisis or, more recently, during the extraordinary context of the Covid-19 pandemic in 2020.

Tradition is also founded on long-established core values and key principles that have governed us from the outset.

- › A commitment to the highest standards of transparency as a listed company since 1973 and a bond issuer since 2013;
- › Strategic decisions taken with a long-term view as a family-owned Group, consistently focused on responsible action, sound financials, and delivering sustainable returns to the shareholders;
- › Talent attraction and retention across the extensive network of local offices, hence diverse and highly skilled teams of employees, a key success factor for delivering a best-in-class service to our clients and ensuring a continuing competitive edge in an evolving marketplace;
- › A commitment to reputation, good corporate citizenship, risk management in all its forms, business conduct and ethical behaviour in a highly regulated industry.



UNE PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE DIVERSIFIÉE

A DIVERSIFIED GEOGRAPHICAL PRESENCE

UNE PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE DIVERSIFIÉE

AMÉRIQUES

Bogota ▶ Boston ▶ Buenos Aires ▶ Chicago ▶ Dallas ▶ Houston ▶ Mexico ▶ Miami ▶ New Jersey ▶ New York ▶ Santiago ▶ Stamford

ASIE-PACIFIQUE

Bangkok ▶ Hong Kong ▶ Jakarta ▶ Makati City ▶ Mumbai ▶ Séoul ▶ Shanghai ▶ Shenzhen ▶ Singapour ▶ Sydney ▶ Tokyo ▶ Wellington

EUROPE / MOYEN-ORIENT / AFRIQUE

Amsterdam ▶ Bruxelles ▶ Dubaï ▶ Francfort ▶ Genève ▶ Johannesburg ▶ Küsnacht ▶ Lausanne ▶ Londres ▶ Luxembourg ▶ Madrid ▶ Milan ▶ Monaco ▶ Moscou ▶ Munich ▶ Paris ▶ Rome ▶ Tel Aviv ▶ Zurich

A DIVERSIFIED GEOGRAPHICAL PRESENCE

AMERICAS

Bogota ▶ Boston ▶ Buenos Aires ▶ Chicago ▶ Dallas ▶ Houston ▶ Mexico ▶ Miami ▶ New Jersey ▶ New York ▶ Santiago ▶ Stamford

ASIA-PACIFIC

Bangkok ▶ Hong Kong ▶ Jakarta ▶ Makati City ▶ Mumbai ▶ Seoul ▶ Shanghai ▶ Shenzhen ▶ Singapore ▶ Sydney ▶ Tokyo ▶ Wellington

EUROPE / MIDDLE EAST / AFRICA

Amsterdam ▶ Brussels ▶ Dubai ▶ Frankfurt ▶ Geneva ▶ Johannesburg ▶ Küsnacht ▶ Lausanne ▶ London ▶ Luxembourg ▶ Madrid ▶ Milan ▶ Monaco ▶ Moscow ▶ Munich ▶ Paris ▶ Rome ▶ Tel Aviv ▶ Zurich



GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

CORPORATE GOVERNANCE

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

Un gouvernement d'entreprise efficace est fondamental au regard des standards de Compagnie Financière Tradition SA.

Un rapport équilibré entre direction et contrôle permet de pérenniser l'activité du Groupe. Dans un souci de transparence accrue à l'égard de ses actionnaires, la société a adopté et développé un certain nombre de mesures dans le respect de l'ensemble des dispositions de la « Directive concernant les informations relatives à la Corporate Governance » (DCG), de SIX Exchange Regulation, dernière version entrée en vigueur le 01 octobre 2021.

CAPITAL

Le capital de Compagnie Financière Tradition SA est uniquement composé d'actions au porteur de CHF 2,50 de valeur nominale chacune, de même catégorie et entièrement libérées. Les actions sont déposées chez le dépositaire central SIS SEGA. Toutes les actions donnent droit au dividende. Le montant du capital et du capital conditionnel, ainsi que l'évolution du capital au cours des trois derniers exercices de Compagnie Financière Tradition SA sont présentés dans les annexes aux comptes annuels à la page 197 à 199 du rapport annuel. Les options de souscription d'actions consenties aux collaborateurs du Groupe sont décrites en page 160 du rapport annuel.

Au 31 décembre 2021, il n'y a ni bons de jouissance, ni bons de participation Compagnie Financière Tradition SA et la Société n'a pas d'emprunt convertible en cours à cette date.

Il n'existe pas de restriction de transfert des actions de Compagnie Financière Tradition SA.

STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

Compagnie Financière Tradition SA est une société holding qui contrôle et consolide les entités opérationnelles du groupe Tradition. Le groupe est organisé et dirigé par région, par des responsables opérationnels régionaux.

L'organigramme du Groupe est présenté, sous forme simplifiée, en page 13 du rapport annuel et le périmètre de consolidation du Groupe est présenté en pages 185 et 186. Les actionnaires importants de Compagnie Financière Tradition SA sont présentés page 198 du rapport annuel. À notre connaissance, aucun autre actionnaire ne détient au 31 décembre 2021 plus de 3,00 % des droits de vote de Compagnie Financière Tradition SA. A la connaissance de la Société, aucun pacte d'actionnaires n'existe au 31 décembre 2021. Il n'y a pas de participation croisée qui dépasse 5,00 % de l'ensemble des voix ou du capital au 31 décembre 2021. Les informations communiquées à SIX Swiss Exchange dans le cadre de la publicité des participations figurent sous le lien <https://www.ser-ag.com/fr/resources/notifications-market-participants/significant-shareholders.html#/>.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

Selon l'article 18 des statuts, chaque action donne droit à une voix. Les statuts de la Société ne prévoient aucune dérogation aux droits de participation des actionnaires fixés par la loi, à l'exception des modalités de participation à l'Assemblée générale, l'article 17 des statuts stipulant que « un actionnaire ne peut se faire représenter à l'Assemblée générale que par son représentant légal, un autre actionnaire participant à cette Assemblée muni d'un pouvoir écrit ou le Représentant indépendant ».

Selon l'article 19 des statuts, l'Assemblée générale prend ses décisions, quel que soit le nombre des actionnaires présents et des actions représentées, sous réserve des dispositions légales impératives et des cas prévus à l'article 20 des statuts. L'Assemblée générale prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées. Si un second tour de scrutin est nécessaire, la majorité relative est suffisante.

Toujours selon l'article 19 des statuts, en cas de partage égal des voix, celle du Président est prépondérante. En règle générale, le scrutin a lieu à main levée ; les élections se font au scrutin secret, si l'Assemblée générale n'en décide pas autrement. En outre, l'article 20 des statuts prévoit « qu'une décision de l'Assemblée générale recueillant au moins deux tiers des voix attribuées aux actions représentées et la majorité absolue des valeurs nominales représentées lors d'une Assemblée générale où le 51 % au moins des valeurs nominales de l'ensemble des actions est représenté est nécessaire pour : (1) la modification du but social, (2) l'extension ou la restriction du cercle des opérations sociales, (3) l'introduction d'actions à droit de vote privilégié, (5) l'augmentation autorisée ou conditionnelle du capital-actions, (6) l'augmentation du capital-actions au moyen des fonds propres, contre apport en nature ou en vue d'une reprise de biens et l'octroi d'avantages particuliers, (7) la limitation ou la suppression du droit de souscription préférentiel, (8) le transfert du siège de la Société, (9) les décisions que la loi sur la fusion confère à la compétence de l'Assemblée générale, sous réserve des cas où une majorité plus contraignante est requise par ladite loi, (10) la dissolution de la Société ».

Conformément à l'article 699 al. 3 CO, des actionnaires représentant ensemble 10 % au moins du capital-actions peuvent demander la convocation d'une Assemblée générale.

Selon l'article 14 al. 2 des statuts, l'Assemblée générale extraordinaire doit avoir lieu dans les quarante jours qui suivent la demande de convocation.

De manière générale, l'Assemblée générale est convoquée vingt jours au moins avant la date de la réunion, par une publication dans la Feuille officielle suisse du commerce. Doivent être mentionnés dans la convocation les objets portés à l'ordre du jour, ainsi que les propositions du Conseil d'administration et des actionnaires qui ont demandé la convocation

de l'Assemblée ou l'inscription d'un objet à l'ordre du jour et, en cas d'élections, les noms des candidats proposés. Il est rappelé que conformément à l'art. 699 al. 3 CO, des actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale de 1 million de francs peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉ EXECUTIF

Compagnie Financière Tradition rend hommage à M. François Carrard, décédé en janvier 2022. M. François Carrard a accompagné Compagnie Financière Tradition durant 25 ans comme membre puis vice-président du Conseil d'administration où il a notamment contribué au développement international du groupe.

› CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de Compagnie Financière Tradition SA comprend dix membres au 31 décembre 2021. Lors de l'Assemblée générale du 19 mai 2021, le mandat des neuf administrateurs a été renouvelé et Monsieur Alain Blanc-Brude a été élu en tant que nouvel administrateur.

À l'exception du Président, M. Patrick Combes, les autres membres du Conseil d'administration sont indépendants.

Ils n'ont antérieurement fait partie d'aucun organe de direction de Compagnie Financière Tradition SA ou d'aucune de ses filiales, ni n'entretiennent de relations d'affaires avec Compagnie Financière Tradition SA et ses filiales au 31 décembre 2021, à l'exception du recours ponctuel aux services juridiques d'avocats de l'étude Kellerhals Carrard, dont l'administrateur François Carrard était l'un des associés, et d'un contrat de prestation de conseil avec M. Eric Solvet.

Une description détaillée des parcours professionnels et des fonctions de chacun des administrateurs est présentée en pages 48 à 50 du rapport annuel. Selon l'article 23 des statuts, les membres du Conseil d'administration sont élus individuellement pour une période d'un an qui commence lors de l'Assemblée générale ordinaire qui les a élus et prend fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire de l'année suivante. Les administrateurs sont rééligibles.

Le Président du Conseil d'administration est aussi élu par l'Assemblée générale, parmi les membres du Conseil d'administration. La durée de ses fonctions s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante et une réélection est possible (art. 24 des statuts).

Le Conseil d'administration de Compagnie Financière Tradition SA exerce les pouvoirs et les devoirs qui lui sont conférés aux termes de la loi (art. 716a CO), des statuts et du règlement d'organisation. Les statuts sont disponibles au lien <https://www.tradition.com/about-us/articles-of-association.aspx> et le règlement d'organisation au lien <https://www.tradition.com/about-us/board-of-directors.aspx>.

Il prend notamment toutes décisions dans tous les domaines qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée générale ou d'un autre organe et exerce en tout temps la haute direction et la haute surveillance sur la Direction et sur les personnes chargées de représenter la Société pour s'assurer qu'elles observent la loi, les statuts, les règlements et les instructions données. Le Conseil d'administration peut en tout temps nommer et révoquer les personnes chargées de la gestion et de la représentation. Il peut en tout temps décider de radier avec effet immédiat leur droit de représenter la Société envers des tiers. Leurs droits découlant d'un contrat de travail demeurent réservés.

Le Conseil d'administration a les attributions intransmissibles et inaliénables suivantes (art. 28 des statuts) :

- ▶ exercer la haute direction de la Société et établir les instructions nécessaires ;
- ▶ fixer l'organisation ;
- ▶ fixer les principes de la comptabilité et du contrôle financier ainsi que le plan financier ;
- ▶ nommer et révoquer les personnes chargées de la gestion et de la représentation ;
- ▶ exercer la haute surveillance sur les personnes chargées de la gestion et de la représentation pour s'assurer notamment qu'elles observent la loi, les statuts, les règlements et les instructions données ;
- ▶ établir le rapport de gestion, les comptes de

la Société et les comptes consolidés ;

- ▶ préparer l'Assemblée générale et exécuter ses décisions ;
- ▶ déterminer le mode de paiement du dividende ;
- ▶ créer et fermer des filiales et des succursales ;
- ▶ informer le juge en cas de surendettement.

Le Conseil d'administration définit la stratégie du Groupe et fixe les orientations. Il adopte le budget annuel qui encadre l'activité du Comité exécutif.

Le Conseil d'administration délègue à la Direction générale l'ensemble de la gestion courante de la Société (art. 30 des statuts). Le Conseil d'administration, à l'occasion de chacune de ses séances, est informé par son Président de la gestion de la Direction générale, ce qui lui permet de contrôler la façon dont celle-ci s'acquitte des compétences qui lui ont été attribuées. Le Conseil d'administration de Compagnie Financière Tradition SA se réunit à l'occasion de l'arrêté des comptes semestriels et annuels, de l'Assemblée générale et à chaque fois que les affaires l'exigent. En 2021, le Conseil d'administration s'est réuni cinq fois lors de séance d'une durée moyenne d'environ trois heures trente et deux fois lors de séances notariées.

Le Comité d'audit, placé sous la Présidence de M. Robert Pennone, est constitué de quatre membres : M. Robert Pennone, M. Hervé de Carmoy, M. Jean-Marie Descarpentries et M. Eric Solvet. Les membres sont tous indépendants et non exécutifs, et possèdent l'expérience et le savoir-faire nécessaires en matière de normes comptables, de finance et d'audit pour s'acquitter des responsabilités qui leur incombent. Le Comité d'audit a pour mission d'assister le Conseil d'administration dans son rôle de surveillance du processus de reporting financier, du système de contrôle interne sur le reporting financier, du processus d'audit interne et externe ainsi que des processus de l'entreprise destinés à piloter la mise en conformité avec les lois, les réglementations et le code suisse de bonne pratique.

Le Comité d'audit analyse de surcroît la performance, l'efficacité et les honoraires de la révision externe et s'assure de son indépendance.

Il apprécie l'efficacité de la coopération de l'ensemble

des départements financiers et de gestion des risques avec la révision externe. En outre, il a les pouvoirs et l'autorité nécessaires pour conduire ou approuver des enquêtes dans tous les domaines relevant de son champ de responsabilité. Des membres de la direction participent ponctuellement à ces séances.

L'organe de révision est également invité à participer à chaque séance du Comité d'audit examinant les comptes semestriels et annuels et lui soumet un rapport détaillé sur le déroulement de l'audit, les questions importantes liées à l'application des normes comptables et au reporting et les résultats de l'examen du système de contrôle interne.

Le Comité d'audit remet au Conseil d'administration les comptes rendus de chacune de ses séances. En 2021, le Comité d'audit s'est réuni cinq fois. La durée moyenne de ces séances était d'environ quatre heures.

Par ailleurs, le Directeur financier du groupe préside trois des Comités d'audit régionaux auxquels appartiennent également le Directeur juridique du groupe. Le Comité d'audit régional de la zone EMEA, est présidé par le directeur juridique du groupe de façon intérimaire, le Directeur financier du Groupe en est également membre.

La tâche de ces Comités d'audit régionaux est d'apprécier l'efficacité de l'environnement de contrôle au sein des entités du Groupe, notamment dans le cadre de l'arrêté des comptes annuels et semestriels. Ceux-ci établissent des rapports périodiques à l'intention du Comité d'audit du Groupe.

Le Comité des rémunérations était placé sous la Présidence de M. François Carrard, et était constitué de deux membres : M. François Carrard et M. Christian Goecking, membres indépendants et non exécutifs. Sera proposé à l'Assemblée générale M. Robert Pennone en qualité de membre et Président du Comité des rémunérations en remplacement de feu M. François Carrard. Le Comité des rémunérations donne ses recommandations au Conseil d'administration sur les programmes et stratégies de rémunération et, plus spécifiquement, sur les modalités de rémunération des membres de la Direction générale, les programmes d'options de souscription d'actions et les autres programmes de primes mis en place. En 2021, le Comité des rémunérations s'est réuni une fois en séance d'une heure trente.

Conformément aux dispositions de l'ORAb, les membres du Comité des rémunérations sont individuellement et annuellement élus par l'Assemblée générale.

Les Comités instaurés par le Conseil d'administration sont consultatifs et ne disposent pas d'un pouvoir décisionnel. Ils font des recommandations au Conseil d'administration qui prend ensuite les décisions.

Le Directeur juridique du groupe, M. William Wostyn, est Secrétaire du Conseil d'administration et de ses comités. Selon l'art.24 des statuts, le Conseil d'administration désigne le secrétaire, qui peut être choisi hors du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration et ses comités bénéficient de la collaboration active de la Direction générale, qui participe ponctuellement aux séances auxquelles elle est conviée afin, notamment, de rendre compte de sa gestion et de donner des informations sur la marche des affaires et sur les développements les plus importants concernant la Société, ainsi que les filiales directes ou indirectes. En fonction de l'ordre du jour fixé par le Président de chacun des Comités, sont invités un ou plusieurs membres de la Direction générale ou des responsables de service, afin de fournir les informations souhaitées par les membres des comités et de répondre à leurs questions. Néanmoins, aucun membre de la Direction générale ne participe au Comité des rémunérations.

En dehors de ces séances, le Président du Conseil d'administration est régulièrement informé de la gestion courante de la société. Notamment, un Système d'Information de Gestion (SIG), au niveau de la holding, permet un suivi régulier et fréquent de la performance et une comparaison par rapport aux objectifs. Ce suivi, en fonction des critères, s'effectue sur une base quotidienne, mensuelle, trimestrielle ou annuelle, et englobe toutes les filiales du Groupe avec une comparaison par rapport au budget et aux objectifs de l'année en cours.

Par ailleurs, ont été mises en place des fonctions de gestion des risques et d'audit interne, leur fonctionnement est décrit en pages 34 et 35 du présent rapport.

› COMITÉ EXÉCUTIF

La Direction générale est composée de six membres comprenant les responsables régionaux des entités opérationnelles du groupe Tradition (Amérique, EMEA, Asie-Pacifique), lesquels sont employés directement par les entités régionales ainsi que le Directeur financier du Groupe et la Directrice marketing stratégique. Ils se réunissent trimestriellement en Comité exécutif et exercent les pouvoirs qui leur sont conférés par le Règlement d'organisation (https://www.tradition.com/media/315351/cft-rules_of_organisation-2021.pdf). Dans ce cadre, le Conseil d'administration délègue à la Direction générale l'ensemble de la gestion courante de la Société. Chaque responsable de zone géographique gère les filiales du Groupe sous sa responsabilité dans le cadre de la stratégie et du budget définis par le Conseil d'administration, et dans le respect des éventuelles limitations à leur délégation de pouvoir.

Chaque membre de la Direction informe de manière régulière le Président du Conseil d'administration de la gestion courante de la Société et lui communique sans délai tout événement ou changement important au sein de la Société et de ses sociétés filles.

Ce Comité accueille le Directeur juridique du groupe (Secrétaire du Conseil et du Comité exécutif). Le Comité exécutif permet de communiquer la stratégie du Conseil d'administration et les axes de développement ou actions à prendre conformément aux orientations définies par celui-ci. Il prépare le budget annuel présenté ensuite au Conseil d'administration pour approbation, dont il s'assure du respect et du suivi dans le cadre de la gestion opérationnelle des régions. Une description détaillée des parcours des membres du Comité exécutif, comprenant leurs formations, leurs parcours professionnels, ainsi que leurs fonctions au sein de Compagnie Financière Tradition SA est présentée en pages 54 et 55 du rapport annuel.

Les membres de la Direction générale n'exercent aucune fonction complémentaire au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, d'établissements ou de fondations importants, suisses ou étrangers, de droit privé ou de droit public ; aucune fonction de direction ou de consultation pour le compte de groupes d'intérêts importants, suisses ou étrangers, ni aucune fonction officielle et aucun mandat politique.

Par ailleurs, il n'existe pas, au 31 décembre 2021 de contrat de management entre Compagnie Financière Tradition SA et des sociétés ou personnes extérieures au Groupe.

› DÉTENTION D' ACTIONS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LA DIRECTION GÉNÉRALE

Les participations détenues dans le capital de la Société au 31 décembre 2021 ainsi que les droits de conversion et d'option détenus au 31 décembre 2021 par chaque membre du Conseil d'administration et de la Direction générale, ainsi que par les personnes qui leur sont proches, figurent en annexe aux comptes annuels, en pages 202 à 204 du rapport annuel, conformément à l'article 663c, al. 3 CO.

› RÉMUNÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Les indemnités versées ainsi que les sûretés, prêts, avances ou crédits octroyés par Compagnie Financière Tradition SA, ou l'une de ses filiales, aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale, ainsi qu'aux personnes qui leur sont proches, figurent dans le rapport de rémunération en pages 210 à 213 du rapport annuel, conformément aux articles 13 et suivants de l'ORAb.

Selon l'article 30bis des statuts, les membres du Conseil d'administration et de la Direction générale peuvent occuper, dans des organes supérieurs de direction ou d'administration d'entités juridiques qui ont l'obligation de s'inscrire au registre du commerce ou dans un registre similaire à l'étranger et qui ne sont pas contrôlées par la société ou qui ne contrôlent pas la société, au maximum le nombre suivant de fonctions :

- › dans des sociétés suisses ou étrangères dont les actions sont cotées en bourse : cinq ;
- › dans des sociétés suisses ou étrangères dont les actions ne sont pas cotées : quinze ;
- › dans d'autres entités à but essentiellement idéal : dix.

Les articles révisés des Statuts en fonction de l'ORAb, approuvés par les actionnaires lors de l'Assemblée générale de 2014, définissent les dispositions applicables à la rémunération sous condition de performance et l'attribution de titres de participation, de droits de conversion et droits d'options (art. 30quater à 30sexies), les montants supplémentaires qui peuvent être versés aux membres du Comité exécutif nommés après l'approbation des rémunérations par l'Assemblée générale (art. 20ter), les prêts, les facilités de crédit et les prestations de prévoyance alloués à la Direction générale et au Conseil d'administration (art. 30quinquies) et le vote de la rémunération par l'Assemblée générale annuelle (art. 20bis).

Les détails de ces dispositions peuvent être consultés sur notre site internet : https://www.tradition.com/media/219419/CFT_Statuts.pdf.

Les modalités de rémunération des membres du Conseil d'administration sont proposées annuellement par le Comité des rémunérations et décidées par l'Assemblée générale. Le Comité des rémunérations se réunit au minimum une fois par an pour discuter de la structure, des principes et des montants de rémunération et informe le Conseil d'administration de ses délibérations, au cours de la réunion du Conseil d'administration suivante.

Elles sont actuellement définies sous la forme de jetons de présence. Cette rémunération annuelle comprend une part fixe, de CHF 20 000 par administrateur, à l'exception du Président qui ne perçoit aucune rémunération, ainsi qu'une part variable, d'un montant maximum de CHF 10 000 par administrateur, déterminée en fonction de la participation des administrateurs aux différentes réunions du Conseil d'administration de l'exercice. Chaque administrateur membre du Comité d'audit reçoit en outre une rémunération annuelle additionnelle de CHF 20 000. Une rémunération annuelle additionnelle de CHF 10 000 s'ajoute pour chaque administrateur membre du Comité des rémunérations.

Le montant maximal de la rémunération du Conseil d'administration est dorénavant approuvé par l'Assemblée générale chaque année pour l'année civile suivante.

Les modalités de rémunération des membres de la Direction générale sont définies par le Président du Conseil d'administration, après consultation du Comité des rémunérations. Compte tenu de la spécificité des activités, du nombre extrêmement restreint de sociétés comparables actives dans ce domaine, ainsi que de la qualité et représentativité des informations disponibles, l'utilisation de « comparables » est, par conséquent, inadaptée.

Les modalités de fixation des rémunérations résultent des négociations bilatérales avec les dirigeants concernés ; de la taille et du poids relatifs des activités qu'ils supervisent, de la capacité à implémenter la stratégie du groupe, prenant en compte à la fois le développement des activités et les exigences de rentabilités, ainsi que des conditions de rémunération pratiquées au sein des principaux concurrents appartenant au même secteur d'activités dans la mesure où elles sont connues. Ces modalités sont ensuite décidées à l'Assemblée générale. Elles comportent, pour les opérationnels, un salaire fixe et une part variable en fonction du résultat opérationnel des filiales dont ils assurent la gestion (sans pondération par d'autres objectifs) ou une prime discrétionnaire avec un minimum garanti le cas échéant et, pour les fonctionnels, un salaire fixe et une prime discrétionnaire. Les primes discrétionnaires sont fixées par le Président du Conseil d'administration et peuvent être selon les cas, trimestrielles ou annuelles. Le Président et les membres de la direction ne participent pas aux délibérations consultatives du Comité des rémunérations qui se prononce sur le montant des rémunérations.

A titre indicatif, en 2021, la part variable a représenté entre 0 % et 52 % du montant de la rémunération totale : elle a consisté en un pourcentage du résultat opérationnel des entités sous la responsabilité des membres opérationnels de la Direction générale en question.

Ces éléments de rémunération sont payés en numéraire. Le Conseil d'administration est informé au moins une fois par an par le Comité des rémunérations de la rémunération de la Direction générale.

Dans le cadre de notre structure de rémunération, une éventuelle attribution d'options aux membres du Conseil d'administration ou de la Direction générale est décidée de manière discrétionnaire afin d'encourager leur contribution à la croissance à long terme de la société et sans périodicité prédéfinie par le Conseil d'administration, après consultation du Comité des rémunérations.

En 2021, le Conseil d'administration n'a pas attribué d'options aux membres du Conseil d'administration. Il a attribué néanmoins un total de 15 000 options à la Direction générale. L'état des options existantes est présenté en page 160 du présent rapport. Des informations complémentaires seront fournies dans le cadre de ce rapport lors de nouvelles attributions d'options, le cas échéant.

Des avantages en nature, tels que des primes d'assurance, peuvent également être fournis aux membres de la Direction générale.

En 2021, les membres du Conseil d'administration et de la Direction générale n'ont pas bénéficié de la part de Compagnie Financière Tradition SA d'honoraires additionnels à l'exception des prestations éventuellement fournies dans le cadre d'un contrat de prestation de service.

L'Assemblée générale approuve le montant des rémunérations selon les conditions statutaires conformément à l'ORAB.

Dans la mesure où l'Assemblée générale approuve la rémunération des membres de la Direction générale de manière prospective, il est nécessaire d'anticiper les situations dans lesquelles une personne rejoint la Direction générale ou est promue après l'approbation de la rémunération. Un montant complémentaire, ne pouvant excéder 50 % du dernier budget voté, est à disposition pour financer ces cas de figure conformément à l'ORAB. La Société n'a pas fait appel à des conseillers externes pour la fixation de ces rémunérations.

► PRISE DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

Il n'existe aucune clause statutaire d'« opting out » ou d'« opting up ». Par ailleurs, les contrats de travail des membres opérationnels de la Direction générale comme ceux des principaux cadres de

Compagnie Financière Tradition SA et de ses filiales ne contiennent pas, en général, de disposition spécifique relative à un changement de contrôle de Compagnie Financière Tradition SA, à l'exception de deux contrats de travail de membres de la Direction générale qui comportent une clause prévoyant leur maintien à des conditions identiques en cas de changement de contrôle, et pour l'un d'entre eux, un droit de résiliation anticipée avec un préavis de trois mois et une indemnité plafonnée à douze mois de salaire.

Les plans d'options prévoient un exercice anticipé en cas de changement de contrôle de la Société, les options pouvant être exercées dans les neuf mois de l'événement.

► POLITIQUE D'INFORMATION

Compagnie Financière Tradition SA publie son chiffre d'affaires consolidé sur une base trimestrielle et ses résultats consolidés sur une base semestrielle et annuelle. Elle communique par ailleurs sur tous les événements susceptibles d'avoir une influence sur son cours, ainsi que le prévoient les articles 53 et 54 du Règlement de cotation.

L'inscription au service « push » concernant la publicité événementielle se fait en cliquant sur le lien <https://www.tradition.com/financials/press-releases/news-by-email.aspx>. Les rapports financiers se trouvent en cliquant sur <https://www.tradition.com/financials/reports.aspx> et les communiqués s'obtiennent en cliquant sur <https://www.tradition.com/financials/press-releases/2021.aspx>.

Les sources d'information permanentes et adresses de contact de Compagnie Financière Tradition SA sont mentionnées en page 13 du rapport annuel et sur le site www.tradition.com.

► PÉRIODE DE BLOCAGE DU NÉGOCE

En vertu de l'article 8 du règlement d'organisation, les membres du Conseil d'administration et leurs proches, ainsi que les membres de la Direction générale et leur proches, ne peuvent acquérir ou céder des titres de la société, 10 jours de bourse avant la publication des comptes consolidés semestriels et annuels du groupe.

RISQUES

> RISQUES GÉNÉRAUX RELATIFS AUX OPÉRATIONS D'INTERMÉDIATION DE COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION SA ET SES FILIALES

Le Groupe est principalement exposé aux risques suivants :

- Risque de non-conformité
- Risque de crédit et de contrepartie
- Risque opérationnel
- Risque de liquidité
- Risque de marché

Des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques cités ci-dessus, les objectifs, politiques et procédures de gestion des risques, ainsi que les méthodes utilisées pour les mesurer sont présentés dans cette section.

Le Conseil d'administration a la responsabilité ultime d'établir les principes de gestion des risques du Groupe et d'exercer la haute surveillance sur la Direction. Il est assisté dans ces tâches par le Comité d'audit dont le rôle est la surveillance du système de contrôle interne sur le reporting financier, la gestion des risques ainsi que la conformité avec les lois et réglementations. L'audit interne effectue ponctuellement des revues de gestion des risques et de contrôles internes dont les résultats sont communiqués au Comité d'audit.

> RISQUE DE NON CONFORMITÉ

Les risques principaux de non-conformité se concentrent sur :

- la non-conformité aux exigences de la lutte contre les abus de marché,
- la non-conformité aux exigences de la lutte contre le blanchiment d'argent et financement du terrorisme, et des sanctions internationales,
- la non-conformité aux exigences de la lutte contre la corruption,

- la non-conformité aux exigences de la protection des données personnelles,
- la non-conformité à la déontologie et aux obligations professionnelles.

Des cartographies ciblées des risques de non-conformités sont établies par le Groupe afin d'affiner ses analyses et renforcer le dispositif de contrôle mis en place pour lui permettre la gestion proactive de ces risques.

Par ailleurs, le personnel de Compagnie Financière Tradition SA fait l'objet d'une sensibilisation continue aux problématiques de conformité et aux évolutions réglementaires. Des filiales du Groupe ont mis en place des formations en ligne, notamment sur les règles de marché, la lutte contre le blanchiment d'argent et financement du terrorisme, la sécurité des données, la lutte contre la corruption, et le Code de conduite.

Compagnie Financière Tradition SA a également mis en place un dispositif de recueil et de traitement des alertes permettant aux employés de signaler un fait grave et non conforme aux règles qui gouvernent la conduite des activités du Groupe.

> RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

Le risque de crédit et de contrepartie est le risque de perte financière lorsqu'un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à une de ses obligations. Ce risque concerne principalement la rubrique des clients et autres créances.

Compagnie Financière Tradition SA exerce le métier d'intermédiaire sur les marchés financiers et non financiers, principalement auprès d'une clientèle de professionnels. Ce métier de courtier consiste à rapprocher deux contreparties pour la réalisation d'une opération et à percevoir une rémunération pour le service apporté. Compagnie Financière Tradition SA a donc une exposition au risque de crédit limitée à ses seules créances dans le cadre de cette activité. La qualité des contreparties est évaluée localement par les filiales selon des directives émises par le Groupe et les commissions à recevoir font l'objet d'un suivi régulier. Des provisions pour pertes de valeur sont comptabilisées si nécessaire sur certaines créances.

Par ailleurs, certaines sociétés du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont gérées sur la base de règlement d'espèces contre livraisons de titres à travers des chambres de compensation. Le délai entre la date de transaction et la date de dénouement est majoritairement de deux jours pendant lesquels Compagnie Financière Tradition SA est exposée au risque de contrepartie.

Ce risque de contrepartie est contenu dans les limites déterminées par le Comité de crédit approprié ; celui-ci base son appréciation sur la qualité financière de la contrepartie, prenant en considération les ratings publiés par les organismes reconnus (ECAI, External Credit Assessment Institutions), ainsi que toutes informations financières disponibles (cours de bourse, Credit Default Swaps, évolution des rendements du marché secondaire obligataire, etc.) ; lorsqu'aucun rating externe n'est disponible, Compagnie Financière Tradition SA calcule un rating selon une méthodologie interne. En sus de la notation de la contrepartie, le type d'instruments traités et leur liquidité sont pris en compte pour déterminer la limite.

Le suivi du respect des limites est assuré de manière indépendante par le département de gestion des risques de Compagnie Financière Tradition SA, et/ou par les départements de gestion des risques des régions opérationnelles.

Les limites sont régulièrement révisées selon une périodicité prédéterminée ou bien à la suite d'événements pouvant affecter la qualité de la contrepartie ou l'environnement dans lequel elle opère (pays, types de secteur, etc.).

Les expositions se concentrent essentiellement sur des établissements financiers régulés, la vaste majorité notée « investment grade ».

Le dénouement est quant à lui traité par des équipes spécialisées. À cet effet, Compagnie Financière Tradition SA dispose d'une filiale indirecte, Tradition London Clearing Ltd, pivot des opérations en principal du Groupe pour l'Europe et l'Asie. Tradition London Clearing Ltd. est en charge du suivi des opérations introduites par les entités opérationnelles du Groupe jusqu'à leur dénouement final dans les chambres de compensation.

Tradition Securities and Derivatives Inc., filiale du Groupe aux États-Unis, assure par ailleurs le bon déroulement des opérations en principal aux États-Unis.

Cette société est membre du FICC (Fixed Income Clearing Corporation), une contrepartie centrale de marché pour les titres d'État américains. L'adhésion au FICC induit une réduction notable du risque de défaut d'une contrepartie, la responsabilité de la bonne fin des opérations incombant au FICC une fois les opérations confirmées.

› RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel résulte de l'inadéquation ou de la défaillance d'un processus, de personnes, de systèmes internes ou d'événements externes.

Le risque opérationnel est segmenté selon les recommandations du Comité de Bâle. Une cartographie détaillée des composantes de ce risque est établie et pilotée par la Direction des risques de Compagnie Financière Tradition SA, avec une granularité allant jusqu'aux trois niveaux de risques résiduels préconisés. Les résultats de la cartographie permettent à Compagnie Financière Tradition SA de se concentrer sur les risques critiques ou significatifs.

Un outil de recensement des incidents de nature opérationnelle est également mis en place pour permettre de suivre l'évolution des risques opérationnelles et identifier les besoins d'ajustement des contrôles internes. La prise en compte de ce risque et son suivi sont partie intégrante des procédures mises en place.

› RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité intervient lorsque le Groupe connaît des difficultés à honorer ses obligations financières. Aux fins de la gestion des risques, le Groupe divise ce risque en deux catégories. Le risque de liquidité transactionnel concerne la capacité du Groupe à couvrir les flux de trésorerie liés aux opérations en principal ou aux besoins des contreparties du marché - par exemple - la nécessité de financer des titres en cours de règlement ou de placer des marges ou des garanties auprès de chambres de compensation ou de banques fournissant des services de compensation au Groupe.

Quoique difficiles à anticiper, ces besoins de liquidités sont généralement de court terme, à un jour voire intra journaliers, et sont généralement couverts par des découverts auprès de l'entité de compensation. Pour gérer ces risques, le Groupe veille à ce que ses filiales pratiquant des opérations en principal disposent d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisants pour couvrir leurs besoins potentiels de financement en faisant appel à une approche statistique basée sur les données historiques, qui sont soumises à un test de résistance pour définir un niveau de réserve approprié. Le risque de liquidité sur bilan est le risque qu'une entité du Groupe soit incapable de couvrir ses besoins en fonds de roulement nets pendant un certain laps de temps du fait de difficultés opérationnelles ou d'investissements importants dans l'activité.

Pour gérer ce risque, les principales entités opérationnelles du Groupe établissent des prévisions de trésorerie glissantes sur douze mois dans le cadre de la procédure mensuelle d'information financière afin de déceler les problèmes potentiels de liquidité.

Au minimum, toutes les entités conservent des liquidités ou des équivalents de trésorerie suffisants pour couvrir les sorties nettes de trésorerie anticipées pour les trois mois suivants.

Des contrôles sont effectués ponctuellement pour déterminer les fonds en excédent par rapport aux exigences locales pouvant être transférés aux sociétés holdings du Groupe, qui déterminent et gèrent les besoins en fonds de roulement ou de trésorerie structurelle. Au niveau des sociétés holdings, le Groupe a mis en place des financements obligataires ainsi qu'une facilité de crédit (décrits à la Note 20) qui conforte sa situation de trésorerie et sa capacité de gestion des risques de liquidité.

› RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché et affectent le résultat net du Groupe ou la valeur de ses instruments financiers. Le risque de marché inclut le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

› RISQUE DE CHANGE

Du fait de son positionnement international, le Groupe est exposé au risque de change. Celui-ci se produit lorsque des transactions sont effectuées par des filiales dans une autre monnaie que leur monnaie fonctionnelle.

Les monnaies dans lesquelles les transactions sont principalement effectuées sont le dollar US (USD), la livre sterling (GBP), le yen (JPY), l'euro (EUR) et le franc suisse (CHF).

La politique de couverture du risque de change du Groupe ne s'inscrit pas dans le cadre d'une politique de couverture à long terme mais dans le choix de couverture ponctuelle en fonction des évolutions conjoncturelles, à l'exception du Royaume-Uni où une approche systématique de couverture des principales devises étrangères est en place par le biais de contrats de change à terme.

› RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt résulte principalement de la structuration de sa dette financière. Cependant, ce risque reste très marginal dans la mesure où la majeure partie de la dette est à taux fixe. La mise en place d'une dette financière au sein du Groupe fait l'objet d'une décision approuvée par le Conseil d'administration.

GESTION DES RISQUES, CONFORMITÉ ET AUDIT INTERNE

Le département de gestion des risques est responsable de l'analyse des risques, de la mise en place des méthodologies et du contrôle des risques financiers pris par les entités. Il centralise également les activités relatives à la gestion des risques de non-conformité en renforçant ainsi le positionnement de la fonction conformité en tant que deuxième ligne de défense et en assurant l'optimisation de la gestion des risques avec un axe renforcé sur la conformité.

Le département supervise l'établissement de la cartographie des risques et s'assure de son implémentation dans les entités opérationnelles. La supervision de l'application des contrôles est assurée en collaboration avec les services de contrôle interne et de conformité en s'appuyant sur un large réseau de référents.

Le département de gestion des risques déploie une gouvernance dans les régions opérationnelles à travers l'institution de comités de risques régionaux, et/ou la nomination de correspondants risques régionaux. Un Comité de crédit, composé d'un représentant du département de gestion des risques de Compagnie Financière Tradition SA et du responsable des risques de l'entité opérationnelle, est chargé de déterminer les limites des contreparties pour l'activité en principal.

Le département assiste les entités opérationnelles dans leur surveillance et gestion des risques. Il informe les Comités d'audit régionaux de l'état d'avancement du dispositif de maîtrise des risques dans les régions et, sur une base consolidée, le Comité d'audit de Compagnie Financière Tradition SA en s'appuyant sur un reporting trimestriel mis en place dans toutes les régions.

La fonction de conformité est assurée par le département de gestion des risques au niveau du Groupe.

La fonction d'audit interne est chargée de tester et d'évaluer l'efficacité de l'environnement de contrôle du Groupe. Afin de renforcer l'efficacité de l'audit interne et d'améliorer l'accès à des compétences pointues, le Groupe a externalisé la conduite des missions d'audit auprès d'une des quatre principales sociétés internationales du domaine de l'audit financier et comptable. L'interaction entre le cabinet externe et le Groupe est assurée par un Comité de pilotage composé du Directeur financier, du Directeur juridique et le Responsable conformité et risque opérationnel.

Ce Comité est rattaché au Comité d'audit. Le programme de travail se concentre sur les risques les plus significatifs des activités des entités. Le plan de mission pluriannuel et annuel est proposé par le Comité de pilotage au Comité d'audit qui l'approuve.

Les conclusions et recommandations de l'audit interne sont revues par les Comités d'audit régionaux et le Comité d'audit du Groupe.

Le cabinet auquel a été externalisé l'audit interne participe aux séances des Comités d'audit régionaux et du Comité d'audit du Groupe lequel revoit les rapports d'audit et définit le plan d'audit annuel.

La fonction Finance du Groupe, a mis en place des procédures permettant de confirmer l'existence d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des rapports financiers.

Ces fonctions, qui sont rattachées au Comité d'audit, permettent à ce dernier de superviser l'amélioration permanente de l'environnement de contrôle interne du Groupe Tradition.

ORGANE DE RÉVISION

L'organe de révision pour les comptes consolidés et annuels de Compagnie Financière Tradition SA est le Cabinet Ernst & Young SA à Lausanne.

› DURÉE DU MANDAT DE RÉVISION

Après une première nomination en 1996, l'organe de révision a été réélu la dernière fois par l'Assemblée générale du 19 mai 2021, pour une durée d'un an ; il est représenté par Mme Milena De Simone-Fierz, réviseur responsable, depuis l'audit des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Conformément à l'article 730a al.2 du CO, la personne qui dirige la révision peut exercer ce mandat pendant sept ans au plus.

› HONORAIRES DE RÉVISION

Le montant des honoraires de révision des comptes des filiales du Groupe facturés par Ernst & Young au titre de l'exercice 2021 s'est élevé à CHF 2 422 000 (2020 : CHF 2 466 000). En outre, la quote-part du Groupe dans les honoraires de révision des comptes des coentreprises facturés par Ernst & Young est de CHF 155 000 pour l'exercice 2021 (2020 : CHF 164 000).

› HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES

Le montant total des honoraires supplémentaires facturés par Ernst & Young en 2021 s'est élevé à CHF 7 000 et concerne des prestations de services relatives à des opérations sur le capital (2020 : CHF 7 000 pour des prestations de services relatives à des opérations sur le capital).

› INSTRUMENTS D'INFORMATION SUR LA RÉVISION EXTERNE

Les honoraires de révision des comptes consolidés et annuels de Compagnie Financière Tradition SA doivent être préalablement approuvés par le Comité d'audit. Le bien-fondé de ces honoraires est évalué par le Comité d'audit avec la Direction financière en fonction du résultat de l'évaluation des prestations fournies par l'organe de révision.

Le Comité d'audit évalue les prestations de l'organe de révision en se fondant sur sa connaissance des questions importantes liées à l'activité du Groupe, à l'environnement de contrôle et aux normes comptables. Afin de respecter l'indépendance de la révision externe, les prestations additionnelles à la révision des comptes doivent être approuvées préalablement par le Comité d'audit.

L'organe de révision est invité à participer à deux séances du Comité d'audit et du Conseil d'administration examinant les comptes semestriels et annuels. Ernst & Young soumet au Comité d'audit un rapport détaillé sur le déroulement de l'audit, les questions importantes liées à l'application des normes comptables et au reporting et sur les résultats de l'examen du système de contrôle interne.

En 2021, l'organe de révision a participé à deux séances du Comité d'audit et à une séance du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'élire son organe de révision parmi les quatre principales sociétés internationales du domaine de l'audit financier et comptable et s'assure annuellement du bien-fondé de sa proposition. Il sera proposé à l'Assemblée générale qui se réunira le 24 mai 2022 de nommer KPMG en remplacement de E&Y en qualité de réviseur.

CORPORATE GOVERNANCE

Compagnie Financière Tradition SA is committed to the highest standards of corporate governance.

A balance between management and control underpins and safeguards the Group's activities. In its efforts to enhance transparency in shareholder relations, the Company adopted and implemented a number of measures in compliance with the provisions of the SIX Exchange Regulation "Directive on Information Relating to Corporate Governance" (DCG), the latest version of which entered into force on 1 October 2021.

CAPITAL

The Company's capital consists of a single class of bearer shares with a nominal value of CHF 2.50 each, fully paid-up. The shares are deposited with the SIS SEGA central securities depository. All shares carry the right to a dividend. The amount of capital and conditional capital, as well as the changes in share capital over the past three years are presented in the notes to the financial statements on pages 198 and 199. Share options awarded to Group employees are disclosed on page 160.

Compagnie Financière Tradition SA had no dividend-right certificates or participation certificates at 31 December 2021, and the Company had no convertible loans outstanding at that date.

There is no restriction on the transfer of Compagnie Financière Tradition SA shares.

GROUP STRUCTURE AND MAJOR SHAREHOLDINGS

Compagnie Financière Tradition SA is a holding company which controls and consolidates the operating entities of the Tradition Group. The Group is organised and managed on a regional basis by regional operational managers.

The Group's organisational structure is presented in summary form on page 14, the scope of consolidation is set out on pages 185 and 186, and major shareholders are shown on page 198. To our knowledge, no other shareholder held over 3.00% of the voting rights at 31 December 2021. To the Company's knowledge there were no shareholder agreements and there were no cross-shareholdings exceeding 5.00% of the voting rights or share capital at that date. Reporting information submitted to the SIX Swiss Exchange concerning shareholdings may be found at <https://www.ser-ag.com/en/resources/notifications-market-participants/significant-shareholders.html#/>.

GENERAL MEETING AND SHAREHOLDERS' PARTICIPATION RIGHTS

In accordance with Article 18 of the Articles of Association, each share carries the right to one vote. The Company's Articles of Association do not provide for any restriction on shareholders' statutory rights, other than in respect of attendance at a General Meeting. Article 17 stipulates that "a shareholder may only be represented at the General Meeting by his legal representative, another shareholder attending that Meeting in possession of an instrument of proxy, or by the Independent Proxy".

Article 19 provides that the General Meeting may transact business irrespective of the number of shareholders present or shares represented, subject to statutory requirements and the cases contemplated under Article 20. The resolutions and elections put to the vote of the General Meeting shall be decided by an absolute majority of the votes attached to the shares represented. If a second ballot is required, a relative majority shall suffice.

Article 19 also provides that in the case of an equality of votes, the Chairman shall have the casting vote. As a general rule, the vote shall be decided on a show of hands; elections shall be decided by a poll unless the General Meeting by resolution decides otherwise. Article 20 provides that "A resolution of the General Meeting shall require the affirmative vote of no less than two-thirds of the votes attached to the shares represented and an absolute majority of the nominal values of the shares represented at a General Meeting where no less than 51% of the nominal value of all shares is represented, for the purpose of: (1) an alteration to the Company's object, (2) the extension or restriction of the circle of corporate operations, (3) the introduction of voting right shares, (5) an authorised or conditional increase in share capital, (6) an increase in share capital using existing equity, against investments in kind or with a view to a takeover of assets and the granting of special advantages; (7) the limitation or disapplication of a pre-emptive right; (8) the transfer of the registered office of the Company; (9) decisions reserved to the General Meeting under the Merger Act, subject to cases where a more restrictive majority is required by that Act, (10) the dissolution of the Company."

Pursuant to Article 699(3) of the Swiss Code of Obligations (CO), shareholders who together represent at least 10% of the share capital may request the convening of a general meeting.

According to Article 14(2) of the Articles of Association, an extraordinary general meeting must convene within forty days following the request to call a meeting.

As a rule, the General Meeting is convened at least twenty days prior to the appointed date, by notice published in the Swiss Official Gazette of Commerce.

The notice convening the meeting must indicate the items of business on the agenda, as well as any motions of the Board of Directors and shareholders who have requested the convening of the meeting or an item of business to be included on the agenda, and, in case of elections, the names of the candidates standing for election. Pursuant to Article 699(3) CO, shareholders whose shares together represent a nominal value of one million Swiss francs may request the inclusion of an item of business on the agenda.

BOARD OF DIRECTORS AND EXECUTIVE COMMITTEE

Compagnie Financière Tradition wishes to pay tribute to M. François Carrard, who passed away in January 2022. M. François Carrard served the company for 25 years as a member and then Vice Chairman of the Board of Directors, where he contributed to the Group's global development.

› BOARD OF DIRECTORS

The Board of Directors of Compagnie Financière Tradition SA comprised ten members at 31 December 2021. The terms of office of the nine Directors were renewed at the General Meeting of 19 May 2021, and Mr Alain Blanc-Brude was elected as a new Director.

Except for the Chairman, Patrick Combes, the other members of the Board are independent directors.

They did not previously hold office in any governing bodies of Compagnie Financière Tradition SA or any of its subsidiaries. They did not have any business relations with Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries at 31 December 2021, other than at times using the services of Kellerhals Carrard, a law firm in which the director François Carrard was a partner, and a consulting services contract with Eric Solvet.

A detailed career history and the offices of each of the Directors are disclosed on pages 51 to 53.

In accordance with Article 23 of the Articles of Association, Directors are elected individually for a one-year term which commences at the Annual General Meeting at which they are elected and terminates at the end of the Annual General Meeting the following year. They are eligible for re-election. The Chair of the Board of Directors is also elected by the General Meeting, from among the members of the Board. The Chair's term of office expires at the end of the next Annual General Meeting and they are eligible for re-election (Article 24 of the Articles).

The Board of Directors exercises the powers and duties conferred on it by law (Article 716a CO), the Articles of Association and the Company's Rules of Organisation. The Articles of Association are available on our website at <https://www.tradition.com/about-us/articles-of-association.aspx>, and the Rules of Procedure are available at <https://www.tradition.com/about-us/board-of-directors.aspx>. (French only)

In particular, the Board takes all decisions in all areas that are not reserved to the General Meeting or any other governing body. It manages the Company at the highest level and exercises strict oversight at all times over the Management and persons empowered to represent the Company, to ensure they comply with the law, the Articles of Association, the regulations, and issued instructions. The Board of Directors may at any time appoint and dismiss the persons responsible for managing and representing the Company. It may at any time and with immediate effect, withdraw their right to represent the Company in dealings with third parties, subject to their rights under an employment contract.

The Board of Directors has the following non-transferable and inalienable powers and duties (Article 23 of the Articles):

- ▶ exercise the highest level of management of the Company and issue the necessary instructions;
- ▶ establish the organisation;
- ▶ establish the accounting and auditing principles and the financial plan;
- ▶ appoint and dismiss the persons responsible for managing and representing the Company;

- ▶ exercise strict control over the persons responsible for managing and representing the Company to ensure, in particular, that they comply with the law, the Articles of Association, the regulations, and issued instructions;
- ▶ prepare the annual report, the Company accounts and the consolidated accounts;
- ▶ prepare the General Meeting and implement its resolutions;
- ▶ determine the method of payment of the dividend;
- ▶ establish and close subsidiaries and branches;
- ▶ inform the Court in the event of over indebtedness.

The Board of Directors defines the Group's strategy and establishes guidance. It adopts the annual budget which provides a framework for the Executive Committee.

The Board of Directors delegates all day-to-day management of the Company to the Executive Board (Article 30 of the Articles). At each of its meetings, the Board of Directors is briefed by the Chairman on the Executive Board's management of the Company, which enables it to monitor the way in which the Executive Board carries out its responsibilities. The Board of Directors meets when the half-year and annual accounts are closed, at each General Meeting, and as required by Company business. In 2021, the Board held five meetings, which lasted an average of three and a half hours, and two meetings at which notarial minutes were taken.

The Audit Committee is composed of four members: Robert Pennone (Chairman), Hervé de Carmoy, Jean-Marie Descarpentries and Eric Solvet. All the members are independent and non-executive. They all have the required experience and knowledge in matters of accounting standards, finance, and auditing to carry out their remit. The role of the Audit Committee is to assist the Board of Directors in its task of overseeing the financial reporting process, the internal control of financial reporting, the internal and external auditing process, and Company procedures aimed at ensuring compliance with the law, regulations and the Swiss code of best practice.

The Audit Committee also reviews the performance, effectiveness and fees of the independent auditors, and ensures that they maintain their independence.

It examines the effectiveness of the cooperation of all the financial and risk management departments with the independent auditors. The Committee has the necessary powers and authority to carry out or approve investigations into all areas within its sphere of competence. Senior management attends its meetings as necessary.

The auditors are also invited to attend all meetings at which the Committee reviews the half-year and year-end accounts. They submit a detailed report on the auditing process, important matters relating to the application of accounting standards and reporting, and the results of the examination of the compliance system.

Minutes of the Audit Committee meetings are forwarded to the Board of Directors. The Committee held five meetings in 2021, which lasted an average of four hours.

The Group Chief Financial Officer chairs three Regional Audit Committees which also include the Group Chief Legal Officer. The EMEA Regional Audit Committee is chaired by the Group Chief Legal Officer ad interim; the Group Chief Financial Officer is also a member of the Committee.

The role of these Regional Audit Committees is to review the effectiveness of the internal control environment in the Group entities, particularly with regard to the closing of the annual and half-yearly accounts. The Regional Audit Committees submit periodic reports to the Group Audit Committee.

The Remuneration Committee was chaired by François Carrard and comprised two members - François Carrard and Christian Goecking, both independent and non-executive members. A proposal will be put to the General Meeting to elect Robert Pennone as a member and Chairman of the Remuneration Committee to replace the late François Carrard. The Committee makes recommendations to the Board of Directors regarding remuneration schemes and policies and, more specifically, regarding the remuneration of Executive Board members, share option schemes and other incentive schemes. It met once in 2021 for a one-and-a-half-hour meeting.

In accordance with the requirements of the Ordinance against Excessive Compensation in Publicly Listed Companies (ORAb/VegÜV), the members of the Remuneration Committee are individually elected each year by the General Meeting.

Board Committees have an advisory role and have no decision-making powers. Their responsibility is to make recommendations to the Board of Directors, which then takes decisions.

The Group Chief Legal Officer, William Wostyn, is Secretary to the Board of Directors and its committees. In accordance with Article 24 of the Articles of Association, the Board of Directors appoints a secretary, who may be chosen from outside the Board.

In carrying out its work, the Board of Directors and its committees receive the full support of the Executive Board, which attends meetings when invited. At these meetings the Executive Board briefs the directors on its management, business operations, important developments affecting the Company, as well as direct and indirect subsidiaries. Depending on the agenda set by the Chairman of each of the Committees, one or more Executive Board members or department heads are invited to attend the meetings, to provide information required by the Committee members and answer questions. However, no Executive Board members attend the Remuneration Committee.

Outside these meetings, the Chairman of the Board of Directors is kept regularly informed on the day-to-day management of the Company. In particular, a Management Information System (MIS) at the holding company level, allows regular and frequent monitoring of performance and comparison with targets. This monitoring is carried out on a daily, monthly, quarterly or annual basis, depending on the criteria, and includes all Group subsidiaries. It entails comparison with the current year's budgets and targets.

In addition, risk management and internal audit operations have been set up and these are described in more detail on pages 45 and 46.

► EXECUTIVE COMMITTEE

The Executive Board is composed of six members made of the regional managers of the Tradition Group operating entities (the Americas, EMEA, Asia-Pacific), who are directly employed by the regional entities, as well as the Group Chief Financial Officer and the Strategic Marketing Director. They meet quarterly as an Executive Committee, and exercise the powers conferred on them by the Rules of Procedure (https://www.tradition.com/media/315351/cft-rules_of_organisation-2021.pdf - French only).

The Board of Directors delegates all day-to-day management of the Company to the Executive Board. Each regional manager manages the Group's subsidiaries under his or her responsibility, applying the strategy and budget established by the Board of Directors, having regard to any restrictions on their delegation of powers.

The Executive Board members report individually to the Chairman of the Board of Directors on the day-to-day management of the Company, and provide him with timely information on all events and significant changes within the Group.

This Committee is joined by the Group Chief Legal Officer (Secretary to the Board of Directors and the Executive Committee). The Board of Directors' strategy, as well as its development priorities and the action required to comply with its guidelines are communicated through the Executive Committee. It prepares the annual budget, which is then presented to the Board of Directors for approval, and ensures that it is complied with and monitored as part of the regional operations management. Biographical details of each of the Executive Committee members, including their education, career history, and positions within Compagnie Financière Tradition SA are disclosed on pages 56 and 57.

Members of the Executive Board do not hold any other positions in governing or supervisory bodies of major Swiss or foreign, private or public corporations, foundations or institutions. They do not exercise any management or advisory functions on behalf of major Swiss or foreign interest groups, and do not hold any official position or political office.

There were no management contracts between Compagnie Financière Tradition SA and any companies or persons outside the Group at 31 December 2021.

► SHAREHOLDINGS OF DIRECTORS AND EXECUTIVE BOARD MEMBERS

Pursuant to Article 663c(3) CO, shareholdings in the Company, conversion rights and share options held by Directors, Executive Board members and others in a close relationship with them at 31 December 2020 are disclosed in the notes to the financial statements on pages 202 and 204.

► REMUNERATION OF DIRECTORS AND EXECUTIVE BOARD MEMBERS

Pursuant to Articles *et seq.* ORAb/VegÜV, compensation paid, as well as guarantees, loans, advances or credit granted by Compagnie Financière Tradition SA or any of its subsidiaries, to Directors, Executive Board members, and others in a close relationship with them, are disclosed in the remuneration report on pages 210 to 213.

Under Article 30^{bis} of the Articles of Association, Directors and Executive Board members may serve on governing or administrative bodies of legal entities required to be registered with the Swiss Commercial Registry, or with a similar registry abroad, and which are not controlled by the Company or do not control the Company, subject to the following conditions:

- in Swiss or foreign companies whose shares are listed on the stock exchange: no more than five appointments;
- in Swiss or foreign companies whose shares are not listed on the stock exchange: no more than fifteen appointments;
- in other entities with an essentially non-for-profit object: no more than ten appointments.

The articles of the Articles of Association amended on the basis of the Ordinance against Excessive Compensation for Publicly Listed Companies (ORAb/VegÜV), which were approved by the General Meeting of Shareholders in 2014, set out the provisions applicable to performance-based compensation and the granting of equity securities, conversion rights and options (Articles 30^{quater} to 30^{sexies}), additional amounts that may be paid to members of the Executive Committee subsequent to approval of compensation by the General Meeting (Article 20^{ter}), loans, credit facilities and pension benefits granted to Executive Board members and Directors (Article 30^{quinquies}) and the vote on compensation by the Annual General Meeting (Article 20^{bis}).

Details of these provisions may be found on our website: https://www.tradition.com/media/219419/CFT_Statuts.pdf (French only).

Each year, the Remuneration Committee recommends the terms of Directors' compensation, which are submitted to the General Meeting for approval. The Remuneration Committee meets at least once a year to discuss the components, principles and levels of compensation and informs the Board of Directors of its proceedings and resolutions at the next Board meeting.

They are presently defined in the form of directors' fees. The annual compensation for each director comprises a fixed fee of CHF 20,000, with the exception of the Chairman who does not receive remuneration, and a variable fee of up to CHF 10,000 related to attendance at Board meetings during the year. Each member of the Audit Committee receives additional annual compensation of CHF 20,000. Each member of the Remuneration Committee receives additional annual compensation of CHF 10,000. The maximum compensation for the Board of Directors is now approved by the General Meeting each year for the following calendar year.

The terms of remuneration for Executive Board members are defined by the Chairman of the Board of Directors, after consultation with the Remuneration Committee. Given the specific nature of the activities, the very few comparable companies in this sector, and the quality and relevance of the information available, the use of "comparatives" is not appropriate.

Remuneration is set on the basis of direct negotiations with the executives concerned, the relative scale and weight of the activities they supervise, their ability to implement the Group's strategy taking into account both business development and profitability requirements, and the remuneration practices of leading competitors in the business sector in which the Company operates, insofar as they are known. These remuneration terms are then submitted to the General Meeting for approval. For operational members, they include a fixed salary as well as a performance-related payment linked to the operating performance of the subsidiaries they manage (without weighting relative to other objectives), or a discretionary bonus with a minimum guarantee where appropriate. Functional members receive a fixed salary and a discretionary bonus.

The discretionary bonuses are set by the Chairman of the Board of Directors, and may be quarterly or annual depending on the case. The Chairman and Executive Board members do not take part in the discussions of the Remuneration Committee which decides the amount of remuneration.

As a guide, in 2021, the variable part represented between 0% and 52% of total compensation. It consisted of a percentage of the operating profit of entities under the responsibility of the operational members of the relevant Executive Board.

These compensation components are paid in cash. The Remuneration Committee briefs the Board of Directors at least once a year on Executive Board compensation.

As part of our compensation structure, options may be awarded to Directors or Executive Board members on a discretionary basis with the aim of encouraging their contribution to the Company's growth over the long-term. Such awards have no defined frequency and are decided by the Board of Directors after consultation with the Remuneration Committee.

No share options were awarded to Directors in 2021, while a total of 15,000 options was awarded to Executive Board members. The status of existing options is set out on page 160. Further information will be provided in the annual report if and when new options are awarded.

Executive Board members also receive benefits in kind, such as insurance premiums.

No Directors or Executive Board members received additional fees from Compagnie Financière Tradition SA in 2021, except for any services provided under a service contract.

Pursuant to the ORAb/VegüV, the General Meeting approves the total compensation in accordance with the provisions of the Articles of Association. As the General Meeting approves the compensation of Executive Board members in advance, provisions must be made for situations in which a person joins the Executive Board or is promoted after the compensation has been approved. An additional amount, not exceeding 50% of the last approved budget, is available to fund such cases, in accordance with the ORAb/VegüV. The Company did not use the services of external consultants when setting any of this compensation.

› TAKEOVERS AND DEFENSIVE MEASURES

The Articles of Association do not contain any “opting out” or “opting up” clauses. The employment contracts of operational members of the Executive Board, like those of senior executives of the Group, do not generally contain any specific provision with respect to a change in control of Compagnie Financière Tradition SA, with the exception of the employment contracts of two Executive Board members. These contracts contain a clause providing for the executives to retain office under identical employment conditions for the duration of their contracts in the event of a change in control of the Company, and, for one of them, a right to early termination of the contract upon three months’ notice and an indemnity of no more than twelve months’ salary.

The option schemes provide for early exercise in the event of a change in control of the Company, in which case the options can be exercised within nine months of the event.

› INFORMATION POLICY

Compagnie Financière Tradition SA releases consolidated revenue figures on a quarterly basis, and consolidated results on a half-yearly and annual basis. It also issues information concerning all events that may affect its share price, in accordance with the requirements of Articles 53 and 54 of the Listing Rules.

To register to receive press releases by e-mail, please visit our website at <http://www.tradition.com/financials/press-releases/news-by-email.aspx>. Our financial reports are available online at <http://www.tradition.com/financials/reports.aspx>, financial press releases may be found at <http://www.tradition.com/financials/press-releases/2021.aspx>.

A Company Fact File and contact addresses may be found on page 14 of this Report and on our website at www.tradition.com.

› BLACKOUT PERIOD

In accordance with Article 8 of the Rules of Procedure, Directors and Executive Board members and persons closely associated with them, may not purchase or sell the Company’s shares in the 10 trading days before or after publication of the Group’s half-year and full-year results.

RISKS

› GENERAL RISKS RELATED TO GROUP BROKING OPERATIONS

The Group is exposed to the following types of risk:

- › Compliance risk
- › Credit and counterparty risk
- › Operational risk
- › Liquidity risk
- › Market risk

This section details the Group’s exposure to each of these risk areas, its risk management objectives, policy and procedures, and the methods it uses to measure risk.

The Board of Directors is ultimately responsible for establishing the Group’s risk management policies and for overseeing Executive Management. It is assisted in these tasks by the Audit Committee, whose role is to oversee the internal control of financial reporting, risk management, and compliance with the laws and regulations. Internal Audit conducts timely reviews of risk management and internal control procedures, and reports its findings to the Audit Committee.

› COMPLIANCE RISK

Compliance risk mainly involves:

- › non-compliance with market abuse laws and regulations
- › non-compliance with anti-money laundering and terrorist financing laws and regulations, and international sanctions
- › non-compliance with anti-bribery and corruption laws and regulations
- › non-compliance with personal data protection laws and regulations
- › non-compliance with codes of ethics and professional obligations

The Group establishes targeted mapping of compliance risks in order to refine its analyses and strengthen the deployed control system to enable it to manage these risks proactively.

In addition, Compagnie Financière Tradition SA employees are continually made aware of compliance issues and regulatory changes. Group subsidiaries have set up online training courses, particularly on market rules, anti-money laundering and terrorist financing, data security, anti-bribery and corruption, and the Code of Conduct.

Compagnie Financière Tradition SA has also established a system for receiving and processing alerts, enabling employees to report serious breaches of the rules governing the conduct of Group activities.

› CREDIT AND COUNTERPARTY RISK

Credit and counterparty risk is the risk of financial loss in the event that a customer or counterparty to a financial instrument does not fulfil its obligations. This risk mainly concerns the item "Trade and other receivables".

Compagnie Financière Tradition SA is an interdealer broker in the financial and non-financial markets, serving a predominantly institutional clientele. This broking business consists of facilitating contact between two counterparties to a trade, and receiving a commission for services rendered. The Group's exposure to credit risk is therefore limited to its own claims in connection with these activities. The quality of counterparties is evaluated locally by the subsidiaries in accordance with Group guidelines, and commission receivables are closely monitored. Provisions for impairment losses on receivables are recognised where necessary.

Some Group companies act as principal in the simultaneous purchase and sale of securities for the account of third parties. These trades are managed through clearing houses on a cash settlement basis against delivery of the securities. The period between the transaction date and the settlement date is usually two days, during which Compagnie Financière Tradition SA is exposed to counterparty risk.

This risk is contained within the limits set by the appropriate Credit Committee. The Committee bases its decisions on the creditworthiness of the counterparty, taking into account ratings published by recognised bodies (External Credit Assessment Institutions (ECAI)), and available financial information (stock market prices, credit default swaps, yields in the secondary bond markets, etc.).

Where no external rating is available, the Group calculates an internal rating using internal methods. Aside from the counterparty's rating, the type of instruments traded and their liquidity are also taken into account for determining the limit.

Compliance with limits is monitored independently by the Group's Risk Management department, and/or by the risk management departments of the operating regions.

The limits are reviewed regularly, at set frequencies or following events that could affect the creditworthiness of the counterparty or the environment in which it operates (country, type of sector, etc.).

Exposure is mainly concentrated in regulated financial institutions, the majority of which have investment grade ratings.

The clearing itself is handled by specialised teams. It is conducted through Compagnie Financière Tradition SA's indirect subsidiary, Tradition London Clearing Ltd, which is the pivot for the Group's matched principal transactions for Europe and Asia. Tradition London Clearing Ltd. is responsible for following up trades introduced by the Group's operating entities until their final settlement in the clearing houses.

Tradition Securities and Derivatives Inc., one of the Group's US subsidiaries, is responsible for settlement of all matched principal operations in the United States.

This company is a member of the FICC (Fixed Income Clearing Corporation), a central settlement counterparty for US government securities. Membership in the FICC considerably reduces the risk of a counterparty default, since it guarantees settlement of all trades entering its net.

› OPERATIONAL RISK

Operational risk is the risk of loss resulting from the inadequacy or failure of internal processes, people and systems, or from external events.

It is segmented in accordance with the Basel Committee recommendations. The Group's Risk Management Department establishes and oversees detailed mapping of components of this risk, with recommended granularity of up to three levels of residual risk. The results of this mapping allow the Group to focus on critical or significant risks.

A tool for recording incidents of an operational nature has also been put in place to monitor changes in operational risks and identify the need to adjust internal controls. This risk is reviewed and monitored as part of the Group's established risk procedures.

> LIQUIDITY RISK

Liquidity risk arises when the Group encounters difficulty in meeting its financial obligations. For risk management purposes the Group separates this risk into two types. Transactional liquidity risk concerns the Group's ability to meet cash flows related to matched principal trades or the requirements of market counterparties, for instance, the need to fund securities in the process of settlement or to place margin or collateral with clearing houses or banks which provide clearing services to the Group. These liquidity demands are hard to anticipate but are normally short term, overnight or even intra-day and are usually met from overdrafts with the clearing entity. In order to manage these risks the Group ensures that its subsidiaries engaged in matched principal trading hold cash or cash equivalents sufficient to meet potential funding requirements using a statistical approach based on historical data, which is stress tested to establish an appropriate level of contingency funding. Balance sheet liquidity risk is the risk that a Group entity will be unable to meet its net working capital needs over a certain period of time due to trading difficulties or significant investments in the business. To manage this risk, the Group's main operating entities prepare rolling twelve-month cash flow forecasts as part of the monthly financial reporting process in order to identify any potential liquidity issues.

At the very least, all entities retain sufficient cash or cash equivalents to meet expected net cash outflows for the next three months.

Controls are carried out on a timely basis to identify funds which are surplus to local requirements for up-streaming to the Group's holding companies, where working capital or structural cash requirements are identified and addressed. At the holding company level, the Group has set up financing via bond issuance and a credit facility (disclosed in Note 20) which strengthens its cash position and its ability to manage liquidity risks.

> MARKET RISK

Market risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices and affect the Group's net profit or the value of its financial instruments. Market risk includes currency risk and interest rate risk.

> CURRENCY RISK

Because of its international standing, the Group is exposed to currency risk. This risk arises when subsidiaries conduct transactions in a currency other than their functional currency.

Transactions are conducted mainly in US dollars (USD), sterling (GBP), yen (JPY), euros (EUR) and Swiss francs (CHF).

Group policy for hedging this risk is not part of a long-term hedging policy. It is dealt with on a timely basis depending on economic trends and conditions, with the exception of the UK which has adopted a systematic approach to hedging the main foreign currencies through forward exchange contracts.

> INTEREST RATE RISK

The Group's exposure to interest rate risk arises mainly from the structure of its financial debt. However, since the debt is mostly fixed rate, this risk is very marginal. Financial debt commitments within the Group must be approved by the Board of Directors.

RISK MANAGEMENT, COMPLIANCE AND INTERNAL AUDIT

The Risk Management department is responsible for risk analysis, implementing measurement methodologies, and monitoring financial risks taken by Group companies. It also centralises compliance risk management activities, thereby reinforcing compliance as the second line of defence and ensuring optimised risk management with a stronger focus on compliance.

The department oversees risk mapping and its implementation in the operating companies. The implementation of controls is supervised in consultation with the internal control and compliance departments and is supported by a large network of advisers.

The Risk Management department organises governance in the operating regions by setting up regional risk committees, and/or appointing regional risk correspondents. A Credit Committee, comprised of a representative from the Group's Risk Management department and a risk manager from the operating entity, is responsible for setting counterparty limits for matched principal activities.

The department assists the operating entities to monitor and manage their risks. It briefs the regional audit committees on the status of risk control operations in the regions, and provides consolidated information to the Group Audit Committee based on quarterly reporting established in all regions.

The Risk Department is responsible for the compliance function at Group level.

The Internal Audit function is responsible for testing and evaluating the effectiveness of the Group's control environment. In order to strengthen the effectiveness of the internal audit and draw on specialised knowledge and expertise, the Group has outsourced the management of auditing missions to one of the Big Four accounting firms. Interaction between this firm and the Group is the responsibility of a Steering Committee, composed of the Group Chief Financial Officer, the Group Chief Legal Officer and the Head of Compliance and Operational Risk.

This Committee is attached to the Audit Committee. The work programme focuses on the most significant business risks within the Group's entities. The Steering Committee submits an annual and multi-year mission statement to the Audit Committee for approval.

The conclusions and recommendations of the internal audit are examined by the regional audit committees and the Group Audit Committee. Representatives of the firm responsible for the internal audit attend the meetings of the regional audit committees as well as the Group Audit Committee, which reviews the audit reports and establishes the annual auditing plan.

The Group Finance service, has implemented procedures to ensure the proper functioning of an internal control system for financial reporting.

These functions fall within the ambit of the Group Audit Committee, and enable it to supervise the ongoing process of improving the compliance environment within the Tradition Group.

INDEPENDENT AUDITORS

Ernst & Young S.A., Lausanne, are the independent auditors for Compagnie Financière Tradition SA's consolidated and Company financial statements.

> TERM OF APPOINTMENT

The independent auditors were first appointed in 1996 and were last re-appointed by the Annual General Meeting on 19 May 2021 for a one-year term. The firm has been represented by Ms Milena De Simone-Fierz, auditor in charge, since the audit of the accounts for the year ended 31 December 2017. Article 730a(2) of the Swiss Code of Obligations provides that the person leading the audit may serve in this capacity for no more than seven years.

> AUDITING FEES

Ernst & Young billed audit fees of CHF 2,422,000 for the Group's subsidiaries for fiscal 2021 (2020: CHF 2,466,000). In addition, the Group's share of the audit fees for joint ventures billed by Ernst & Young for fiscal 2021 was CHF 155,000 (2020 : CHF 164,000).

> ADDITIONAL FEES

Ernst & Young billed additional fees of CHF 7,000 in 2021, consisting mainly of services related to capital transactions (2020: CHF 7,000 for services related to capital transactions).

> INFORMATION ON THE INDEPENDENT AUDITORS

Fees for auditing the consolidated and Company financial statements must be approved beforehand by the Audit Committee. The Audit Committee together with senior financial management examines the justifiability of these fees following an evaluation of the auditors' services.

The Committee evaluates the services of the independent auditors based on its knowledge of the important issues regarding the Group's activities, the audit environment, and accounting standards. In order to ensure the auditors' independence, services other than those for auditing the accounts must be approved beforehand by the Audit Committee.

The auditors are invited to attend two meetings of the Audit Committee and the Board of Directors at which the half-year and year-end accounts are reviewed. Ernst & Young submits a detailed report to the Audit Committee on important issues regarding application of accounting standards and reporting, and the results of its examination of the compliance system.

The independent auditors attended two meetings of the Audit Committee and one Board of Directors meeting in 2021.

The Board of Directors recommends that the General Meeting appoint its auditors from among the Big Four accounting firms, and each year ensures that this recommendation is justified. A proposal to appoint KPMG to replace E&Y as the Group's independent auditor will be put to the General Meeting to be held on 24 May 2022.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PATRICK COMBES

› NATIONALITÉ FRANÇAISE
Président du conseil
d'administration

Mandat auprès de Compagnie

Financière Tradition SA : 1^{ère} élection le 7 janvier 1997. Réélu le 19 mai 2021.

Fonctions exercées au 31 décembre 2021 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public :

Président-Directeur général de Viel et Compagnie-Finance SE (France), Président-Directeur général de VIEL & CIE S.A. (France), Président du Conseil d'administration de Financière Vermeer N.V. (Pays-Bas), Membre du Conseil de surveillance de Swiss Life Banque Privée SA (France), Membre du Board of Overseers de Columbia Business School à New-York (USA).

Formation : ESCP Business School, Paris. MBA de l'Université de Columbia.

Biographie : Patrick Combes, à son retour de New York en 1979, rachète VIEL & Cie et va progressivement transformer la société, tant par croissance interne qu'externe, française puis internationale, en un acteur global sur les marchés financiers mondiaux. En 1996, VIEL & Cie prend le contrôle de Compagnie Financière Tradition SA, dont Patrick Combes devient Président du Conseil d'administration.

ALAIN BLANC-BRUDE

› NATIONALITÉ FRANÇAISE
Administrateur

Mandat auprès de Compagnie

Financière Tradition SA : 1^{ère} élection le 19 mai 2021.

Fonctions exercées au 31 décembre 2021 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public :

Président du conseil d'Administration, Apef Advisory Company SAM ; Chairman de Midas Wealth Management Luxembourg, Membre du Conseil de Surveillance, Firmament.

Formation : Ingénieur de l'Ecole centrale de Lille, France, MBA de Wharton School of Finance, Philadelphie, États-Unis.

Biographie : Après un diplôme d'ingénieur de Centrale Lille et un MBA de Wharton School of Finance aux États-Unis, Monsieur Blanc-Brude rejoint, en 1972, SARTEC, société française spécialisée dans les services de maintenance pour de grands groupes industriels. Nommé Directeur Général en 1975, il a organisé le redressement de l'entreprise et décide, en 1985, de vendre ses parts de la société pour intervenir désormais dans le domaine de capital investissement. Il rejoint donc le groupe Alpha en qualité de Président du Directoire de 1986 à 2002, puis devient Président du comité de surveillance de la société Alpha Associés Conseil de 2005 à 2019. En 30 ans, Alpha est devenue un des principaux intervenants en private equity (LBO mid-cap) en Europe Continentale avec plus de 130 acquisitions et 120 cessions réalisées. Monsieur Alain Brude a été administrateur d'un grand nombre de ces sociétés, parmi lesquelles Alain Afflelou, Loxam, NextRadio (groupe RMC/BFM), Cegelec, Materis, pour en citer que certaines. En 2010, Il crée Midas Wealth Management dont il préside toujours actuellement le Conseil d'Administration.

HERVÉ DE CARMOY

› NATIONALITÉ FRANÇAISE
Administrateur /
Membre du comité d'audit

Mandat auprès de Compagnie

Financière Tradition SA : 1^{ère} élection le 29 septembre 1997. Réélu le 19 mai 2021. Mr. Hervé de Carmoy ne se représente pas pour une réélection pour des raisons personnelles.

Fonctions exercées au 31 décembre 2021 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public :
Aucunes.

Formation : Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. MBA de l'Université de Cornell.

Biographie : Hervé de Carmoy rejoint, en 1963, la Chase Manhattan Bank dont il sera Directeur général pour l'Europe occidentale. En 1978, il entre à la Midland Bank PLC. Il est nommé en 1984 Chief Executive, Administrateur et membre du Comité exécutif du groupe Midland plc, Londres. De 1988 à 1991, il est Administrateur délégué de la Société Générale de Belgique. En 1992, il est nommé Président-directeur général de la BIMP. De 1998 à 2004, il est Associé gérant, à New York, de Rhône Group LLC. Il devient ensuite Executive Chairman puis Président du Conseil de surveillance de Almatris GmbH-Frankfurt, leader mondial des produits chimiques dérivés de l'alumine, puis Président exécutif de Almatris Holding B.V. (Pays-Bas). De 2007 à 2013, il est Président du Conseil de surveillance d'Etam Développement.

M. Hervé de Carmoy ne se présentera pas au renouvellement de son mandat d'administrateur.

FRANÇOIS CARRARD †

> NATIONALITÉ SUISSE

Vice-président du conseil
d'administration / Président
du comité des rémunérations

**Mandat auprès de Compagnie
Financière Tradition SA :** 1^{ère} élection
le 7 janvier 1997. Réélu le 19 mai 2021.

**Fonctions exercées au 31 décembre
2021 au sein d'organes de direction
et de surveillance de corporations,
de fondations ou d'établissements
importants, suisses ou étrangers,
de droit privé et de droit public :**
Président du Conseil de la Fondation
du Festival de Jazz de Montreux
(Suisse), Membre de divers
conseils d'administration, dont
OBS Olympic Broadcasting Services
S.A. (Suisse) et IOC Television &
Marketing Services S.A. (Suisse), SFF
AG S.A. (arts graphiques) (Suisse)
et Tupperware Suisse S.A. Eysins
(Suisse).

Formation : Docteur en droit de
l'Université de Lausanne.

Biographie : François Carrard
exerce la profession d'avocat
depuis 1967. Il est associé depuis
2015 dans l'étude d'avocats
Kellerhals Carrard à Lausanne.
Il est spécialisé dans le droit
international, le droit des sociétés,
plus particulièrement celles du
secteur bancaire et financier,
l'arbitrage international et la
médiation, ainsi que dans le droit
du sport (notamment conseiller
juridique du Comité International
Olympique - dont il a été le
directeur général de 1989 à 2003
- et de diverses autres fédérations
sportives internationales).

JEAN-MARIE DESCARPENTRIES

> NATIONALITÉ FRANÇAISE

Administrateur /
Membre du comité d'audit

**Mandat auprès de Compagnie
Financière Tradition SA :** 1^{ère} élection
le 7 janvier 1997. Réélu le 19 mai 2021.

**Fonctions exercées au 31 décembre
2021 au sein d'organes de direction
et de surveillance de corporations,
de fondations ou d'établissements
importants, suisses ou étrangers,
de droit privé et de droit public :**
Président d'honneur de la FNEGE
(France), Administrateur de VIEL
& Cie (France), Administrateur-
Délégué de la Fondation Philippe
Descarpentries (Belgique).

Formation : Diplômé de l'Ecole
Polytechnique de Paris.

Biographie : Jean-Marie
Descarpentries, ex « partner »
chez McKinsey, a exercé des
fonctions de Direction générale
dans de grands groupes industriels
européens (Shell (France), Danone
(Bénélux), St-Gobain (Espagne/
Portugal), Interbrew (Belgique),
Ingenico (France)). De 1982 à 1991,
il est Président-directeur général
de Carnaud Metalbox puis, de
1994 à 1997, Président-directeur
général de Bull, dont il assure le
redressement et la privatisation.

CHRISTIAN GOECKING

> NATIONALITÉ SUISSE

Administrateur / Membre
du comité des rémunérations

**Mandat auprès de Compagnie
Financière Tradition SA :** 1^{ère}
élection le 7 janvier 1997. Réélu
le 19 mai 2021.

**Fonctions exercées au 31 décembre
2021 au sein d'organes de direction
et de surveillance de corporations,
de fondations ou d'établissements
importants, suisses ou étrangers,
de droit privé et de droit public :**
Consultant bancaire et financier
du groupe suisse Berney Associés
S.A. (business associate of
Crowe Global), Administrateur
de Carmeuse Trading & Services
S.A., filiale à 100 % du Groupe belge
Carmeuse (world industry leader

for the extraction, distribution and
trading for lime and limestone).

Formation : Diplômé HEC de
l'Université de Lausanne.

Biographie : Christian Goecking
exerce depuis 50 ans les métiers
de la banque, de la finance et
en particulier de l'intermédiation
financière. Il a exercé ces métiers
auprès de grandes institutions
bancaires en Suisse et auprès
de brokers anglais à des postes
de direction et d'Administrateur
délégué. De 1991 à 1993, il a occupé
le poste de Directeur de la gestion
privée de la banque Julius Baer à
Genève. De 1995 à 2019, il a été Vice-
Président du Conseil d'administration
et Président du comité d'audit de la
CIM Banque (Suisse) S.A. à Genève
et pendant 20 ans, membre de
Conseils d'administration des
entités faisant parties du Groupe
Berney Associés S.A. (Audit, tax,
accounting, advisory firm). Depuis
1993, il exerce activement une activité
de management et de conseils
auprès de sociétés et d'entreprises
suisse et internationales.

MARCO ILLY

> NATIONALITÉ SUISSE

Administrateur

**Mandat auprès de Compagnie
Financière Tradition SA :** 1^{ère} élection
le 19 mai 2020. Réélu le 19 mai 2021.

**Fonctions exercées au 31 décembre
2021 au sein d'organes de direction
et de surveillance de corporations,
de fondations ou d'établissements
importants, suisses ou étrangers,
de droit privé et de droit public :**
Membre du Conseil d'Administration
Innosuisse (Agence Suisse
pour l'encouragement de
l'innovation), Président du Conseil
d'administration The Medical Supply
Company of Switzerland (« MSCS »)
S.A.

Formation : Diplômé de la Business
School de St-Galles, licenciés
en gestion d'entreprises et en
économie.

Biographie : Marco Illy a passé 30 ans au sein du Crédit Suisse. Après avoir occupés différentes fonctions dont la direction de la division Investment Banking and Securities du Crédit Suisse, il a été co-responsable de la couverture européenne de la banque d'investissement, à Londres, et en 2005, il est responsable des activités de banque d'investissement du Crédit Suisse, en Allemagne. De 2009 à 2016, il est de retour en Suisse en tant que responsable de la banque d'investissement (IBD) du Crédit Suisse. Puis de 2016 à 2018, Marco Illy a été membre de la direction élargie du Crédit Suisse (Switzerland) AG. En 2018, il devient membre du conseil d'administration d'Innosuisse AG.

ROBERT PENNONE

› NATIONALITÉ SUISSE
Administrateur / Président
du comité d'audit

Mandat auprès de Compagnie Financière Tradition SA : 1^{ère} élection le 7 janvier 1997. Réélu le 19 mai 2021.
Fonctions exercées au 31 décembre 2021 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public : Président de HPF Holding de Participations de Famille SA (Suisse).

Formation : Expert-comptable diplômé.

Biographie : Robert Pennone devient associé de Deloitte en 1975. De 1979 à 1987, il s'associe avec le cabinet d'avocats Lenz à Genève pour développer la société Revex / Audiba jusqu'à la fusion de cette dernière avec Ernst & Whinney. Il devient alors Administrateur délégué de l'entité suisse jusqu'en 1989 lorsque Ernst & Whinney

fusionne avec Arthur Young pour devenir Ernst & Young. De 1989 à la fin de 1993, Robert Pennone est membre du Conseil d'administration et du Comité exécutif d'Ernst & Young. Durant cette période, il fait partie du « Worldwide Banking Committee » et exerce également la fonction de Managing Director d'Ernst & Young M+A Europe. En 1994, Robert Pennone crée Pennone & Partners S.A. et participe au développement de MC Securities Group. En 2004, il devient co-fondateur de GS Banque S.A. Il devient Président du Conseil d'administration en décembre 2013.

URS SCHNEIDER

› NATIONALITÉ SUISSE
Administrateur

Mandat auprès de Compagnie Financière Tradition SA : 1^{ère} élection le 7 janvier 1997. Réélu le 19 mai 2021.
Fonctions exercées au 31 décembre 2021 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public : Économiste, Administrateur indépendant.

Formation : Diplômé HEC de l'Université de St-Gall.

Biographie : Urs Schneider, après deux années passées chez LEICA, Heerbrugg, occupe, de 1971 à 1984, différentes responsabilités auprès de l'IMI/IMD (International Management Institute), Lausanne. Il en est, entre autres, Directeur administratif et Directeur du programme MBA. De 1985 à 2004, il est Directeur de la fondation IFCI/IFRI (International Financial Risk Institute). De 1989 à 2012, il fait partie du corps enseignant du Swiss Finance Institute et, de 2006 à 2011, il enseigne la finance internationale et la gestion des risques à l'International University à Genève.

ÉRIC SOLVET

› NATIONALITÉ FRANÇAISE
Administrateur / Membre du
comité d'audit

Mandat auprès de Compagnie Financière Tradition SA : 1^{ère} élection le 24 mai 2018. Réélu le 19 mai 2021.
Fonctions exercées au 31 décembre 2021 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public : Aucune.

Formation : Titulaire d'un MBA de l'université de Stanford.

Biographie : Depuis 2013, Eric Solvet est professeur adjoint de finance à l'université de Chulalongkorn (Thaïlande). Il a été consultant chez McKinsey, où il a conseillé des institutions financières mondiales, des fonds souverains, des investisseurs majeurs et des gouvernements (de 2004 à 2006, puis de 2007 à 2012). Avant cela, de 1999 à 2001, il a été banquier d'affaires chez Normura International, spécialisé dans les fusions et acquisitions internationales et dans le conseil financier, ainsi qu'un analyste spécialisé dans la division des equities. Plus tôt dans sa carrière, il a travaillé au sein de banques d'affaires ainsi que dans des fonds de capital-investissement. Il détient un MBA de l'université de Stanford et le titre d'analyste financier agréé.

AUTRES FONCTIONS

Aucun des administrateurs n'exerce de fonction officielle ou politique au 31 décembre 2021. Aucun des administrateurs n'exerce de fonction de direction opérationnelle au sein du Groupe au 31 décembre 2021.

BOARD OF DIRECTORS

PATRICK COMBES

› FRENCH CITIZEN
Chairman of the Board of Directors

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 7 January 1997. Re-elected on 19 May 2021.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2021: Chairman and Chief Executive Officer of VIEL et Compagnie-Finance SE (France), Chairman and Chief Executive Officer of VIEL & CIE S.A. (France), Chairman of the Board of Directors of Financière Vermeer B.V. (Netherlands), Member of the Supervisory Board of Swiss Life Banque (France), Member of the Board of Overseers of Columbia Business School, New York (USA).

Education: ESCP Business School, Paris. MBA from Columbia University.

Career history: On his return from New York in 1979, Patrick Combes took over VIEL & Cie, gradually transforming the Company through organic and acquisition-led growth, first in France and then on the international level, into a global player on the world's financial markets. In 1996, when VIEL & Cie took control of Compagnie Financière Tradition SA, he became Chairman of the Board of Directors.

ALAIN BLANC-BRUDE

› FRENCH CITIZEN
Director

Appointment at Compagnie Financière Tradition: First elected on 19 May 2021.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2021: Chairman of the Board of Directors of Apef Advisory Company SAM; Chairman of Midas Wealth Management Luxembourg, Member of the Supervisory Board of Firmament.

Education: Engineering degree from the Ecole centrale de Lille, France, MBA from Wharton School of Finance, Philadelphia, USA.

Career history: After obtaining an engineering degree from Centrale Lille and an MBA from Wharton School of Finance in the US, Alain Blanc-Brude joined SARTEC, a French company specialising in maintenance services for large industrial groups, in 1972. He was appointed CEO in 1975 and organised the turnaround of the company. In 1985, he decided to sell his shares in the company to become involved in private equity. He then joined the Alpha Group as Chairman of the Management Board from 1986 to 2002 before serving as Chairman of the Supervisory Committee of Alpha Associés Conseil from 2005 to 2019. In 30 years, Alpha has become one of the leading private equity firms (LBO mid-cap) in Continental Europe with over 130 acquisitions and 120 disposals. Alain Brude has served on the Boards of many of these companies including Alain Afflelou, Loxam, NextRadio (RMC/BFM Group), Cegelec, and Materis to name but a few. In 2010, he founded Midas Wealth Management where he is Chairman of the Board of Directors.

HERVÉ DE CARMOY

› FRENCH CITIZEN
Director/Member of the Audit Committee

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 29 September 1997. Re-elected on 19 May 2021. Hervé de Carmoy is not seeking re-election for personal reasons.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2021: None.

Education: Graduate of the Institut d'Etudes Politiques, Paris. MBA from Cornell University.

Career history: Hervé de Carmoy joined Chase Manhattan Bank in 1963, where he was Managing Director for Western Europe. In 1978, he joined Midland Bank Plc, and in 1984 was appointed Chief Executive, Director and member of the Executive Committee of the Midland Plc Group, London. From 1988 to 1991, he was Deputy Director of Société Générale of Belgium. In 1992 he was appointed Chairman and CEO of the BIMP, and then from 1998 to 2004, he was a Managing Partner of Rhône Group LLC, New York. He was appointed Executive Chairman and then Chairman of the Supervisory Board of Almatris GmbH Frankfurt, world leader in alumina chemical products, then Executive Chairman of Almatris Holding B.V. (Netherlands). From 2007 to 2013, he was Chairman of the Supervisory Board of Etam Développement.

Hervé de Carmoy will not stand for re-election as a director.

FRANÇOIS CARRARD †

> SWISS CITIZEN

Vice Chairman of the Board of Directors/Chairman of the Remuneration Committee

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 7 January 1997. Re-elected on 19 May 2021.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2021:

Chairman of the Board of the Fondation du Festival de Jazz de Montreux (Switzerland). He holds several directorships including OBS Olympic Broadcasting Services S.A. (Switzerland) and IOC Television & Marketing Services S.A. (Switzerland), SFF Arts Graphiques S.A. (graphic arts) (Switzerland) and Tupperware Suisse S.A., Eysins (Switzerland).

Education: LL.D., University of Lausanne.

Career history: François Carrard has been a practising attorney since 1967. He became a partner in the law firm of Kellerhals Carrard, Lausanne, in 2015. He is a specialist in international law, corporate law - particularly banking and finance, international arbitration and mediation, and sports law. He is legal counsel to the International Olympic Committee - he was its former Director General from 1989 to 2003 - and other international sports federations.

JEAN-MARIE DESCARPENTRIES

> FRENCH CITIZEN

Director/Member of the Audit Committee

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 7 January 1997. Re-elected on 19 May 2021.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2021:

Honorary Chairman of the FNEGE (France), Director of VIEL & Cie (France), Managing Director of Fondation Philippe Descarpentries (Belgium).

Education: Graduate of the Ecole Polytechnique (Paris).

Career history: Jean-Marie Descarpentries, former partner at McKinsey, has been a senior executive of some of Europe's major industrial groups (Shell (France), Danone (Benelux), Saint-Gobain (Spain/Portugal), Interbrew (Belgium), Ingenico (France)). From 1982 to 1991, he was CEO of Carnaud Metalbox, then from 1994 to 1997, he was CEO of Bull and was responsible for turning the company around and its privatisation.

CHRISTIAN GOECKING

> SWISS CITIZEN

Director/Member of the Remuneration Committee

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 7 January 1997. Re-elected on 19 May 2021.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2021:

Banking and financial consultant at the Swiss group, Berney & Associés S.A. (business associate of Crowe Global), Director of Carmeuse Trading & Services SA, wholly-owned subsidiary of the Belgian group Carmeuse (world industry leader for the extraction, distribution and trading for lime and limestone).

Education: Graduate of the Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC), University of Lausanne.

Career history: Christian Goecking has spent 50 years in banking and finance, particularly in financial broking. He has served in senior management positions and as managing director at major Swiss banks and English brokerage houses. From 1991 to 1993, he was Manager of private asset management at Banque Julius Baer in Geneva. From 1995 to 2019, he was Vice Chairman of the Board of Directors and Chairman of the Audit Committee of CIM Banque (Suisse) SA in Geneva, and for 20 years he served on the Boards of Directors of entities in the Berney Associés SA group (audit, tax, accounting, advisory firm). Since 1993, he has been actively involved in management and consulting for Swiss and international companies and corporations.

MARCO ILLY

> SWISS CITIZEN

Director

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 19 May 2020. Re-elected on 19 May 2021.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2021:

Director of Innosuisse - Swiss Innovation Agency, Chairman of the Board of Directors of The Medical Supply Company of Switzerland (MSCS) SA.

Education: Graduate from St. Gallen Business School, with degrees in business administration and economics.

Career history: Marco Illy spent 30 years with Credit Suisse. After holding various positions, including head of the Investment Banking and Securities division of Credit Suisse in Switzerland, he was co-head of the European Investment Banking Coverage in London, and in 2005, was

appointed head of Credit Suisse's investment banking business in Germany. From 2009 to 2016, he returned to Switzerland as Head of Investment Banking (IBD) at Credit Suisse. From 2016 to 2018, he was a member of the Extended Executive Board of Credit Suisse (Switzerland) AG, and in 2018, he joined the Board of Directors of Innosuisse AG.

ROBERT PENNONE

› SWISS CITIZEN
Director/Chairman of the
Audit Committee

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 7 January 1997. Re-elected on 19 May 2021.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2021: President of Holding de Participations de Famille SA (Switzerland).

Education: Certified accountant.

Career history: Robert Pennone joined Deloitte as a partner in 1975. In 1979, he partnered with Lenz law firm, Geneva, to develop Revex / Audiba until that company merged with Ernst & Whinney in 1987. He then became Deputy Director of the Swiss entity until 1989, when Ernst & Whinney merged with Arthur Young to become Ernst & Young. He was a member of the Board of Directors and the Executive Board of Ernst & Young from 1989 until end-1993. During that time he was also a member of the Worldwide Banking Committee, and Managing Director of Ernst & Young M&A Europe. In 1994, he established Pennone & Partners S.A. and participated in developing the MC Securities Group. In 2004, he became co-founder of GS Banque S.A., and in December 2013 he was appointed Chairman of the Board of Directors.

URS SCHNEIDER

› SWISS CITIZEN
Director

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 7 January 1997. Re-elected on 19 May 2021.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2021: Economist, Independent Director.

Education: Graduate of the Hochschule für Wirtschafts-, Rechts- und Sozialwissenschaften (HSG) of the University of St. Gallen.

Career history: Urs Schneider spent two years at LEICA, Heerbrugg, before joining the IMI/IMD (International Management Institute), Lausanne, where he held different positions from 1971 to 1984, including Administrative Director and Director of the MBA programme. He was Director of the IFCI/FRI Foundation – International Financial Risk Institute from 1985 to 2004. From 1989 to 2012, he was a member of the academic staff of the Swiss Finance Institute and, from 2006 to 2011 he taught international finance and risk management at the International University, Geneva.

ÉRIC SOLVET

› FRENCH CITIZEN
Director/Member of the
Audit Committee

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 24 May 2018. Re-elected on 19 May 2021.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2021: None.

Education: MBA from Stanford University

Career history: Eric Solvet has served as an adjunct professor of finance at Chulalongkorn University (Thailand) since 2013. From 2004 to 2006, then from 2007 to 2012, he was a consultant with McKinsey, where he advised global financial institutions, sovereign funds, major investors and governments. Previously, from 1999 to 2001, he was an investment banker with Nomura International focusing on cross-border M&As and corporate finance advisory, and a senior analyst in the bank's equities division. Earlier in his career, he worked in merchant banking and private equity investing. He holds an MBA from Stanford University and is a Chartered Financial Analyst.

OTHER POSITIONS

No Directors held any official or political positions at 31 December 2021. None of the Directors had an operational management function within the Group at 31 December 2021.

COMITÉ EXÉCUTIF

PATRICK COMBES

assiste au Comité exécutif en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

MICHAEL ANDERSON

› NATIONALITÉ
BRITANNIQUE
Directeur général
opérationnel
à Londres et bureaux
affiliés EMEA

Michael Anderson est titulaire d'un diplôme d'économie (licence ès sciences) de l'University College London. Après quelques années dans l'armée, il débute en qualité de stagiaire diplômé au sein d'une banque d'affaires scandinave, dans laquelle il se spécialise en négociation de titres à taux fixe. Il poursuit sa carrière par quatre années de trading à la First Chicago Bank, suivies par un poste de trésorier et SVP à Londres chez First City Texas. En 1991, il s'oriente vers le courtage au sein de Harlow Butlers. Lors du boom des dot-com en l'an 2000, il fait une pause dans sa carrière pour créer une entreprise sur Internet.

Il revient au courtage, début 2001, où il rejoint TFS en qualité de courtier en pétrole. Après cinq ans aux États-Unis (2002 à 2007), pendant lesquels il s'est consacré au développement de l'activité pétrole de TFS, il revient à Londres pour gérer et développer l'activité pétrole de TFS à l'échelle mondiale, ainsi que les activités énergie en Europe. Après plusieurs années en tant que directeur général des opérations de TFS Ltd., il est promu, en 2016, co-directeur des opérations à Londres, puis en 2019, directeur général des opérations à Londres et des bureaux affiliés EMEA.

ADRIAN BELL

› NATIONALITÉ
AUSTRALIENNE
Directeur général
opérationnel /
Asie-Pacifique

Après avoir obtenu son diplôme d'études secondaires à Sydney, Adrian Bell a étudié le japonais et le mandarin en Australie. En 1986, il déménage à Tokyo et commence sa carrière sur les marchés monétaires. Il a travaillé à Tokyo et Singapour en tant que courtier et a ensuite dirigé des unités commerciales japonaises jusqu'à 2002, où il a assumé des responsabilités régionales pour l'Asie. Adrian Bell a supervisé l'expansion de Tradition en Asie et en Australie, englobant désormais tous les principaux marchés de produits dérivés, de titres à revenu fixe, de matières premières et de marchés monétaires de toute la région Asie-Pacifique, où Tradition est désormais connu comme le principal groupe de courtage interprofessionnel.

FRANÇOIS BRISEBOIS

› NATIONALITÉ
CANADIENNE
Directeur financier
du groupe

François Brisebois est Directeur financier du Groupe et membre de la Direction générale depuis 2012. Il s'est joint à Compagnie Financière Tradition en 2002, d'abord comme responsable du reporting financier puis contrôleur financier du Groupe en 2009. Avant de rejoindre Compagnie Financière Tradition, il débuta sa carrière chez Ernst & Young au Canada puis en Suisse. Titulaire d'un Baccalauréat en Administration des Affaires et d'une Licence en Science Comptable de l'Université Laval (Canada), François Brisebois est comptable agréé et membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

MICHAEL LEIBOWITZ

> NATIONALITÉ
AMÉRICAINNE
Directeur général
opérationnel
Amériques
et EMEA

Michael Leibowitz débute sa carrière chez Tradition Financial Services en 1991 et devient Responsable des opérations de change mondiales de TFS à Londres en 1993. De 2000 à 2005, il est Directeur général de TFS-ICAP Volbroker, un important fournisseur de liquidité dans le domaine des options de change, et en 2006, il est nommé Directeur général de TFS Europe et Directeur des Produits actions pour le Groupe.

En novembre 2007, il est nommé Directeur général délégué aux opérations de courtage du Groupe Tradition à Londres (TFS Europe et Tradition UK), puis Directeur général délégué aux Opérations pour l'Europe du Groupe Tradition en décembre 2008. Il est également Directeur des Opérations du Groupe Tradition (à l'exception de l'Asie et Paris). Titulaire d'un diplôme en droit de l'université de Hofstra, New York, et d'un diplôme de sciences économiques de l'Université de l'État de New York, il est membre du Foreign Exchange Committee (FXC).

LARRY ROSENSHEIN

> NATIONALITÉ
AMÉRICAINNE
Directeur général
opérationnel
(COO) de Tradition
Amériques

Larry Rosenshein a débuté sa carrière chez Tradition Financial Services en 1987 et s'installe au Japon en 1989 où il prend la responsabilité des Options de change pour l'Asie. En 1998, il est nommé Directeur de TFS Asia et en 2001, Directeur des Opérations de TFS-ICAP Volbroker, premier fournisseur de liquidité dans le domaine des options de change mondiales. En 2008 et 2009, il agit à titre de Co-responsable informatique du Groupe. En août 2009, il est nommé Président de TFS Energy et Responsable des activités de TFS pour la région Amériques. En 2014, il devient COO de Tradition Amériques. Titulaire d'une licence en sciences et systèmes d'information de gestion de l'Université du Delaware et d'un MBA en finance de l'université Fairleigh Dickinson, il est membre du Kappa Alpha Order.

DOMINIQUE VELTER

> NATIONALITÉ
FRANÇAISE
Directrice
du marketing
stratégique

Titulaire d'un Master en économie appliquée de l'université Paris-Dauphine (France), Dominique Velter intègre la banque des marchés de Thomson (aujourd'hui Thalès), la BATIF, à sa création en 1986. En 1989, elle est nommée Directrice de la trésorerie et du financement du groupe Bernard HAYOT, spécialiste de la distribution. Titulaire d'un MBA délivré par HEC Paris (France) en 1996, elle rejoint VIEL & Cie, la société mère de Compagnie Financière Tradition SA, pour aider le Président dans ses projets de développement. En 1999, elle crée la société de courtage en ligne de VIEL & Cie, Capitol.fr, dont elle est Présidente-directrice générale jusqu'en avril 2001. Depuis 1997, elle est Directrice du Marketing stratégique de Compagnie Financière Tradition SA.

Les précédents rapports annuels peuvent être consultés sur la page suivante <https://www.tradition.com/financials/reports.aspx>.

EXECUTIVE COMMITTEE

PATRICK COMBES

attends Executive Committee meetings in his capacity as Chairman of the Board of Directors.

MICHAEL ANDERSON

› BRITISH CITIZEN
CEO Tradition
London Group and
affiliated offices in
EMEA

Michael Anderson holds a Bachelor degree in Economics from University College London. After some military service, he started in banking as a graduate trainee at a Scandinavian Merchant Bank, where he moved into fixed income trading. Four years' trading at First Chicago Bank was followed by a role as London Treasurer and SVP at First City Texas. He then switched to broking in 1991, at Hawlow Butlers, taking a career break during the dot-com boom in 2000 to start an internet venture.

He returned to broking, joining TFS as an Oil Broker in early 2001. After five years in the USA, from 2002 to 2007, building TFS's Oil Business, he returned to London, coming off the desk, to manage and grow the TFS Oil franchise globally and the Energy businesses in Europe. After several years as CEO of TFS Ltd., he was promoted in 2016 to co-head of the Tradition Group in London, then in 2019 to CEO of the Tradition London Group and affiliated offices in EMEA.

ADRIAN BELL

› AUSTRALIAN
NATIONAL
COO
Asia-Pacific

After graduating from high school in Sydney, Adrian Bell studied Japanese and Mandarin in Australia. He moved to Tokyo in 1986 where he began his career in the money markets. He worked in Tokyo and Singapore as a broker and then managed Japanese business units until 2002, when he took on regional responsibilities for Asia. He has overseen the expansion of Tradition in Asia and Australia, encompassing all major derivatives, fixed income, commodity and money markets across the Asia-Pacific region, where Tradition is now recognised as the leading interdealer broking group.

FRANÇOIS BRISEBOIS

› CANADIAN CITIZEN
Group Chief
Financial
Officer

François Brisebois has served as Group Chief Financial Officer and member of the Executive Board since 2012. He joined Compagnie Financière Tradition in 2002 as head of Group financial reporting before being appointed Group financial controller in 2009. He began his career at Ernst & Young, in Canada and then in Switzerland, prior to joining Compagnie Financière Tradition. He holds a Bachelor's Degree in Business Administration and a Licence en Science Comptable from Laval University (Canada). He is a chartered accountant, member of the Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

MICHAEL LEIBOWITZ

› U.S. CITIZEN
COO
Americas
and EMEA

Michael Leibowitz began his career at Tradition Financial Services in 1991, and in 1993 became head of TFS Global Foreign Exchange operations in London. From 2000 to 2005, he was CEO of TFS-ICAP Volbroker, the leading liquidity provider in Global Foreign Exchange Options, and in 2006 he was appointed CEO of TFS Europe and Director of Global Group Equity Products. In November 2007, he was appointed CEO of Tradition Group's combined brokerage operations in London (TFS Europe and Tradition UK), and then CEO of Tradition Group's European operations in December 2008. Michael Leibowitz is also Tradition Group's Chief Operating Officer (excluding Asia and Paris). He holds a law degree from Hofstra University, New York, and an economics degree from New York State University. Michael Leibowitz is a member of the Federal Foreign Exchange Committee (FXC).

LARRY ROSENSHEIN

› U.S. CITIZEN
COO
Tradition
Americas

Larry Rosenshein began his career at Tradition Financial Services in 1987 and moved to Japan in 1989 as Asian Head of FX Options. In 1998, he was appointed Director of TFS Asia and in 2001 as COO of TFS-ICAP Volbroker, the leading liquidity provider in global foreign exchange options. In 2008 and 2009, he acted as Co-head of technology for the Group. In August 2009 he was appointed Chairman of TFS Energy and Managing Director of TFS Americas and in 2014, he became COO of Tradition Americas. He holds a BSc degree in Finance and Management Information Systems from University of Delaware and an MBA in Finance from Fairleigh Dickinson University. He is a member of the Kappa Alpha Order.

DOMINIQUE VELTER

› FRENCH CITIZEN
Strategic
Marketing
Director

Dominique Velter holds a Master's degree in Applied Economics from the University of Paris-Dauphine (France). She joined BATIF, the capital market banking arm of Thomson (now Thales), when it was formed in 1986. In 1989, she was appointed Head of Treasury and Financing at the Bernard Hayot Group, specialists in wholesale and retail distribution. She obtained an MBA from HEC Paris (France) in 1996, and joined VIEL & Cie, the parent company of Compagnie Financière Tradition SA, to assist the Chairman on development projects. In 1999, she established VIEL & Cie's online broker, Capitol.fr, and was its Chair and CEO until April 2001. Since 1997, she has served as Strategic Marketing Director of Compagnie Financière Tradition SA.

Previous annual reports are available on our website <https://www.tradition.com/financials/reports.aspx>.



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE

CORPORATE SOCIAL RESPONSIBILITY

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE



Avec ce premier rapport environnemental, social et de gouvernance (ESG), Compagnie Financière Tradition (CFT) est heureuse d'informer ses diverses parties prenantes du voyage qu'elle a entrepris en 2021 pour établir un cadre formel de durabilité et pour intégrer les considérations ESG dans ses activités quotidiennes, ses décisions managériales, ses objectifs de développement et son dispositif de gestion des risques.

Cette démarche est guidée par les valeurs profondes et les principes essentiels qui gouvernent la gestion de CFT depuis sa création :

- Un engagement envers les normes les plus strictes de transparence en tant que société cotée depuis 1973 et en tant qu'émetteur d'obligations depuis 2013 ;
- Des décisions stratégiques prises dans une perspective de long terme en tant que groupe familial, toujours centré sur l'action responsable, une solide situation financière et un rendement durable pour les actionnaires ;
- L'attraction et la rétention de talents dans un vaste réseau de bureaux locaux, d'où un personnel hautement qualifié et compétent, un facteur essentiel de succès pour apporter un service de premier plan à ses clients et conserver son avantage compétitif dans un marché en évolution ;

- Un engagement envers la réputation, la citoyenneté d'entreprise, la gestion du risque sous toutes ses formes, la conduite professionnelle et le comportement éthique dans un secteur hautement régulé.

De par sa position centrale d'intermédiaire entre professionnels, CFT est un fournisseur indépendant et neutre d'infrastructures de marché, et à ce titre réellement désireuse d'aider les marchés financiers à fonctionner comme un écosystème mondial équitable, ouvert et durable. L'accent continu placé sur l'excellence du service à la clientèle, composée des divisions FICC (obligataire, devises et matières premières) de toutes les grandes banques commerciales et d'investissement, de hedge funds, de grands gérants d'actifs et de grandes entreprises, dans leurs activités quotidiennes de négociation et de couverture, signifie aussi indirectement mieux servir les agents économique dans leur ensemble.

La société propose des services d'exécution à la voix, hybrides et électroniques, ainsi que des services d'information ; elle favorise la formation des prix et la liquidité transactionnelle pour un ensemble diversifié de classes d'actifs financiers et liés aux matières premières, pour les instruments au comptant et dérivés et pour les transactions allant de la plus simple à la plus complexe. À travers ses activités, Tradition aide ses clients à négocier les déséquilibres entre l'offre et la demande ou des situations de crise sur les marchés locaux ou mondiaux. Elle constitue, pour son réseau mondial de clients, une plateforme dénuée de tout conflit et hautement efficiente pour négocier, compenser des positions ou transférer des risques.

CFT contribue en outre activement au développement de marchés secondaires actifs et profonds tant dans les pays émergents que pour de nouveaux instruments. Grâce à son positionnement mondial de premier plan dans le courtage sur les marchés de l'énergie, elle a fortement développé ses activités dans les énergies renouvelables et les crédits carbone depuis la création de ces segments de marché. En tant que courtier obligataire, elle joue un rôle actif sur les marchés secondaires des obligations vertes que divers pays ont récemment commencé à émettre.

Lorsque nous réfléchissons aux incidences que les questions ESG peuvent avoir sur notre société et les entreprises, nous relevons les impacts et opportunités suivants :

La régulation encourage nos clients à être de plus en plus transparents quant à leur processus de sélection des prestataires de services externes, parmi lesquels leurs courtiers, auxquels ils demanderont davantage d'informations sur leurs politiques. CFT est donc déterminée à répondre aux exigences des processus de sélection établis par ses clients au fil de leur évolution.

Les autorités de régulation du secteur bancaire et des valeurs mobilières ont également commencé à nous imposer des obligations déclaratives, comme une analyse des risques ESG ou la ventilation du chiffre d'affaires conformément à la taxonomie de l'Union européenne (UE) par exemple, bien qu'elles diffèrent encore d'un État à l'autre.

Nous constatons aussi une évolution des besoins de nos clients, comme de nouveaux produits ESG, l'accès à de nouveaux marchés, et pour ces marchés, un niveau de liquidité adéquat pour soutenir le développement des investissements ESG.

Compte tenu de la nature de nos activités, qui consistent à « fournir » de la liquidité et des données de marché, allié au caractère extrêmement concurrentiel de notre secteur d'activité et aux réussites que nous avons obtenues depuis notre création en termes d'entrée sur de nouveaux marchés et de nouveaux produits en mettant à profit les progrès technologiques et en respectant les nouvelles réglementations, nous avons toute confiance dans notre capacité à nous adapter à ces nouvelles tendances, qui conjuguent les attentes des clients et celles des régulateurs.

Nous nous efforcerons de développer une compréhension spécifique de l'ampleur et du rythme de l'impact de la transition à la neutralité carbone et aux nouvelles réglementations en matière ESG sur les activités FICC de nos clients, l'évolution de leur positionnement concurrentiel et les profils implicites agrégés de certains segments de marché des différentes classes d'actifs en termes de taille et de volatilité.

Afin de positionner nos activités dans ce contexte, nous avons établi trois premiers jalons qui serviront de base pour la définition et le déploiement ultérieurs d'une stratégie ESG :

1/ CONSTITUER UN GROUPE DE TRAVAIL INTERNE AFIN DE RECUEILLIR LES PREMIÈRES DONNÉES ESG AUPRÈS DE NOS BUREAUX PRINCIPAUX.

Ce projet a été engagé en 2021 et le groupe de travail se réunira régulièrement en 2022.

2) ÉTABLIR DES VALEURS DE RÉFÉRENCE ADAPTÉES À NOTRE ACTIVITÉ ET À NOTRE ORGANISATION, AU CROISEMENT ENTRE UN COURTIER, UN MARCHÉ ORGANISÉ OU UNE PLATEFORME DE NÉGOCIATION ET UN FOURNISSEUR DE DONNÉES ET, PLUS GÉNÉRALEMENT, DE SERVICES FINANCIERS ET TECHNOLOGIQUES.

En 2021, nous avons examiné de multiples cadres déclaratifs et retenu une combinaison de thèmes et d'indicateurs qui sont principalement référencés par le Global Reporting Initiative (GRI) et le Sustainability Accounting Standards Board (SASB).

Les valeurs de référence qui seront établies courant 2022 tiendront compte du poids attribué à chacune des considérations E, S et G, dans le cas de CFT, compte tenu des spécificités de notre secteur et proportionnellement à l'ampleur de nos activités et de nos ressources.

3/ REVOIR LES POLITIQUES ET PROCÉDURES DE DURABILITÉ D'ENTREPRISE DE NOS SOCIÉTÉS AFFILIÉES DANS L'OBJECTIF DE RATIONALISER LEUR MISE EN ŒUVRE CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES DIRECTEURS DES DIRIGEANTS DE CFT ÉNONCÉS DANS LE CODE D'ÉTHIQUE DU GROUPE.

Engagé en 2022, ce projet a commencé par l'inventaire de toutes les politiques et procédures en place relatives aux questions ESG, telles que :

- › **Aspects environnementaux** : économies d'énergie, élimination et recyclage des déchets ;
- › **Aspects sociaux** : droits humains et esclavage moderne, égalité, diversité et inclusion, recrutement, formation et développement, santé et sécurité, protection des données, dons aux œuvres ;
- › **Gouvernance** : lutte contre les pots-de-vin et la corruption, lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, contributions politiques, conflits d'intérêts, opérations d'initiés et abus de marché, dénonciation, cyber-risques, externalisation.

Soulignons qu'en raison de la réglementation étendue à laquelle nos activités locales sont soumises partout dans le monde, notre approche de ces sujets est déjà bien documentée afin de respecter les obligations locales.

Parallèlement, nous soutiendrons des mesures partant de la base au sein de notre bureau de Londres, le plus grand du monde, qui servira de bureau écologique pilote pour les actions du groupe en matière ESG. Cela nous aidera en particulier à sélectionner les mesures les plus pertinentes pour mieux sensibiliser les collaborateurs et les cadres, à expérimenter de nouvelles pratiques et à centraliser les demandes des investisseurs, des clients ou des fournisseurs en matière ESG afin de discuter des actions prioritaires au sein du groupe de travail.

En présentant ce rapport, nous restons humbles et pragmatiques ; c'est un premier jalon au début d'un voyage. Nous nous efforcerons de promouvoir une nouvelle ère de prise de conscience et de performance en matière environnementale, sociale et de gouvernance, guidés par nos valeurs, nos ressources et les opportunités qui se présenteront.

Notre objectif est de progresser dans les années qui viennent, avec l'ambition de contribuer de manière proactive à façonner le système financier mondial et à le rendre plus résilient.

ENVIRONNEMENT

› IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Consciente qu'il est de son devoir de contribuer à la protection de l'environnement, Compagnie Financière Tradition tient à faire en sorte que ses activités promeuvent des normes élevées de pratiques environnementales et sociales.

En tant qu'intermédiaire financier, la société n'exerce pas d'activités généralement considérées comme ayant un fort impact environnemental. Nos impacts environnementaux directs sont principalement l'énergie utilisée pour chauffer, refroidir et alimenter en électricité nos bureaux et nos centres de données, les voyages d'affaires et les déchets, en particulier les équipements informatiques et de télécommunications et le papier. Nous sommes déterminés à suivre nos performances environnementales dans ces domaines conformément à notre politique environnementale.

› EMPREINTE CARBONE

Nos émissions de gaz à effet de serre résultent principalement des activités de nos bureaux et de nos déplacements professionnels. C'est donc là que nous faisons porter nos efforts pour diminuer notre impact. Nous cherchons à réduire l'empreinte carbone de nos activités en améliorant l'efficacité de nos bureaux et de nos centres de données et en privilégiant la visioconférence sur les déplacements aériens pour les réunions.

Énergie

L'électricité que nous consommons est destinée à l'activité courante, à l'éclairage et à l'air conditionné, ainsi qu'à l'alimentation de la majorité des équipements informatiques et de l'infrastructure technique. Plusieurs initiatives ont été mises en place afin de réduire notre empreinte environnementale.

Dans les grands sites du groupe, à New York et à Londres, nous avons pris des mesures pour modifier l'éclairage afin d'utiliser des LED et des détecteurs de présence.

Aux États-Unis, les économies estimées par rapport à la consommation annuelle de l'ancien système avoisinent 30 %. En outre, les sources d'énergie ont été diversifiées lorsque c'était possible afin de favoriser les énergies renouvelables.

Nous sélectionnons les équipements informatiques les mieux notés en efficacité énergétique, des éclairages utilisant des détecteurs de présence munis de capteurs à infrarouge et en cas de déménagement, nous optons pour des locaux plus économes en énergie, voire éco-certifiés.

Notre bureau de Paris a confié son infrastructure informatique à un centre de données externe, ce qui permet de mutualiser la consommation d'énergie et donc de la réduire. Le prestataire de services retenu par notre bureau parisien est certifié ISO 50001 (management de l'énergie). Dans le cadre d'une politique informatique verte, il produit lui-même une fraction importante de son énergie. Les sociétés de New York et de Londres ont elles aussi confié leurs centres de données à des prestataires externes qui ont pour objectif à long terme d'utiliser 100 % d'énergies propres et renouvelables.

Déplacements professionnels

Comme dans la majeure partie du secteur des services financiers, les déplacements locaux et mondiaux font normalement partie intégrante de notre activité. Face aux restrictions imposées aux déplacements dans le cadre de la pandémie de Covid-19, nous avons dû repenser la manière dont nous travaillons, et l'impact de nos déplacements professionnels a été quasiment réduit à néant. L'adaptation des pratiques de travail nécessitée par la pandémie a accéléré certaines initiatives, comme l'utilisation d'outils de collaboration numériques.

Lorsque les risques et les restrictions liés à la pandémie se sont allégés, nous avons modifié nos politiques de voyage en y intégrant des critères plus stricts de justification des déplacements afin de décourager les déplacements inutiles et les déplacements en classe affaires, qui ont un impact carbone élevé.

> DÉCHETS

L'utilisation du papier pour l'impression et l'élimination des déchets informatiques et de télécommunications sont nos domaines d'action privilégiés pour minimiser l'empreinte de nos déchets et accroître le recyclage.

Nous suivons le principe de la hiérarchie des déchets, selon lequel la réduction est toujours préférable au recyclage. Pour prévenir l'utilisation du papier, nous avons actualisé nos politiques afin de diminuer nos besoins d'impression et nous avons réglé les paramètres d'impression par défaut au noir et blanc et recto-verso, ce qui économise du papier et de l'encre. Nos solutions d'impression nous permettent d'imputer les coûts d'impression aux services utilisateurs pour assurer la surveillance et la responsabilité des coûts d'impression. En outre, nous veillons dans toutes nos implantations à ce que le papier employé provienne de forêts gérées durablement et certifiées FSC.

Les échanges humains étant au cœur de notre activité, nous achetons beaucoup de matériels informatiques et de télécommunication. Au terme de leur durée de vie, nous veillons à ce que ces équipements ne soient pas perdus en confiant les vieux PC, portables et écrans à des spécialistes du recyclage qui veillent à ce que les données soient détruites et réutilisent ou recyclent les matériaux valorisables.

Nous trouvons aussi des alternatives réutilisables aux articles à usage unique. En 2020, nous avons installé des distributeurs d'eau fraîche et des verres réutilisables en Suisse afin de réduire le nombre de bouteilles d'eau en plastique jetées.

> ACTIVITÉ DE COURTAGE ENVIRONNEMENTAL

Tradition poursuit sa réflexion sur une trajectoire vers la neutralité carbone et sur les moyens d'intégrer cette transition dans ses projets futurs. Elle bâtit, dans l'ensemble de ses activités, un écosystème durable de produits comprenant les quotas d'émission de carbone et les crédits carbone, la biomasse, les biocarburants, les énergies renouvelables et le plastique (pour le recyclage). Elle soutient activement le développement et la croissance de produits à faible teneur en carbone dans toutes ses activités, notamment par une attention renouvelée aux réductions volontaires d'émissions (Voluntary Emission Reductions) et au gaz naturel liquéfié (GNL), un carburant à moindre teneur en carbone.

Son activité de dérivés sur le GNL, un leader du marché, étudie les possibilités d'expansion dans les dérivés verts et continue à promouvoir des solutions pour améliorer l'empreinte carbone du marché. Tradition a considérablement réduit son exposition au charbon avec la fermeture de son desk charbon

à Dubaï et reste à l'écoute des opportunités pour décarboner son offre de produits sur les marchés de l'énergie.

Une stratégie de durabilité élaborée avec soin est un élément important d'un plan global de management de l'énergie et peut aider une organisation à atteindre de nombreux objectifs dans le domaine environnemental, financier et des relations avec les parties prenantes. Tradition Energy aide ses clients à réduire leur consommation d'énergie et leurs émissions en adoptant des pratiques professionnelles plus durables. Nous fournissons un ensemble intégré de processus, d'outils et de capacités opérationnels pour réduire les coûts d'énergie, améliorer les offres alternatives et gérer les risques associés.

En Australie, Tradition est présente sur les marchés de l'énergie et de l'environnement depuis plus de 20 ans. Renewable Energy Hub a pour mission d'impulser l'adoption à grande échelle des énergies renouvelables par des solutions transactionnelles innovantes. Nous aidons à accélérer la transition vers une économie sobre en carbone en fournissant les données, les outils et les transactions nécessaires pour faire du nouveau futur énergétique une réalité.

SOCIAL

Étant donné notre statut de leader mondial et d'entreprise citoyenne socialement responsable, les droits et libertés fondamentaux de nos collaborateurs et parties prenantes font partie intégrante de notre mission sociale consistant à rester au tout premier plan du secteur du courtage. De même, nous reconnaissons que la création de valeur est un processus essentiellement collectif.

La création de valeur est en fait un processus de cocréation qui implique diverses parties prenantes telles que les fournisseurs et les clients, les collaborateurs et les cadres, les dirigeants de l'entreprise et les administrateurs, les régulateurs et les investisseurs, etc. Elle ne résulte pas d'un simple coup de baguette magique, mais de configurations organisationnelles et institutionnelles qui permettent la coopération entre diverses parties prenantes publiques et privées. Un écosystème en bonne santé suppose qu'il existe une concurrence entre les entreprises ; pourtant, il dépend aussi de la coopération entre les parties prenantes.

Parmi les principales parties prenantes, les collaborateurs sont des contributeurs majeurs au processus de création de valeur qui bénéficie en dernier ressort aux parties prenantes par une plus forte création de valeur et de meilleurs rendements. Notre mission en matière de responsabilité sociétale vise à aller au-delà des actionnaires et des profits à court terme.

La plupart des parties prenantes admettent généralement que la diversité stimule la valeur à travers l'innovation. Grâce à la compétitivité qui caractérise notre secteur, nous savons que nous devons continuer à attirer et à retenir les meilleurs talents. Pour y parvenir, nous créons les conditions d'un cadre de travail sûr, recrutons une main-d'œuvre diversifiée et donnons de l'autonomie aux collaborateurs motivés qui souhaitent se développer personnellement et professionnellement, le tout avec des rémunérations ambitieuses. Lorsque les collaborateurs ont les moyens de donner le meilleur d'eux-mêmes au travail, la productivité et les bénéfices s'accroissent habituellement au même rythme que le moral du personnel et la culture de l'entreprise.

Tradition est fière de promouvoir une culture inclusive qui donne à tous ses collaborateurs la possibilité d'être eux-mêmes, en se concentrant sur ceux qui contribuent le plus à hisser la course collective au plus haut niveau. Notre politique est de fidéliser et développer nos collaborateurs, de faciliter le développement de leurs compétences et de les aider à acquérir une connaissance intime de notre activité. Nous nous efforçons de réunir nos meilleurs producteurs et nos esprits les plus affûtés pour collaborer et créer des innovations de premier plan dans le secteur du courtage afin d'accroître nos résultats.

La structure organisationnelle horizontale et les horaires variables de nos bureaux offrent aussi à chaque collaborateur un accès direct à la direction et la liberté de trouver davantage de flexibilité pour gérer ses responsabilités personnelles et professionnelles.

En outre, nos collaborateurs peuvent exercer plusieurs fonctions et explorer aisément les opportunités offertes au sein de notre groupe pour développer leur profil professionnel en recherchant de nouvelles expériences d'apprentissage, profiter de l'acquisition de nouvelles compétences et de connaissances d'autres segments de notre activité, améliorer notre compréhension collective du secteur, échanger des informations et proposer de nouvelles idées pour mieux travailler ensemble.

Nous considérons que ces conditions contribuent à notre agilité et motivent nos collaborateurs, car ils peuvent constater l'impact de leur travail sur la réussite de l'entreprise et réaliser ainsi que chacun a un rôle crucial à jouer dans notre écosystème.

Au cœur de notre engagement est le leadership éthique et responsable qui commence au sommet et imprègne l'ensemble du groupe Tradition. Amener les collaborateurs à faire l'expérience d'un travail qui a du sens est une force de motivation qui contribue à améliorer les performances globales et a plus de chances d'attirer les talents de la jeune génération, un impératif pour la pérennité de notre activité.

Les investissements favorisant le développement personnel et professionnel de nos collaborateurs sont essentiels pour maintenir le positionnement de notre entreprises et des services de qualité. Nous sommes convaincus que l'engagement croissant des collaborateurs et le faible taux de rotation du personnel sont directement liés aux efforts visant à leur donner davantage d'autonomie. C'est pourquoi nous avons l'intention de saisir chaque opportunité qui se présente pour favoriser une forme de développement organisationnel durable, socialement conscient et tourné vers l'avenir afin de maximiser les bénéfices pour toutes les parties prenantes.

GOVERNANCE

L'intégration des performances environnementales, sociales et de gouvernance dans le processus décisionnel est devenue un facteur important sur les marchés, reflète d'une croissance durable au sein des entreprises. Évoluant dans un monde de réglementations et de législations qui sont appliquées stricto sensu par la Société, le groupe Tradition, consciente des enjeux, a décidé d'intégrer dans sa politique des critères stratégiques de gouvernance.

1. LES CONTRIBUTIONS POLITIQUES

Le Groupe Tradition s'impose une ligne de conduite transparente dans la conduite des affaires. Afin d'éviter tout conflit d'intérêt en son sein et de garantir aux clients une relation de confiance, le groupe Tradition a mis en place une politique et des procédures internes pour garantir son indépendance. Le Code de conduite du Groupe Tradition fournit aux membres du personnel les normes de conduite que chacun est tenu de respecter afin que la réputation d'honnêteté, d'intégrité et de fiabilité du Groupe soit préservée. Dans cette même lignée, le Groupe Tradition n'a effectué aucune contribution politique et ne fait état d'aucune exception pour 2021.

2. L'ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Le Groupe Tradition, présent dans plus de 30 pays, est soucieux de respecter l'ensemble des législations et réglementations en vigueur. Il travaille en étroite collaboration avec du personnel formé à l'ensemble des réglementations propres à chaque pays afin d'en garantir leur bonne application.

Le Groupe Tradition est doté de plus d'un département de Compliance et d'audit interne au sein desquels l'actualisation des connaissances des personnes impliquées est régulièrement assurée.

Ainsi le Groupe dispose, en plus d'un code d'éthique, d'une politique de conflits d'intérêts interne qui décrit les comportements qui porteraient préjudice à la bonne conduite des affaires ainsi qu'à son intégrité. Une politique d'alerte a été mise en place afin de signaler tout comportement répréhensible en rapport avec les activités du Groupe.

De fait, le Groupe Tradition n'est rendu coupable d'aucune sanction concernant des comportements de fraude, de délit d'initié, d'abus de confiance ou autres comportements pouvant entraver l'intégrité des activités du Groupe.

3. GESTION DE LA CONTINUITÉ DES AFFAIRES ET RISQUES TECHNOLOGIQUES

Le Groupe Tradition s'engage à établir un cadre permettant d'identifier le risque d'exposition d'une organisation à des menaces internes et externes. Il établit pour cela des plans afin de permettre aux fonctions critiques de se poursuivre immédiatement après un événement perturbateur. Le Comité de gestion des risques du Groupe est soucieux de répondre à ces besoins impératifs.

La cybersécurité, la confidentialité et la protection des données sont d'une importance capitale pour nous et nos clients. Les menaces grandissantes en matière de cybersécurité obligent le Groupe à établir une stratégie forte et efficace qui permettent de donner des solutions rapides en toutes circonstances. Étant donnée sa position stratégique sur le marché, le Groupe Tradition s'engage à mettre en place les mesures nécessaires afin que ses activités et la confidentialité qu'elle requièrent ne soient pas entravées.

CORPORATE SOCIAL RESPONSIBILITY



With this inaugural ESG report, Compagnie Financière Tradition (CFT) is delighted to inform its stakeholders about the journey it started in 2021 to establish a formal sustainability framework and to embed ESG considerations into its day-to-day activities, managerial decisions, development objectives and its risk management framework.

The approach is guided by the long-established core values and key principles that have governed CFT from the outset:

- ▶ A commitment to the highest standards of transparency as a listed company since 1973 and a bond issuer since 2013;
- ▶ Strategic decisions taken with a long-term view as a family-owned group, consistently focused on responsible action, sound financials, and delivering sustainable returns to shareholders;
- ▶ Attraction and retention of talent across an extensive network of local offices, hence highly-skilled employees with diverse experience and backgrounds – a key factor in delivering best-in-class outcomes for our clients and ensuring a continuing competitive edge in an evolving marketplace;
- ▶ A commitment to reputation, good corporate citizenship, risk management in all its forms, business conduct and ethical behaviour in a highly regulated industry.

Due to our central position as a wholesale intermediary, we are an independent and neutral provider of market infrastructure, committed to helping financial markets function as a fair, open and sustainable global ecosystem. Our continued focus on excellence in serving our client base, comprised of the FICC divisions of all the major investment and commercial banks, hedge funds, large asset managers, and corporates, in their daily trading and hedging activities, also indirectly means better serving economic agents at large.

We offer hi-touch, hybrid and electronic execution as well as information services. We foster price formation and transactional liquidity across a variety of financial and commodity-related asset classes, for cash and derivative instruments and transactions ranging from the simplest to the most complex. Our activities contribute to helping our clients navigate imbalances between supply and demand and crisis situations in local or global markets. We constitute a conflict-free and highly efficient venue for our global network of clients to trade, offset positions or transfer risks.

We also contribute effectively to the development of active and deep secondary markets, whether in emerging economies or for new instruments. As one of the largest global brokers in energy markets, we have been growing our activities in renewable energy and carbon credits since the inception of these market segments. As a bond broker, we take an active part in the secondary markets for green bonds which have recently made their debut in a number of countries.

Reflecting on how ESG issues may affect our Company and our business, we have identified the following trends and opportunities.

The changing regulatory landscape encourages our clients to be increasingly transparent about their selection process for external service providers, including their brokers, who will be asked for more information about their own policies. CFT is committed to meeting the requirements of our clients' selection processes as they evolve.

We are also facing increasing disclosure requirements from banking and securities regulators, such as ESG risk analysis and breakdown of revenues according to the EU Taxonomy, although requirements still differ from one jurisdiction to another.

We are responding to the changing needs of our clients, such as new ESG products and access to new markets, and for these markets, an adequate level of liquidity to support the development of ESG investments.

Given the nature of our activities as a market liquidity and market data provider, our extensive expertise in a highly competitive industry, our track record from the outset of entering new markets and pioneering new products, leveraging technological progress and complying with new regulations, we are confident in our ability to adapt to these new trends and to meet the expectations of clients and regulators.

We will strive to develop a specific understanding of the quantum and pace of the impact of the transition to net-zero and the new ESG regulations on the activities of our clients' FICC operations, the evolution of their own competitive positioning, and the implied patterns in aggregate of some of the market segments of the different asset classes in terms of size or volatility.

In order to position our activities in this context, we have set three inaugural milestones that will serve as a basis for subsequently defining and deploying an ESG strategy per se:

1/ ESTABLISH AN INTERNAL TASKFORCE WITH A VIEW TO COLLECTING INITIAL ESG DATA FROM OUR MAIN OFFICES.

This was initiated in 2021 and the taskforce will meet regularly in 2022.

2/ ESTABLISH A BASELINE SUITED TO OUR ACTIVITIES AND ORGANISATION, AT THE INTERSECTION OF THOSE OF A BROKER, AN EXCHANGE OR TRADING VENUE, A DATA VENDOR AND, MORE GENERALLY, A FINANCIAL AND TECHNOLOGY SERVICE PROVIDER.

In 2021, we reviewed multiple disclosure frameworks and selected a combination of themes and metrics that are primarily referenced in the Global Reporting Initiative (GRI) and the Sustainability Accounting Standards Board (SASB).

The baseline will be established in 2022 and will take into account a relative weighting attributed to each of the E, S and G considerations, in the case of CFT, within the specificities of our industry and proportionate to the scale of our activities and resources.

3/ REVIEW THE CORPORATE SUSTAINABILITY POLICIES AND PROCEDURES OF OUR AFFILIATES WITH A VIEW TO STREAMLINING THEIR IMPLEMENTATION IN COMPLIANCE WITH THE GUIDING PRINCIPLES STATED IN THE TRADITION GROUP CODE OF ETHICS.

This was initiated in 2022, starting with an inventory of all existing policies and procedures related to ESG issues, such as:

- ▶ **Environmental:** energy saving; waste disposal and recycling;
- ▶ **Social:** human rights and modern slavery; equality, diversity and inclusion; recruitment; training and development; health and safety; data protection; philanthropy;

› **Governance:** anti-bribery and corruption; anti-money laundering and counter terrorist financing; political donations; conflicts of interest; insider trading and market abuse; whistleblowing; cyber risk; outsourcing.

However, as a result of the extensive regulation imposed on our local operations globally, our approach to these issues is already well documented.

In parallel, we will be supporting bottom-up actions in our London office, the Group's largest operation, which will serve as a pilot green office for Group ESG actions. In particular, this will help us select the most relevant actions to raise awareness among employees and management, test best practices, and centralise ESG requests from investors, clients and suppliers in order to discuss prioritisation within the Group task force.

We remain humble and pragmatic in presenting this report. It is a first milestone at the start of a journey. We will work towards driving a new era of environmental, social and governance awareness and performance, guided by our values, resources and opportunities. Our goal is to progress steadily in the years ahead, with the ambition to proactively contribute to the shaping and resilience of the global financial system in the future.

ENVIRONMENT

› ENVIRONMENTAL IMPACT

Compagnie Financière Tradition recognises its responsibility to help protect the environment, and we are committed to ensuring that our activities promote high standards of environmental and social practice.

As an interdealer broker, Compagnie Financière Tradition does not engage in activities that are generally regarded as having a high environmental impact. Our direct environmental impacts stem primarily from the energy used to heat, cool and power our offices and data centres, business travel, and waste, especially disposal of IT and telecom equipment and paper. We are committed to monitoring and reviewing our environmental performance in these areas in line with our environmental policy.

› CARBON FOOTPRINT

Our greenhouse gas emissions mainly result from our office-based business activities and business travel. Consequently, this is where we focus our efforts to reduce our impact. We aim to reduce the carbon footprint of our activities by improving the efficiency of our offices and data centres and by opting for videoconferencing for distance meetings rather than air travel.

Energy

The electricity we consume is used for day-to-day business operations, lighting and air conditioning, as well as for powering the majority of our IT devices and technical infrastructure. Various initiatives have been put in place to reduce our environmental footprint.

At the Group's major locations, in New York and London, we have taken steps to change the lighting systems, by installing LEDs and presence detectors. In the United States, estimated saving relative to the annual consumption of the old system is around 30%. In addition, energy sources have been diversified where possible in order to favour renewable energies.

We select IT equipment with better energy efficiency ratings, lighting that uses infrared presence detectors, and in the case of office relocation, we opt for more efficient or eco-certified premises.

Our offices in Paris have outsourced their IT infrastructure to an external data centre, making it possible to mutualize energy consumption and therefore reduce it. The service provider used by our offices in Paris is ISO 50001 (energy management) certified. As part of a green IT policy, it self-produces a large part of its energy. Companies in New York and London have also outsourced their data centres to external providers whose long-term goal is to use 100% clean and renewable energies.

Business travel

As with much of the financial services industry, local and global travel is normally an essential part of our business. With the travel restrictions related to the COVID-19 pandemic, we have had to re-think the way we do business, and our business travel impact has reduced to almost nothing. Changes in working practices necessitated by the pandemic have accelerated some initiatives, such as the use of digital collaboration tools.

As the risks and restrictions related to the pandemic have been eased, we have modified our travel policies to include stricter justification criteria in order to discourage unnecessary travel and premium travel which has a higher carbon impact.

► WASTE

We are now focusing on the use of paper for printing and the disposal of IT and telecom equipment as areas where we can minimize our waste footprint and increase recycling.

We follow the principles of the waste hierarchy, where reduction is always better than recycling. To prevent paper use, we have updated policies to reduce the need to physically print records and have switched printing defaults to black-and-white and double-sided, saving paper and ink. Our printing solutions allow us to allocate print costs to end-user departments to provide oversight and accountability for printing costs. In addition, we ensure that the paper used for printing comes from sustainable forest worldwide and is FSC certified.

As Tradition is a people business, we procure a lot of IT and telecom equipment. At the end of its life, we are ensuring that this equipment does not go to waste by sending old PCs, laptops and monitors to specialist recyclers, who ensure that all data is destroyed and then reuse or recycle valuable materials.

We are also finding reusable alternatives to single use items. In 2020, we installed chilled water dispensers and reusable glasses in Switzerland, to reduce the number of plastic water bottles discarded.

► ENVIRONMENTAL BROKERAGE BUSINESS

Tradition is continuing to work towards identifying a pathway to Net Zero, and to understand how this transition may be embedded within the company's future plans. Across the business, it is building a sustainable ecosystem of products including carbon allowances and credits, biomass, biofuels, renewable energy and plastic (for recycling). It is actively supporting the development and growth of low carbon products across the business, including a renewed focus on Voluntary Emission Reductions (VERs) and Liquefied Natural Gas (LNG), a lower-carbon fuel.

Its LNG derivatives business, which is a market leader, is exploring expansion into green derivatives and continues to push forward with ways to improve the carbon footprint of the market. Tradition has scaled back its exposure to coal considerably with the closing of the coal desk in Dubai, and continues to look for opportunities to decarbonize its product offerings across the energy markets.

As an important part of a comprehensive energy management plan, a thoughtfully developed sustainability strategy can help an organisation meet many environmental, financial, and stakeholder relations objectives. Tradition Energy helps clients reduce energy consumption and emissions as part of adopting more sustainable business practices. We provide an integrated set of business processes, tools and capabilities to reduce energy costs, improve supply alternatives and manage associated risks. In Australia, Tradition has operated in energy and environmental markets for over 20 years. Renewable Energy Hub has a mission to drive the adoption of renewable energy at scale through innovative transaction solutions. We help accelerate the transition to a low carbon economy by providing the data, tools and transactions to make the new energy future a reality.

SOCIAL

As a global leader and socially responsible corporate citizen, the fundamental rights and freedoms of our employees and stakeholders are an integral part of our social mission to remain at the top of the brokerage industry. Equally, we recognise the essentially collective process by which value is created.

Value is a co-creation process involving a number of stakeholders such as providers and clients, employees and managers, company executives and board members, regulators and investors, etc. It does not materialise from magical thinking. It results from organisational and institutional configurations that enable various private and public stakeholders to cooperate. A healthy ecosystem implies competition between firms, yet it also depends on cooperation between stakeholders.

Among key stakeholders, employees are major contributors to the value creation process which ultimately benefits shareholders through greater value creation and returns. Our social corporate responsibility mission aims to extend beyond shareholders and short-term profits.

It is generally admitted by most stakeholders universally that diversity spurs value through innovation. Thanks to our competitive industry, we see the need for continuing to attract and retain top talents. To achieve this, we create the conditions for a safe work environment, tap on a diverse workforce and empower self-driven employees who want to grow as individuals and develop in their careers, all of which backed by ambitious compensation packages. With employees empowered to achieve their best at work, productivity and profits usually improve apace with employee morale and company culture.

Tradition is proud to foster an inclusive culture that empowers all employees to be themselves, by focusing on those who contribute the most in pushing the group race to the top. Our policy is to retain and develop employees, facilitate an increase in their skills and help them become as knowledgeable about our business as possible. We strive to bring our top producers and minds together to collaborate, and create brokerage industry-leading innovations with a view to help increase the bottom line.

The flat organisational structure and flex-time characteristic of Tradition offices also provide every employee with direct access to management and the freedom to find more flexibility to accommodate personal and professional responsibilities.

Additionally, our employees may hold more than one role and can easily explore opportunities within our group of companies to develop in their roles by seeking new learning experiences, take advantage of learning new skills and about other parts of the business, improve our collective understanding of the industry, share information, and initiate new ideas to improve the way in which we work together.

We consider that such conditions contribute to our corporate agility and motivate employees, as they can witness the impact of their work on the success of the business and thus realise that everyone has a crucial role to play in our ecosystem.

Key to engagement is ethical and responsible leadership which starts at the top and flows throughout the Tradition group. Leading employees to experience a deeper sense of meaning on the job is a motivational force contributing to improving performance overall and is more likely to attract young generation talents, which is an imperative for the sustainability of our business.

Investments fostering the personal and professional growth of our employees are essential to sustain our corporate positioning and quality services. We believe our continued growth in employee engagement and low employee turnover are directly linked to efforts aimed at empowering our employees. We thus intend to take each opportunity to foster a sustainable, socially conscious, and forward-looking form of organisational development to maximise the benefits for all stakeholders.

GOVERNANCE

The integration of environmental, social and governance performance in the decision-making process is an increasingly important factor in the markets, reflecting sustainable growth within companies. We operate in a world of regulations and legislation, which are strictly applied within the Group, and are keenly aware of the issues at stake. The Tradition Group has therefore integrated strategic governance criteria into its policy.

1. POLITICAL CONTRIBUTIONS

Compagnie Financière Tradition attaches great importance to transparency in its business operations. To avoid any conflict of interest within the Group and to safeguard a relationship of trust with our clients, we have put in place the necessary policies and procedures to ensure our independence. The Tradition Group Code of Ethics provides standards of conduct that all employees are expected to uphold in order to preserve our reputation for honesty, integrity and trustworthiness. In this same vein, it is the Group's policy not to make political contributions, and no exceptions were made to this rule in 2021.

2. BUSINESS ETHICS

With a global presence in over 30 countries, the Tradition Group recognises its responsibility to fully meet all legal and regulatory requirements applicable in the jurisdictions in which we operate.

We work closely with trained staff, specialists in all country-specific regulations, to ensure compliance. The Group's Compliance and Internal Audit department ensures regular knowledge sharing for all those concerned.

In addition to the Code of Ethics, the Group Conflicts of Interest Policy sets out behaviour considered detrimental to sound business practices and the Group's integrity. A whistleblowing policy has been put in place to report any misconduct relating to the Group's operations.

Strict adherence to internal regulations is reflected in that fact that the Tradition Group has never been sanctioned for any fraudulent behaviour, insider trading, breach of trust or other behaviour that could compromise the integrity of our activities.

3. MANAGING BUSINESS CONTINUITY AND TECHNOLOGY RISKS

We are committed to establishing a framework to identify the risks of an organisation's exposure to internal and external threats. This is achieved by establishing plans to allow critical functions to continue immediately after a disruptive event. The Group Risk Committee is responsible for meeting these essential needs.

Cyber-security, privacy, and data protection are of paramount importance to us and to our clients. In the face of rising cyber-security threats, the Group has established a strong and effective strategy to provide rapid solutions in all circumstances.

Given its strategic position in the market, the Tradition Group is committed to putting in place the necessary measures to ensure that its activities and related confidentiality are not compromised.



RAPPORT D'ACTIVITÉ

OPERATING REVIEW



L'année 2021 est marquée par une période de normalisation de l'activité en deux temps. En effet, après un premier semestre 2021 en retrait à mettre en perspective avec le caractère exceptionnel des volumes d'activité constatés sur le 1^{er} semestre 2020 découlant la crise sanitaire progressive et la très forte volatilité sur les marchés financiers, les activités du Groupe ont progressé au second semestre 2021.

Pour l'ensemble de l'année 2021, le chiffre d'affaires consolidé ajusté du Groupe atteint CHF 950,8 millions contre CHF 981,2 millions en 2020, soit une baisse de 2,5 % à taux de change constants. Le chiffre d'affaires ajusté de l'activité d'intermédiation professionnelle (IDB) est en baisse de 2,8 % à taux de change constants pour atteindre CHF 917,0 millions alors que celui de l'activité dédiée à une clientèle de particulier au Japon (Non-IDB) est en hausse de 3,8 % à CHF 33,8 millions.

Le résultat d'exploitation ajusté hors éléments exceptionnels s'établit à CHF 99,9 millions contre CHF 111,0 millions en 2020, soit une baisse de 8,0 % à taux de change constants pour une marge d'exploitation de respectivement 10,5 % et 11,3 %. Les charges exceptionnelles nettes représentent CHF 5,8 millions en baisse par-rapport à CHF 10,5 millions lors de l'exercice précédent.

Le Groupe est présent sur toutes les grandes places financières et effectue des opérations dans plusieurs devises ; de ce fait, ses résultats sont affectés par les fluctuations des cours de change utilisés pour convertir les chiffres locaux en francs suisses.

Dans les tableaux ci-dessous, les variations de l'activité par rapport à l'exercice 2020 sont présentées à taux de change constants afin de permettre une analyse plus fine des performances sous-jacentes, mais aussi à taux de change courants retenus pour l'établissement du compte de résultat.

Le Groupe consolide les sociétés contrôlées conjointement avec d'autres partenaires selon la méthode de l'intégration proportionnelle dans ses rapports de gestion (« ajusté »), car elle permet une évaluation plus précise de ses performances économiques et de ses indicateurs clés. Cette méthode de présentation est utilisée dans la publication des informations par secteur figurant dans les notes aux comptes intermédiaires et annuels.

Le Groupe présente ci-après son chiffre d'affaires et son résultat d'exploitation sur une base ajustée, accompagnés d'un rapprochement avec les montants publiés.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires consolidé publié (IFRS) s'élève à CHF 873,6 millions contre CHF 903,0 millions en 2020, soit une baisse de 2,9 % à cours de change constants.

Analyse du chiffre d'affaires par activité et famille de produits :

En CHF	2021	2020	Variation à cours de change courant	Variation à cours de change constant
Change et taux d'intérêt	419,2	410,0	+2,2 %	+2,3 %
Titres et dérivés sur titres	299,5	329,6	-9,1 %	-8,3 %
Matières premières et autres	198,3	207,2	-4,3 %	-4,1 %
Intermédiation professionnelle	917,0	946,8	-3,1 %	-2,8 %
Autres activités	33,8	34,4	-1,7 %	+3,8 %
Total du chiffre d'affaires ajusté	950,8	981,2	-3,1 %	-2,5 %
Mise en équivalence des coentreprises	-77,2	-78,2		
Total du chiffre d'affaires publié	873,6	903,0	-3,3 %	-2,9 %

Ventilation géographique du chiffre d'affaires consolidé :

En CHF	2021	2020	Variation à cours de change courant	Variation à cours de change constant
Royaume-Uni	301,1	305,5	-1,4 %	-4,3 %
Europe continentale	117,5	135,6	-13,3 %	-13,9 %
Europe, Moyen-Orient et Afrique	418,6	441,1	-5,1 %	-7,2 %
Amériques	268,3	271,5	-1,2 %	+1,9 %
Asie - Pacifique	263,9	268,6	-1,8 %	+0,6 %
Total du chiffre d'affaires ajusté	950,8	981,2	-3,1 %	-2,5 %
Mise en équivalence des coentreprises	-77,2	-78,2		
Total du chiffre d'affaires publié	873,6	903,0	-3,3 %	-2,9 %

> EUROPE, MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE

Nos activités dirigées depuis notre bureau de Londres, principal centre d'activité du Groupe, réalisent 31,7 % du chiffre d'affaires consolidé ajusté en 2021 contre 31,1 % en 2020. Dans l'ensemble, le chiffre d'affaires est en baisse de 4,3 % à taux de change constants par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice précédent. En Europe continentale, le chiffre d'affaires est en baisse de 13,9 % à taux de change constants. La région représente 12,4 % du chiffre d'affaires consolidé ajusté contre 13,8 % la période précédente.

Le chiffre d'affaires de cette région comprend celui des plateformes de courtage électronique du Groupe, Trad-X pour les dérivés de taux d'intérêt en euros et en sterling, et ParFX pour le change au comptant.

> AMÉRIQUES

Le chiffre d'affaires ajusté s'inscrit en hausse de 1,9 % à taux de change constants par rapport à la période précédente. Dans l'ensemble, les activités conduites aux États-Unis génèrent 28,2 % du chiffre d'affaires consolidé ajusté contre 27,7 % en 2020. Le chiffre d'affaires de Trad-X pour les dérivés de taux d'intérêt en dollars est inclus dans les chiffres de cette région.

> ASIE - PACIFIQUE

Le chiffre d'affaires ajusté augmente de 0,6 % à taux de change constants par rapport à 2020. La région représente 27,8 % du chiffre d'affaires consolidé ajusté contre 27,4 % pour la période précédente.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation ajusté hors éléments exceptionnels s'établit à CHF 99,9 millions contre CHF 111,0 millions en 2020, soit une baisse de 8,0 % à taux de change constants pour une marge d'exploitation de respectivement 10,5 % et 11,3 %.

Le résultat d'exploitation ajusté sous-jacent de l'activité d'intermédiation professionnelle est en baisse de 10,5 % à taux de change constants à CHF 84,9 millions pour une marge de 9,3 % contre 10,2 % en 2020.

En outre, le résultat d'exploitation de Gaitame.com atteint CHF 15,0 millions contre CHF 14,6 millions en 2020 pour une marge de 44,5 % contre 42,6 % en 2020.

Les charges exceptionnelles nettes, essentiellement constituées de frais juridiques ainsi que de frais de restructuration, représentent CHF 5,8 millions contre CHF 10,5 millions pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation publié s'établit à CHF 73,2 millions contre CHF 84,1 millions en 2020, soit une baisse de 10,6 % à taux de change constants pour une marge d'exploitation de 8,4 % contre 9,3 % pour l'exercice précédent.

Le rapprochement entre le résultat d'exploitation ajusté sous-jacent et le résultat d'exploitation publié s'effectue comme suit :

En CHF	2021	2020	Variation à cours de change courant	Variation à cours de change constant
Résultat d'exploitation ajusté sous-jacent	99,9	111,0	-10,0 %	-8,0 %
Marge d'exploitation ajustée sous-jacente en %	10,5 %	11,3 %		
Charges exceptionnelles nettes	-5,8	-10,5		
Résultat d'exploitation ajusté	94,1	100,5	-6,3 %	-3,4 %
Marge d'exploitation ajustée en %	9,9 %	10,2 %		
Mise en équivalence des coentreprises	-20,9	-16,4		
Résultat d'exploitation publié	73,2	84,1	-13,0 %	-10,6 %
Marge d'exploitation publiée en %	8,4 %	9,3 %		

RÉSULTAT NET

En 2021, le Groupe enregistre une charge financière nette en baisse à CHF 10,8 millions contre CHF 14,4 millions en 2020. Les résultats de change nets dus aux fluctuations de cours des devises ont un impact négatif sur le résultat financier du Groupe et représentent une perte de CHF 1,7 millions pour l'exercice contre 3,8 millions en 2020. Les charges d'intérêt sur les emprunts bancaires et obligataires, nettes des produits d'intérêt liés aux placements de trésorerie, s'élèvent à CHF 6,5 millions contre CHF 7,6 millions pour l'exercice précédent.

La quote-part dans le résultat des sociétés associées et des coentreprises s'élève à CHF 22,6 millions contre CHF 17,2 millions en 2020, en hausse de 33,8 % à taux de change constants.

Le résultat avant impôt s'élève à CHF 85,0 millions contre CHF 86,9 millions en 2020. La charge fiscale du Groupe atteint un montant CHF 13,5 millions contre CHF 12,3 millions en 2020 pour un taux d'imposition effectif de 22 % contre 18 % en 2020.

Ainsi, le résultat net consolidé ressort à CHF 71,5 millions contre CHF 74,6 millions en 2020 pour un résultat net part du Groupe de CHF 65,3 millions contre CHF 70,9 millions en 2020, en baisse de 5,5 % à taux de change constants.

BILAN

Le Groupe a maintenu son attention sur la solidité de son bilan axée sur des fonds propres importants tout en minimisant le niveau d'actifs intangibles ainsi qu'une forte position de trésorerie nette. En effet, avant déduction des actions propres pour un montant de CHF 12,5 millions, les capitaux propres consolidés sont de CHF 442,3 millions pour une trésorerie ajustée incluant la quote-part du Groupe dans la trésorerie nette des coentreprises d'un montant en hausse à CHF 203,4 millions au 31 décembre 2021 contre CHF 194,7 millions au 31 décembre 2020.

Les capitaux propres consolidés s'élèvent au 31 décembre 2021 à CHF 429,7 millions (31 décembre 2020 : CHF 407,7 millions) dont CHF 407,5 millions sont attribuables aux actionnaires de la société mère (31 décembre 2020 : CHF 389,3 millions). Le montant total de la trésorerie ajustée, incluant les actifs financiers à la juste valeur, net de la dette financière, ressort en hausse à CHF 105,7 millions au 31 décembre 2021 contre CHF 99,4 millions au 31 décembre 2020.

ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

> ÉTATS-UNIS

Trois thèmes ont dominé le paysage des marchés américains en 2021: le changement de gouvernement après la prise de contrôle de la Maison Blanche et du Sénat par les Démocrates, qui succèdent aux Républicains, les effets sur l'économie américaine du prolongement de la pandémie de Covid-19, notamment l'inflation, et l'avancement du remplacement du LIBOR par de nouveaux taux d'intérêt de référence.

En novembre 2020, après une élection américaine controversée et âprement disputée, le président Trump (R) a dû s'incliner devant Joseph Biden (D). Comme de coutume, le changement d'administration a donné lieu à un jeu de chaises musicales à la tête des grands organismes de régulation des marchés financiers. Rostin Behnam (D) a été nommé président de la Commodity Futures Trading Commission (CFTC), tandis que Gary Gensler a été nommé président de la Securities and Exchange Commission (SEC) par le président Biden. Auparavant, M. Gensler a occupé plusieurs postes clés sur nomination du gouvernement au sein d'organismes de surveillance des marchés financiers, en particulier celui de président de la CFTC, où il a conduit la mise en œuvre du Titre VII du Dodd-Frank Act après la crise financière, aidant les États-Unis à donner le ton au reste du monde pour l'exécution d'une vaste réforme de la réglementation du marché mondial des swaps de gré à gré.

À la CFTC, les efforts ont été axés sur le remplacement du LIBOR, la modification des structures de marché autour de l'interdiction, pour certains swaps, de révéler l'identité des parties après une transaction (*post-trade name give-up*) et la surveillance continue des activités sur les marchés de cryptomonnaies et d'actifs numériques.

Le processus de remplacement du LIBOR américain a été sous-tendu par une offensive significative en faveur de l'initiative SOFR First. Soutenue par la communauté mondiale des régulateurs, SOFR First était centrée sur les opérations Dealer-to-Dealer (D2D) et exigeait, à chaque fois que possible, de privilégier le taux de référence SOFR (*Secured Overnight Financing Rate*, taux de financement à un jour garanti) sur les marchés de swaps de taux d'intérêt en USD. Cette initiative a eu l'effet désiré et en l'état, le SOFR semble s'imposer à la place du LIBOR sur les marchés en dollars. Cependant, des solutions telles que l'Ameribor et l'indice Bloomberg BSBY (*Short-term Bank Yield*, rendement bancaire à court terme) sont progressivement reconnues comme des taux de référence alternatifs, en particulier sur les marchés sensibles au crédit.

La CFTC a mis en œuvre la phase 2 de son interdiction de révéler l'identité des parties après une transaction visant les swaps destinés à être compensés, après les swaps soumis aux obligations de compensation et d'exécution. L'interdiction a été étendue à tout swap exécuté, pré-arrangé ou pré-négocié de manière anonyme sur un SEF ou en vertu des règles d'un

SEF et destiné à être compensé simultanément ou quasi-simultanément à son exécution. De nouveaux produits de swap de taux d'intérêt et de devises sont ainsi soumis à cette règle.

À la SEC, le programme établi par le président Gensler témoigne d'un regain d'attention pour les marchés de swaps de titres. Les dealers de ces swaps et les grands intervenants sur ce marché sont désormais tenus de s'enregistrer auprès d'elle. Les obligations d'enregistrement prévoient de nouvelles protections des contreparties, des règles en matière de fonds propres et de marge, la nomination de responsables de la gestion interne des risques, de la surveillance et de la conformité, l'envoi d'un avis récapitulatif et d'une confirmation pour chaque transaction, ainsi que des procédures comptables et déclaratives destinées à réduire le risque sur ce secteur des marchés financiers.

Compte tenu du caractère mondial du marché des swaps de titres et dans le sillage des mesures prises lorsqu'il était à la tête de la CFTC, le président Gensler a poursuivi les efforts de la SEC pour dialoguer avec plusieurs autorités étrangères et dealers internationaux de swaps de titres autour des règles en matière de conformité par substitution. Il a clairement indiqué que pour que la SEC accorde une conformité par substitution, le pays d'établissement des dealers doit être doté de règles comparables à celles des États-Unis, exercer une surveillance efficace et veiller au respect de ces règles de manière à produire des résultats comparables aux règlements de la SEC. Sur ce point, la SEC a publié un avis de demande de conformité par substitution et des projets d'ordonnance pour le Royaume-Uni et la France.

Bien que les règles relatives à l'enregistrement et à la régulation des SEF pour les swaps de titres aient été inscrites au programme 2021, la SEC ne les a pas encore parachevées. Le président Gensler a demandé à ses services de faire des recommandations sur les moyens d'harmoniser au mieux les règles des SEF pour les swaps de titres avec celles qui sont en place à la CFTC depuis neuf ans. Après un avis de proposition de règlement et une période de commentaires, la SEC devrait s'efforcer, dans la mesure du possible, d'aligner son régime sur celui de la CFTC. Cette approche devrait limiter de nouvelles incidences sur les coûts pour les SEF sur lesquels sont négociés des swaps de titres et pour leurs intervenants, car beaucoup sont déjà assujettis aux règles de la CFTC.

La SEC poursuit l'examen de plusieurs points touchant à la structure des marchés tels que les règles, les modèles économiques et l'impact de la technologie sur le marché obligataire (dont les bons du Trésor, les obligations d'entreprises et les obligations et municipales) et le marché actions, en s'attachant tout particulièrement à leurs effets sur la concurrence et l'efficacité. Les services examinent plusieurs questions telles que les avantages que pourrait apporter une compensation centralisée sur le marché au comptant des bons du Trésor et sur le marché des pensions.

Concernant les cryptomonnaies et les actifs numériques, il est clair que la communauté des régulateurs se débat encore avec plusieurs facteurs touchant à ces marchés. En dehors des marchés au comptant et des changes, qui se sont développés à l'échelle mondiale, une reprise d'activité des marchés dérivés et un regain d'intérêt pour ces marchés ont été observés en 2021, mais l'infrastructure réglementaire n'est pas encore prête à soutenir et faciliter des marchés sûrs, efficaces et efficaces pour ces produits.

Bien que l'impact de la Covid-19 ait persisté tout au long de 2021, à l'approche de la fin de l'année, les mesures prises par les autorités aux États-Unis et ailleurs commencent à pointer vers un prochain retour à un environnement de travail normal. Des facteurs économiques déterminants tels que l'inflation et la gestion des chaînes d'approvisionnement restent sous influence négative alors que l'économie repart.

> EUROPE

Brexit

Le 31 décembre 2020, au terme de la période de transition post-Brexit, le Royaume-Uni a quitté le marché unique européen et les droits attachés aux passeports ont pris fin.

Dans un communiqué de presse du 31 décembre 2020 concernant les changements de réglementation pour les entreprises au sortir de la période de transition, la Financial Conduct Authority (FCA) a précisé que le régime des passeports entre le Royaume-Uni et les États membres de l'Espace économique européen (EEE) avait pris fin et que le régime britannique d'autorisations temporaires (TPR) était entré en vigueur pour les entreprises et les fonds ayant informé la FCA de leur intention de souscrire au régime.

Le communiqué de presse mentionnait également le régime britannique des contrats de services financiers (FSCR), qui était déjà en place. En vertu de ce régime, les entreprises de l'EEE qui étaient titulaires d'un passeport pour exercer au Royaume-Uni et qui ne relevaient pas du TPR pouvaient, pour une durée limitée, continuer à fournir des services au titre des contrats britanniques conclus avant le terme de la période de transition (ou avant de souscrire au FSCR) afin de procéder à une sortie ordonnée du marché britannique. La mesure dans laquelle les entreprises britanniques continueraient à fournir des services à des clients de l'EEE dépendrait de la législation locale et des attentes des régulateurs locaux. La FCA comptait sur les entreprises britanniques pour prendre les mesures en leur pouvoir afin de se mettre en conformité avec ces lois et attentes locales. Elle indiquait clairement que les décisions des entreprises devaient être guidées par l'obtention de résultats appropriés pour leurs clients, quel que soit leur lieu d'établissement.

Le 13 janvier 2021, l'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF) a publié un communiqué rappelant les obligations que la directive MIF II impose aux entreprises non établies ni situées dans l'Union européenne (UE) en ce qui concerne la fourniture de services d'investissement à des clients particuliers et professionnels. Elle s'est déclarée préoccupée par l'apparition de pratiques douteuses des entreprises autour de la sollicitation passive (reverse solicitation), qui consiste à commercialiser le produit ou le service à l'initiative exclusive du client. Ces pratiques font appel à des cases « J'accepte » ou à des clauses générales dans les contrats pour encourager les clients à déclarer que toute transaction a été exécutée exclusivement sur leur initiative.

L'AEMF a rappelé aux entreprises que « lorsqu'une entreprise d'un pays tiers démarché des clients ou des clients potentiels dans l'Union, ou y fait la promotion ou la publicité de services ou d'activités d'investissement et de services auxiliaires, ces services ne devraient pas être considérés comme étant dispensés sur la seule initiative du client ». Il en est ainsi « indépendamment de toute clause contractuelle ou de tout avertissement censé indiquer, par exemple, que l'entreprise du pays tiers sera réputée répondre à l'initiative exclusive du client ».

Selon l'AEMF, les communiqués de presse, les publicités en ligne et les appels téléphoniques peuvent tous constituer des preuves qu'une entreprise britannique a procédé à des sollicitations sur le marché de l'UE, en violation de la directive MIF II, indépendamment de la personne qui les émet, ce qui couvrirait la commercialisation effectuée par des intermédiaires pour le compte de fonds d'investissement ou de gérants de fonds.

Le 19 janvier, la Commission européenne a publié une communication intitulée « Système économique et financier européen : favoriser l'ouverture, la solidité et la résilience ». Elle y exposait la stratégie par laquelle l'UE peut consolider son « autonomie stratégique ouverte » et sa résilience à travers diverses initiatives visant à renforcer le rôle international de l'euro, à consolider les infrastructures des marchés financiers de l'UE, à améliorer la mise en œuvre et l'application des régimes de sanctions de l'UE et à accroître la résilience de l'UE aux effets de « l'application extraterritoriale illégale de sanctions unilatérales et d'autres mesures par des pays tiers ».

La Commission comptait aussi accroître les échanges de titres de créance, de produits de base et d'instruments financiers connexes libellés en euros.

Cette communication a été perçue comme une déclaration invitant clairement les entreprises de l'UE à transférer à des chambres de compensation de l'UE leurs positions libellées en euros et compensées, et a remis en question la position de la société britannique LCH Limited en tant que principal compensateur des swaps de taux d'intérêt libellés en euros. La seule décision d'équivalence prise jusque-là concernant le Royaume-Uni visait les contreparties centrales britanniques, et il semble désormais peu probable qu'elle soit pérennisée.

La période d'application transitoire de l'Accord de commerce et de coopération (ACC) entre l'UE et le Royaume Uni a été prolongée de deux mois afin de laisser plus de temps au Parlement européen pour le ratifier. Le Parlement britannique avait déjà ratifié l'ACC en adoptant la loi de 2020 sur les relations futures avec l'Union européenne (*European Union (Future Relationship) Act 2020*), mais en l'absence de ratification par le Parlement européen, l'ACC ne s'appliquait pas de manière permanente.

L'ACC comprenait plusieurs déclarations, notamment une déclaration conjointe sur la coopération en matière de régulation des services financiers aux termes de laquelle le Royaume-Uni et l'UE devaient convenir au plus tard en mars 2021 d'un protocole d'accord instaurant un cadre de coopération en matière de services financiers tandis que le Royaume-Uni et l'UE détermineraient comment avancer de part et d'autre sur les décisions d'équivalence.

Cependant, le 18 février 2021, il a été annoncé que le protocole d'accord sur les services financiers ne contiendrait pas lui-même de décisions d'équivalence, que les procédures concernant ces décisions seraient gérées séparément et unilatéralement, et que le protocole d'accord devrait prévoir le mécanisme du dialogue futur entre le Royaume-Uni et l'UE. En l'absence de décisions d'équivalence positives, les entreprises britanniques seraient privées de l'accès aux dispositions de certains textes européens sur les services financiers concernant les « pays tiers ». Certains avaient pensé que le protocole d'accord contiendrait des mesures constructives dans le sens d'une équivalence.

Le 13 avril 2021, la FCA a publié un discours de Nausicaa Delfas, la directrice exécutive de l'international de la FCA, intitulé « Réguler le Royaume-Uni en tant que centre financier mondial ».

Le Royaume-Uni ayant quitté l'UE, la FCA se trouve désormais dans une nouvelle position qui lui permet d'avoir une approche inédite, plus agile, de l'instauration des règles nationales, ce qui renforcera encore l'attrait du Royaume-Uni en tant que place financière mondiale.

Parmi les initiatives, la FCA a annoncé qu'elle n'appliquerait pas automatiquement le double plafond des volumes aux actions britanniques et a élargi cette approche à toutes les actions. Elle a souligné l'introduction du nouveau régime prudentiel pour les entreprises d'investissement britanniques. Elle a noté que la SEC américaine avait récemment publié un avis de demande de conformité de substitution et un projet d'ordonnance à cet effet à la suite d'une demande du Royaume-Uni pour les dealers de swaps de titres.

Si la conformité par substitution est accordée, le Royaume-Uni sera l'un des premiers pays à se voir consentir cette reconnaissance par la SEC. Ce discours évoquait également la coopération entre la FCA et la CFTC en vue de pérenniser, par une ordonnance définitive de la CFTC, l'exonération temporaire accordée aux plateformes de négociation britanniques.

Le 29 avril 2021, la loi britannique de 2021 sur les services financiers (*Financial Services Act 2021*) a été adoptée. C'est un jalon majeur dans l'instauration d'un cadre réglementaire applicable aux services financiers britanniques hors de l'UE.

Le 6 mai 2021, la FCA a publié un discours de son PDG, Nikhil Rathi, consacré à la régulation et à la concurrence sur les marchés britanniques. Il mentionnait que l'absence d'équivalence mutuelle entre le Royaume-Uni et l'UE, par exemple sur l'obligation de négociation pour les instruments dérivés, a notamment pour effet de réduire le choix et la concurrence sur le marché. Les banques de l'UE n'étaient plus en mesure de proposer à leurs clients un accès total à tous les pools de liquidité mondiale pour la négociation de swaps de taux d'intérêt et de certains dérivés de crédit, car les plateformes britanniques ont conservé une forte part de marché sur plusieurs produits. L'analyse de la FCA indiquait qu'en fonction de l'instrument soumis à l'obligation de négociation, de 65 % à 95 % des volumes négociés échappent toujours aux plateformes européennes.

Le 16 juin 2021, le gouvernement britannique a publié un rapport sur l'approche britannique de la régulation après le retrait de l'UE. Le rapport du groupe de travail sur l'innovation, la croissance et la réforme de la réglementation recommande des réformes concernant les services financiers :

- ▶ **Limites de position en vertu de la directive MIF II** : introduire une plus grande flexibilité afin de renforcer l'attrait du marché britannique en réduisant les coûts et les complexités associés aux limites de position, y compris en révisant la définition des « dérivés de matières premières ».
- ▶ **Marges des contreparties centrales (CCP)** : adopter une approche plus discrétionnaire et fondée sur le jugement pour calculer les marges des contreparties centrales.

▶ **Obligations de déclaration et de transparence en vertu de la directive MIF II** : supprimer l'obligation de fournir des rapports de coûts et frais aux investisseurs professionnels et aux contreparties éligibles.

▶ **Règlement Abus de marché (MAR)** : le groupe de travail considère que l'obligation de déclaration des recommandations d'investissement en vertu du règlement Abus de marché (MAR) engendre un coût continu pour les producteurs qui l'emporte sur les avantages perçus.

Le 1^{er} juillet 2021, le Trésor britannique a publié une consultation en vue de la révision du régime des marchés de capitaux de gros, tandis que le chancelier de l'Échiquier, Rishi Sunak, a prononcé son traditionnel discours de Mansion House, consacré à l'avenir des services financiers au Royaume-Uni.

La future approche réglementaire britannique sera, de manière générale, de traiter les États membres de l'EEE et leurs entreprises comme les autres pays et entreprises tiers. Il n'y a pas de modification immédiate des dispositions régissant l'accès aux marchés britanniques.

MIF II (directive/règlement concernant les marchés d'instruments financiers)

La directive « Quick Fix » modifiant la directive MIF II a été publiée par la Commission européenne au Journal officiel le 26 février 2021. Les mesures consistent en modifications ciblées des règles de la directive MIF II relatives à la gouvernance des produits, au paiement de la recherche, aux obligations d'information des clients, aux marchés des dérivés de l'énergie et aux obligations d'exécution au mieux.

Après les modifications apportées par la directive « Quick Fix » de la Commission, la FCA a publié, en avril 2021, sa première consultation (CP21/9) contenant des propositions de modification des règles britanniques de la directive MIF II.

La principale proposition affectant les plateformes de négociation était d'abolir l'obligation déclarative au titre de la norme technique de réglementation (NTR) NTR 28 pour les cinq principales plateformes de négociation des entreprises d'investissement, outre la suppression de l'obligation déclarative au titre de la norme NTR 27 pour les plateformes. Ces mesures sont plus larges que la proposition de l'AEMF, qui suggérait de supprimer seulement la norme NTR 27.

Le 8 avril, l'AEMF a publié son rapport final sur le fonctionnement des systèmes organisés de négociation (OTF). Celui-ci contient des recommandations et suggère des modifications de la directive MIF II et du règlement MIF visant à réduire la complexité pour les intervenants du marché et à accroître l'efficacité du cadre juridique.

L'objectif principal de ce rapport était d'analyser la définition des OTF en examinant plus particulièrement la définition d'un système multilatéral et le périmètre définissant une plateforme de négociation.

Le 1^{er} juin 2021, l'AEMF a publié son rapport final concernant les obligations en matière de données de marché en vertu de la directive MIF II et du règlement MIF ; il contient des lignes directrices relatives aux obligations de publication des données de marché sur une base commerciale raisonnable et de mise à disposition gratuite des données de marché 15 minutes après leur publication.

Le 9 juillet, l'AEMF a ouvert une consultation sur la révision des normes techniques de réglementation – transparence pour les actions (NTR 1) et transparence pour les autres instruments (NTR 2) – relatives aux obligations de transparence en vertu du règlement MIF.

Le 16 juillet, l'AEMF a publié son rapport sur la mise en œuvre du règlement CSDR concernant la fourniture de services auxiliaires de type bancaire par des dépositaires centraux de titres (DCT). La Commission devrait préparer une proposition législative d'ici fin 2021.

Le rapport prévoit des mesures visant les défauts de règlement, qui comprennent des sanctions en numéraire pour les échecs de transaction et des rachats d'office.

La FCA a publié sa consultation sur la révision de la directive MIF II au Royaume-Uni, qui propose des modifications comparables mais non identiques à certaines des mesures adoptées dans l'UE dans le cadre du train de mesures sur la mobilisation des marchés de capitaux en faveur de la relance :

- **Règles incitatives relatives à la recherche investissement** : élargir la liste des avantages non monétaires considérés comme mineurs à la recherche sur les PME dont la capitalisation boursière est inférieure à 200 millions de GBP, exonérer la recherche FICC (obligataire, devises et matières premières) et modifier les modalités d'application des règles à la recherche en

accès libre et à la recherche fournie par des prestataires de recherche indépendants.

- **Rapports d'exécution au mieux** : supprimer, à compter du 1^{er} décembre 2021, les obligations de production de rapports en vertu des normes NTR 27 (indicateurs de qualité d'exécution des plateformes d'exécution) et NTR 28 (rapports annuels des entreprises d'investissement sur les cinq premières plateformes utilisées pour exécuter les ordres des clients et résumé des résultats obtenus en matière d'exécution).

Ces modifications sont comparables aux modifications de l'UE autorisant le regroupement de la recherche pour les entreprises dont la capitalisation boursière est inférieure à 1 milliard d'EUR et suspendant les rapports en vertu de la norme NTR 27 pendant au moins deux ans. Cette consultation donne aussi davantage de détails sur la revue des marchés de capitaux conduite par la FCA avec le Trésor britannique. Les domaines prioritaires sont les suivants :

- Structure du marché.
- Transparence pré- et post-négociation pour les actions, les obligations et les dérivés.
- Coût et distribution des données de marché.
- Marché des dérivés de matières premières.

L'objectif général est un régime juste et proportionné, favorisant des normes élevées, la croissance économique et des marchés ouverts et concurrentiels.

Règlement/directive de l'UE sur les entreprises d'investissement (IFR/IFD) et régime prudentiel britannique applicable aux entreprises d'investissement (IFPR)

Le règlement IFR et la directive IFD sont entrés en vigueur le 26 juin 2021 pour les entreprises de l'UE, certains éléments étant introduits progressivement conformément aux normes techniques de réglementation (NTR) et aux normes techniques d'exécution (NTE). Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2022 au Royaume-Uni, l'IFPR couvre toutes les entreprises d'investissement régulées par la FCA. Les nouvelles règles ont été publiées dans deux nouveaux recueils prudentiels du règlement de la FCA, MIFIDPRU pour tous les aspects des fonds propres et de la liquidité, et SYSC 19G pour le nouveau code des rémunérations MIFIDPRU. Les principaux éléments de l'IFPR sont indiqués ci-dessous.

Les entreprises régulées par la Prudential Regulation Authority (PRA) et les entreprises européennes équivalentes sont désormais soumises au règlement CRR2 et à la directive CRD V, des modifications devant intervenir rapidement en vertu du règlement CRR3 et de la directive CRD VI (actuellement au stade de la consultation au Comité de Bâle).

[Fonds propres et exigences de fonds propres](#)

- Les fonds propres éligibles sont inchangés par rapport au règlement CRR. Des critères de déduction plus stricts sont prévus pour les actifs d'impôt différés et les investissements dans des entités du secteur financier.
- Les exigences de fonds propres comprennent désormais de nouvelles obligations déterminées par les k-facteurs, constitués d'indicateurs relatifs à l'exposition et à l'activité, ainsi que l'exigence plus familière (quoique légèrement ajustée) relative aux frais généraux.
- Les exigences du CRR liées à l'exposition pour les risques opérationnel, de crédit et de règlement ne sont plus applicables mais l'analyse approfondie de ces risques reste attendue aux fins de l'évaluation interne des fonds propres (ICARA).

[Liquidité](#)

Des exigences individuelles de liquidité s'appliquent pour la première fois à toutes les entreprises d'investissement. Les actifs liquides doivent être équivalents à un mois de frais généraux. La trésorerie non grevée peut être considérée comme un actif liquide, de sorte que contrairement à ce qu'impose le règlement CRR, les entreprises n'ont pas à détenir d'instruments pour remplir cette exigence.

[Évaluation de l'adéquation du capital interne](#)

L'IFPR a remplacé l'ICAAP et l'ILAAP par l'évaluation interne des fonds propres (ICARA). La FCA laisse une fenêtre généreuse pour les premières ICARA réalisées par les entreprises, qui tient compte de l'ampleur des changements apportés à la nature des travaux. À titre d'exemple, l'ICARA doit être réalisée au niveau de chaque entreprise et non au niveau du groupe consolidé. L'établissement de plans de rétablissement est obligatoire pour toutes les entreprises et la notion de « préjudices » est une nouvelle considération majeure introduite pour l'évaluation des besoins de fonds propres.

[Rémunération](#)

En vertu de l'IFPR, un nouveau code des rémunérations SYSC 19G s'applique à toutes les entreprises d'investissement soumises au MIFIDPRU.

La modification du code des rémunérations a sensiblement accru les obligations dans ce domaine pour de nombreuses entreprises. Bien que la FCA ait reconnu que ce domaine peut susciter des tensions, elle n'a pas indiqué de tolérance en cas de non-respect des règles.

[Passage du LIBOR aux taux sans risque \(TSR\)](#)

Le 26 janvier 2021, la FCA a publié un discours d'Edwin Schooling Latter, directeur des marchés, sur la préparation à l'après-LIBOR à partir de fin 2021. M. Schooling Latter a souligné que plus de 12 500 entreprises avaient signé le protocole de l'ISDA, qui restait ouvert à la signature, et a rappelé aux entreprises détenant des positions dérivées du LIBOR qui restent exposées au risque de disparition ou de non-représentativité du LIBOR qu'il n'était pas trop tard pour signer le protocole.

Le 26 mars 2021, la PRA et la FCA ont publié une lettre commune adressée aux PDG concernant le remplacement du LIBOR par les taux sans risque (TSR), qui exposait les attentes à l'égard des entreprises et avertissait qu'il appartenait aux entreprises et aux cadres dirigeants de prendre les mesures appropriées pour atténuer l'exposition de leur entreprise au LIBOR et assurer une transition ordonnée avec des résultats satisfaisants pour les clients.

La FCA et la Banque d'Angleterre ont publié une déclaration commune encourageant les dealers à coter les dérivés en utilisant le SONIA (au lieu du LIBOR) à partir du 11 mai 2021 et à reporter les liquidités sur le SONIA.

Le remplacement du LIBOR a franchi un cap décisif le 31 décembre 2021, car la plupart des taux LIBOR ont été publiés pour la dernière fois.

Conformément aux annonces de la FCA, la publication de 24 des 35 taux LIBOR a cessé le 1^{er} janvier 2022. Six taux LIBOR « synthétiques » en livres sterling et en yens seront maintenus en 2022. Cinq taux LIBOR en dollars seront encore calculés jusqu'à mi-2023 sur la base des indications d'un panel de banques, même si leur utilisation pour les nouveaux contrats sera restreinte dès la fin 2021 avec quelques exceptions.

Des taux sans risque constituant de robustes alternatives au LIBOR existent déjà, notamment le SONIA (*Sterling Overnight Index Average*).

> ASIE-PACIFIQUE

Japon

En Janvier, la Japan Financial Services Agency (JFSA) a parachevé le décret du gouvernement portant modification partielle du décret du gouvernement relatif à l'activité sur instruments financiers. Ce nouveau décret permet aux gérants d'actifs étrangers et aux autres opérateurs financiers étrangers éligibles d'effectuer la procédure d'enregistrement en anglais pour certains types d'activités. La JFSA a également mis en place le « *Financial Market Entry Office* », interlocuteur unique des nouveaux entrants sur le marché de la gestion d'actifs pour les pré-candidatures, la consultation, l'enregistrement et la surveillance, dont toutes les communications sont disponibles en anglais.

La modification de la loi japonaise sur les services de paiement (*Payment Services Act, PSA*) est entrée en vigueur en mai 2021 ; elle supprime le plafond sur les transferts électroniques exécutés par des établissements non bancaires. Cette modification des seuils réglementaires et des obligations de conformité imposés aux prestataires de services de transfert, qui instaure plusieurs niveaux d'agrément ou d'enregistrement en fonction de la taille et de l'ampleur des opérations, donne davantage de flexibilité et de choix aux nouveaux entrants et qualifie certaines crypto-transactions de dérivés.

Depuis septembre, les obligations de marge initiale s'appliquent aux entités couvertes par la phase 5 de la JFSA avec un montant notionnel agrégé dépassant 7 000 milliards de JPY, cette mesure ayant été suivie par l'ouverture des négociations sur plateformes de négociation électroniques (ETP) basées sur le TONA (taux moyen au jour le jour de Tokyo) dans la perspective de l'arrêt du LIBOR fin décembre.

Corée

La Financial Services Commission (FSC) coréenne a annoncé un règlement révisé portant sur les déclarations de transactions suspectes, qui impose aux établissements financiers de déclarer les transactions suspectes au Korean Financial Intelligence Unit (KoFIU), la cellule de renseignements financiers, puis une proposition de révision du décret d'application de la loi sur la déclaration et

l'utilisation des informations relatives aux transactions financières ; elle a également approuvé des règles imposant aux établissements financiers d'importance systémique d'établir et de soumettre des plans de rétablissement chaque année.

Le LIBOR a été abandonné fin 2021. La FSC a annoncé que le taux des pensions à un jour des obligations d'État et des obligations de stabilisation monétaire avait été sélectionné pour remplacer les taux sans risque. Un peu plus tard, il a été annoncé que les obligations de marge initiale seraient appliquées en septembre 2021 aux établissements financiers dont le solde en cours de dérivés de gré à gré non compensés était supérieur ou égal à 70 000 milliards de KRW, tandis que cette obligation s'appliquera aux autres entreprises dont le solde est supérieur ou égal à 10 000 milliards de KRW à partir de septembre 2022.

Le gouvernement a approuvé les révisions du décret d'application de la loi sur les services d'investissement financier et les marchés de capitaux (FSCMA) et de ses règlements subordonnés. Ces révisions prescrivent les détails précis imposés par la FSCMA et offrent une base légale pour l'application des textes.

Hong Kong

Au début de l'année, la Hong Kong Monetary Authority (HKMA) a publié un avis d'actualisation des spécifications techniques relatives à la déclaration des opérations sur produits dérivés de gré à gré au Hong Kong Trade Repository (HKTR).

La Securities & Futures Commission (SFC) a rappelé aux intermédiaires de fournir tout document ou information susceptible de faciliter l'évaluation immédiate de l'impact de possibles abus de marché et a annoncé l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2022, de la norme relative aux compétences des praticiens individuels. Plus tard dans l'année, la SFC a ouvert une consultation sur les obligations en matière de conduite du marché actions et du marché obligataire afin de clarifier le rôle des intermédiaires dans les transactions sur ces marchés et de fixer des règles de conduite.

La SFC a publié une directive sur la cybersécurité, les plans de continuité d'activité, les contrôles internes et la gestion des risques dans ses codes, orientations et circulaires afin d'aider les entreprises agréées à demeurer résilientes face à l'épidémie de Covid-19. Les intermédiaires sont encouragés à adopter les techniques et procédures suggérées lorsque c'est opportun dans leur situation.

Le 31 décembre, les investisseurs accrédités ont cessé d'émettre de nouveaux produits indexés sur le LIBOR à échéance postérieure à 2021.

Philippines

En janvier, la Securities and Exchange Commission (SEC) philippine a publié une circulaire sur les lignes directrices pour la prévention du détournement des sociétés aux fins d'activités illicites par des mesures visant à promouvoir la transparence des bénéficiaires effectifs ; en mars, elle a publié une modification des directives relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) pour les établissements relevant de la SEC. En mai, elle a publié le rapport 2021 sur l'évaluation des risques sectoriels en matière de LBC/FT pour le secteur des valeurs mobilières, puis en octobre, le formulaire de données sur l'évaluation du risque intrinsèque en matière de LBC/FT (AIRDF) pour les données couvrant la période 2020 à compléter par toutes les personnes couvertes au plus tard le 15 octobre 2021. Cette date butoir a ensuite été repoussée au 30 novembre 2021.

En novembre, elle a publié un avis invitant les entreprises et leurs conseils d'administration à évaluer leurs risques en matière de cybersécurité, à prendre des mesures appropriées face à ces risques et à renforcer leurs mesures de cybersécurité.

Thaïlande

En février, la Securities and Exchange Commission (SEC) thaïlandaise a annoncé qu'elle sollicitait des commentaires sur une proposition de projet de règlement visant à définir les circonstances suspectes liées à la commission d'infractions afin de mieux protéger les intérêts des investisseurs, et en mars, elle a annoncé avoir révisé le règlement sur le personnel des entreprises des marchés de capitaux, qui oblige à suivre des formations sur les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) avant de demander un renouvellement d'agrément en 2022.

En septembre, elle a annoncé la révision des règles d'acceptation des ordres de négociation de produits des marchés de capitaux, qui autorise les employés des maisons de titres et des intermédiaires en produits dérivés à accepter des ordres de négociation de produits des marchés de capitaux depuis leur domicile en vertu de la « nouvelle normalité ».

En novembre, elle a publié un document de consultation proposant des révisions aux règles

relatives à l'établissement des systèmes informatiques et sollicite des commentaires du public.

Singapour

En janvier, la Monetary Authority of Singapore (MAS) a publié les lignes directrices révisées sur la gestion des risques technologiques, qui présentent les principes et meilleures pratiques à suivre par les établissements financiers pour instaurer une gouvernance saine et robuste du risque technologique et assurer leur cyber-résilience, suivies en mai et juin, de circulaires sur la gestion des cyber-risques puis en septembre, d'un guide sur le dispositif de renseignement sur les cybermenaces à l'intention des établissements financiers à Singapour.

En avril, la MAS a publié une circulaire énonçant les attentes du superviseur concernant la transition des indices de référence dans laquelle elle précisait qu'elle attend de tous les établissements financiers qu'ils respectent le calendrier de transition et adoptent les principes relatifs aux relations avec la clientèle. En octobre sont entrées en vigueur les obligations en matière d'atténuation des risques pour les contrats dérivés non compensés centralement en vertu de l'article 54B du règlement sur les valeurs mobilières et les contrats à terme (*Securities and Futures (Licensing and Conduct of Business) Regulations*).

Le même mois, la MAS a ouvert une consultation sur des propositions tendant à rendre obligatoire la vérification des références des candidats à un emploi pour tous les établissements financiers, à l'issue de laquelle elle a publié en mai une circulaire concernant une lettre de son directeur général, Ravi Menon, adressée à tous les PDG d'établissements financiers à Singapour, sur le renforcement du personnel du secteur financier et de son centre à Singapour.

En octobre, elle a publié des dispositifs d'exonération pour les accords commerciaux transfrontières des intermédiaires des marchés de capitaux impliquant des entreprises ayant des liens avec l'étranger et des bureaux étrangers.

Indonésie

Bank Indonesia a annoncé en mai qu'elle avait modifié son règlement sur le système de suivi des transactions sur devises contre la roupie, tandis qu'en juin, elle a annoncé une politique monétaire pour accélérer le développement des opérations de pension et de DNDF (*Domestic Non-Deliverable Forward*) faisant suite aux décisions de réforme des marchés dérivés de gré à gré prises par le G20.

En novembre, elle a publié un communiqué de presse annonçant la publication d'un guide pratique établi par le National Working Group on Benchmark Reform (NWGBR) pour les intervenants du marché indonésien afin de faciliter le remplacement ordonné du LIBOR.

En août, elle a modifié la réglementation du marché monétaire en publiant le règlement n° 23/10/PBI/2021, dont l'objectif est de créer un marché monétaire liquide, efficient, transparent et intègre. Le nouveau règlement est entré en vigueur le 31 décembre 2021.

Australie et Nouvelle-Zélande

En avril, l'Australian Securities and Investments Commission (ASIC) a publié des directives énonçant les obligations financières qui incombent aux titulaires d'un agrément de services financiers australiens (AFS) ; en juin, elle a annoncé de nouvelles règles d'intégrité du marché en matière de fonds propres, qui apportent d'importantes protections aux investisseurs et à l'intégrité du marché tout en simplifiant les dispositions encadrant les fonds propres pour les intervenants du marché.

En juin, quatre règlements modifiant le régime de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) ont été publiés en Nouvelle-Zélande. Les modifications, qui sont entrées en vigueur en juillet, comprennent l'expansion des procédures de vigilance à l'égard de la clientèle, l'allongement des délais d'audit des évaluations des risques, l'élargissement de la couverture des virements et l'élargissement aux entités sans personnalité morale de l'exonération au titre de la fourniture de services à des entités affiliées.

En juillet, la banque nationale néozélandaise (RBNZ) et la Financial Markets Authority (FMA) (qui régulent ensemble les infrastructures des marchés financiers) ont publié une consultation sur l'approche proposée pour la mise en œuvre de la loi sur les infrastructures des marchés financiers (*Financial Market Infrastructure Act*) en vue d'établir un cadre complet pour la supervision et la régulation des infrastructures des marchés financiers. En décembre, la FMA a publié son évaluation 2021 des risques sectoriels en matière de LBC/FT, qui concluait que les entités déclarantes doivent effectuer des évaluations individuelles des risques de blanchiment et de financement du terrorisme auxquels leur activité est exposée afin de mieux appréhender les risques présents dans leur secteur et de repérer les tendances et les problèmes émergents.

En Australie, l'ASIC a publié en décembre divers guides réglementaires (RG), notamment les RG 121 et 166, afin de clarifier les obligations réglementaires applicables à l'activité de services financiers en Australie ainsi que les obligations en matière d'agrément.

Développements régionaux

Les entités de Tradition en Asie ont pris les mesures appropriées pour se conformer à l'ensemble de la réglementation en fonction de la taille et de la complexité de ses activités ainsi que la nature de son engagement sur chacun des marchés sur lesquels elle est présente. Il n'y a pas eu d'autres développements notables de la réglementation sur les autres marchés d'Asie au cours de l'exercice 2021.

PERSPECTIVES

Le niveau d'activité moyen sur les mois de janvier et février ressort en légère hausse par rapport à la même période l'an dernier à taux de change constants.

Par ailleurs, les sanctions prises par certains pays contre la Russie et certaines entités et individus russes, ainsi que les contre-sanctions et autres mesures prises par la Russie ont entraîné une hausse de la volatilité sur les marchés financiers. L'accumulation de ces mesures entraîne des retards dans la chaîne de règlement livraison de titres plus particulièrement ceux libellés en rouble. En outre, les produits, activités et contreparties en lien avec la crise actuelle en Ukraine représentent une part très limitée des activités du Groupe.

L'évolution dans la gestion de la politique monétaire des banques centrales tant par rapport à l'assouplissement quantitatif que la remontée des taux d'intérêts devraient amener une pentification des courbes de taux d'intérêt avec un effet favorable sur les activités du Groupe. Dans ce contexte, le Groupe demeurera attentif aux opportunités de recrutement afin de compléter son portefeuille de produits dans les différentes régions géographiques.

OPERATING REVIEW



2021 was marked by a return to more normal activity, which occurred in two stages. After a subdued first half, compared with the exceptional volumes experienced in H1 2020, driven by the unfolding health crisis and elevated volatility in the financial markets, the Group's activities regained traction in the second half of 2021.

The Group's full-year adjusted consolidated revenue of CHF 950.8m was 2.5% lower at constant exchange rates compared with CHF 981.2m in 2020. Adjusted revenue from interdealer broking business (IDB) was down by 2.8% at constant exchange rates to CHF 917.0m, while revenue from the online forex trading business for retail investors in Japan (Non-IDB), was ahead 3.8% to CHF 33.8m.

Adjusted operating profit before exceptional items was CHF 99.9m against CHF 111.0m in 2020, down 8.0% at constant exchange rates, with an operating margin of 10.5% and 11.3% respectively. Net exceptional costs represented CHF 5.8m, down from CHF 10.5m in the previous year.

The Group is active in all the major financial markets and operates in a number of currencies. Its results are therefore affected by movements in the exchange rates used to translate local figures into Swiss francs.

In the tables below, changes in activity compared with 2020 are presented at constant exchange rates in order to provide a clearer analysis of underlying performance, as well as at current exchange rates used to prepare the income statement.

Companies jointly controlled with other partners are proportionally consolidated in the Group's (adjusted) management reports since this allows a more accurate evaluation of its economic performance and key indicators. This presentation method is used in reporting segment information in the notes to the interim and annual financial statements.

The Group's revenue and operating profit are presented below on an adjusted basis, with a reconciliation to reported figures.

REVENUE

Reported consolidated revenue (IFRS) of CHF 873.6m was 2.9% lower in constant exchange rates compared with CHF 903.0m in 2020.

Analysis of revenue by business and product group:

CHFm	2021	2020	Variation at current exchange rates	Variation at constant exchange rates
Currencies and interest rates	419.2	410.0	+2.2%	+2.3%
Security derivatives	299.5	329.6	-9.1%	-8.3%
Commodities and other	198.3	207.2	-4.3%	-4.1%
IDB business	917.0	946.8	-3.1%	-2.8%
Non-IDB business	33.8	34.4	-1.7%	+3.8%
Total adjusted revenue	950.8	981.2	-3.1%	-2.5%
Equity accounted joint ventures	-77.2	-78.2		
Total reported revenue	873.6	903.0	-3.3%	-2.9%

Analysis of consolidated revenue by region:

CHFm	2021	2020	Variation at current exchange rates	Variation at constant exchange rates
United Kingdom	301.1	305.5	-1.4%	-4.3%
Continental Europe	117.5	135.6	-13.3%	-13.9%
Europe, Middle East and Africa	418.6	441.1	-5.1%	-7.2%
Americas	268.3	271.5	-1.2%	+1.9%
Asia-Pacific	263.9	268.6	-1.8%	+0.6%
Total adjusted revenue	950.8	981.2	-3.1%	-2.5%
Equity accounted joint ventures	-77.2	-78.2		
Total reported revenue	873.6	903.0	-3.3%	-2.9%

> EUROPE, MIDDLE EAST AND AFRICA

Our activities managed from our London office, the Group's largest operation, accounted for 31.7% of adjusted consolidated revenue in 2021, against 31.1% reported in 2020. Overall, revenue was down 4.3% on the previous year at constant exchange rates.

In Continental Europe, revenue was down 13.9% at constant exchange rates. The region represented 12.4% of adjusted consolidated revenue, against 13.8% in the previous period.

Revenue generated in this region includes that of the Group's electronic trading platforms, Trad X for interest rate swaps in euros and sterling, and ParFX for spot forex.

> AMERICAS

Adjusted revenue was up 1.9% at constant exchange rates compared with the previous period. Overall, activities in the US generated 28.2% of adjusted consolidated revenue, against 27.7% in 2020. The figures for this region include revenue from Trad-X for interest rate swaps in dollars.

> ASIA-PACIFIC

Adjusted revenue in this region rose 0.6% at constant exchange rates compared with 2020. The region accounted for 27.8% of adjusted consolidated revenue against 27.4% in the previous period.

OPERATING PROFIT

Adjusted operating profit before exceptional items was CHF 99.9m against CHF 111.0m in 2020, down 8.0% at constant exchange rates, with an operating margin of 10.5% and 11.3% respectively.

The IDB adjusted underlying operating profit was 10.5% lower at constant exchange rates to CHF 84.9m, with a margin of 9.3% compared with 10.2% in 2020.

At Gaitame.com, in Japan, operating profit was CHF 15.0m, up from CHF 14.6m in 2020, with a margin of 44.5% against 42.6% in 2020.

Net exceptional costs, mainly comprising legal and reorganisation costs, represented CHF 5.8m against CHF 10.5m for the previous year.

Reported operating profit was CHF 73.2m compared with CHF 84.1m in 2020, down 10.6% at constant exchange rates, with an operating margin of 8.4% against 9.3% in the previous year.

The reconciliation of adjusted underlying operating profit to reported operating profit is as follows:

CHFm	2021	2020	Variation at current exchange rates	Variation at constant exchange rates
Adjusted underlying operating profit	99.9	111.0	-10.0%	-8.0%
Adjusted underlying operating margin in %	10.5%	11.3%		
Net exceptional expense	-5.8	-10.5		
Adjusted operating profit	94.1	100.5	-6.3%	-3.4%
Adjusted operating margin in %	9.9%	10.2%		
Equity accounted joint ventures	-20.9	-16.4		
Reported operating profit	73.2	84.1	-13.0%	-10.6%
Reported operating margin in %	8.4%	9.3%		

NET PROFIT

Net financial expense was down to CHF 10.8m for the year compared with CHF 14.4m in 2020. Net foreign exchange results due to exchange rate fluctuations negatively impacted the Group's financial income and represented a loss of CHF 1.7m for the year against CHF 3.8m in 2020. Interest expense on bank borrowings and bonds, net of interest income from short-term cash investments, totalled CHF 6.5m against CHF 7.6m in the previous year.

The share in the results of associates and joint ventures was CHF 22.6m against CHF 17.2m in 2020, an increase of 33.8% at constant exchange rates.

Profit before tax was CHF 85.0m against CHF 86.9m in 2020. The Group's tax expense amounted to CHF 13.5m against CHF 12.3m in 2020, with an effective tax rate of 22% against 18% in the previous year.

Consolidated net profit was CHF 71.5m against CHF 74.6m in 2020 with a Group share of CHF 65.3m against CHF 70.9m in 2020, a decrease of 5.5% at constant exchange rates.

BALANCE SHEET

The Group maintained its focus on a sound balance sheet with a strong capital position while keeping a low level of intangible assets and a strong net cash position. Consolidated equity, before deduction of treasury shares of CHF 12.5m, amounted to CHF 442.3m at 31 December 2021, with an increase in adjusted cash to CHF 203.4m, including Group share of net cash held by joint ventures (31 December 2020: CHF 194.7m).

At 31 December 2021, consolidated equity stood at CHF 429.7m (2020: CHF 407.7m) of which CHF 407.5m was attributable to shareholders of the parent (2020: CHF 389.3m). Total adjusted cash, including financial assets at fair value, net of financial debts, was up to CHF 105.7m at 31 December 2021 against CHF 99.4m at 31 December 2020.

REGULATORY DEVELOPMENTS

> USA

In 2021, three things dominated the U.S. markets landscape: the change of government after the Democrats took control of the White House and Senate from the Republicans, the effect on the U.S. economy of the continuing COVID-19 pandemic, particularly inflation, and progress on the transition away from LIBOR as the global benchmark interest rate.

In November 2020, the controversial and highly contested U.S. election resulted in President Trump(R) leaving office and Joseph Biden(D) inaugurated as President. As is customary, the change of Administration led to changes at the head of the major financial markets Regulatory Agencies. At the CFTC, Rostin Behnam(D) was appointed Chairman and at the SEC, Gary Gensler was appointed Chairman by President Biden. Before joining the SEC, Mr Gensler held a number of key government appointed positions on financial markets oversight bodies. Most notably, he held the position of Chairman of the U.S. Commodity Futures Trading Commission (CFTC) where he led the implementation of Title VII of the Dodd-Frank Act after the financial crisis, helping the U.S. to set the tone for the rest of the world on implementing comprehensive regulatory reform for the global OTC swaps market.

At the CFTC, we saw concentrated efforts on the LIBOR transition, market structure changes around the prohibition of Post-Trade Name Give-Up in certain swaps and constant review of activities in crypto-currency and digital asset markets.

The U.S. LIBOR transition process was underpinned by a significant push in the form of the “SOFR First” initiative. Supported by the global regulatory community, SOFR First focused on the dealer-to-dealer trading community requiring, where possible, the prioritisation of SOFR as the underlying rate in USD Interest Rate Swap markets. This move had the desired effect and, as it stands now, SOFR (Secured Overnight Finance Rate) appears firmly embedded as the replacement for LIBOR in USD markets. However, solutions such as Ameribor and the Bloomberg Short-term Bank Yield Index (BSBY) are emerging as recognised alternatives, particularly in credit sensitive markets.

The CFTC implemented phase 2 of its prohibition on Post-Trade Name Give-Up (PTNGU) aimed at “intended to be cleared swaps”, whereas previously they had focused on swaps subject to the clearing and trade execution mandates. This phase of the rule extended the PTNGU prohibition to any swap executed, pre-arranged, or pre-negotiated anonymously on, or pursuant to the rules of, an SEF and intended for submission to clearing with simultaneous or near-simultaneous execution. This implementation subjects additional swap products across Interest Rates and FX to this rule.

At the SEC, Chairman Gensler set an agenda that renewed focus on the Security-Based Swaps Markets. The SEC now requires security-based swap dealers and major security-based swap participants to register with the Commission. The registration requirements include new counterparty protections, requirements for capital and margin, internal risk management, supervision and chief compliance officers, trade acknowledgement and confirmation, and record-keeping and reporting procedures designed to reduce risk in this sector of the financial markets.

Given the global nature of the security-based swaps market, and following on from action he took whilst at the helm of the CFTC, Chairman Gensler continued past efforts of the agency to engage with a number of foreign authorities and international security-based swap dealers in connection with

substituted compliance rules. He has made it clear that for the SEC to grant substituted compliance, dealers’ home jurisdictions must have comparable rules to those of the U.S., and effectively supervise and enforce those rules, producing comparable outcomes to the SEC’s own regulations. In this regard, the Commission issued notice of application and proposed substituted compliance orders for the UK and France.

Although included on the agenda for 2021, the SEC has yet to finish the rules for the registration and regulation of Security-Based Swap Execution Facilities (SEFs). Chairman Gensler has asked staff to recommend how they can best harmonise security-based SEF rules with those that have been in place under the CFTC for nine years. Subject to a rule notice and comment period, it is expected that the SEC will attempt to align their regime with that of the CFTC where practicable. This approach should limit additional cost impacts on security-based SEFs and their market participants, as many are already subject to the CFTC rules.

The SEC continues to review of a number of market structure areas including rules, business models, and the impact of technology across fixed income (including Treasury markets, corporate bonds, and municipal bonds) and equity markets, with a focus on the effects of these areas on competition and efficiency. Staff are considering such things as the potential benefits of central clearing in the Treasury cash and repo markets.

In crypto-currencies and digital assets, it is clear that the regulatory community is still struggling with a number of factors relating to these markets. Apart from cash and foreign exchange markets that have developed globally, activity and interest in derivatives markets picked up in 2021 but, as yet, the regulatory infrastructure is not ready to support and facilitate safe, efficient and effective markets in these products.

The impact of COVID-19 continued to be felt throughout 2020. However, by year-end, action taken by government entities in the U.S. and elsewhere were starting to trend towards a return to more normal working environments in the near-term. Key economic influencers such as inflation and supply chain management continue to be adversely affected as the economy re-opens.

› EUROPE

Brexit

At the end of the post-Brexit transition period on 31 December 2020, the UK left the EU Single Market and passporting rights ceased.

On 31 December 2020, the Financial Conduct Authority (FCA) issued a press release concerning the Regulatory Change for Firms as the Brexit Transition Period Ends, in which it noted that passporting between the UK and the European Economic Area (EEA) states had ended and the UK temporary permissions regime (TPR) had entered into effect for firms and funds that had notified the FCA of their intention to enter the regime.

The press release also referred to the UK financial services contracts regime (FSCR), which was already in place. Under the FSCR, EEA firms that had previously passported into the UK and were not part of the TPR could continue to service UK contracts entered into prior to the end of the transition period (or prior to entering the FSCR), for a limited period, in order to conduct an orderly exit from the UK market. The extent to which UK firms could continue to provide services to customers in the EEA would in future depend on local law and local regulators' expectations. The FCA expected UK firms to take the steps available to them to make sure that they acted consistently with those local laws and expectations. The FCA was clear that firms' decisions needed to be guided by obtaining appropriate outcomes for their customers, wherever they were based.

On 13 January 2021, the European Securities and Markets Authority (ESMA) issued a public statement reminding firms of the requirements under MiFID II regarding the provision of investment services to retail or professional clients by firms not established or situated in the EU. ESMA raised concerns over the emergence of "questionable practices by firms around reverse solicitation", where the product or service was marketed at the client's own exclusive initiative. This included using online "I agree" boxes or general clauses in their terms of business to encourage clients to state that any transaction had been executed on the exclusive initiative of the client.

ESMA reminded firms that "where a third country firm solicits clients or potential clients in the Union or promotes or advertises investment services or activities together with ancillary services in the Union, it should not be deemed as a service provided at the own exclusive initiative of the client."

This is true "regardless of any contractual clause or disclaimer purporting to state, for example, that the third country firm will be deemed to respond to the exclusive initiative of the client."

According to ESMA, press releases, online advertising, and phone calls could all constitute evidence that a UK company had solicited trade in the EU market, in breach of MiFID II, regardless of the person through whom it is issued. This would include such marketing carried out by intermediaries on behalf of investment funds or fund managers.

On 19 January, the European Commission published a communication on the European economic and financial system: fostering openness, strength, and resilience. The Communication outlined the strategy to strengthen the EU's "open strategic autonomy and resilience" through the implementation of a number of initiatives aimed at promoting the international role of the euro, strengthening the EU's financial market infrastructures, improving the implementation and enforcement of the EU's sanctions regimes, and increasing the EU's resilience to the effects of the "unlawful extra-territorial application of unilateral sanctions and other measures by third countries".

The Commission also intended to increase euro-denominated trade in debt securities, commodities and related financial instruments.

This communication was perceived as a clear statement that EU firms should move their euro-denominated cleared positions to EU clearing houses and challenged the position of LCH Limited (UK) as the main clearer of EUR-denominated interest rate swaps. The only UK equivalence decision adopted so far had been for UK central counterparties (CCPs), and this now seems unlikely to be made permanent.

The provisional application period for the EU-UK Trade and Cooperation Agreement (the TCA) was extended for two months to allow more time for its ratification by the European Parliament. The UK Parliament had already ratified the TCA by passing the European Union (Future Relationship) Act 2020. However, without ratification by the European Parliament, the TCA did not apply on a permanent basis.

The TCA included a number of declarations, including a Joint Declaration on Financial Services Regulatory Cooperation. According to this declaration, the UK and EU would, by March 2021, agree a memorandum of understanding establishing a framework for financial services cooperation and the UK and EU would address the way for both sides to move forward with equivalence determinations.

However, on 18 February 2021, it was announced that the memorandum of understanding on financial services would not itself include equivalence assessments. Instead, the processes for such assessments would run separately and unilaterally, and the memorandum of understanding was instead expected to provide for the mechanics of future dialogue between the UK and EU. Without the positive equivalence decisions, UK firms would be unable to access the “third country” provisions of certain EU financial services legislation. There had been some belief that the memorandum of understanding would incorporate constructive steps towards granting equivalence.

On 13 April 2021, the FCA published a speech by Nausicaa Delfas, the FCA’s Executive Director of International, entitled *Regulating the UK as a Global Financial Centre*.

As a result of the UK leaving the EU, the FCA has a newfound position allowing it to have a new, more nimble approach to domestic policymaking. This, in turn, will make the UK an even more attractive place for global financial services.

Among the initiatives, the FCA announced that it would not be automatically applying the Double Volume Cap to UK equities and extended this approach to trading in all equities. The FCA highlighted the introduction of the new UK Investment Firms Prudential Regime. The FCA noted that the Securities and Exchange Commission (SEC) had recently published a Notice of Substituted Compliance Application and Proposed Substituted Compliance Order in response to an application from the UK for substituted compliance for securities-based swaps dealers.

If granted, the UK will be one of the first jurisdictions to be granted this recognition by the SEC. References in the speech also included the FCA’s co-operation with the Commodity Futures Trading Commission (CFTC), to ensure that the current time-limited relief provided to UK trading venues is put on a permanent footing with a CFTC-issued final order.

On 29 April 2021, the UK’s Financial Services Bill entered into law as the Financial Services Act 2021. The Act represents a major milestone in shaping a regulatory framework for UK financial services outside of the EU.

On 6 May 2021, the FCA published a speech by CEO Nikhil Rathi, which discussed regulation and competition in UK markets. He mentioned that one of the consequences of a lack of mutual equivalence between the UK and EU, for example on the derivatives trading obligation (DTO), was that it reduced choice and competition in the market. EU banks could no longer offer their clients full access to all pools of global liquidity for the trading of interest rate swaps and certain credit derivatives, as UK venues had retained material market share in various products. The FCA analysis suggested that, depending on the DTO instrument, between 65% and 95% of volumes remained traded outside EU venues.

On 16 June 2021, the UK Government published a report on the UK’s approach to regulation after its withdrawal from the EU. The Taskforce on Innovation, Growth, and Regulatory Reform report recommends reforms relating to financial services:

- ▶ **MiFID II position limits:** Introduce greater flexibility with a view to making the UK market more appealing by reducing the costs and complexities associated with position limits, including a review of the definition of “commodity derivatives”.
- ▶ **CCP Margins:** Introduce a more discretionary and judgment-based approach to calculating Central Counterparty Clearing House margins.
- ▶ **MiFID II disclosure and transparency requirements:** Remove the requirement to provide costs and charges reports to professional investors and eligible counterparties under MiFID II.
- ▶ **Market Abuse Regulations (MAR):** The taskforce considers that the Market Abuse Regulation (MAR) investment recommendation disclosure requirements create an ongoing cost for producers that outweighs perceived benefits.

On 1 July 2021, HM Treasury published its Wholesale Markets Review Consultation, and the UK Chancellor, Rishi Sunak, gave a Mansion House speech to discuss the future of financial services in the UK.

The future UK regulatory approach will generally be to treat EEA Member States and EEA firms consistently with other third countries and firms. There is no immediate change to the framework for overseas access to UK markets.

MiFID II (Markets in Financial Instruments Directive/Regulation)

The MiFID II “Quick Fix” Directive was published by the European Commission in the Official Journal on 26 February 2021. The measures consist of targeted changes to MiFID II rules relating to product governance, payment for research, client information requirements, energy derivatives markets, and best execution requirements.

Following the European Commissions’ MiFID “Quick Fix” changes, the FCA published its first consultation (CP21/9) in April 2021 with proposed changes to the UK MiFID rules.

The main proposal affecting trading venues was to abolish the RTS 28 reporting obligation for investment firms’ top five execution venues, in addition to the removal of RTS 27 reporting obligation for venues. This is broader than the ESMA’s proposal to solely remove RTS 27.

On the 8 April, ESMA published its Final Report on the Functioning of Organised Trading Facilities (OTFs). The report contains recommendations and possible amendments to MiFID II/MiFIR with a view to reducing the level of complexity for market participants and making the legal framework more effective.

The main focus of the report was to analyse the definition of OTFs, taking a specific look at the definition of a multilateral system and the trading venue perimeter.

On 1 June 2021, ESMA published its Final Report on Guidelines on the MiFIDII/MiFIR obligations on market data, which sets out guidelines on the requirements to publish market data on a reasonable commercial basis and to make market data available free of charge 15 minutes after publication.

On the 9 July, ESMA launched a Consultation Paper on the review of the regulatory technical standards (RTS 1 equity and RTS 2 – non-equity transparency) on transparency requirements under the Markets in Financial Instruments Regulation (MiFIR).

On the 16 July, ESMA published its CSDR Report on the provision of banking-type ancillary services by central securities depositories (CSDs). The Commission is expected to prepare a legislative proposal by the end of 2021.

The report provides for measures to prevent and address settlement fails, which include cash penalties on failed transactions, and mandatory buy-ins.

The FCA has published its consultation on the review of UK MiFID, proposing similar but not identical changes to some of those enacted in the EU as part of the Capital Markets Recovery Package:

- ▶ **Inducement rules on investment research:** extend the list of what are considered minor non-monetary benefits to include research on SMEs with a market capitalisation below £200 million, exempt FICC research, and change how the rules apply to openly available research and research provided by independent research providers.
- ▶ **Best execution reports:** remove the obligation to produce RTS 27 reports (execution venues’ execution quality metrics) and RTS 28 reports (investment firms’ annual reports on their top five venues used for executing client orders, and a summary of the execution outcomes achieved), from 1 December 2021.

These compare with the EU changes allowing re-bundling of research for firms with a market capitalisation below €1 billion and suspension of RTS 27 reports for at least 2 years. This consultation also gives more detail on the capital markets review that the FCA is conducting with HM Treasury. Priority areas will include:

- ▶ Market structure.
- ▶ Pre- and post-trade transparency for shares, bonds and derivatives.
- ▶ Cost and distribution of market data.
- ▶ Commodity derivatives market.

The overall objective is a regime that supports high standards, economic growth, open and competitive markets, and is fair and proportionate.

EU Investment Firm Regulation/Directive and UK Investment Firm Prudential Regime (IFPR)

The IFR/IFD came into force on 26 June 2021 for EU investment firms, with some elements being introduced incrementally subject to Regulatory and Implementing Technical Standards. The IFPR came into force in the UK on 1 January 2022, and applies to all FCA-regulated investment firms.

The new rules were published in the FCA Handbook – the MIFIDPRU Prudential sourcebook covering all areas of capital and liquidity, and the SYSC sourcebook covering the MIFIDPRU Remuneration Code (SYSC 19G). The main IFPR elements are set out below.

Prudential Regulation Authority (PRA)–regulated firms and their European equivalents are now subject to CRR2/CRD V, with substantial changes soon to follow under CRR3/CRD VI (currently in Basel consultation stage).

Own Funds and Own Funds Requirements

- ▶ Eligible Own Funds remain similar to CRR. There are tighter deduction criteria for deferred tax assets and investments in financial sector entities.
- ▶ Own funds requirements now include new K-factor requirements, comprising a set of exposure- and activity-driven metrics, as well as the more familiar (although slightly adjusted) fixed overheads requirement.
- ▶ CRR exposure-driven requirements for operational, credit and settlement risk are no longer applicable, but the expectation remains for these risks to be analysed in-depth for ICARA purposes.

Liquidity

Individual liquidity requirements are applicable to all investment firms for the first time. The liquid assets requirement is equivalent to one month's fixed overhead costs. Unencumbered cash is eligible as a liquid asset, which means that, unlike the CRR, firms do not have to hold instruments to meet this requirement.

Internal Capital Adequacy Assessments

Under the IFPR, ICAAP and ILAAP have been succeeded by the Internal Capital Adequacy and Risk Assessment (ICARA). The FCA is allowing a generous window for firms to carry out the first ICARAs, which reflects the extent of the changes to the substance of the work. For example, ICARA is required on an individual firm basis, rather than at the level of the consolidation group. Recovery planning is required for all firms, and the concept of 'harms' is introduced as a main consideration for assessing capital needs.

Remuneration

Under the IFPR, a new SYSC 19G Remuneration Code applies to all MIFIDPRU investment firms. The change of Remuneration Code has significantly increased the requirements in this area for many firms. Although the FCA has acknowledged that this may be challenging, it has not indicated any tolerance for non-compliance.

Transition from LIBOR to risk-free rates (RFRs)

On 26 January 2021, the FCA published a speech by Edwin Schooling Latter, Director of Markets and Wholesale Policy, on being ready for life without LIBOR from end-2021. Mr Schooling Latter underlined that over 12,500 firms had signed the ISDA protocol, which remained open for signature. Firms with LIBOR derivative positions that remained exposed to the risk of LIBOR ceasing or becoming unrepresentative were reminded that it was not too late to sign up to the protocol.

On 26 March 2021, the Prudential Regulation Authority (PRA) and the FCA jointly released a Dear CEO letter regarding the transition from LIBOR to risk-free rates (RFRs). It set out the authorities' expectations for firms, and warned that the onus was on firms and responsible Senior Manager Function (SMF) holders to take appropriate steps to mitigate their firm's exposure to LIBOR and ensure an orderly transition with good client outcomes.

The FCA and Bank of England published a joint statement encouraging dealers to quote derivatives using SONIA (rather than LIBOR) from 11 May 2021, and to shift liquidity to SONIA.

The transition away from LIBOR reached a critical step on 31 December 2021, when most LIBOR settings were published for the last time.

In line with announcements from the Financial Conduct Authority (FCA), publication of 24 of the 35 LIBOR settings ceased from 1 January 2022. Six sterling and yen LIBOR settings will continue in 2022 on a "synthetic" basis. Five US dollar LIBOR settings will continue to be calculated using panel bank submissions until mid-2023, although its use for new business will be restricted from end-2021, with limited exceptions. Risk-free rates (or RFRs), which are robust alternatives to LIBOR, are already available. These include the Sterling Overnight Index Average (SONIA) benchmark.

► ASIA-PACIFIC

Japan

In January, the Japan Financial Services Agency (JFSA) finalised the Cabinet Office Order to Partially Amend Cabinet Office Order on Financial Instruments Business, etc. The amendment allows foreign asset management firms and other eligible financial business operators to complete the registration process in English for designated types of business. The FSA also established the “Financial Market Entry Office” as a single point of contact to handle pre-application consultation, registration, and supervision for newly entering asset management firms, with all communications available in English.

The amendment to the Japanese Payment Services Act (PSA) took effect in May 2021, removing the current numerical transfer cap placed on fund transfer services by nonbank institutions. It significantly changed the regulatory thresholds and scope of compliance requirements imposed on money-transfer service providers by setting up multiple license/registration levels that depend on the size and scope of operations, providing greater flexibility for new entrants. The Act also categorises certain crypto transactions as derivatives.

In September, the initial margin requirements applied to Phase 5 JFSA covered entities with an aggregated notional amount exceeding JPY 7 trillion. This was followed by the commencement of TONA-based ETP trading in preparation for the cessation of LIBOR end-December.

Korea

The Korean Financial Services Commission (FSC) announced a revised regulation on Suspicious Transaction Reports (STR), which requires financial institutions to file suspicious transaction reports with the Korean Financial Intelligence Unit (KoFIU), and later announced a proposed revision to the Enforcement Decree of the Act on Reporting and Using Financial Transaction Information. It also approved rules requiring systemically important financial institutions to draw up and submit recovery plans annually.

LIBOR ceased at the end of 2021. The FSC announced that the overnight repo rate of government bonds and monetary stabilisation bonds had been selected to replace the RFRs (risk-free rates). Later in the year it was announced that margin requirements would be first applied to financial firms with a non-centrally cleared OTC derivatives outstanding balance of KRW 70 trillion or more in September 2021, whereas other firms whose outstanding balance stands at KRW 10 trillion or more would be subject to such requirements from September 2022.

The government approved the revisions to the Enforcement Decree of the Financial Investment Services and Capital Markets Act and its subordinate rules. The revisions prescribe specific details mandated by the revised FSCMA and provide legal basis for enforcement.

Hong Kong

Early in the year, the Hong Kong Monetary Authority issued a Notice about updated technical specifications for over-the-counter (OTC) derivatives trade reporting under the Hong Kong Trade Repository (HKTR).

The Securities & Futures Commission (SFC) reminded intermediaries to provide information or documents which could facilitate immediate assessment of the impact of potential market misconduct, and announced a timeline of January 2022 for the Competency Framework for Intermediaries and Individual Practitioners. Later in the year, the SFC launched a consultation on proposed conduct requirements for the equity capital market (ECM) and debt capital market (DCM), to clarify the roles played by intermediaries in ECM and DCM transactions, and set standards of conduct in activities.

The SFC issued guidance on cybersecurity, business continuity plans, internal controls, and risk management in its codes, guidelines and circulars to help licensed corporations maintain resilience in the face of the COVID-19 outbreak. Intermediaries were encouraged to adopt the suggested techniques and procedures where appropriate in their circumstances.

On 31 December, Accredited Investors ceased to issue new LIBOR-linked products that would mature after 2021.

Philippines

In January, the Philippines SEC issued a memorandum circular on the Guidelines in Preventing the Misuse of Corporations for Illicit Activities through Measures Designed to Promote Transparency of Beneficial Ownership, and in March it issued an amendment to the Guidelines on Anti-Money Laundering and Combating the Financing of Terrorism for SEC Covered Institutions. In May, it released the 2021 report on anti-money laundering and countering the financing of terrorism sectoral risk assessment for the securities sector, and then in October it issued the Anti-Money Laundering and Combating the Financing of Terrorism (AML/CFT) Inherent Risk Assessment Data Form (AIRDF) for data covering the year 2020, to be completed by all covered persons on or before 15 October 2021. This was subsequently extended to 30 November 2021

In November, the Philippines SEC issued a notice urging corporations and their boards to assess their cybersecurity risks, take appropriate measures in response to these risks, and strengthen their cybersecurity measures.

Thailand

In February, the Thai SEC announced it was seeking public comments on the proposed draft regulation for defining suspicious circumstances relating to the commission of offences in order to protect investors' interest more effectively. This was followed in March by the announcement that it had revised regulations on the requirement for capital market business personnel to attend an Environmental, Social and Governance (ESG) compulsory training course before applying for renewal of approval in 2022.

In September, the SEC announced the revision of the rules on acceptance of trading orders for capital market products, allowing employees of securities companies and derivatives intermediaries to accept trading orders for capital market products while working from home under the "new normal".

In November, the SEC released a consultation paper on proposed revisions to the Rules on Establishment of Information Technology System (IT Security Standard Rules), and is seeking public comments and feedback.

Singapore

In January, the Monetary Authority of Singapore (MAS) issued the revised Technology Risk Management Guidelines (TRM), which set out the technology risk management principles and best practices for financial institutions to establish sound and robust technology risk governance and cyber resilience. In May and June, it issued circulars on addressing cyber risks, followed in September by a guide on the MAS Cyber Threat Intelligence Framework for financial institutions in Singapore.

In April, MAS issued a circular on the Supervisory Expectation for Benchmarks Transition in which it stated that it expected all financial institutions to comply with the transition timelines and adopt the principles on customer engagement. In October, the risk mitigation requirements for non-centrally cleared OTC derivative contracts came into operation under Regulation 54B of the Securities and Futures (Licensing and Conduct of Business) (Amendment No. 2) Regulations.

Also in April, MAS issued a Consultation Paper on Proposals to Mandate Reference Checks, requiring financial institutions to conduct reference checks on prospective employees. This was followed in May by a circular on a letter from MAS Managing Director, Ravi Menon, to all CEOs of financial institutions in Singapore, on Strengthening our Financial Sector Workforce and its Singaporean Core.

In October, the MAS Exemption Frameworks for Cross-Border Business Arrangements of Capital Markets Intermediaries involving Foreign Related Corporations and Foreign Offices came into effect.

Indonesia

In May, Bank Indonesia announced that it had amended its regulation on the monitoring system for foreign exchange transactions against the Rupiah, and in June it announced monetary policy to fast-track the development of Repo and Domestic Non-Deliverable Forward (DNDF) transactions in response to the global G20 OTC Derivative Market Reforms.

In November, Bank Indonesia issued a press release regarding a LIBOR Transition Guide for Indonesian market participants, published by the National Working Group on Benchmark Reform (NWGBR) to support a smooth and orderly transition.

In August, Bank Indonesia amended money market regulations by issuing Bank Indonesia Regulation (PBI) No. 23/10/PBI/2021 concerning the money market. The amendment aims to create a liquid, efficient and transparent money market with integrity. The new regulation entered into effect on 31 December 2021.

Australia and New Zealand

In April, the Australian Securities and Investments Commission (ASIC) released regulatory guidance setting out the financial requirements that must be met by holders of an Australian financial services (AFS) licence. This was followed in June by the announcement of new market integrity rules for capital, providing important protections for investors and the integrity of the market, whilst simplifying the capital framework for market participants.

In June, four amendment regulations relating to the anti-money laundering and countering financing of terrorism (AML/CFT) regime were published in New Zealand. The changes came into force in July and include expansion of customer due diligence, lengthening of the time periods for audits of risk assessments, a widening of the capture of wire transfers, and an expansion of the exemption for providing services to related entities to include non-body corporate entities.

In July, the Reserve Bank of New Zealand (RBNZ) and the Financial Markets Authority (FMA) (which are together the Regulator of Financial Markets Infrastructures (FMIs) in New Zealand) released a consultation on the proposed approach to implementing the Financial Market Infrastructure Act to establish a comprehensive framework for the oversight and regulation of financial markets infrastructures. In December, the FMA published its Anti-Money Laundering and Countering Financing of Terrorism (AML/CFT) Sector Risk Assessment 2021, which concluded that FMA-supervised reporting entities must carry out individual risk assessments of their business to improve understanding of money-laundering and terrorism financing (ML/TF) risks in their sectors, and identify trends and emerging issues.

In December, ASIC in Australia released various regulatory guides, notably RG 121 and RG 166, to clarify regulatory obligations for conducting financial services business in Australia and the relevant licensing requirements.

Regional Developments

Tradition's entities in Asia have taken appropriate steps to comply with all regulations, based on the size and complexity of our activities and the nature of our engagement in each of the markets in which we operate. There were no other material regulatory changes in other Asian markets in 2021.

OUTLOOK

The average level of activity in January and February was up slightly at constant exchange rates, compared with the same period last year.

The sanctions imposed on Russia and a number of Russian entities and individuals, and the retaliatory sanctions and other measures taken by Russia, generated increased volatility across the financial markets. All these measures are causing delays in the settlement and delivery chain, particularly for rouble denominated securities. Products, activities and counterparties related to the current crisis in Ukraine represent a very limited part of the Group's activities.

This shift in central-bank monetary policy in 2022 – away from quantitative easing and towards rate hikes – is likely to cause yield curves to steepen, which will be beneficial for the Group's operations. Against this backdrop, the Group will continue to seek opportunities to enhance its product portfolio across its geographic footprint.



COMPTES CONSOLIDÉS

CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR L'AUDIT DU GROUPE

STATUTORY AUDITOR'S REPORT ON THE AUDIT OF THE CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

À l'Assemblée générale de Compagnie Financière
Tradition SA, Lausanne, le 16 mars 2022

OPINION D'AUDIT

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Compagnie Financière Tradition SA et de ses filiales (le Groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2021, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidés et le tableau de variation des capitaux propres consolidés pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux états financiers consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les états financiers consolidés (en pages 103 à 187) donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2021 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

BASES DE L'OPINION D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des International Standards on Auditing (ISA) et des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du Groupe ».

Nous sommes indépendants du Groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession ainsi que du Code of Ethics for Professional Accountants (code IESBA) et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

To the General Meeting of Compagnie Financière
Tradition SA, Lausanne, 16 March 2022

OPINION

We have audited the consolidated financial statements of Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries (the Group), which comprise the consolidated statement of financial position as at 31 December 2021 and the consolidated statement of income, consolidated statement of comprehensive income, consolidated statement of changes in equity and consolidated statement of cash flows for the year then ended, and notes to the consolidated financial statements, including a summary of significant accounting policies.

In our opinion, the consolidated financial statements (pages 103 to 187) give a true and fair view of the consolidated financial position of the Group as at 31 December 2021, and its consolidated financial performance and its consolidated cash flows for the year then ended in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS) and comply with Swiss law.

BASIS FOR OPINION

We conducted our audit in accordance with Swiss law, International Standards on Auditing (ISAs) and Swiss Auditing Standards. Our responsibilities under those provisions and standards are further described in *the Auditor's Responsibilities for the Audit of the Consolidated Financial Statements section of our report*.

We are independent of the Group in accordance with the provisions of Swiss law and the requirements of the Swiss audit profession, as well as the IESBA Code of Ethics for Professional Accountants, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

ÉLÉMENTS CLÉS DE L'AUDIT

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des états financiers consolidés de l'exercice. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit global du Groupe et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise ; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet. Nous décrivons ci-dessous, pour chaque élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du Groupe » du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre aux éléments décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés.

> ÉVALUATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Risque

Tel qu'indiqué aux notes 8 et 9 des états financiers consolidés, les écarts d'acquisition au 31 décembre 2021 s'élèvent à CHF 53.4 millions y compris un montant de CHF 24,8 millions inclus dans l'évaluation des participations dans les sociétés associées et coentreprises. Les écarts d'acquisition sont principalement liés à TFS SA, Lausanne, pour un montant de CHF 18.3 millions et à la joint-venture avec Gaitame.com Co Ltd, Tokyo, pour un montant de CHF 15.1 millions.

Le Groupe effectue des tests de dépréciation de ses écarts d'acquisition à chaque date de bilan. La valeur d'utilité des écarts d'acquisition est appréciée par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés sur les unités génératrices de trésorerie auxquelles les écarts d'acquisition sont affectés.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

KEY AUDIT MATTERS

Key audit matters are those matters that, in our professional judgment, were of most significance in our audit of the consolidated financial statements of the current period. These matters were addressed in the context of our audit of the consolidated financial statements as a whole, and in forming our opinion thereon, and we do not provide a separate opinion on these matters. For each matter below, our description of how our audit addressed the matter is provided in that context.

We have fulfilled the responsibilities described in the Auditor's responsibilities for the audit of the consolidated financial statements section of our report, including in relation to these matters. Accordingly, our audit included the performance of procedures designed to respond to our assessment of the risks of material misstatement of the consolidated financial statements. The results of our audit procedures, including the procedures performed to address the matters below, provide the basis for our audit opinion on the consolidated financial statements.

> VALUATION OF GOODWILL

Risk

As disclosed in the notes 8 and 9 of the consolidated financial statements, the goodwill as of 31 December 2021 amounts to CHF 53.4 million of which CHF 24.8 million is included in the valuation of investments in associates and joint ventures. The goodwill is mainly related to TFS SA, Lausanne for an amount of CHF 18.3 million and the joint venture with Gaitame.com Co Ltd, Tokyo for an amount of CHF 15.1 million.

The Group tests goodwill for impairment at each balance sheet date. The value in use of goodwill is estimated using discounted cash flow projections on the cash-generating units (CGUs) to which the goodwill has been allocated.

Nous avons considéré ce domaine comme un élément clé de l'audit car l'évaluation des écarts d'acquisition implique des jugements complexes et subjectifs de la Direction sur les différentes hypothèses utilisées pour l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Se reporter aux Principales estimations et hypothèses comptables (perte de valeur des écarts d'acquisition) à la page 110 des états financiers consolidés.

Se référer également aux Principales méthodes comptables (Immobilisations incorporelles, pertes de valeur des actifs non financiers) aux pages 117 et 118 des états financiers consolidés ainsi que les notes 8 et 9 aux états financiers consolidés aux pages 140 à 147.

Nos réponses d'audit

Notre approche d'audit afin de répondre à ce risque inclut les procédures suivantes :

- ▶ Nous avons apprécié la méthodologie utilisée pour les tests de dépréciation et nous avons apprécié la conformité avec les normes comptables.
- ▶ Nous avons apprécié les projections de flux de trésorerie et les hypothèses sous-jacentes :
 - ▶ Nous avons comparé les budgets utilisés pour les périodes passées avec les réalisations afin d'apprécier la pertinence de l'estimation réalisée par la Direction.
 - ▶ Nous avons analysé la projection des flux de trésorerie préparée par la Direction et apprécié la cohérence des hypothèses sous-jacentes faites par la Direction.
 - ▶ Nous avons étudié les résultats réalisés utilisés comme base des projections de flux de trésorerie.
 - ▶ Nous avons apprécié la pertinence du taux de croissance appliqué aux résultats réalisés.
 - ▶ Nous avons procédé à une évaluation de la méthode de calcul utilisée et procédé à des recalculs.
- ▶ Nous avons fait appel à un spécialiste en évaluation afin d'apprécier la pertinence des taux d'actualisation utilisés pour calculer les projections de flux de trésorerie actualisés.

We considered this area as a key audit matter because the valuation of goodwill involves complex and subjective judgements made by management on the different assumptions used for discounting future cash flows.

See Key accounting estimates and judgements (Goodwill impairment) on page 110 of the consolidated financial statements.

See Significant accounting policies (Intangible assets, Impairment losses on non-financial assets) on pages 117 to 118 of the consolidated financial statements.

See notes 8 and 9 to the consolidated financial statements on 140 to 147.

Our audit response

Our audit response to address this Key Audit Matter included the following:

- ▶ We examined the impairment testing methodology and we assessed the compliance with the accounting standards.
- ▶ We evaluated the cash-flow projections and underlying assumptions:
 - ▶ We compared the previous budgets on the past periods with the actual results to assess the appropriateness of the estimation performed by the management.
 - ▶ We analysed the cash flow projection prepared by the management and assessed the consistency of the underlying assumptions made by the management.
 - ▶ We verified the actual results used as a basis of cash-flow projections.
 - ▶ We assessed the reasonableness of growth rate applied to actual results.
 - ▶ We verified the calculation method used and reperformed arithmetic calculations.
- ▶ We involved our specialist to assist in evaluating the discount rate used in calculating the discounted cash flow projections.

Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant l'évaluation des écarts d'acquisition.

➤ ÉVALUATION DE LA PROVISION POUR LITIGES

Risque

Comme indiqué dans la note 21 des états financiers consolidés, en raison de la nature des activités, le Groupe est exposé à des procédures légales et à des litiges potentiels.

Des provisions pour litiges en cours sont comptabilisées lorsque l'issue probable d'un litige impliquant le Groupe peut être estimée de manière fiable. Les provisions pour litiges au 31 décembre 2021 s'élèvent à CHF 12.9 millions.

Les litiges sont considérés comme un élément clé d'audit dans la mesure où le processus d'évaluation des provisions liées est complexe et est basé sur l'issue attendue d'affaires qui peuvent durer plusieurs années.

Se reporter à la rubrique « Principales estimations et hypothèses comptables (Provisions pour litiges) à la page 111 des états financiers consolidés » ainsi qu'à la note 21 des états financiers consolidés aux pages 164 et 165.

Nos réponses d'audit

Notre approche d'audit afin de répondre à ce risque inclut les procédures suivantes :

- Nous avons obtenu un résumé des principales procédures en cours et avons eu des entretiens avec le Responsable juridique du Groupe afin d'obtenir une compréhension des principales affaires en cours.
- Nous avons demandé aux auditeurs locaux d'apprécier l'analyse juridique préparée par la Société ainsi que les correspondances avec les conseils externes et apprécier le montant des provisions liées. Nous avons supervisé les travaux des auditeurs locaux.

Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant l'évaluation de la provision pour litiges.

Our audit procedures did not lead to any reservations regarding the valuation of goodwill.

➤ VALUATION OF PROVISIONS FOR LITIGATION

Risk

As disclosed in the note 21 of the consolidated financial statements, due to the nature of the activities, the Group has historically been exposed to legal procedures and potential litigation.

Provisions are recognised for litigation in progress when the probable outcome of a court case or other litigation involving the Group can be estimated reliably. Provisions for litigation at 31 December 2021 totalled CHF 12.9 million.

Litigation are considered as a key audit matter because the assessment process of related provisions is complex and is based on the expected outcome of cases which can last several years.

See Key accounting estimates and judgements (Litigation) on page 111 of the consolidated financial statements.

See note 21 to the consolidated financial statements on pages 164 and 165.

Our audit response

Our audit response to address this Key Audit Matter included the following:

- We obtained a summary of main legal case and held interviews with the Group in-house counsel to obtain an understanding of the evolution of ongoing legal cases.
- We instructed component auditors to evaluate an internal legal analysis, to obtain legal confirmation letters from lawyers in charge of the cases when deemed required, and to assess the reasonableness of provisions recorded. We supervised their due diligence.

Our audit procedures did not lead to any reservations regarding the valuation provisions for litigation.

► ACTIVITÉS EN PRINCIPAL : TRANSACTIONS NON RÉGLÉES À LA FIN DE L'EXERCICE

Risque

Certaines sociétés du Groupe agissent en tant que principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour compte de tiers.

Certaines sociétés du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont débouclées lorsque les deux opérations de la transaction sont réglées ; le règlement effectué d'une part et la livraison des titres d'autre part (délai technique de règlement – livraison).

Afin de refléter la substance de ces transactions, ces dernières sont constatées à la date de livraison. Les montants à recevoir et à payer aux contreparties découlant des transactions en cours de livraison ayant dépassé le délai de livraison prévu sont présentés au bilan en valeur brute à l'actif dans la rubrique Clients et autres créances et au passif dans la rubrique Fournisseurs et autres créanciers.

Lorsqu'une contrepartie manque à ses obligations, il existe un risque potentiel de dépréciation des créances. Ce risque de dépréciation des créances pour les transactions non réglées à la fin de l'exercice est considéré comme un élément clé d'audit.

Comme indiqué à la note 12 des états financiers consolidés, les transactions non réglées, et donc comptabilisées comme créances, s'élèvent à CHF 450.3 millions au 31 décembre 2021.

Se reporter à la rubrique Principales méthodes comptables (Chiffres d'affaires, Activités en principal) aux pages 114 à 115 et 121 des états financiers consolidés.

Se référer également à la note 1, Secteurs opérationnels, en pages 127 à 131 ainsi qu'aux paragraphes de la note 30, Instruments financiers, relatifs aux risques de crédit en pages 176 à 178.

Nos réponses d'audit

Notre approche d'audit afin de répondre à ce risque inclut les procédures suivantes :

- Nous avons apprécié le risque de défaillance de la contrepartie pour toutes les transactions non réglées à la fin de l'exercice et avons testé l'encaissement subséquent de ces transactions.

► MATCHED PRINCIPAL ACTIVITIES: DEALS NOT SETTLED AT YEAR-END

Risk

Some Group companies act as principal in the simultaneous purchase and sale of securities for the account of third parties.

Such trades are completed when both sides of the deal are settled, namely once payment is made and the securities are delivered (matched trades).

In order to reflect the substance of these transactions, they are recognised at the time of delivery. Counterparty receivables and payables arising on current transactions that have gone beyond the expected settlement date are carried gross on the balance sheet under "Trade and other receivables" or "Trade and other payables".

When a counterparty fails to deliver on its obligations, a risk of potential impairment loss on receivables arises. Impairment risk of receivables for deals not settled at year-end is considered as a key audit matter.

As disclosed in the note 12 of the financial statements, the deals not settled, and therefore booked as receivables, amount to CHF 450.3 million as at 31 December 2021.

See Significant accounting policies (Revenue, Matched principal activities) on pages 114 to 115 and 121 of the consolidated financial statements.

See operating segments on pages 127 to 131, note 1 of consolidated financial statements.

See credit and counterparty risk on pages 176 to 178 in note 30 on financial instruments.

Our audit response

Our audit response to address this Key Audit Matter included the following:

- We assessed the counterparty risk default of deals not settled at year-end and tested subsequent collection on these deals.

Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant l'évaluation des transactions non réglées à la fin de l'exercice.

AUTRES INFORMATIONS DU RAPPORT DE GESTION

Le conseil d'administration est responsable des autres informations du rapport de gestion. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des états financiers consolidés, des comptes annuels, du rapport de rémunération et de nos rapports correspondants. Il est attendu que le rapport de gestion nous soit communiqué après la date du présent rapport de l'organe de révision.

Les autres informations du rapport de gestion ne constituent pas l'objet de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés et nous ne formulons aucune appréciation sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit du Groupe, il est de notre devoir de lire les autres informations quand elles deviennent disponibles et de juger s'il existe des incohérences significatives par rapport aux états financiers consolidés ou à nos conclusions d'audit, ou si les autres informations semblent présenter des anomalies significatives d'une autre façon.

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les IFRS et les exigences légales. Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du Groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe

Our audit procedures did not lead to any reservations regarding the valuation of deals not settled at year-end.

OTHER INFORMATION IN THE ANNUAL REPORT

The Board of Directors is responsible for the other information in the annual report. The other information comprises all information included in the annual report, but does not include the consolidated financial statements, the stand-alone financial statements, the remuneration report and our auditor's reports thereon. The annual report is expected to be made available to us after the date of this auditor's report.

Our opinion on the consolidated financial statements does not cover the other information in the annual report and we will not express any form of assurance conclusion thereon.

In connection with our audit of the consolidated financial statements, our responsibility is to read the other information in the annual report when it becomes available and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the consolidated financial statements or our knowledge obtained in the audit, or otherwise appears to be materially misstated.

RESPONSIBILITY OF THE BOARD OF DIRECTORS FOR THE CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

The Board of Directors is responsible for the preparation of the consolidated financial statements that give a true and fair view in accordance with IFRS and the provisions of Swiss law, and for such internal control as the Board of Directors determines is necessary to enable the preparation of consolidated financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the consolidated financial statements, the Board of Directors is responsible for assessing the Group's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless the Board of Directors either intends to liquidate the Group or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

aucune autre solution alternative réaliste.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANE DE RÉVISION POUR L'AUDIT DU GROUPE

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des ISA et des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Un descriptif plus détaillé de nos responsabilités dans l'audit des états financiers est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Ce descriptif fait partie de notre rapport.

RAPPORT SUR LES AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les présents états financiers consolidés.

AUDITOR'S RESPONSIBILITIES FOR THE AUDIT OF THE CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the consolidated financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Swiss law, ISAs and Swiss Auditing Standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these consolidated financial statements.

A further description of our responsibilities for the audit of the consolidated financial statements is located at the website of EXPERTsuisse: <http://www.expertsuisse.ch/en/audit-report-for-public-companies>. This description forms part of our auditor's report.

REPORT ON OTHER LEGAL AND REGULATORY REQUIREMENTS

In accordance with article 728a para. 1 item 3 CO and the Swiss Auditing Standard 890, we confirm that an internal control system exists, which has been designed for the preparation of consolidated financial statements according to the instructions of the Board of Directors.

We recommend that the consolidated financial statements submitted to you be approved.

Ernst & Young SA / Ernst & Young Ltd

Milena De Simone-Fierz

Experte-réviseur agréée (Réviseur responsable)
Licensed audit expert (Auditor in charge)

Michael Carneiro

Expert-réviseur agréé
Licensed audit expert

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

CONSOLIDATED INCOME STATEMENT

en milliers de CHF CHF 000	Notes	2021	2020
Chiffre d'affaires Revenue	1	873 607	902 966
Autres produits d'exploitation nets Other net operating income	2	15 236	2 640
Produits d'exploitation Operating income		888 843	905 606
Charges de personnel Staff costs		-654 142	-661 741
Autres charges d'exploitation Other operating expenses	3	-134 797	-131 162
Amortissements Depreciation and amortisation	7, 8, 26	-26 704	-28 559
Charges d'exploitation Operating expenses		-815 643	-821 462
Résultat d'exploitation Operating profit		73 200	84 144
Produits financiers Financial income	4	3 114	3 950
Charges financières Financial expense	4	-13 893	-18 317
Quote-part dans le résultat des sociétés associées et coentreprises Share of profit of associates and joint ventures	9	22 582	17 138
Résultat avant impôts Profit before tax		85 003	86 915
Impôts sur le bénéfice Income tax	5	-13 494	-12 323
Résultat net de l'exercice Net profit for the year		71 509	74 592
Attribuable aux : Attributable to:			
Actionnaires de la société mère Shareholders of the parent		65 263	70 940
Intérêts non contrôlants Non-controlling interests	17	6 246	3 652
Résultat par action (en CHF) : Earnings per share (in CHF):	6		
Résultat de base par action Basic earnings per share		8,76	9,83
Résultat dilué par action Diluted earnings per share		8,65	9,66

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

CONSOLIDATED STATEMENT OF COMPREHENSIVE INCOME

en milliers de CHF CHF 000	Notes	2021	2020
Résultat net de l'exercice comptabilisé au compte de résultat Net profit for the year recognised in the income statement		71 509	74 592
Autres éléments du résultat global qui ne peuvent pas être reclassés ultérieurement au compte de résultat Other comprehensive income that cannot be reclassified to profit or loss			
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Financial assets at fair value through other comprehensive income		302	204
Réévaluation des régimes à prestations définies Remeasurement of defined benefit schemes		4 839	-446
Total des autres éléments du résultat global qui ne peuvent pas être reclassés ultérieurement au compte de résultat Total other comprehensive income that cannot be reclassified to profit or loss		5 141	-242
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat Other comprehensive income that may be reclassified to profit or loss			
Écart de conversion Currency translation		-1 596	-38 652
Transfert de l'écart de conversion au compte de résultat Transfer of exchange differences to income statement		-13 235	-85
Autres éléments du résultat global des sociétés associées et coentreprises Other comprehensive income of associates and joint ventures	9	16	-1 391
Total des autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat Total other comprehensive income that may be reclassified to profit or loss		-14 815	-40 128
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts Other comprehensive income, net of tax		-9 674	-40 370
Résultat global de l'exercice Comprehensive income for the year		61 835	34 222
Attribuable aux : Attributable to:			
Actionnaires de la société mère Shareholders of the parent		55 302	31 811
Intérêts non contrôlants Non-controlling interests		6 533	2 411

L'impact fiscal sur chacun des autres éléments du résultat global est présenté en note 5.

The tax impact on each of the other items of comprehensive income is disclosed in Note 5.

BILAN CONSOLIDÉ

CONSOLIDATED BALANCE SHEET

en milliers de CHF CHF 000	Notes	31 décembre 2021 31 December 2021	31 décembre 2020 31 December 2020
ACTIF			
ASSETS			
Immobilisations corporelles Property and equipment	7	22 361	24 606
Actifs liés au droit d'utilisation Right-of-use assets	26	47 258	51 140
Immobilisations incorporelles Intangible assets	8	42 713	44 619
Participations dans les sociétés associées et coentreprises Investments in associates and joint ventures	9	149 427	146 560
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Financial assets at fair value through other comprehensive income	14 a)	4 834	4 828
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net Financial liabilities at fair value through profit or loss	13	1 627	1 627
Autres actifs financiers Other financial assets	10	12 613	13 077
Impôts différés actifs Deferred tax assets	5	31 848	31 504
Trésorerie non disponible Unavailable cash	11	33 071	28 705
Total actif non courant Total non-current assets		345 752	346 666
Autres actifs courants Other current assets		12 642	14 534
Instruments financiers dérivés actifs Derivative financial instruments	25	409	412
Impôts à recevoir Tax receivable	24	5 195	5 189
Clients et autres créances Trade and other receivables	12	839 651	462 538
Actifs financiers évalués au coût amorti Financial assets at amortised cost	14 b)	84 817	15 451
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net Financial assets at fair value through profit or loss	13	2	3
Trésorerie et équivalents de trésorerie Cash and cash equivalents	15	306 176	303 822
Total actif courant Total current assets		1 248 892	801 949
TOTAL ACTIF TOTAL ASSETS		1 594 644	1 148 615

BILAN CONSOLIDÉ

CONSOLIDATED BALANCE SHEET

en milliers de CHF CHF 000	Notes	31 décembre 2021 31 December 2021	31 décembre 2020 31 December 2020
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF			
EQUITY AND LIABILITIES			
Capital Share capital	16	19 061	18 832
Prime d'émission Share premium		40 620	48 691
Actions propres Treasury shares	16	-12 544	-17 315
Écart de conversion Currency translation		-205 188	-190 094
Réserves consolidées Consolidated reserves	16	565 521	529 172
Total capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère Total equity attributable to shareholders of the parent		407 470	389 286
Intérêts non contrôlants Non-controlling interests	17	22 270	18 431
Total capitaux propres Total equity		429 740	407 717
Dettes financières Financial debts	20	209 200	239 338
Obligations locatives Lease liabilities	26	45 939	49 223
Provisions Provisions	21	26 287	30 915
Impôts différés passifs Deferred tax liabilities	5	627	1 445
Produits différés Deferred income		-	5
Total passif non courant Total non-current liabilities		282 053	320 926
Dettes financières Financial debts	20	112 105	20 454
Obligations locatives Lease liabilities	26	14 846	14 681
Fournisseurs et autres créanciers Trade and other payables	23	733 067	374 983
Provisions Provisions	21	12 910	-
Impôts à payer Tax liabilities	24	9 036	8 655
Instruments financiers dérivés passifs Derivative financial instruments	25	20	14
Produits différés Deferred income		867	1 185
Total passif courant Total current liabilities		882 851	419 972
Total passif Total liabilities		1 164 904	740 898
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF TOTAL EQUITY AND LIABILITIES		1 594 644	1 148 615

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

CONSOLIDATED CASH FLOW STATEMENT

en milliers de CHF	CHF 000	Notes	2021	2020
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	Cash flows from operating activities			
Résultat avant impôts de l'exercice	Profit before tax for the year		85 003	86 915
Amortissements	Depreciation and amortisation	7, 8, 26	26 704	28 559
Résultat financier net	Net financial result		9 122	11 377
Quote-part dans le résultat des sociétés associées et coentreprises	Share of profit of associates and joint ventures	9	-22 582	-17 138
Augmentation/(diminution) des provisions	Increase/(decrease) in provisions	21	17 252	4 442
Augmentation/(diminution) des produits différés	Increase/(decrease) in deferred income		-365	439
Charge relative aux paiements fondés sur des actions	Expense related to share-based payments	19	1 014	1 274
Plus-values sur cessions de sociétés	Gains on disposal of companies	2	-13 235	-85
Plus- / moins-values sur cessions d'actifs immobilisés	(Gains)/losses on disposal of fixed assets	2	9	-197
(Augmentation)/diminution des créances/dettes liées aux activités en principal et de teneur de comptes	(Increase)/decrease in receivables/payables related to matched principal and account holder activities		8 729	-5 635
(Augmentation)/diminution du fonds de roulement	(Increase)/decrease in working capital		-23 670	8 980
Provisions payées	Provisions paid	21	-2 419	-1 974
Intérêts payés	Interest paid		-9 264	-12 491
Intérêts perçus	Interest received		482	801
Impôts payés	Income tax paid		-12 615	-11 266
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	Net cash flows from operating activities		64 165	94 001
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	Cash flows from investing activities			
Acquisition d'actifs financiers	Acquisition of financial assets		-69 625	-4 913
Valeur de vente d'actifs financiers	Proceeds from disposal of financial assets		425	56 000
Acquisition de sociétés, nette de la trésorerie acquise	Acquisition of companies, net of cash acquired		-	-2 331
Acquisition d'immobilisations corporelles	Acquisition of property and equipment	7	-2 852	-5 326
Valeur de vente d'immobilisations corporelles	Proceeds from disposal of property and equipment		-	38
Acquisition d'immobilisations incorporelles	Purchase of intangible assets	8	-3 669	-3 233
Valeur de vente d'immobilisations incorporelles	Proceeds from disposal of intangible assets		58	221
Dividendes reçus	Dividends received		13 545	14 566
(Augmentation)/diminution de la trésorerie non disponible	(Increase)/decrease in unavailable cash		-3 837	973
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	Net cash flows from investing activities		-65 955	55 995
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	Cash flows from financing activities			
Augmentation des dettes financières à court terme	Increase in short-term financial debts	20	3 000	40 000
Diminution des dettes financières à court terme	Decrease in short-term financial debts	20	-15 000	-157 300
Augmentation des dettes financières à long terme	Increase in long-term financial debts	20	79 584	-
Paiements des obligations locatives	Lease liabilities paid	26	-13 932	-12 916
Augmentation du capital	Increase in capital	16	229	266
Acquisition d'actions propres	Acquisition of treasury shares	16	-4 092	-6 922
Valeur de vente d'actions propres	Proceeds from disposal of treasury shares	16	272	2 115
Dividendes versés aux intérêts non contrôlants	Dividends paid to non-controlling interests		-2 641	-3 494
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	Dividends paid to shareholders of the parent	18	-37 110	-35 716
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	Net cash flows from financing activities		10 310	-173 967
Variation des cours de change	Movement in exchange rates		106	-21 337
Augmentation / (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	Increase/(decrease) in cash and cash equivalents		8 626	-45 308
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	Cash and cash equivalents at start of year		295 368	340 676
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	Cash and cash equivalents at year-end	15	303 994	295 368

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

CONSOLIDATED STATEMENT OF CHANGES IN EQUITY

en milliers de CHF excepté le nombre d'actions CHF 000 (except for number of shares)	Notes	Attribuables aux actionnaires de la société mère Attribuables						Total	Intérêts non contrôlants Non- controlling interests	Total capitaux propres Total equity
		Nombre d'actions Number of shares	Capital Capital	Prime d'émission Share premium	Actions propres Treasury shares	Écart de conversion Currency translation	Réserves consolidées Consolidated reserves			
Au 1^{er} janvier 2020 At 1 January 2020		7 426 218	18 566	44 265	-23 984	-151 201	509 208	396 854	19 601	416 455
Résultat net de l'exercice Net profit for the year		-	-	-	-	-	70 940	70 940	3 652	74 592
Autres éléments du résultat global Other comprehensive income		-	-	-	-	-38 893	-236	-39 129	-1 241	-40 370
Résultat global de l'exercice Comprehensive income for the year	16		-	-	-	-38 893	70 704	31 811	2 411	34 222
Augmentation de capital Increase in capital	16	106 500	266	-	-	-	-	266	-	266
Acquisition d'actions propres Acquisition of treasury shares	16	-	-	-	-6 922	-	-	-6 922	-	-6 922
Cession d'actions propres Disposal of treasury shares	16	-	-	496	1 619	-	-	2 115	-	2 115
Dividendes versés Dividends paid	16	-	-	2 817	11 972	-	-50 997	-36 208	-3 494	-39 702
Incidence des variations de périmètre Effect of changes in basis of consolidation	16	-	-	-	-	-	-10	-10	-87	-97
Exercice d'options de souscription d'actions Exercise of share options	16	-	-	1 113	-	-	-111	1 002	-	1 002
Impact de la comptabilisation des options de souscription d'actions Impact of recognition of share options	16	-	-	-	-	-	378	378	-	378
Au 31 décembre 2020 At 31 December 2020		7 532 718	18 832	48 691	-17 315	-190 094	529 172	389 286	18 431	407 717
Résultat net de l'exercice Net profit for the year		-	-	-	-	-	65 263	65 263	6 246	71 509
Autres éléments du résultat global Other comprehensive income		-	-	-	-	-15 094	5 133	-9 961	287	-9 674
Résultat global de l'exercice Comprehensive income for the year	16		-	-	-	-15 094	70 396	55 302	6 533	61 835
Augmentation de capital Increase in capital	16	91 667	229	-	-	-	-	229	-	229
Acquisition d'actions propres Acquisition of treasury shares	16	-	-	-	-4 092	-	-	-4 092	-	-4 092
Cession d'actions propres Disposal of treasury shares	16	-	-	76	196	-	-	272	-	272
Dividendes versés Dividends paid	16/18	-	-	-9 132	8 667	-	-37 043	-37 508	-2 641	-40 149
Incidence des variations de périmètre Effect of changes in basis of consolidation	16	-	-	-	-	-	53	53	-53	-
Exercice d'options de souscription d'actions Exercise of share options	16	-	-	985	-	-	620	1 605	-	1 605
Impact de la comptabilisation des options de souscription d'actions Impact of recognition of share options	16	-	-	-	-	-	2 323	2 323	-	2 323
Au 31 décembre 2021 At 31 December 2021		7 624 385	19 061	40 620	-12 544	-205 188	565 521	407 470	22 270	429 740

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTES TO THE CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Compagnie Financière Tradition SA est une société anonyme suisse, domiciliée au 11 rue de Langallerie à Lausanne. Présent dans plus de 30 pays, le Groupe Compagnie Financière Tradition (ci-après le « Groupe ») est l'un des leaders mondiaux de l'intermédiation de produits financiers (marchés monétaires, marchés obligataires, produits dérivés de taux, de change et de crédit, actions, dérivés actions, marchés à terme de taux et sur indices) et non financiers (énergie, métaux précieux et environnement). L'action Compagnie Financière Tradition SA est cotée à la bourse suisse (SIX) et sur le 3^{ème} compartiment de la bourse de Francfort.

Compagnie Financière Tradition SA est détenue indirectement à hauteur de 70,97 % par VIEL & Cie, elle-même détenue par VIEL et Compagnie-Finance.

Le Conseil d'administration a approuvé la publication des comptes consolidés de Compagnie Financière Tradition SA arrêtés au 31 décembre 2021 par décision du 16 mars 2022.

PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés de Compagnie Financière Tradition SA sont présentés en milliers de francs suisses (CHF) sauf explicitement mentionné; le franc suisse étant la devise fonctionnelle et la devise de présentation de Compagnie Financière Tradition SA. Les comptes consolidés ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certains instruments financiers réévalués à la juste valeur. Les comptes consolidés de Compagnie Financière Tradition SA sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

GENERAL

Compagnie Financière Tradition SA is a public limited company with its registered office at 11 Rue de Langallerie, Lausanne. With a presence in more than 30 countries, the Compagnie Financière Tradition Group ("the Group") is one of the world's leading interdealer brokers of both financial products (money market products, bonds, interest rate, currency and credit derivatives, equities, equity derivatives, interest rate futures and index futures) and non-financial products (energy, precious metals, and environmental products). Its shares are listed on the SIX Swiss Exchange and the Third Market Segment of the Frankfurt Stock Exchange.

Compagnie Financière Tradition SA is indirectly owned by VIEL & Cie, which holds a 70.97% controlling interest. VIEL & CIE is itself held by VIEL et Compagnie-Finance.

Publication of the consolidated financial statements for the year ended 31 December 2021 was approved by the Board of Directors on 16 March 2022.

BASIS OF PREPARATION

The consolidated financial statements are presented in thousands of Swiss francs (CHF) except where expressly stated otherwise; the Swiss franc is Compagnie Financière Tradition SA's functional currency and presentation currency. The consolidated financial statements have been prepared on an historical cost basis, with the exception of certain financial instruments remeasured at fair value, in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS).

MODIFICATION DES PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les principes comptables appliqués lors de la préparation des comptes consolidés sont identiques à ceux en vigueur au 31 décembre 2020.

PRINCIPALES ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES

Lors de l'établissement des comptes consolidés, la Direction procède à des estimations lors de l'application des conventions comptables. En raison des incertitudes inhérentes aux activités du Groupe, certains éléments des comptes consolidés ne peuvent pas être évalués avec précision, et ne peuvent faire l'objet que d'une estimation. Ces estimations impliquent des jugements fondés sur les dernières informations fiables disponibles.

Les hypothèses clés relatives à l'avenir et les autres sources principales d'incertitude relatives aux estimations à la date de clôture, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif des montants des actifs et des passifs au cours de la période, sont les suivantes :

> PERTE DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Le Groupe effectue annuellement des tests de dépréciation de ses écarts d'acquisition. La valeur d'utilité des écarts d'acquisition est appréciée par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés sur les unités génératrices de trésorerie auxquelles les écarts d'acquisition sont affectés. Les projections de flux de trésorerie futurs sont basées sur des estimations faites par la Direction qui estime également le taux d'actualisation à retenir dans le calcul de leur valeur actualisée. Des informations complémentaires sont données en note 8.

> IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS

Des impôts différés actifs sont enregistrés pour les reports fiscaux déficitaires dans la mesure où il est probable de les récupérer à un horizon prévisible grâce à l'existence de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces reports fiscaux déficitaires pourront être imputés. La Direction estime le montant des actifs d'impôts différés à comptabiliser sur la base des prévisions de bénéfices imposables futurs. Des informations complémentaires sont données en note 5.

CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES

The main accounting policies applied to the consolidated financial statements are identical to those in effect at 31 December 2020.

KEY ACCOUNTING ESTIMATES AND JUDGMENTS

When preparing the consolidated financial statements, Management makes certain assumptions and estimates in applying its accounting policies. Due to the uncertainties inherent in the Group's activities, certain items in the consolidated financial statements cannot be measured accurately and must therefore be estimated. Estimates involve judgments based on the latest reliable information available.

The key estimates and assumptions concerning the future and other important sources of uncertainty regarding estimates at the balance sheet date that present a significant risk of entailing material adjustment to the carrying amounts of assets and liabilities within the next financial year are as follows:

> GOODWILL IMPAIRMENT

The Group tests goodwill annually for impairment. The value in use of goodwill is estimated using discounted cash flow projections on the cash-generating units (CGUs) to which the goodwill has been allocated. Future cash flow projections and the discount rate to be used in calculating their present value are based on estimates made by Management. Additional information is disclosed in Note. 8.

> DEFERRED TAX ASSETS

Deferred tax assets are recognised for tax loss carry-forwards to the extent that it is probable that taxable profits will be available in the foreseeable future against which the temporary differences can be utilised. Management estimates the deferred tax assets to be recognised on the basis of forecasts of future taxable profits. Additional information is disclosed in Note. 5.

› ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

Les obligations du Groupe liées aux régimes à prestations définies sont évaluées chaque année sur la base d'évaluations actuarielles. Ce type d'évaluation implique l'utilisation d'hypothèses actuarielles, notamment les taux d'actualisation, les rendements attendus des actifs des régimes, les augmentations futures des salaires et des retraites ainsi que les taux de mortalité. En raison de leur perspective long terme, ces estimations sont sujettes à incertitudes. Des informations complémentaires sont données en note 22.

› PROVISIONS POUR LITIGES

Des provisions sont constatées pour les litiges en cours lorsque l'issue probable d'une action en justice ou de tout autre litige impliquant le Groupe peut être estimée de manière fiable. L'échéance des sorties de trésorerie relative à ces provisions est incertaine car elle dépend de l'issue des procédures en question. Celles-ci ne sont par conséquent pas actualisées car leur valeur actuelle ne représenterait pas une information fiable. Des informations complémentaires sont données en note 21.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

› PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés comprennent ceux de Compagnie Financière Tradition SA ainsi que ceux de ses filiales, coentreprises et sociétés associées (appelées collectivement le « Groupe »). La liste des principales sociétés consolidées, ainsi que le pourcentage de contrôle, le pourcentage d'intérêt et méthode de consolidation retenue pour chacune de ces sociétés figurent en note 31.

› REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

L'acquisition d'entreprises est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est mesuré en additionnant les justes valeurs, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais d'acquisition engagés au titre de regroupement d'entreprise sont comptabilisés en charges.

› EMPLOYEE BENEFITS

The Group's obligations under defined benefit schemes are measured each year on the basis of actuarial valuations. This type of valuation implies the use of actuarial assumptions the most important of which are the discount rate, expected return on plan assets, future salary and benefit increases, and the mortality rate. Because of the long-term perspective, these estimates involve a degree of uncertainty. Additional information is disclosed in Note. 22.

› LITIGATION

Provisions are recognised for ongoing litigation when the probable outcome of a lawsuit or other litigation involving the Group can be reliably estimated. The timing of cash outflows relating to these provisions is uncertain, as it will depend on the outcome of the relevant cases. They have therefore not been discounted as their present value would not be a reliable estimate. Additional information is disclosed in Note. 21.

SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

› BASIS OF CONSOLIDATION

The consolidated financial statements include Compagnie Financière Tradition SA, its subsidiaries, joint ventures and associates ("the Group"). A list of the main consolidated companies, together with the controlling interest, equity interest, and method of consolidation for each one, is shown in Note 31.

› BUSINESS COMBINATIONS

Company acquisitions are accounted for using the purchase method. Acquisition cost is measured as the aggregate of the fair values, at the date of exchange, of assets given, liabilities incurred or assumed, and equity instruments issued by the Group, in exchange for control of the acquired company. Acquisition costs related to business combinations are expensed.

Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise, qui satisfont aux conditions de comptabilisation, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition est comptabilisé en tant qu'actif et évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs, et passifs éventuels identifiables ainsi constatée. Si, après réévaluation, la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût d'acquisition, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat. Après la comptabilisation initiale, les écarts d'acquisition positifs sont évalués au coût d'acquisition diminué du cumul des pertes de valeur.

Les écarts d'acquisition sur les filiales sont présentés au bilan dans les immobilisations incorporelles. Dans le cadre du test de dépréciation effectué annuellement, ces écarts d'acquisition sont alloués à des unités génératrices de trésorerie. Leur valeur d'utilité est appréciée par référence à des flux futurs de trésorerie actualisés.

Les intérêts non contrôlants dans l'entreprise acquise sont évalués initialement en fonction de leur quote-part de la juste valeur des actifs nets acquis.

› MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Filiales

La méthode d'intégration globale est appliquée à toutes les sociétés dans lesquelles Compagnie Financière Tradition SA exerce, directement ou indirectement, le contrôle sur la gestion des affaires. Il y a contrôle lorsque le Groupe est exposé à des rendements variables résultants de sa participation dans la société ou détient des droits sur ces rendements, et s'il peut utiliser son pouvoir sur la société pour influencer sur les rendements. Les états financiers des filiales sont intégrés aux comptes consolidés à partir de la date de prise de contrôle jusqu'à la date où le contrôle cesse. La part des intérêts non contrôlants à l'actif net des filiales consolidées et au résultat global de l'exercice est présentée distinctement au bilan et au compte de résultat global consolidés même si cela se traduit par un solde déficitaire pour les intérêts non contrôlants.

The assets, liabilities and contingent liabilities of the acquired company, which meet the recognition criteria, are recognised at fair value on the acquisition date. Goodwill is recognised as an asset and is initially measured at cost, which is the excess of the cost of the acquisition over the Group's interest in the net fair value of the identifiable assets, liabilities and contingent liabilities so recognised. If, after remeasurement, the Group's interest in the net fair value of the identifiable assets, liabilities and contingent liabilities exceeds the cost of the acquisition, the excess is immediately recognised in profit or loss. After initial recognition, goodwill is measured at cost less any accumulated impairment losses.

Goodwill on subsidiaries is shown on the balance sheet under intangible assets. As part of the annual impairment testing, goodwill is allocated to cash-generating units. Its value in use is estimated using discounted cash flow projections.

Non-controlling interests in the acquired company are initially measured on the basis of their proportion of the fair value of the net assets acquired.

› CONSOLIDATION METHODS

Subsidiaries

All companies in which Compagnie Financière Tradition SA directly or indirectly holds a controlling interest are fully consolidated in the financial statements. There is control when the Group is exposed, or has rights, to variable returns from its involvement with the company and when it has the ability to affect those returns through its power over the company. The financial statements of subsidiaries are incorporated in the consolidated financial statements from the date on which control is obtained until the date on which control ceases. Non-controlling interests in the net assets and the comprehensive income of consolidated subsidiaries are identified and presented separately in the consolidated balance sheet and statement of comprehensive income even if this results in a deficit balance for the non-controlling interests.

Coentreprises

Une coentreprise est un partenariat qui confère au Groupe des droits sur l'actif net de la société dans laquelle le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Le Groupe comptabilise ses intérêts dans les coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence. Les écarts d'acquisition déterminés sur les coentreprises sont inclus dans la valeur comptable de l'investissement.

Sociétés associées

Les sociétés associées sur lesquelles Compagnie Financière Tradition SA exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles mais sans toutefois en avoir le contrôle sont intégrées selon la méthode de la mise en équivalence. Une influence notable est notamment présumée lorsque Compagnie Financière Tradition SA détient, directement ou indirectement, plus de 20 % des droits de vote de ces sociétés. Les comptes consolidés incluent la quote-part du Groupe dans l'actif net et le résultat des sociétés associées. Les écarts d'acquisition déterminés sur les sociétés associées sont inclus dans la valeur comptable de l'investissement.

› ÉLIMINATION DES OPÉRATIONS RÉCIPROQUES

Lors de l'établissement des comptes consolidés, les soldes et transactions significatifs intragroupes ainsi que les gains et pertes non réalisés résultant de transactions intragroupes sont éliminés. Les gains et pertes non réalisés résultant de transactions avec des sociétés associées et des sociétés contrôlées conjointement sont éliminés à hauteur de la participation du Groupe dans ces entités.

› TRAITEMENT DES DEVICES ÉTRANGÈRES

Au sein du Groupe, dont le franc suisse est la monnaie de présentation des comptes, les transactions en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle de chaque entité, au cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères à la fin de la période sont convertis aux cours de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant de ces opérations sont constatées au compte de résultat. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises étrangères et constatés à leur coût historique sont convertis au cours de change en vigueur au moment de la transaction.

Joint ventures

A joint venture is a partnership which confers on the Group rights to the net assets of the company in which it exercises joint control with other shareholders. The Group's interests in joint ventures are consolidated using the equity method. Goodwill identified on joint ventures is included in the carrying amount of the investment.

Associates

Associates in which Compagnie Financière Tradition SA has a significant but not controlling influence on the financial and operating policies are accounted for using the equity method. Significant influence is presumed when Compagnie Financière Tradition SA directly or indirectly holds over 20% of the equity voting rights in these companies. The consolidated financial statements include the Group's share of the net assets and the profit or loss of associates. Goodwill identified on associates is included in the carrying amount of the investment.

› ELIMINATION OF INTERCOMPANY TRANSACTIONS

When preparing the consolidated financial statements, significant balances, transactions and unrealised gains and losses between Group companies are eliminated. Unrealised gains and losses on transactions with associates and jointly controlled companies are eliminated to the extent of the Group's interest in these entities.

› FOREIGN CURRENCY TRANSLATION

The Group's presentation currency is the Swiss franc. Foreign currency transactions are translated into the functional currency of each entity of the Group using the exchange rate prevailing on the dates of the transactions. Monetary assets and liabilities denominated in foreign currencies at the balance sheet date are translated at the exchange rate prevailing at that date. Translation differences resulting from such transactions are recognised in the income statement. Non-monetary assets and liabilities denominated in foreign currencies and recognised at their historical cost are translated at the exchange rate prevailing on the date of the transaction.

Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises étrangères et constatés à leur juste valeur sont convertis au cours de change en vigueur au moment où la juste valeur est déterminée.

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des filiales étrangères exprimés en monnaies étrangères, incluant les écarts d'acquisition et les écarts d'évaluation, sont convertis en francs suisses aux cours de change en vigueur à la date d'établissement des comptes. Les produits et charges des filiales étrangères exprimés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses aux cours de change moyens de l'année écoulée.

Les différences de change résultant de la variation des cours de change d'un exercice sur l'autre, appliquées à la situation nette des filiales étrangères exprimée en monnaies étrangères, ainsi que la différence entre le cours moyen de l'année écoulée et le cours de clôture appliquée au résultat des filiales, sont directement imputées aux capitaux propres, sous la rubrique « Écart de conversion ». Lors de la cession d'une filiale étrangère, le montant cumulé de l'écart de conversion relatif à cette dernière et imputé dans les capitaux propres, est constaté au compte de résultat.

Les principaux cours de change contre le franc suisse utilisés dans le cadre de la consolidation sont les suivants :

En CHF	2021		2020	
	Cours de clôture Closing rate	Cours moyen Average rate	Cours de clôture Closing rate	Cours moyen Average rate
1 euro - EUR 1 euro - EUR	1,03	1,08	1,08	1,07
1 Livre sterling - GBP 1 pound sterling - GBP	1,23	1,25	1,20	1,20
100 Yen japonais - JPY 100 Japanese yen - JPY	0,79	0,83	0,85	0,88
1 Dollar américain - USD 1 US dollar - USD	0,91	0,91	0,88	0,94

> CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est constitué de revenus de courtages et de commissions liées aux opérations d'intermédiation menées par les filiales opérationnelles de Compagnie Financière Tradition avec des tiers. Pour les transactions à titre d'agent, le chiffre d'affaires est présenté net des remises et escomptes ainsi que des frais versés aux correspondants et est constaté dès la négociation de l'opération. Dans le cadre des activités en principal où le Groupe agit à titre de principal pour l'achat et la vente simultanés de titres

Those recognised at fair value are translated at the exchange rate prevailing on the date on which fair value is determined.

On consolidation, assets and liabilities of foreign subsidiaries denominated in foreign currencies, including goodwill and fair value adjustments, are translated into Swiss francs at the exchange rate prevailing on the reporting date. Income and expenses of foreign subsidiaries denominated in foreign currencies are translated into Swiss francs at the average exchange rates for the year.

Translation differences resulting from exchange rate fluctuations between years, applied to the net position of foreign subsidiaries denominated in foreign currencies, and differences between the average exchange rate during the year and the year-end exchange rate applied to the results of subsidiaries, are charged directly to equity, under "Currency translation". When a foreign subsidiary is disposed of, the cumulative amount of any exchange differences relating to the subsidiary recognised in equity is recognised in profit or loss.

The main exchange rates against the Swiss franc used in consolidation are shown below:

> REVENUE

Revenue consists of broking revenues and commissions from broking activities conducted by the Compagnie Financière Tradition's operating subsidiaries with third parties. For transactions in which we act as agents, revenue is presented net of rebates, discounts, and charges paid to correspondents, and is recognised at the time of the transaction. With matched principal activities, where the Group acts as principal to simultaneously buy and sell securities for the account of third parties,

pour le compte de tiers, les revenus de commissions représentent la différence entre le montant de la vente de ces titres et le montant de leur achat et sont constatés en date de livraison.

► RÉSULTAT FINANCIER NET

Le résultat financier net comprend les intérêts issus du placement de la trésorerie à court terme, les intérêts payés sur les dettes financières et obligations locatives à court et à long terme, les intérêts liés aux activités de teneur de comptes ainsi que les plus et moins-values sur actifs et passifs financiers. Cette rubrique inclut également les gains et pertes de change sur les actifs et passifs financiers. Les charges et revenus d'intérêts sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif.

► IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

Cette rubrique comprend l'impôt exigible ainsi que l'impôt différé sur le bénéfice. L'effet fiscal des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres consolidés est enregistré dans les capitaux propres consolidés.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables au titre du bénéfice imposable de la période calculé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture ainsi que les ajustements d'impôts d'années précédentes.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'imposition attendus lors de la réalisation des actifs ou le règlement des passifs. Tout changement du taux d'imposition est enregistré au compte de résultat sauf s'il est relatif directement à des éléments de capitaux propres. Des impôts différés sont calculés et comptabilisés sur toutes les différences temporelles imposables, à l'exception des écarts d'acquisition non déductibles. Les impôts différés actifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles déductibles, dès lors qu'il est probable de les récupérer à un horizon prévisible grâce à l'existence de bénéfices futurs. Dans le cas contraire, ils ne sont retenus qu'à hauteur des passifs d'impôts différés pour une même entité fiscale.

commission revenues represent the difference between the buying and selling price of the securities, and are recognised at the delivery date.

► NET FINANCIAL RESULT

The net financial result includes interest from reinvestment of short-term cash flows, interest paid on short- and long-term financial debts and lease liabilities, interest in respect of account holder activities, as well as gains and losses on financial assets and liabilities. This item also includes exchange rate gains and losses on financial assets and liabilities. Interest income and expense is recognised in the income statement pro rata over the relevant period using the effective interest method.

► INCOME TAX

Income tax comprises both current and deferred income tax. The tax effect of items recognised directly in consolidated equity is recorded in consolidated equity.

Current tax is the income tax payable on taxable income for the period, using tax rates adopted, or more or less adopted at the balance sheet date, as well as tax adjustments for previous years.

Deferred tax is recognised on temporary differences between the carrying amount of a balance sheet asset or liability and its tax base. It is measured using the liability method on the basis of the tax rate expected to apply when the asset is realised or the liability is settled. Any change in tax rate is recognised in the income statement, except if it relates directly to equity components. Deferred tax is measured and recognised on all taxable temporary differences, except non-deductible goodwill. Deferred tax assets are recognised on all deductible temporary differences when it is probable that taxable profit will be available in the foreseeable future against which the deferred tax asset can be utilised. Where this is not the case, they are only carried in the amount of the deferred tax liabilities for the same taxable entity.

› IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, diminuée de l'amortissement cumulé et, si nécessaire, d'une dépréciation pour perte de valeur. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation estimée, soit :

- › Agencements et installations : entre 5 et 10 ans,
- › Matériel informatique et de téléphonie : entre 2 et 5 ans,
- › Autres immobilisations corporelles : entre 3 et 5 ans.

Lorsque des éléments d'une même immobilisation corporelle ont une durée d'utilisation estimée différente, ils sont constatés distinctement dans les immobilisations corporelles et amortis sur leur durée d'utilisation estimée respective.

Les charges d'entretien et de réparation sont imputées au compte de résultat de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Les dépenses permettant d'augmenter les avantages économiques futurs liés aux immobilisations corporelles sont capitalisées et amorties.

La juste valeur des immobilisations corporelles comptabilisées suite à un regroupement d'entreprises est déterminée sur la base de données du marché. La valeur de marché correspond au montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

› CONTRATS DE LOCATION - LE GROUPE COMME PRENEUR

Le Groupe évalue si un contrat est ou contient un contrat de location à la date de passation du contrat. Un contrat est, ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant le paiement d'une contrepartie. Lorsqu'un contrat est ou contient un contrat de location, le Groupe comptabilise chaque composante locative du contrat comme un contrat de location distinct, séparément des composantes non locatives du contrat.

Au début du contrat de location, le Groupe comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative, sauf pour les contrats de location à court terme. Les paiements de loyers

› PROPERTY AND EQUIPMENT

Items of property and equipment are stated on the balance sheet at cost less accumulated depreciation and any impairment losses. Depreciation is accounted for on a straight-line basis over the estimated useful life of the asset as follows:

- › Fixtures and fittings: 5 to 10 years.
- › Computing and telephone equipment: 2 to 5 years.
- › Other property and equipment: 3 to 5 years.

When elements of the same tangible asset have a different estimated useful life, they are recognised separately under property and equipment and depreciated over their respective estimated useful life.

Maintenance and repair expenses are charged to profit or loss in the year in which they are incurred. Expenses incurred for increasing future economic benefits related to property and equipment are capitalised and depreciated.

The fair value of property and equipment recognised following a business combination, is determined on the basis of market data. The market value is the amount that could be obtained from the sale of an asset under normal competitive market conditions between knowledgeable, willing parties in an arm's length transaction.

› LEASES - THE GROUP AS LESSEE

The Group assesses whether the contract is, or contains, a lease at the date of execution of the contract. A contract is or contains a lease if it confers the right to control the use of a particular asset for a certain period of time in return for consideration. When a contract is or contains a lease, the Group accounts for each lease component in the contract as a lease, separately from non-lease components.

At the inception of the lease, the Group recognises a right-of-use asset and a lease liability, except in the case of short-term leases. Lease payments associated with those leases, for which the lease

associés à ces contrats, dont la durée est égale ou inférieure à douze mois, sont enregistrés en charge dans le compte de résultat selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

L'obligation locative correspond initialement à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas été versés, escomptés au taux d'intérêt implicite du contrat de location ou au taux d'emprunt marginal le cas échéant. Les paiements de loyers comprennent entre autres les paiements fixes, les paiements variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, les garanties de valeur résiduelle ainsi que le prix d'exercice d'options d'achat si le Groupe a la certitude raisonnable de les exercer, ou les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location le cas échéant. Par la suite, l'obligation locative est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'obligation locative est réévaluée en cas de changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou du taux utilisé pour déterminer ces paiements, en cas de variation des paiements au titre de la garantie de valeur résiduelle ou en cas de changement d'appréciation de l'exercice d'une option d'achat, de prolongation ou de résiliation. Lors de la réévaluation de l'obligation locative, un ajustement correspondant est enregistré à l'actif au titre du droit d'utilisation ou au compte de résultat si la valeur de l'actif au titre du droit d'utilisation a déjà été ramenée à zéro. Les obligations locatives sont présentées au bilan séparément des autres passifs.

L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué au coût comprenant le montant initial de l'obligation locative, les coûts directs initiaux et une estimation des coûts de remise en état, réduits de tous les avantages incitatifs à la location reçus. L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti sur la durée la plus courte entre celle du contrat de location et la durée de vie utile de l'actif sous-jacent. Les actifs liés au droit d'utilisation sont présentés au bilan séparément des autres actifs.

► IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, diminuées de l'amortissement cumulé et, si nécessaire, d'une dépréciation pour perte de valeur.

term is twelve months or less, are recognised as an expense in the income statement on a straight-line basis over the term of the lease.

The lease liability initially corresponds to the present value of lease payments that have not been paid, discounted using the borrowing rate implicit in the lease, or at the incremental borrowing rate if appropriate. Lease payments include fixed payments, variable lease payments that depend on an index or a rate, residual value guarantees and the exercise price of purchase options if the Group is reasonably certain to exercise them, or any penalties for terminating the lease. Subsequently, the lease liability is measured at amortised cost using the effective interest method. The lease liability is remeasured if there is a change in future lease payments resulting from a change in the index or rate used to determine those payments, there is a change in payments under a residual value guarantee, or there is a change in the assessment of an option to purchase, extend or terminate a lease. When there is a remeasurement of the lease liability, a corresponding adjustment is made to the right-of-use asset, or in the income statement if the value of the right-of-use asset has already been reduced to zero. Lease liabilities are presented in the balance sheet separately from other liabilities.

A right-of-use asset is measured at cost including the initial amount of the lease liability, initial direct costs, and an estimate of restoration costs, less any lease incentives received. The right-of-use asset is depreciated or amortised over the term of the lease or the useful life of the underlying asset, whichever is shorter. Right-of-use assets are presented in the balance sheet separately from other assets.

► INTANGIBLE ASSETS

Intangible assets are stated on the balance sheet at cost less accumulated amortisation and any impairment losses.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation estimée sauf si cette durée est indéfinie. Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilisation estimée est indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

- Logiciels : entre 3 et 5 ans
- Relations clientèle : durée contractuelle
- Autres immobilisations incorporelles : entre 3 et 5 ans
- Fonds de commerce : indéfinies
- Écarts d'acquisition : indéfinies

➤ PERTES DE VALEUR DES ACTIFS NON FINANCIERS

Les actifs non financiers sont examinés à chaque date de bilan afin de déterminer s'il existe des indices révélant une perte de leur valeur. Si de tels indices existent, la valeur recouvrable des actifs est estimée. Pour déterminer la valeur recouvrable, le Groupe utilise des données de marché, et lorsque ces dernières ne sont pas disponibles ou fiables, des techniques d'actualisation de flux de trésorerie futurs.

Pour les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie, la valeur recouvrable est estimée annuellement qu'il y ait un indice révélant une perte de valeur ou non.

Une perte de valeur est constatée dans le compte de résultat dès lors que la valeur comptable d'un actif ou de l'unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif correspond à la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie.

Une perte de valeur est comptabilisée pour une unité génératrice de trésorerie tout d'abord en réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition affecté à l'unité génératrice de trésorerie (au groupe d'unités) et ensuite, aux autres actifs de l'unité (du groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité (le groupe d'unités).

Les pertes de valeur comptabilisées au cours des périodes antérieures pour des actifs non financiers, autres que les écarts d'acquisitions, sont revues annuellement et reprises si nécessaire.

Amortisation is accounted for on a straight-line basis over the estimated useful life, except where this is indefinite. Intangible fixed assets with an indefinite estimated useful life are reviewed annually for impairment. The estimated useful life of assets is as follows:

- Software: 3 to 5 years
- Customer relationships: duration of the contract
- Other intangible assets: 3 to 5 years
- Business assets: indefinite
- Goodwill: indefinite

➤ IMPAIRMENT LOSSES ON NON-FINANCIAL ASSETS

Non-financial assets are reviewed at each balance sheet date to determine whether there is any indication of impairment. Should this be the case, the asset's recoverable amount is estimated. To determine this amount, the Group uses market data or, where this is unavailable or unreliable, discounted future cash flow techniques.

For goodwill and intangible assets with an indefinite useful life, the recoverable amount is estimated annually, regardless of whether there is an indication of impairment.

An impairment loss is recognised in the income statement when the carrying amount of an asset or the cash-generating unit (CGU) is greater than its recoverable amount. The recoverable amount of an asset is the higher of its net selling price and its value in use. The value in use is the present value of the future cash flows expected to be derived from an asset or CGU.

An impairment loss is recognised on a CGU, first, to reduce the carrying amount of any goodwill allocated to the CGU (or group of units), and then on the other assets in the unit (or group of units) pro rata to the carrying amount of each asset in the unit (or group of units).

Impairment losses on non-financial assets recognised in a previous period, other than for goodwill, are reviewed annually and reversed where necessary.

› ACTIFS FINANCIERS

En cas d'achat ou de vente ordinaire d'actifs financiers, la date de transaction est retenue pour la comptabilisation initiale et la décomptabilisation subséquente.

Les créances sont initialement évaluées à leur prix de transaction si elles ne comportent pas une composante de financement importante. Les autres actifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur, augmentée, dans le cas d'un actif financier non évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition de cet actif financier.

Tous les actifs financiers comptabilisés sont ultérieurement évalués soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, en fonction à la fois :

- › du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers ;
- › des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Un actif financier est évalué au coût amorti si la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et que les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Le coût amorti d'un actif financier est la valeur qui lui est attribuée lors de sa comptabilisation initiale, diminuée des remboursements en principal, majorée ou diminuée de l'amortissement cumulé, calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre cette valeur initiale et la valeur à l'échéance et ajustée au titre de la correction de valeur pour pertes, le cas échéant.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les futures entrées de trésorerie, estimées sur la durée de vie attendue d'un actif, de manière à obtenir exactement la valeur comptable brute de l'actif financier.

› FINANCIAL ASSETS

Ordinary purchases and sales of financial assets are initially recognised and subsequently derecognised on the transaction date.

Receivables are initially measured at their transaction price if they do not contain a significant financial component. Other financial assets are initially measured at fair value; financial assets not measured at fair value through profit or loss are measured at fair value plus transaction costs directly attributable to the acquisition of the asset.

All recognised financial assets are subsequently measured at amortised cost, at fair value through comprehensive income, or at fair value through profit or loss, on the basis of both:

- › the entity's business model for managing financial assets;
- › the contractual cash flow characteristics of the financial asset.

A financial asset is measured at amortised cost if the asset is held within a business model whose objective is to hold assets in order to collect contractual cash flows and the contractual terms of the financial asset gives rise, on specified dates, to cash flows that are solely payments of principal and interest on the principal amount outstanding.

The amortised cost of a financial asset is the amount at which it is measured at initial recognition minus the principal repayments, plus or minus the cumulative amortisation using the effective interest method of any difference between that initial amount and the maturity amount, adjusted for any loss allowance.

The effective interest rate is the rate that discounts estimated future cash payments or receipts through the expected life of the financial asset to obtain the gross carrying amount of a financial asset.

Les clients et autres créances sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif déduction faite d'éventuelles pertes de valeur. Ces actifs financiers sont présentés dans l'actif courant à l'exception de ceux qui ont une échéance supérieure à douze mois après la date de clôture du bilan qui sont présentés dans l'actif non courant sous la rubrique « Autres actifs financiers ». Dans l'actif courant, les clients et autres créances comprennent, outre les créances de courtages, les créances liées aux activités de teneur de comptes et les créances liées aux activités en principal. Les dépôts bancaires à court terme qui ont une maturité supérieure à trois mois à partir de la date d'acquisition sont évalués au coût amorti et présenté au bilan dans la rubrique « Actifs financiers évalués au coût amorti ».

Un actif financier est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers et que les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Un actif financier est évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins qu'il ne soit évalué au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Lors de la comptabilisation initiale, le Groupe peut faire le choix irrévocable de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations ultérieures de la juste valeur d'un placement dans un instrument de capitaux propres, qui n'est ni détenu à des fins de transaction ni une contrepartie éventuelle comptabilisée par un acquéreur dans un regroupement d'entreprises. Les dividendes reçus sur ces placements sont enregistrés dans le compte de résultat. Lorsque ces instruments de capitaux propres sont cédés, le montant des variations cumulées nettes de juste valeur jusqu'au moment de leur cession est reclassé au bénéfice au bilan dans les capitaux propres.

Les autres instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net tout comme les instruments financiers dérivés sauf si l'instrument dérivé est désigné comme instrument de couverture efficace.

Trade and other receivables are measured at amortised cost using the effective interest method minus impairment losses. These financial assets are presented in current assets, except those with maturities of more than twelve months after the reporting date, which are carried in non-current assets under "Other financial assets". In current assets, "Trade and other receivables" includes broking receivables, as well as receivables related to account holder and matched principal activities. Short-term bank deposits with maturities of more than three months from the acquisition date are measured at amortised cost and presented in the balance sheet under "Financial assets measured at amortised cost".

A financial asset is measured at fair value through other comprehensive income if the asset is held within a business model whose objective is achieved by both collecting contractual cash flows and selling financial assets, and if the contractual terms of the financial asset give rise on specified dates to cash flows that are solely payments of principal and interest on the principal amount outstanding.

A financial asset is measured at fair value through profit or loss, unless it is measured at amortised cost or at fair value through other comprehensive income.

The Group may make an irrevocable election at initial recognition, to present in other comprehensive income subsequent changes in the fair value of an investment in an equity instrument that is neither held for trading nor contingent consideration recognised by an acquirer in a business combination. Dividends received on these investments are recognised in the income statement. On disposal of these equity instruments, the net cumulative changes in fair value up to the time of disposal are reclassified to retained earnings under equity.

Other equity instruments are measured at fair value through profit or loss, as are derivative financial instruments, except if the derivative instrument is designated as a hedging instrument.

Juste valeur

La juste valeur des actifs financiers qui sont traités sur un marché actif est déterminée par référence au cours acheteur à la date d'évaluation. Si un marché actif n'est pas disponible, la juste valeur est estimée par l'application d'une technique de valorisation appropriée. De telles techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes, de la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou les modèles de valorisation des options.

> ACTIVITÉS DE TENEUR DE COMPTES

Certaines sociétés du Groupe exercent une activité de teneur de comptes au cours de laquelle elles reçoivent des dépôts de la part de leur clientèle, qu'elles déposent à leur tour auprès d'organismes de compensation afin d'assurer la bonne fin des opérations menées par leur clientèle. Par ailleurs, dans le cadre de leurs activités de courtage en ligne sur opérations de change, certaines sociétés du Groupe reçoivent des dépôts de la part de leurs clients, qu'elles déposent à leur tour auprès de leurs banques compensatrices. Les créances et dettes liées à cette activité sont présentées au bilan à l'actif dans la rubrique Clients et autres créances et au passif dans la rubrique Fournisseurs et autres créanciers.

> ACTIVITÉS EN PRINCIPAL

Certaines sociétés du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont débloquées lorsque les deux opérations de la transaction sont réglées ; le règlement effectué d'une part et la livraison des titres d'autre part (délai technique de règlement – livraison).

Afin de refléter la substance de ces transactions, ces dernières sont constatées à la date de livraison. Les montants à recevoir et à payer aux contreparties découlant des transactions en cours de livraison ayant dépassé le délai de livraison prévu sont présentés au bilan en valeur brute à l'actif dans la rubrique Clients et autres créances et au passif dans la rubrique Fournisseurs et autres créanciers. Les montants à recevoir et à payer aux contreparties pour les transactions dont la livraison est prévue dans le cadre normal des affaires sont présentés en note 28.

Fair value

The fair value of financial assets traded on an active market is determined by reference to the bid price on the valuation date. If there is no observable active market, fair value is estimated using an appropriate valuation technique. Such techniques include the use of recent transactions, reference to the current fair value of another substantially identical instrument, discounted cash flow analysis and option pricing models.

> ACCOUNT HOLDER ACTIVITIES

Some Group companies act as account holders, receiving deposits from their customers which in turn they deposit with clearing houses for the settlement of customer trades. Moreover, in connection with their online broking activities in forex trading, some Group companies receive deposits from customers, which in turn they deposit with their clearing banks. Receivables and payables in respect of these activities are carried on the balance sheet under "Trade and other receivables" or "Trade and other payables".

> MATCHED PRINCIPAL ACTIVITIES

Some Group companies act as principal in the simultaneous purchase and sale of securities for the account of third parties. Such trades are completed when both sides of the deal are settled, namely once payment is made and the securities are delivered (matched trades).

In order to reflect the substance of these transactions, they are recognised at the time of delivery. Counterparty receivables and payables arising on current transactions that have gone beyond the expected settlement date are carried gross on the balance sheet under "Trade and other receivables" or "Trade and other payables". Counterparty receivables and payables for matched principal transactions expected to be settled in the normal course of trading are disclosed in Note 28.

› DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti est calculée suivant le modèle des pertes de crédit attendues. Pour les créances de courtage, la correction de valeur pour pertes est évaluée au montant des pertes de crédit attendues sur la durée de vie de la créance. La valeur comptable de l'actif est réduite via l'utilisation d'un compte de correction de valeur.

Les pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultat, sauf pour les instruments d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Dans ce cas, la correction de valeur est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

› INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le Groupe utilise de façon ponctuelle des instruments financiers dérivés principalement pour gérer les risques de change auxquels il est confronté dans le cadre de ses opérations. Ces instruments financiers dérivés consistent principalement en des contrats de change à terme et options sur devises.

Les instruments financiers sont initialement constatés à leur coût d'acquisition. Par la suite, tous les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur, soit la valeur de marché pour les instruments cotés en bourse soit une estimation selon des modèles de valorisation couramment utilisés pour les instruments non cotés. Les variations de juste valeur des instruments financiers sont comptabilisées au compte de résultat.

› TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie se compose de la caisse et des dépôts bancaires à vue alors que les équivalents de trésorerie regroupent les dépôts bancaires à court terme et les placements monétaires à court terme dont l'échéance, à partir de la date d'acquisition, est égale ou inférieure à trois mois. Les placements monétaires à court terme sont constitués d'instruments de trésorerie négociables à court terme tels que les titres d'État ou des fonds d'investissement monétaires. Ceux-ci sont valorisés à leur juste valeur. Les gains et les pertes sur ces titres, réalisés et non réalisés, sont comptabilisés directement au compte de résultat. Les découverts bancaires sont présentés avec les dettes bancaires à court terme.

› IMPAIRMENT OF FINANCIAL ASSETS

Impairment of a financial asset at amortised cost is calculated using the expected credit loss model. For broking receivables, the loss allowance is measured at the amount of the lifetime expected credit losses. The carrying amount of the asset is reduced through use of an allowance account.

Impairment losses are recognised in the income statement, except for debt instruments at fair value through other comprehensive income, for which the allowance is recognised in other comprehensive income.

› DERIVATIVE FINANCIAL INSTRUMENTS

The Group uses derivative financial instruments on a specific and generally marginal basis, mainly to manage foreign currency risks arising during the course of its activities. These instruments mostly consist of forward exchange contracts and currency options.

Financial instruments are initially recognised at their acquisition cost and are subsequently measured at fair value, either at the quoted market price for listed instruments or on the basis of generally accepted valuation models for unlisted instruments. Changes in the fair value of financial instruments are recorded in the income statement.

› CASH AND CASH EQUIVALENTS

Cash consists of cash in hand and sight deposits held with banks; cash equivalents are short-term bank deposits and short-term money market investments with maturities of three months or less from the date of acquisition. Short-term money market investments are made up of short-term cash products such as government securities and money market funds. They are carried at fair value. All realised and unrealised profits and losses on these securities are recognised directly in the income statement. Bank overdrafts are included with short-term bank borrowings.

Les découverts bancaires remboursables sur demande sont inclus dans la trésorerie et équivalents de trésorerie dans le cadre du tableau des flux de trésorerie.

> AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants comprennent principalement les charges payées d'avance imputables au prochain exercice.

> CAPITAUX PROPRES

Toutes les actions émises sont des actions au porteur et sont présentées dans les capitaux propres.

Les actions propres sont enregistrées au bilan à leur valeur d'acquisition et portées en diminution des capitaux propres consolidés. Lors de cessions ultérieures, la plus ou moins-value n'a pas d'effet sur le résultat mais est enregistrée comme apport ou réduction aux réserves provenant de primes d'émission.

> PASSIFS FINANCIERS

Les passifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur diminuée, dans le cas d'un passif financier non évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à l'émission de ce passif financier. Ils sont ultérieurement évalués coûts amortis, à l'exception notamment des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. L'évaluation ultérieure de ces passifs est effectuée à la juste valeur. C'est le cas des instruments financiers dérivés.

Juste valeur

La juste valeur des passifs financiers qui sont traités sur un marché actif est déterminée par référence au cours vendeur à la date d'évaluation. Si un marché actif n'est pas disponible, la juste valeur est estimée par l'application d'une technique de valorisation appropriée. De telles techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes, de la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou les modèles de valorisation des options.

> PROVISIONS

Une provision est constatée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés au titre de laquelle il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages

Bank overdrafts payable on demand are included in cash and cash equivalents in the cash flow statement.

> OTHER CURRENT ASSETS

Other current assets mainly consist of prepayments related to the next financial year.

> SHAREHOLDERS' EQUITY

All shares issued are bearer shares and are presented in equity.

Treasury shares are recognised on the balance sheet at their acquisition cost and deducted from consolidated shareholders' equity. On subsequent disposals, gains or losses have no effect on profit or loss but are recognised as an addition to or reduction in share premium reserves.

> FINANCIAL LIABILITIES

Financial liabilities are initially measured at fair value; financial liabilities not measured at fair value through profit or loss are measured at fair value minus transaction costs directly attributable to the issue of that liability. They are subsequently measured at amortised cost, except for financial liabilities at fair value through profit or loss. These liabilities are subsequently measured at fair value. This is the case for derivative financial instruments.

Fair value

The fair value of financial liabilities traded on an active market is determined by reference to the selling price on the valuation date. If there is no observable active market, fair value is estimated using an appropriate valuation technique. Such techniques include the use of recent transactions, reference to the current fair value of another substantially identical instrument, discounted cash flow analysis and option pricing models.

> PROVISIONS

A provision is recognised when the Group has a legal or constructive obligation as a result of past events and it is probable that an outflow of resources representing economic benefits will be required

économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision correspond à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation, estimée en utilisant un taux d'actualisation avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

► PRODUITS DIFFÉRÉS

Les produits différés comprennent les produits encaissés d'avance afférents aux prochains exercices.

► ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

Selon les pays où le Groupe est implanté et en fonction des réglementations en vigueur localement en matière de prestations de retraite, il a été mis en place des régimes de retraite à cotisations ou à prestations définies.

Les régimes à cotisations définies donnent lieu à des versements par les employés et par les sociétés du Groupe auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite. Les versements par des sociétés du Groupe sont constatés dans le compte de résultat dans l'exercice au cours duquel ils sont exigibles.

Les obligations du Groupe liées aux régimes à prestations définies sont évaluées chaque année, en valeur actuarielle, par des experts indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon le pays dans lequel le régime est situé.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications des hypothèses à long terme (taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires, etc) et de la différence entre les hypothèses prises et l'évolution réelle des régimes. Ceux-ci sont enregistrés intégralement dans les autres éléments du résultat global.

La charge des prestations comptabilisée au compte de résultat comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice ainsi que les intérêts nets sur les engagements nets des régimes à prestations définies.

to settle the obligation, and the amount has been reliably estimated. Where the effect of the time value of money is material, the amount of the provision is the present value of expenditures expected to be required to settle the obligation, estimated using a pre-tax discount rate that reflects current market assessments of the time value of money and those risks specific to the liability.

► DEFERRED INCOME

Deferred income comprises income received in advance relating to future financial years.

► EMPLOYEE BENEFITS

The Group operates both defined benefit and defined contribution schemes, depending on the countries in which it is established and the local regulations on retirement benefit schemes.

Defined contribution schemes are those in which employees and Group companies pay contributions to an entity authorised to manage pension funds. Payments by Group companies are recognised in the income statement in the period in which they are due.

The present value of the Group's defined benefit obligations is measured each year by qualified independent actuaries using the projected unit credit method. The actuarial assumptions used to determine obligations vary according to the country in which the scheme operates.

Actuarial gains and losses arise mainly from changes in long-term actuarial assumptions (discount rates, increased services costs, etc.) and the effects of differences between previous actuarial assumptions and what has actually occurred. All such gains and losses are recognised under other comprehensive income.

Benefit expense recognised in the income statement include current service cost and net interest on net liabilities of defined benefit schemes.

Les autres engagements de retraites, tels que les indemnités de départs, font également l'objet d'une évaluation actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées et sont intégralement provisionnés.

► PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Des options de souscription d'actions sont octroyées aux membres de la Direction générale et cadres supérieurs leur conférant ainsi le droit de recevoir des actions au terme de la période d'acquisition des droits. L'octroi et les conditions de participation des collaborateurs sont définis par le Conseil d'administration. Lors de l'exercice de leurs options de souscription, de nouvelles actions sont créées par l'utilisation du capital conditionnel (cf. note 19).

La juste valeur des options de souscription consenties est reconnue en tant que charge de personnel avec, en contrepartie, une augmentation des capitaux propres. La juste valeur est déterminée à la date d'attribution des options de souscription et amortie sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur des options de souscription octroyées est déterminée par un expert indépendant en recourant à un modèle de valorisation prenant en compte les caractéristiques et conditions générales d'acquisition des droits prévalant à cette date.

A chaque date de clôture, le Groupe révisé ses estimations du nombre d'options sur actions qui seront exercées dans un futur proche. L'impact de cette révision est comptabilisé au compte de résultat avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

Lors de l'exercice d'options de souscription, la valeur des instruments est transférée de la réserve pour options de souscription d'actions au compte de prime d'émission.

► ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Les actifs et passifs éventuels résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe sont présentés en note aux états financiers.

Other retirement liabilities, such as retirement allowances, are also determined by actuarial valuation using the projected unit credit method and are fully provisioned.

► SHARE-BASED PAYMENTS

Share options are granted to members of the Executive Board and senior management entitling them to receive shares at the end of the vesting period. The award of options and conditions for employee participation are defined by the Board of Directors. When options are exercised, new shares are created using conditional capital (Note 19).

The fair value of options granted is recognised as a staff cost with a corresponding increase in equity. Fair value is determined at the award date and amortised over the vesting period. The fair value of share options is determined by an independent expert using a valuation method, taking into account the general vesting characteristics and conditions prevailing at that date.

At each balance sheet date, the Group revises its estimates of the number of share options that will be exercised in the near future. The impact of this revision is recognised in the income statement with a corresponding adjustment in equity.

At each exercise of share options, the value of the instruments is transferred from the share options reserve to the share premium account.

► CONTINGENT ASSETS AND LIABILITIES

Contingent assets and liabilities arising from past events whose existence will be confirmed only by the occurrence, or non-occurrence, of one or more uncertain future events not wholly within the Group's control, are disclosed in the notes to the financial statements.

› ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Les événements postérieurs à la date de clôture sont les événements qui se produisent entre la date de clôture et la date d'approbation des comptes consolidés.

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée afin de refléter les événements postérieurs à la date de clôture qui contribuent à confirmer des situations qui existaient à la date de clôture. Les événements postérieurs à la date de clôture qui indiquent des situations apparues postérieurement à la date de clôture sont présentés en note aux comptes consolidés lorsque significatifs.

› NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS

Le Conseil des standards comptables internationaux (IASB) a publié certaines normes et modifications de norme dont la date d'entrée en vigueur pour le Groupe est postérieure à la date des comptes consolidés. Celles-ci n'ont pas été appliquées par anticipation pour la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2021.

› EVENTS AFTER THE BALANCE SHEET DATE

Events after the balance sheet date are events that occur between the balance sheet date and the approval date of the financial statements.

The value of assets and liabilities at the balance sheet date is adjusted to reflect events after the balance sheet date that help confirm situations that existed at the reporting date. Material post-balance sheet events that are indicative of conditions that arose after the balance sheet date are disclosed in the notes to the financial statements.

› NEW STANDARDS AND INTERPRETATIONS

The International Accounting Standards Board (IASB) published a number of standards and amendments which will take effect within the Group after the balance sheet date. These were not early adopted for the consolidated financial statements at 31 December 2021.

Norme Standard	Nom Name	Entrée en vigueur Effective date
IAS 37 (modifications) IAS 37 (amendments)	Coûts à prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire Onerous Contracts - Cost of Fulfilling a Contract	1 ^{er} janvier 2022 1 January 2022
Améliorations annuelles (2018-2020) des IFRS Annual Improvements to IFRSs (2018-2020 Cycle)	Améliorations annuelles (2018-2020) des IFRS Annual Improvements to IFRSs (2018-2020 Cycle)	1 ^{er} janvier 2022 1 January 2022
IAS 1 (modifications) IAS 1 (amendments)	Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants Classification of Liabilities as Current or Non-current	1 ^{er} janvier 2023 1 January 2023
IFRS 17 IFRS 17	Contrats d'assurance Insurance contracts	1 ^{er} janvier 2023 1 January 2023
IAS 8 (modifications) IAS 8 (amendments)	Définition d'une estimation comptable Definition of Accounting Estimates	1 ^{er} janvier 2023 1 January 2023
IAS 1 (modifications) IAS 1 (amendments)	Informations à fournir sur les méthodes comptables Disclosure of Accounting Policies	1 ^{er} janvier 2023 1 January 2023
IAS 12 (modifications) IAS 12 (amendments)	Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction Deferred Tax related to Assets and Liabilities arising from a Single Transaction	1 ^{er} janvier 2023 1 January 2023

Le Groupe prévoit que l'adoption des normes et modifications ci-dessus n'aura pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe lors de la première application.

The Group does not expect the initial application of the above Standards and Amendments to have any significant impact on the consolidated financial statements.

1. SECTEURS OPÉRATIONNELS

La présentation des secteurs opérationnels du Groupe reflète l'information fournie à l'interne au Président du Conseil d'administration. Celui-ci analyse les rapports de gestion afin d'évaluer les performances et d'allouer les ressources aux différents secteurs opérationnels.

La structure d'organisation interne et de gestion du Groupe est fondée sur une approche géographique avec trois zones géographiques retenues pour son information de gestion, comprenant des produits et services globalement similaires. Les secteurs à présenter ainsi retenus sont : l'Europe, Moyen-Orient et Afrique, les Amériques et l'Asie-Pacifique. L'approche géographique repose principalement sur la localisation des bureaux et des équipes.

Les performances sectorielles sont appréciées et l'affectation des ressources décidée sur la base d'une mesure de résultat d'exploitation qui diffère sur certains aspects du résultat d'exploitation tel que présenté dans les comptes consolidés.

Les principes comptables appliqués pour évaluer le résultat d'exploitation sectoriel sont identiques à ceux appliqués aux comptes consolidés à l'exception des éléments suivants :

- ▶ L'information sectorielle relative aux coentreprises intègre la quote-part du Groupe dans les actifs, passifs, chiffre d'affaires et résultat de ces sociétés.
- ▶ Le chiffre d'affaires réalisé dans le cadre des activités en principal est constaté à la date de transaction au lieu de la date de livraison des titres.
- ▶ Les charges d'intérêts constatées sur les obligations locatives sont présentées dans les charges de loyers et réparties linéairement sur la durée des contrats.

Certaines charges relatives au fonctionnement des sociétés « holding » du Groupe sont présentées distinctement des secteurs opérationnels. Par ailleurs, certains éléments considérés comme exceptionnels tels que des plus ou moins-values sur cession de filiales ou sociétés associées, des amortissements d'immobilisations incorporelles ou charges de restructuration sont exclus du résultat d'exploitation sectoriel.

1. OPERATING SEGMENTS

The presentation of the Group's operating segments reflects information provided internally to the Chairman of the Board of Directors. He analyses the management reports in order to assess performances and allocate resources to the various operating segments.

The Group's internal organisation and management structure is based on a geographical approach. Management information is grouped into three geographic regions - Europe, the Middle East and Africa, the Americas and Asia-Pacific - and comprises broadly similar products and services. The geographical approach is based mainly on the location of the Group's offices and operating teams.

Segment performance is assessed and resource allocation is decided on the basis of an evaluation of the operating results, which differ in certain respects from the operating result presented in the consolidated financial statements.

The accounting policies applied in evaluating the segment operating results are identical to those used in preparing the consolidated financial statements, with the following exceptions:

- ▶ Segment reporting on joint ventures includes the Group's share in the assets, liabilities, revenue and results of these companies.
- ▶ Revenue from matched principal activities is recognised at the transaction date instead of the delivery date of securities.
- ▶ Interest expense recognised on lease liabilities is presented under rental expense and recognised on a straight-line basis over the lease term.

Certain operating expenses related to the Group's holding companies are presented separately from the operating segments. Moreover, some items considered exceptional, such as gains or losses on the disposal of subsidiaries or associates, depreciation of property and equipment, or restructuring charges, are not included in operating segment results.

Les revenus générés par les secteurs opérationnels proviennent de trois grandes familles de produits présentant des profils de rentabilité ou des modes de transaction globalement similaires. Le pôle « Change et taux » rassemble l'ensemble des activités d'intermédiation historiques de Compagnie Financière Tradition, sur marchés monétaires, opérations de change au comptant et à terme, instruments dérivés de taux d'intérêt et options de change. Le pôle « Titres et dérivés sur titres » inclut les opérations traitées sur marchés à terme de taux d'intérêt, les activités d'intermédiation sur obligations d'État et privées, sur actions et dérivés sur actions traités de gré à gré ou sur marchés organisés ainsi que les opérations de « repurchase agreements » sur titres, et l'intermédiation sur dérivés de crédit. Enfin, le pôle « Matières premières et autres activités » comprend les activités d'intermédiation sur l'énergie, les métaux précieux et l'environnement ainsi que les activités destinées à une clientèle de particuliers via des plates-formes transactionnelles spécialisées dans les opérations de change en Asie.

Le chiffre d'affaires inclus uniquement les revenus provenant de transactions avec des clients externes. Aucune transaction entre les secteurs opérationnels n'a d'impact sur le chiffre d'affaires.

L'information par secteur opérationnel se présente comme suit :

Revenues generated by operating segments are derived from three major products groups, which present broadly similar profitability profiles or transaction methods. All Compagnie Financière Tradition's historical broking activities, in the money markets, spot and forward forex trading, interest rate derivatives and currency options, are grouped under "Currencies and interest rates". "Securities and security derivatives" includes operations in the interest rate futures markets, broking activities in sovereign and corporate bonds, equities and equity derivatives traded in the OTC or regulated markets, repo transactions, and credit derivatives broking. Finally, "Commodities and other activities" comprises broking activities in energy, precious metals and environmental products, as well as activities catering to retail customers via specialised forex trading platforms in Asia.

Revenue only includes income from transactions with external customers. No transactions between operating segments has any impact on revenue.

Information about operating segments is disclosed below:

Au 31 décembre 2021 At 31 December 2021 en milliers de CHF CHF 000	Europe, Moyen-Orient et Afrique Europe, Middle East and Africa	Amériques Americas	Asie-Pacifique Asia-Pacific	Ajustements Adjustments	Total
Chiffre d'affaires Revenue	423 550	263 966	263 910	-77 819	873 607
Résultat d'exploitation Operating profit	12 042	33 448	42 742	-15 032	73 200
Résultat financier net Net financial result					-10 779
Quote-part dans le résultat des sociétés associées et coentreprises Share of profit of associates and joint ventures					22 582
Résultat avant impôts Profit before tax					85 003

Au 31 décembre 2020 At 31 December 2020 en milliers de CHF CHF 000	Europe, Moyen-Orient et Afrique Europe, Middle East and Africa	Amériques Americas	Asie-Pacifique Asia-Pacific	Ajustements Adjustments	Total
Chiffre d'affaires Revenue	441 015	270 792	268 616	-77 457	902 966
Résultat d'exploitation Operating profit	30 748	32 774	46 882	-26 260	84 144
Résultat financier net Net financial result					-14 367
Quote-part dans le résultat des sociétés associées et coentreprises Share of profit of associates and joint ventures					17 138
Résultat avant impôts Profit before tax					86 915

Le rapprochement entre le chiffre d'affaires sectoriel et le chiffre d'affaires consolidé est constitué des éléments suivants :

Reconciliation of segment revenue to consolidated revenue is as follows:

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Chiffre d'affaires sectoriel Segment revenue	951 426	980 423
Application de la méthode d'intégration proportionnelle pour les coentreprises Application of the proportionate consolidation method for joint ventures	-77 192	-78 199
Constatation du chiffre d'affaires à la date de livraison Recognition of revenue at the delivery date	-161	725
Autres Other	-466	17
Chiffre d'affaires consolidé Consolidated revenue	873 607	902 966

Le rapprochement entre le résultat d'exploitation sectoriel et le résultat d'exploitation consolidé est constitué des éléments suivants :

Reconciliation of the segment operating profit to consolidated operating profit is as follows:

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Résultat d'exploitation sectoriel Segment operating profit	88 232	110 404
Application de la méthode d'intégration proportionnelle pour les coentreprises Application of the proportionate consolidation method for joint ventures	-20 935	-16 306
Constatation du chiffre d'affaires à la date de livraison Recognition of revenue at the delivery date	-72	329
Ajustement des charges locatives Adjustment of rental expense	2 092	2 306
Produits/(Charges) de services centraux Corporate income/expenses)	3 354	-12 884
Autres Other	529	295
Résultat d'exploitation consolidé Consolidated operating profit	73 200	84 144

► AUTRE INFORMATION SECTORIELLE

La charge d'amortissement par secteur opérationnel se décompose comme suit :

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Europe, Moyen-Orient et Afrique Europe, Middle East and Africa	6 427	6 284
Amériques Americas	2 423	4 217
Asie-Pacifique Asia-Pacific	3 790	3 597
Total	12 640	14 098

► OTHER SEGMENT REPORTING

An analysis of depreciation/amortisation expense for each operating segment is shown below:

► INFORMATION SUR LES PRODUITS ET SERVICES

La répartition par groupe de produits du chiffre d'affaires consolidé des activités poursuivies de Compagnie Financière Tradition s'analyse comme suit :

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Change et taux Currencies and interest rates	387 844	379 051
Titres et dérivés sur titres Securities and derivatives	296 472	325 855
Matières premières et autres activités Commodities and other activities	189 291	198 060
Total	873 607	902 966

► INFORMATION ON PRODUCTS AND SERVICES

A segment analysis of consolidated revenue on continuing operations is shown below:

► INFORMATION SUR LES ZONES GÉOGRAPHIQUES

Le chiffre d'affaires des activités poursuivies se répartit entre les différents pays comme suit :

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Suisse (pays de résidence de la holding du Groupe) Switzerland (country of domicile of the Group's holding company)	15 600	16 351
États-Unis United States	239 029	246 124
Royaume-Uni United Kingdom	230 595	235 669
Chine China	61 316	72 176
Japon Japan	58 261	65 802
Autres Other	268 806	266 844
Total	873 607	902 966

► INFORMATION ON GEOGRAPHIC REGIONS

An analysis of revenue from continuing operations broken down by country is shown below:

Le Chiffre d'affaires est réparti entre les pays en fonction de la localisation respective des filiales du Groupe.

Revenue is broken down by country according to the respective locations of the Group's subsidiaries.

Les actifs non courants par pays sont présentés ci-dessous :

Non-current assets for each country are shown below:

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Suisse (pays de résidence de la holding du Groupe) Switzerland (country of domicile of the Group's holding company)	26 525	22 770
États-Unis United States	33 764	38 371
Royaume-Uni United Kingdom	19 715	20 049
Autres Other	32 328	39 175
Total	112 332	120 365

Les actifs non courants comprennent uniquement les immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les actifs liés au droit d'utilisation.

Non-current assets are comprised solely of property and equipment, intangible assets and right-of-use assets.

> INFORMATION CONCERNANT LES CLIENTS IMPORTANTS

> INFORMATION ON MAJOR CUSTOMERS

Aucun client ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires pour les exercices se terminant au 31 décembre 2021 et 2020.

No customer represented more than 10% of revenue for the financial years ended 31 December 2021 and 2020.

2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION NETS

2. OTHER NET OPERATING INCOME

Cette rubrique se décompose comme suit :

An analysis of this item is shown below:

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Plus-values sur cessions de sociétés Gains on disposal of companies	13 235	85
Plus- / moins-values sur cession d'actifs immobilisés Gains/losses on disposal of fixed assets	-9	197
Autres produits d'exploitation Other operating income	2 010	2 358
Total	15 236	2 640

En 2021, la rubrique « Plus-values sur cessions de sociétés » est constituée d'écarts de conversions cumulés sur les actifs nets de filiales aux États-Unis qui ont été liquidées durant l'exercice.

In 2021, the item "Gains on disposal of companies" consisted of cumulative translation differences on the net assets of US subsidiaries that were liquidated during the year.

3. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Charges de télécommunication et d'information financière Telecommunications and financial information	56 490	55 610
Charges de voyages et de représentation Travel and representation	17 293	14 386
Honoraires professionnels Professional fees	12 388	22 791
Charges locatives et de maintenance Rental and maintenance expenses	7 658	6 479
Autres charges d'exploitation Other operating expenses	40 968	31 896
Total	134 797	131 162

3. OTHER OPERATING EXPENSES

An analysis of this item is shown below:

4. RÉSULTAT FINANCIER NET

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Produits financiers Financial income		
Produits d'intérêts Interest income	466	823
Gains de change Exchange gains	2 595	3 043
Produits des titres de participation Income from equity investments	49	48
Autres produits financiers Other financial income	4	36
Total	3 114	3 950
Charges financières Financial expense		
Charges d'intérêts sur les dettes financières Interest expense on financial debts	-7 000	-8 443
Charges d'intérêts sur les obligations locatives Interest expense on lease liabilities	-2 607	-2 953
Pertes de change Exchange losses	-4 270	-6 888
Moins-values sur actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net Losses on financial assets at fair value through profit or loss	-5	-23
Autres charges financières Other financial expense	-11	-10
Total	-13 893	-18 317
Résultat financier net Net financial result	-10 779	-14 367

4. NET FINANCIAL RESULT

5. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

La charge d'impôt de l'exercice se compose des éléments suivants :

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Charge d'impôts courants Current tax expense	14 248	12 221
Charge/(Produit) d'impôts différés Deferred tax expense/(income)	-754	102
Impôts sur le bénéfice Income tax	13 494	12 323

L'écart entre le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition normatif de Compagnie Financière Tradition peut s'analyser comme suit :

5. INCOME TAX

An analysis of tax expense for the year is shown below:

An analysis of the difference between the effective tax rate and the standard tax rate is shown below:

	2021		2020	
	(%)	en milliers de CHF CHF 000	(%)	en milliers de CHF CHF 000
Résultat avant impôts Profit before tax		85 003		86 915
Ajustement de la quote-part dans le résultat des sociétés associées et coentreprises Adjustment of the share of profit of associates and joint ventures		-22 582		-17 138
Résultat avant impôts et quote-part dans le résultat des sociétés associées et coentreprises Profit before tax and share of profit of associates and joint ventures		62 421		69 777
Taux d'imposition normatif Standard tax rate	21,5 %	13 417	20,2 %	14 141
Effet fiscal des éléments suivants : Tax effect of the following items:				
Consommation de reports déficitaires non valorisés Use of unadjusted tax loss carry-forwards	-0,3 %	-198	-1,0 %	-678
Déficits de l'exercice non valorisés Unadjusted tax losses for the year	1,5 %	929	0,5 %	312
Charge d'impôt des intérêts non contrôlants pour les sociétés fiscalement transparentes et intégrées globalement Tax expense for fully consolidated fiscally transparent companies charged to non-controlling interests	-1,3 %	-819	-1,6 %	-1 124
Produits non imposables Non-taxable income	-6,2 %	-3 842	-1,6 %	-1 162
Charges non déductibles Expenses not deductible for tax purposes	5,2 %	3 207	3,4 %	2 398
Variation du taux d'impôt Change in tax rate	-0,1 %	-43	0,2 %	124
Impôts concernant les exercices antérieurs Tax relating to previous years	0,5 %	336	-1,7 %	-1 196
Autres Other	0,8 %	507	-0,7 %	-492
Taux d'imposition effectif du Groupe Group's effective tax rate	21,6 %	13 494	17,7 %	12 323

Le taux moyen d'imposition consolidé normatif de Compagnie Financière Tradition est calculé comme la moyenne pondérée des taux d'imposition en vigueur dans les différentes juridictions fiscales où ses filiales sont présentes. Celui-ci varie d'un exercice à l'autre en fonction du poids relatif de chaque entité individuelle dans le résultat avant impôt du Groupe ainsi que des changements de taux d'imposition statutaires.

The average consolidated standard tax rate is measured as the weighted average of the rates in effect in the various tax jurisdictions in which the Group has subsidiaries. This varies from year to year in line with the relative weight of each entity in the Group's pre-tax results and changes in statutory tax rates.

La rubrique « Charges non déductibles » comprend essentiellement des frais de représentation considérés comme non déductibles fiscalement dans certains pays.

"Expenses not deductible for tax purposes" mainly comprises business expenses not allowable as deductions in certain countries.

Des impôts différés ont été comptabilisés sur les autres éléments du résultat global comme suit :

Deferred tax was recognised in other comprehensive income, as follows:

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Écarts actuariels des régimes à prestations définies Actuarial gains and losses of defined benefit schemes	678	-1 112
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Financial assets at fair value through other comprehensive income	-24	84
Total charges / (produits) d'impôts différés Total deferred tax expense/(income)	654	-1 028

Des impôts ont été comptabilisés directement dans les capitaux propres comme suit :

Tax was recognised directly in equity as follows:

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Impôts courants relatifs à l'exercice d'options de souscriptions d'actions Current tax related to the exercise of share options	-1 605	-1 002
Impôts différés relatifs à l'octroi d'options de souscriptions d'actions Deferred tax related to the award of share options	-1 309	896
Total charges / (produits) d'impôts Total tax expense/(income)	-2 914	-106

Les impôts différés ont évolué comme suit :

Movements in deferred tax were as follows:

en milliers de CHF CHF 000	1.1.21	Enregistrés au compte de résultat Recognised in the income statement	Enregistrés dans les autres éléments du résultat global Recognised in other comprehensive income	Enregistrés dans les capitaux propres Recognised in equity	Écarts de conversion Currency translation	31.12.21
Impôts différés actifs Deferred tax assets						
Immobilisations corporelles Property and equipment	1 850	161	-	-	12	2 023
Immobilisations incorporelles Intangible assets	900	36	-	-	58	994
Reports fiscaux déficitaires Tax loss carry-forwards	15 485	440	-	-	74	15 999
Provisions et charges à payer Provisions and accruals	14 068	87	-678	1 309	-325	14 461
Obligations locatives Lease liabilities	15 282	-1 552	-	-	409	14 139
Autres Other	5 219	174	-	-	161	5 554
Total	52 804	-654	-678	1 309	389	53 170
Impôts différés passifs Deferred tax liabilities						
Immobilisations corporelles Property and equipment	-805	353	-	-	-14	-466
Immobilisations incorporelles Intangible assets	-2 672	982	-	-	-88	-1 778
Actifs liés au droit d'utilisation Right-of-use assets	-12 409	945	-	-	-295	-11 759
Autres Other	-6 859	-872	24	-	-239	-7 946
Total	-22 745	1 408	24	-	-636	-21 949
Total impôts différés nets Total net deferred tax	30 059	754	-654	1 309	-247	31 221
Présenté au bilan comme suit : Stated on the balance sheet as follows:						
Impôts différés actifs Deferred tax assets	31 504					31 848
Impôts différés passifs Deferred tax liabilities	-1 445					-627

en milliers de CHF CHF 000	1.1.20	Enregistrés au compte de résultat Recognised in the income statement	Enregistrés dans les autres éléments du résultat global Recognised in other comprehensive income	Enregistrés dans les capitaux propres Recognised in equity	Écarts de conversion Currency translation	31.12.20
Impôts différés actifs Deferred tax assets						
Immobilisations corporelles Property and equipment	1 704	244	-	-	-98	1 850
Immobilisations incorporelles Intangible assets	1 209	-216	-	-	-93	900
Reports fiscaux déficitaires Tax loss carry-forwards	15 701	897	-	-	-1 113	15 485
Provisions et charges à payer Provisions and accruals	13 334	1 371	1 112	-896	-853	14 068
Obligations locatives Lease liabilities	15 921	94	-	-	-733	15 282
Autres Other	6 682	-936	-	-	-527	5 219
Total	54 551	1 454	1 112	-896	-3 417	52 804
Impôts différés passifs Deferred tax liabilities						
Immobilisations corporelles Property and equipment	-688	-182	-	-	65	-805
Immobilisations incorporelles Intangible assets	-1 949	-946	-	-	223	-2 672
Actifs liés au droit d'utilisation Right-of-use assets	-13 563	565	-	-	589	-12 409
Autres Other	-6 405	-993	-84	-	623	-6 859
Total	-22 605	-1 556	-84	-	1 500	-22 745
Total impôts différés nets Total net deferred tax	31 946	-102	1 028	-896	-1 917	30 059
Présenté au bilan comme suit : Stated on the balance sheet as follows:						
Impôts différés actifs Deferred tax assets	33 501					31 504
Impôts différés passifs Deferred tax liabilities	-1 555					-1 445

Au 31 décembre 2021, les impôts différés actifs non enregistrés s'élèvent à CHF 10 047 000 (2020 : CHF 9 633 000) et sont relatifs à des reports fiscaux déficitaires qui n'ont pas été activés en raison de l'historique de pertes récentes des sociétés concernées.

Unrecognised deferred tax assets amounted to CHF 10,047,000 at 31 December 2021 (2020: CHF 9,633,000) in respect of tax loss carry-forwards which were not capitalised because of the recent history of losses at the companies concerned.

Les pertes fiscales pour lesquelles aucun impôt différé actif n'est comptabilisé expirent comme suit :

The unused tax losses for which no deferred tax assets were recognised expire as follows:

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
A moins d'un an Less than 1 year	-	-
Entre un et cinq ans Between 1 and 5 years	1 655	2 633
Supérieur à cinq ans Over 5 years	6 250	5 341
Durée illimitée Available indefinitely	37 064	35 036
Total	44 969	43 010

Les pertes fiscales à durée illimitée incluent un montant de CHF 2 794 000 (2020 : CHF 2 908 000) qui peut être utilisé uniquement à l'encontre de gains en capitaux.

Tax losses available indefinitely include an amount of CHF 2,794,000 (2020: CHF 2,908,000) which may only be used against capital gains.

6. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen des actions propres détenues par le Groupe.

Le résultat dilué par action résulte de la division entre, au numérateur, le résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère et, au dénominateur, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice augmenté du nombre moyen pondéré d'actions qui seraient créées dans le cadre de l'exercice des instruments dilutifs, déduction faite des actions propres.

Les éléments de calcul retenus pour la détermination du résultat par action de Compagnie Financière Tradition sont détaillés ci-après :

6. EARNINGS PER SHARE

Basic earnings per share are calculated by dividing the net income attributable to shareholders of the parent by the weighted average number of shares outstanding during the year, less the average number of treasury shares held by the Group.

Diluted earnings per share are calculated by dividing the net profit attributable to shareholders of the parent by the weighted average number of shares outstanding during the year, including the weighted average number of shares which would be created in connection with the exercise of dilutive instruments, less treasury shares.

The items used to calculate earnings per share are shown below:

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère Net profit attributable to shareholders of the parent	65 263	70 940
	2021	2020
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation Weighted average number of shares outstanding	7 447 608	7 213 985
Ajustement pour effet dilutif des options de souscription sur actions Adjustment for dilutive effect of share options	95 001	131 577
Nombre moyen pondéré d'actions retenu pour le résultat dilué par action Weighted average number of shares included for diluted earnings per share	7 542 609	7 345 562

Le résultat par action s'établit comme suit :

Earnings per share are as follows:

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Résultat de base par action Basic earnings per share	8,76	9,83
Résultat dilué par action Diluted earnings per share	8,65	9,66

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

7. PROPERTY AND EQUIPMENT

Au 31 décembre 2021 At 31 December 2021 en milliers de CHF CHF 000	Agencements et installations Fixtures and fittings	Informatique et téléphonie IT and telephone equipment	Autres immobilisations corporelles Other property and equipment	Total
Valeur brute au 1^{er} janvier Gross value at 1 January	52 491	55 241	2 224	109 956
Acquisitions Acquisitions	1 269	1 544	39	2 852
Cessions Disposals	-556	-400	-	-956
Reclassements Reclassifications	-	-	1 574	1 574
Écarts de conversion Currency translation	742	244	-27	959
Valeur brute au 31 décembre Gross value at 31 December	53 946	56 629	3 810	114 385
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 1^{er} janvier Accumulated depreciation and impairment losses at 1 January	-37 450	-47 374	-526	-85 350
Amortissements Depreciation	-3 234	-3 673	-78	-6 985
Cessions Disposals	551	400	-	951
Écarts de conversion Currency translation	-455	-201	16	-640
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 31 décembre Accumulated depreciation and impairment losses at 31 December	-40 588	-50 848	-588	-92 024
Valeur nette au 31 décembre Net value at 31 December	13 358	5 781	3 222	22 361

Au 31 décembre 2020 At 31 December 2020 en milliers de CHF CHF 000	Agencements et installations Fixtures and fittings	Informatique et téléphonie IT and telephone equipment	Autres immobilisations corporelles Other property and equipment	Total
Valeur brute au 1^{er} janvier Gross value at 1 January	54 330	55 895	2 118	112 343
Variations de périmètre Changes in basis of consolidation	161	70	75	306
Acquisitions Acquisitions	1 407	3 655	264	5 326
Cessions Disposals	-173	-1 278	-204	-1 655
Écarts de conversion Currency translation	-3 234	-3 101	-29	-6 364
Valeur brute au 31 décembre Gross value at 31 December	52 491	55 241	2 224	109 956
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 1^{er} janvier Accumulated depreciation and impairment losses at 1 January	-35 690	-47 060	-656	-83 406
Variations de périmètre Changes in basis of consolidation	-34	-32	-42	-108
Amortissements Depreciation	-3 848	-4 121	-52	-8 021
Cessions Disposals	148	1 257	199	1 604
Écarts de conversion Currency translation	1 974	2 582	25	4 581
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 31 décembre Accumulated depreciation and impairment losses at 31 December	-37 450	-47 374	-526	-85 350
Valeur nette au 31 décembre Net value at 31 December	15 041	7 867	1 698	24 606

8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

8. INTANGIBLE ASSETS

Au 31 décembre 2021 At 31 December 2021 en milliers de CHF CHF 000	Fonds de commerce Business assets	Écarts d'acquisitions Goodwill	Logiciels Software	Relations clientèle Customer relationships	Autres immobilisations incorporelles Other intangible assets	Total
Valeur brute au 1^{er} janvier Gross value at 1 January	1 126	30 967	72 545	57 382	5 455	167 475
Acquisitions Acquisitions	-	-	2 848	-	821	3 669
Cessions Disposals	-	-	-1 073	-59 262	-63	-60 398
Écarts de conversion Currency translation	-129	-172	1 343	1 880	-251	2 671
Valeur brute au 31 décembre Gross value at 31 December	997	30 795	75 663	-	5 962	113 417
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 1^{er} janvier Accumulated amortisation and impairment losses at 1 January	-811	-2 226	-60 184	-57 382	-2 253	-122 856
Amortissements Amortisation	-	-	-5 051	-	-309	-5 360
Cessions Disposals	-	-	1 074	59 262	-	60 336
Écarts de conversion Currency translation	21	-	-1 093	-1 880	128	-2 824
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 31 décembre Accumulated amortisation and impairment losses at 31 December	-790	-2 226	-65 254	-	-2 434	-70 704
Valeur nette au 31 décembre Net value at 31 December	207	28 569	10 409	-	3 528	42 713

Au 31 décembre 2020 At 31 December 2020 en milliers de CHF CHF 000	Fonds de commerce Business assets	Écarts d'acquisitions Goodwill	Logiciels Software	Relations clientèle Customer relationships	Autres immobilisations incorporelles Other intangible assets	Total
Valeur brute au 1^{er} janvier Gross value at 1 January	1 229	29 587	76 833	62 832	4 995	175 476
Variations de périmètre Changes in basis of consolidation	-	1 464	211	-	-	1 675
Acquisitions Acquisitions	-	-	2 575	-	658	3 233
Cessions Disposals	-	-	-1 806	-	-7	-1 813
Écarts de conversion Currency translation	-103	-84	-5 268	-5 450	-191	-11 096
Valeur brute au 31 décembre Gross value at 31 December	1 126	30 967	72 545	57 382	5 455	167 475
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 1^{er} janvier Accumulated amortisation and impairment losses at 1 January	-829	-2 226	-60 453	-62 832	-2 366	-128 706
Variations de périmètre Changes in basis of consolidation	-	-	-141	-	-	-141
Amortissements Amortisation	-2	-	-5 602	-	38	-5 566
Cessions Disposals	-	-	1 802	-	-	1 802
Écarts de conversion Currency translation	20	-	4 210	5 450	75	9 755
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 31 décembre Accumulated amortisation and impairment losses at 31 December	-811	-2 226	-60 184	-57 382	-2 253	-122 856
Valeur nette au 31 décembre Net value at 31 December	315	28 741	12 361	-	3 202	44 619

Les écarts d'acquisition se décomposent comme suit au 31 décembre 2021 :

An analysis of goodwill at 31 December 2021 is shown below:

en milliers de CHF CHF 000	2021		2020	
	Valeur brute Gross value	Pertes de valeur cumulées Accumulated impairment losses	Valeur nette Net value	Valeur nette Net value
TFS	18 301	-	18 301	18 301
Autres Other	12 494	-2 226	10 268	10 440
Total	30 795	-2 226	28 569	28 741

› TESTS DE DÉPRÉCIATION

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) sont définies par l'ensemble des activités des entités ayant généré ces écarts d'acquisition. Les écarts d'acquisition constatés au bilan de Compagnie Financière Tradition ont fait l'objet de tests de dépréciation. La valeur recouvrable est estimée selon une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs des activités afférentes à chacun de ces écarts d'acquisition. Sur la base de prévisions d'exploitation établies sur 5 ans, le flux de trésorerie normatif est actualisé afin de déterminer la valeur de l'activité sous-jacente par rapport aux écarts d'acquisition constatés. Des taux d'actualisation de 6,5 % à 8,8 % (2020 : 6,6 % à 8,5 %) ont été retenus dans le cadre de ces évaluations afin de refléter le risque présent sur chacun des marchés. Ces taux incluent également une prime de risque complémentaire en raison de la sensibilité de cette hypothèse dans l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Par ailleurs, des taux de croissance de 0,0 % à 1,0 % (2020 : 0,0 % à 1,0 %) ont été utilisés pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les prévisions d'exploitation sur la base de l'expérience passée et en fonction du marché dans lequel ces sociétés sont présentes.

Les différentes hypothèses retenues dans le cadre de l'actualisation des flux de trésorerie futurs des principales unités génératrices de trésorerie sont les suivantes :

En % In %	Taux d'actualisation Discount rate		Taux de croissance Growth rate	
	2021	2020	2021	2020
TFS	6,5 %	6,6 %	1,0 %	1,0 %
Autres Other	6,5 % - 8,8 %	6,6 % - 8,5 %	0,0 % - 1,0 %	0,0 % - 1,0 %

Les évaluations obtenues par l'utilisation de cette méthode sont supérieures aux valeurs comptables et par conséquent aucune perte de valeur n'a été constatée sur les écarts d'acquisition en 2021 et 2020.

› IMPAIRMENT TESTS

Cash-generating units (CGU) are defined by the aggregate activities of entities that have generated this goodwill. Goodwill recognised on the balance sheet was tested for impairment. The recoverable value of activities relating to each item of goodwill was estimated using a discounted cash flow method. The normalised cash flow was discounted to determine the value of the underlying activity compared with recognised goodwill, based on 5-year operating forecasts. The discount rates for measuring these valuations varied between 6.5% and 8.8% (2020: 6.6% and 8.5%), to reflect the risk in each of the markets. These rates also included an additional risk premium because of the sensitivity of this assumption when discounting future cash flows.

In addition, growth rates of 0.0% to 1.0% (2020: 0.0% to 1.0%) were used to extrapolate cash flow projections beyond the period covered by operating forecasts based on past experience, in line with the market in which these companies operate.

The different assumptions used for discounting future cash flows of the main CGUs are as follows:

The valuations obtained using this method were greater than the carrying amounts and therefore no goodwill impairment was recognised in 2021 and 2020.

9. PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES ET COENTREPRISES

Cette rubrique comprend la quote-part des sociétés associées et coentreprises détenues par le Groupe et consolidées selon la méthode de mise en équivalence. Le détail des sociétés consolidées selon cette méthode est présenté en note 31.

La variation pour l'exercice se présente comme suit :

en milliers de CHF CHF 000	Sociétés associées Associates	Coentreprises Joint ventures	Total
Au 1^{er} janvier 2021 At 1 January 2021	26 146	120 414	146 560
Résultat net de l'exercice Net profit for the year	7 182	15 400	22 582
Autres éléments du résultat global Other comprehensive income	16	-	16
Dividendes distribués Dividends paid	-4 275	-9 221	-13 496
Écart de conversion Currency translation	375	-6 610	-6 235
Au 31 décembre 2021 At 31 December 2021	29 444	119 983	149 427

9. INVESTMENTS IN ASSOCIATES AND JOINT VENTURES

This item covers the Group's share of equity accounted associates and joint ventures. Details of these companies are disclosed in Note 31.

Movements during the year are shown below:

en milliers de CHF CHF 000	Sociétés associées Associates	Coentreprises Joint ventures	Total
Au 1^{er} janvier 2020 At 1 January 2020	24 697	125 264	149 961
Résultat net de l'exercice Net profit for the year	7 216	9 923	17 139
Autres éléments du résultat global Other comprehensive income	-1 391	-	-1 391
Dividendes distribués Dividends paid	-4 045	-10 473	-14 518
Écart de conversion Currency translation	-331	-4 300	-4 631
Au 31 décembre 2020 At 31 December 2020	26 146	120 414	146 560

► SOCIÉTÉ ASSOCIÉES

Les informations financières résumées, avant élimination des comptes et opérations réciproques, des principales sociétés associées se présentent comme suit :

► ASSOCIATES

Summarised financial information on the main associates, before eliminating intercompany balances and transactions, is as follows:

Au 31 décembre 2021 At 31 December 2021 en milliers de CHF CHF 000	Capital Markets Holding SA	PingAn Tradition International Money Broking Company Ltd	Autres sociétés associées Other associates	Total
Lieu d'activité Place of business	Madrid	Shenzhen		
Pourcentage de détention Percentage held	32,4 %	33,0 %		
Actif non courant Non-current assets	9 469	5 337		
Actif courant Current assets	51 993	79 682		
Passif non courant Non-current liabilities	1 150	576		
Passif courant Current liabilities	30 138	29 807		
Actif net Net assets	30 174	54 636		
Quote-part du Groupe dans : Group share in:				
- l'actif net - net assets	9 777	18 030		
Écarts d'acquisition Goodwill	-	-		
Valeur comptable au 31 décembre Book value at 31 December	9 777	18 030	1 637	29 444
Chiffre d'affaires Revenue	29 991	72 074		
Résultat net de l'exercice Net profit for the year	-2 730	23 184		
Autres éléments du résultat global Other comprehensive income	49	-		
Résultat global de l'exercice Comprehensive income for the year	-2 681	7 651		
Quote-part du Groupe dans : Group share in:				
- le résultat net - net profit/(loss)	-885	7 651	416	7 182
- les autres éléments du résultat global - other comprehensive income	16	-	-	16
- le résultat global - comprehensive income	-869	7 651	416	7 198
Dividendes versés au Groupe Dividends paid to Group	-	4 263	12	4 275

Au 31 décembre 2020 At 31 December 2020 en milliers de CHF CHF 000	Capital Markets Holding SA	PingAn Tradition International Money Broking Company Ltd	Autres sociétés associées Other associates	Total
Lieu d'activité Place of business	Madrid	Shenzhen		
Pourcentage de détention Percentage held	32,4%	33,0%		
Actif non courant Non-current assets	14 299	5 055		
Actif courant Current assets	59 238	59 640		
Passif non courant Non-current liabilities	1 525	1 290		
Passif courant Current liabilities	37 777	21 469		
Actif net Net assets	34 235	41 936		
Quote-part du Groupe dans : Group share in:				
- l'actif net - net assets	11 092	13 839		
Écarts d'acquisition Goodwill	-	-		
Valeur comptable au 31 décembre Book value at 31 December	11 092	13 839	1 215	26 146
Chiffre d'affaires Revenue	32 892	57 344		
Résultat net de l'exercice Net profit for the year	1 827	19 080		
Autres éléments du résultat global Other comprehensive income	-4 293	-		
Résultat global de l'exercice Comprehensive income for the year	-2 466	19 080		
Quote-part du Groupe dans : Group share in:				
- le résultat net - net profit/(loss)	592	6 296	328	7 216
- les autres éléments du résultat global - other comprehensive income	-1 391	-	-	-1 391
- le résultat global - comprehensive income	-799	6 296	328	5 825
Dividendes versés au Groupe Dividends paid to Group	-	4 036	9	4 045

› COENTREPRISES

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec des partenaires concernent essentiellement l'activité sur les options de change réalisée conjointement avec ICAP et Volbroker ainsi que l'activité de change auprès d'une clientèle de particuliers au Japon menée par l'intermédiaire de Gaitame.com Co., Ltd. Le contrôle conjoint est exercé sur cette société en vertu d'un pacte d'actionnaires.

› JOINT VENTURES

The companies over which the Group exercised joint control with other partners essentially concerned the currency options business operated jointly with ICAP and Volbroker, and the forex trading business for retail investors in Japan operated by Gaitame.com Co., Ltd. Joint control over this company is exercised under a shareholders' agreement.

Par ailleurs, l'activité sur les options de change est réalisée principalement depuis Londres, New York et Singapour au travers de plusieurs sociétés qui ont été regroupées sous « Tradition-ICAP » dans le tableau ci-dessous et qui intègrent entre 25,0 % et 55,0 % des actifs et du résultat net de cette activité. Le Groupe détient un intérêt de 27,5 % dans les sociétés opérationnelles de Londres et New York par le biais de sociétés holding dans lesquelles le Groupe détient 55 % du capital-actions mais exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel avec le partenaire.

The currency options business is conducted mainly out of London, New York and Singapore through several companies which are grouped under the heading "Tradition-ICAP" in the table below and which comprise between 25.0% and 55.0% of the assets and net results of this activity. The Group holds a 27.5% interest in operating companies in London and New York through holding companies in which it holds 55% of the share capital but exercises joint control under a contractual agreement with the partner.

Les informations financières résumées, avant élimination des comptes et opérations réciproques, des principales contreparties se présentent comme suit :

Summarised financial information regarding the main joint ventures, before eliminating intercompany balances and transactions, is as follows:

Au 31 décembre 2021 / At 31 December 2021 en milliers de CHF / CHF 000	Gaitame.com Co., Ltd	Tradition-ICAP	Autres sociétés Other companies	Total
Lieu d'activité Place of business	Tokyo	Londres, New York, Singapour London, New York, Singapore		
Pourcentage de détention Percentage held	50,0%	25,0% - 55,0%		
Actif non courant Non-current assets	26 999	3 749		
Actif courant Current assets	944 686	40 900		
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i> <i>Of which cash and cash equivalents</i>	135 006	27 978		
Passif non courant Non-current liabilities	3 123	8 668		
<i>Dont dettes financières</i> <i>Of which financial debts</i>	2 773	-		
Passif courant Current liabilities	812 587	11 540		
<i>Dont dettes financières</i> <i>Of which financial debts</i>	1 017	-		
Actif net Net assets	155 975	24 441		
Quote-part du Groupe dans : Group share in:				
- l'actif net - net asset	77 545	10 639		
Écarts d'acquisition Goodwill	15 145	-		
Valeur comptable au 31 décembre Book value at 31 December	92 690	10 639	16 654	119 983
Chiffre d'affaires Revenue	67 526	53 427		
Amortissements Depreciation and amortisation	-2 405	-155		
Produits d'intérêts Interest income	9	49		
Charges d'intérêts Interest expense	-41	-342		
Impôts sur le bénéfice Income tax	-9 693	-563		
Résultats net/global de l'exercice Net profit/comprehensive income for the year	21 051	8 232		
Quote-part du Groupe dans : Group share in:				
- le résultat net/global - net profit/comprehensive income	10 524	3 717	1 159	15 400
Dividendes versés au Groupe Dividends paid to Group	7 573	690	958	9 221

Au 31 décembre 2021, les écarts d'acquisition totaux inclus dans la valeur comptable des coentreprises s'élèvent à CHF 24 845 000 (31 décembre 2020 : 26 021 000).

Goodwill included in the book value of joint ventures totalled CHF 24,845,000 at 31 December 2021 (2020: CHF 26,021,000).

Au 31 décembre 2020 / At 31 December 2020 en milliers de CHF / CHF 000	Gaitame.com Co., Ltd	Tradition-ICAP	Autres sociétés	Total
Lieu d'activité Place of business	Tokyo	Londres, New York, Singapour London, New York, Singapore		
Pourcentage de détention Percentage held	50,0%	25,0% - 55,0%		
Actif non courant Non-current assets	36 599	4 171		
Actif courant Current assets	931 522	37 328		
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i> <i>Of which cash and cash equivalents</i>	124 134	24 394		
Passif non courant Non-current liabilities	619	10 910		
<i>Dont dettes financières</i> <i>Of which financial debts</i>	242	64		
Passif courant Current liabilities	806 277	12 165		
<i>Dont dettes financières</i> <i>Of which financial debts</i>	577	94		
Actif net Net assets	161 225	18 424		
Quote-part du Groupe dans : Group share in:				
- l'actif net - net asset	80 136	7 451		
Écarts d'acquisition Goodwill	16 322	-		
Valeur comptable au 31 décembre Book value at 31 December	96 458	7 451	16 505	120 414
Chiffre d'affaires Revenue	68 704	54 566		
Amortissements Depreciation and amortisation	-3 257	-147		
Produits d'intérêts Interest income	9	13		
Charges d'intérêts Interest expense	-14	-240		
Impôts sur le bénéfice Income tax	-9 609	-521		
Résultats net/global de l'exercice Net profit/comprehensive income for the year	19 192	527		
Quote-part du Groupe dans : Group share in:				
- le résultat net/global - net profit/comprehensive income	9 594	-885	1 214	9 923
Dividendes versés au Groupe Dividends paid to Group	8 569	1 064	840	10 473

10. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

10. OTHER FINANCIAL ASSETS

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Prêts aux employés Employee loans	4 142	4 387
Créances sur les parties liées (cf. note 27) Related party receivables (Note 27)	8 471	8 690
Total	12 613	13 077

Les prêts aux employés portent intérêt à un taux moyen de 1,5 % et ont une échéance moyenne de 30 mois.

Loans to employees bear interest at an average rate of 1.5% and have an average maturity of 30 months.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les autres actifs financiers est décrite en note 30.

The Group's exposure to credit risk, foreign currency risk and interest rate risk on other financial assets is disclosed in Note 30.

11. TRÉSORERIE NON DISPONIBLE

11. UNAVAILABLE CASH

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Dépôts de liquidités ou de titres bloqués en garantie dans le cadre de l'activité de courtage Call deposits and securities given as collateral in connection with broking activities	33 071	28 705

Outre ces dépôts de liquidités bloqués auprès de sociétés de compensation, tels qu'Euroclear ou le FICC (Fixed Income Clearing Corporation) - certaines filiales de Compagnie Financière Tradition sont soumises à des contraintes de capitaux propres fixées par leurs autorités de tutelle qui limitent la disponibilité ou la libre circulation de leurs liquidités au sein du Groupe.

In addition to these call deposits held as collateral with clearing houses such as Euroclear and the Fixed Income Clearing Corporation (FICC), certain subsidiaries are subject to minimum equity restrictions set by their regulatory authorities, which limit the availability or free use of their cash holdings within the Group.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur la trésorerie non disponible est décrite en note 30.

The Group's exposure to credit risk, foreign currency risk and interest rate risk on unavailable cash is disclosed in Note 30.

12. CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

12. TRADE AND OTHER RECEIVABLES

Les clients et autres créances se décomposent comme suit :

An analysis of this item is shown below:

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Créances liées aux activités de teneur de comptes Receivables related to account holder activities	98 102	25 362
Créances liées aux activités en principal Receivables related to matched principal activities	450 288	172 493
Clients et comptes rattachés Trade debtors	174 920	155 207
Créances sur les employés Employee receivables	85 737	83 213
Créances sur les parties liées (cf. note 27) Related party receivables (Note 27)	12 921	10 042
Autres créances à court terme Other short-term receivables	17 683	16 221
Total	839 651	462 538

Le poste des « Créances sur les employés » comporte des primes et bonus payés d'avance et conditionnés à la présence de l'employé durant la durée du contrat. Ainsi, la charge liée à ces primes et bonus est constatée en résultat de façon linéaire sur la durée du contrat.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les clients et autres créances est décrite en note 30.

13. ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Non courant Non-current		
Actions Equities	1 627	1 627
Total	1 627	1 627

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Courant Current		
Obligations Bonds	-	1
Actions Equities	2	2
Total	2	3

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net est décrite en note 30.

"Employee receivables" includes bonuses paid in advance, subject to the employee remaining with the Group throughout the duration of the contract. The expense relating to these bonuses is recognised in the income statement on a straight-line basis over the life of the contract.

The Group's exposure to credit risk, foreign currency risk and interest rate risk on trade and other receivables is disclosed in Note 30.

13. FINANCIAL ASSETS AT FAIR VALUE THROUGH PROFIT OR LOSS

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Non courant Non-current		
Actions Equities	1 627	1 627
Total	1 627	1 627

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Courant Current		
Obligations Bonds	-	1
Actions Equities	2	2
Total	2	3

The Group's exposure to credit risk, foreign currency risk and interest rate risk on financial assets at fair value through profit or loss is disclosed in Note 30.

14 A) ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Cette rubrique se décompose principalement des investissements suivants :

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Non courant Non-current		
The Depository Trust & Clearing Corporation	2 777	2 808
Currency Mountain Holdings	1 824	1 759
ETM Analytics	229	240
Autres Other	4	21
Total	4 834	4 828

Ces titres de participation ne sont pas détenus à des fins de transactions. L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est décrite en note 30.

14A) FINANCIAL ASSETS AT FAIR VALUE THROUGH OTHER COMPREHENSIVE INCOME

This item consists mainly of the following investments:

These equity investments are not held for trading. The Group's exposure to credit risk, foreign currency risk and interest rate risk on financial assets at fair value through other comprehensive income is disclosed in Note 30.

14 B) ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Courant Current		
Dépôts bancaires à court terme Short-term bank deposits	84 817	15 451
Total	84 817	15 451

Cette rubrique comprend des dépôts bancaires à court terme dont la maturité est supérieure à 3 mois à partir de la date d'acquisition. L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les actifs financiers disponibles évalués au coût amorti est décrite en note 30.

14B) FINANCIAL ASSETS AT AMORTISED COST

This item consists of short-term bank deposits with maturities of more than three months from the acquisition date. The Group's exposure to credit risk, foreign currency risk and interest rate risk on financial assets at amortised cost is disclosed in Note 30.

15. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Caisse et dépôts bancaires à vue Cash on hand and demand deposits	301 596	300 357
Dépôts bancaires à court terme Short-term bank deposits	2 548	1 249
Placements monétaires à court terme Short-term money market investments	2 032	2 216
Trésorerie et équivalents de trésorerie au bilan Cash and cash equivalents on the balance sheet	306 176	303 822
moins : Découverts bancaires (cf. note 20) less: Bank overdrafts (Note 20)	-2 182	-8 454
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie Cash and cash equivalents in cash flow statement	303 994	295 368

La caisse et les dépôts bancaires à vue génèrent des intérêts à des taux variables basés sur les taux bancaires quotidiens. Les dépôts bancaires à court terme ont une maturité comprise entre une journée et trois mois selon les besoins en liquidités du Groupe et génèrent des intérêts sur la base des taux bancaires pour leur durée respective.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie est décrite en note 30.

16. CAPITAL-ACTIONS, ACTIONS PROPRES ET RÉSERVES CONSOLIDÉES

> COMPOSITION DU CAPITAL-ACTIONS

Au 31 décembre 2021, le capital-actions s'établit à CHF 19 061 000 (CHF 18 832 000 au 31 décembre 2020), soit 7 624 385 actions au porteur (7 532 718 actions au porteur au 31 décembre 2020) d'une valeur nominale de CHF 2,50.

Durant la période, 91 667 actions nouvelles de Compagnie Financière Tradition SA ont été créées, suite à la conversion de droits de souscription, à un prix d'émission unitaire de CHF 2,50, soit une augmentation de capital d'un montant de CHF 229 000.

En 2020, 106 500 actions nouvelles de Compagnie Financière Tradition SA ont été créées, suite à la conversion de droits de souscription, à un prix d'émission unitaire de CHF 2,50, soit une augmentation de capital d'un montant de CHF 266 000.

15. CASH AND CASH EQUIVALENTS

Cash on hand and demand deposits bear variable interest based on daily bank rates. Short-term bank deposits have maturities of between one day and three months depending on the Group's liquidity requirements, and bear interest at the bank rate prevailing during the respective periods.

The Group's exposure to credit risk, foreign currency risk and interest rate risk on cash and cash equivalents is disclosed in Note 30.

16. SHARE CAPITAL, TREASURY SHARES AND CONSOLIDATED RESERVES

> COMPOSITION OF SHARE CAPITAL

Share capital at 31 December 2021 was CHF 19,061,000 (2020: CHF 18,832,000) consisting of 7,624,385 bearer shares (2020: 7,532,718 bearer shares) with a nominal value of CHF 2.50.

Following the conversion of subscription rights during the period, 91,667 new Compagnie Financière Tradition SA shares were issued at a price of CHF 2.50 per share. This operation increased capital by CHF 229,000.

In 2020, 106,500 new shares were issued following the conversion of subscription rights, at an issue price of CHF 2.50 per share. That operation increased the share capital by CHF 266,000.

› ACTIONNAIRES IMPORTANTS

Au 31 décembre 2021, la société Financière Vermeer NV, Amsterdam détient 70,97 % du capital-actions de Compagnie Financière Tradition SA contre 70,89 % au 31 décembre 2020.

La société Financière Vermeer NV, Amsterdam, est détenue à 100,00 % par VIEL & Cie, Paris elle-même détenue à 62,12 % par VIEL et Compagnie-Finance au 31 décembre 2021 contre 60,19 % au 31 décembre 2020.

Par ailleurs, Michael Leibowitz, Directeur général opérationnel Amériques et EMEA, détient 3,84 % du capital-actions de Compagnie Financière Tradition SA au 31 décembre 2021 contre 3,48 % au 31 décembre 2020.

› CAPITAL CONDITIONNEL

Le capital de la Société peut être augmenté d'un montant maximum de CHF 1 333 638 (soit 7,00 % du capital-actions existant) par l'émission d'un maximum de 533 455 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50 chacune. L'augmentation s'opère par l'exercice d'un droit préférentiel de souscription des collaborateurs de la Société. Le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels est supprimé. Les conditions de participation des collaborateurs seront définies par le Conseil d'administration. Les caractéristiques des options de souscription consenties aux collaborateurs de la Société sont présentées en note 19.

En outre, le Conseil d'administration peut décider une augmentation du capital-actions d'un montant maximum de CHF 3 600 000 (soit 18,89 % du capital-actions existant) par l'émission d'un maximum de 1 440 000 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50 chacune. Les nouvelles actions seront entièrement libérées. L'augmentation s'opère :

- › A concurrence de CHF 2 500 000 par l'exercice d'un droit de conversion accordé en relation avec l'émission sur les marchés de capitaux nationaux et internationaux d'obligations ou de titres de créance similaires convertibles par la Société. Le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels est supprimé. Les conditions de l'émission de tels emprunts seront définies par le Conseil d'administration, avec une faculté de conversion sur la base d'un prix d'émission qui ne sera pas inférieur à la moyenne des cours de bourse des vingt séances précédant l'émission. Le droit des actionnaires de

› MAJOR SHAREHOLDERS

Financière Vermeer NV, Amsterdam held 70.97% of the share capital of Compagnie Financière Tradition SA at 31 December 2021 (2020: 70.89%).

Financière Vermeer NV, Amsterdam, is wholly owned by VIEL & Cie, Paris, in which VIEL et Compagnie-Finance held a 62.12% interest at 31 December 2021 (2020: 60.19%).

Michael Leibowitz, Chief Operating Officer Americas and EMEA, held 3.84% of the share capital of Compagnie Financière Tradition SA at 31 December 2021 (2020: 3.48%).

› CONDITIONAL CAPITAL

The Company's share capital may be increased by up to CHF 1,333,638 or 7.00% of the existing share capital, through the issuance of up to 533,455 bearer shares with a par value of CHF 2.50. The increase will be effected through the exercise of a pre-emptive subscription right by Company employees. The pre-emptive rights of existing shareholders would be disapplied. The conditions for employee participation will be defined by the Board of Directors. The characteristics of share options granted to Company employees are disclosed in Note 19.

In addition, the Board of Directors may decide to increase share capital by up to CHF 3,600,000, or 18.89% of the existing share capital, through the issuance of up to 1,440,000 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50. The new shares will be fully paid-up. The increase will be effected as follows:

- › up to CHF 2,500,000 through the exercise of a conversion right, granted in relation to the Company's issuance of bonds or similar convertible debt securities on national and international capital markets. The pre-emptive rights of existing shareholders will be disapplied. The terms and conditions of issue of such borrowings will be defined by the Board of Directors, with a conversion option based on an issue price that shall not be less than the average market price during the twenty days preceding the issue. Shareholders' pre-emptive right to subscribe such borrowings

souscrire par préférence à de tels emprunts est supprimé. Les droits de conversion ne pourront être exercés que pendant une durée de cinq ans au maximum à compter de la date de leur émission, après quoi ils seront échus.

- A concurrence de CHF 1 100 000 par l'exercice d'options indépendantes de souscription d'actions attribuées gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation antérieure au capital-actions. Les conditions d'attribution et d'exercice des options de souscription par les actionnaires ou par les titulaires ultérieurs des options (options cessibles) seront définies par le Conseil d'administration.

Les détenteurs de droits de conversion et/ou d'options sont autorisés à souscrire des actions nouvelles.

► ACTIONS PROPRES

en milliers de CHF CHF 000	Valeur comptable en milliers de CHF Carrying amount CHF 000	Prix d'acquisition ou de réalisation en milliers de CHF Acquisition or redemption price CHF 000	Nombre d'actions de CHF 2,50 de nominal Number of shares of CHF 2.50 nominal
Au 1^{er} janvier 2020 At 1 January 2020	23 984	23 984	300 374
Acquisitions	6 922	6 922	65 264
Cessions	-1 619	-2 115	-19 245
Disposals			
Actions distribuées Share distribution	-11 972	-15 281	-142 151
Plus-values réalisées Realised gains		3 805	
Au 31 décembre 2020 At 31 December 2020	17 315	17 315	204 242
Acquisitions	4 092	4 092	38 860
Cessions	-196	-272	-2 350
Disposals			
Actions distribuées Share distribution	-8 667	-11 268	-98 197
Plus-values réalisées Realised gains		2 677	
Au 31 décembre 2021 At 31 December 2021	12 544	12 544	142 555

En 2021, une plus-value nette de CHF 2 204 000 (2020 : CHF 2 817 000) a été enregistrée en prime d'émission dans les capitaux propres en relation avec la distribution d'actions propres.

will be disapplied. Conversion rights must be exercised within five years of the issue date, after which they expire.

- Up to CHF 1,100,000 through the exercise of stand-alone options granted free of charge to shareholders pro rata to their existing holdings of share capital. The terms and conditions for allotting and exercising share options by shareholders or future option holders (transferable options) will be defined by the Board of Directors.

Holders of conversion rights and/or options may subscribe new shares.

► TREASURY SHARES

In 2021 a net gain of CHF 2,204,000 (2020: CHF 2,817,000) in connection with the distribution of treasury shares was recognised in equity as a share premium.

► RÉSERVES CONSOLIDÉES

► CONSOLIDATED RESERVES

Cette rubrique se décompose comme suit :

An analysis of this item is shown below:

en milliers de CHF CHF 000	Bénéfice au bilan Retained earnings	Réserve pour options de souscription d'actions Reserve for share options	Réserve de réévaluation reserve	Écarts actuariels des régimes à prestations définies Actuarial gains and losses of defined benefit schemes	Réserves consolidées/ Consolidated reserves
Au 1^{er} janvier 2020 At 1 January 2020	513 402	8 404	1 210	-13 808	509 208
Résultat net de l'exercice Net profit for the year	70 940	-	-	-	70 940
Réévaluation des régimes à prestations définies Remeasurement of defined benefit schemes	-	-	-	-440	-440
Incidence de la réévaluation d'actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Effect of remeasurement of financial assets at fair value through other comprehensive income	-	-	204	-	204
Résultat global de l'exercice Comprehensive income for the year	70 940	-	204	-440	70 704
Dividendes versés Dividends paid	-50 997	-	-	-	-50 997
Exercice d'options de souscription d'actions Exercise of share options	1 002	-1 113	-	-	-111
Incidence de la comptabilisation des options de souscriptions d'actions Effect of recognition of share options	-896	1 274	-	-	378
Incidence des variations de périmètre Effect of changes in basis of consolidation	-10	-	-	-	-10
Au 31 décembre 2020 At 31 December 2020	533 441	8 565	1 414	-14 248	529 172
Résultat net de l'exercice Net profit for the year	65 263	-	-	-	65 263
Réévaluation des régimes à prestations définies Remeasurement of defined benefit schemes	-	-	-	4 831	4 831
Incidence de la réévaluation d'actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Effect of remeasurement of financial assets at fair value through other comprehensive income	-	-	302	-	302
Résultat global de l'exercice Comprehensive income for the year	65 263	-	302	4 831	70 396
Dividendes versés Dividends paid	-37 043	-	-	-	-37 043
Exercice d'options de souscription d'actions Exercise of share options	1 605	-985	-	-	620
Incidence de la comptabilisation des options de souscriptions d'actions Effect of recognition of share options	1 309	1 014	-	-	2 323
Transfert de la réserve de réévaluation au bénéfice au bilan Transfer from the revaluation reserve to available earnings	298	-	-298	-	-
Incidence des variations de périmètre Effect of changes in basis of consolidation	53	-	-	-	53
Au 31 décembre 2021 At 31 December 2021	564 926	8 594	1 418	-9 417	565 521

La réserve pour options de souscription d'actions est utilisée pour comptabiliser la juste valeur des instruments de capitaux propres consentis aux collaborateurs du Groupe (cf. note 19). Lors de l'exercice d'options de souscription, la valeur des instruments est transférée de cette réserve au compte de prime d'émission.

La réserve de réévaluation comprend les variations cumulées nettes de la juste valeur des actifs financiers évalués à la juste valeur par les biais des autres éléments du résultat global. Lorsque ces instruments sont cédés, le montant des variations cumulées nettes de juste valeur jusqu'au moment de leur cession est reclassé au bénéfice au bilan dans les capitaux propres.

La réserve d'écarts de conversion comprend les écarts de change relatifs à la conversion en francs suisses des états financiers des sociétés du Groupe libellés en monnaies étrangères ainsi que les changements de juste valeur des instruments utilisés pour couvrir des investissements nets dans des entités étrangères. Cette réserve est présentée distinctement dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

La réserve d'écarts actuariels des régimes à prestations définies est utilisée pour enregistrer les modifications des hypothèses à long terme et la différence entre les hypothèses prises et l'évolution réelle des régimes à prestations définies.

The share options reserve is used to recognise the fair value of own equity instruments granted to Group employees (Note 19). At each exercise of share options, the value of the instruments is transferred from this reserve to the share premium account.

The revaluation reserve comprises net cumulative changes in the fair value of financial assets at fair value through other comprehensive income. On disposal of these instruments, the net cumulative changes in fair value up to the time of disposal are reclassified to available earnings under shareholders' equity.

The currency translation reserve comprises foreign exchange differences arising from the translation into Swiss francs of the financial statements of Group companies denominated in foreign currencies, as well as changes in fair value of instruments used in hedging net investments in foreign entities. It is shown separately in the Consolidated statement of changes in equity.

The reserve for actuarial gains and losses of defined benefit schemes is used to recognise changes in long-term assumptions and any differences between the assumptions and the actual changes in those schemes.

► AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

► OTHER COMPREHENSIVE INCOME

Cette rubrique se décompose comme suit :

An analysis of this item is shown below:

2021 en milliers de CHF CHF 000	Attribuables aux actionnaires de la société mère Attributable to shareholders of the parent			Total	Intérêts non contrôlants Non- controlling interests	Total
	Écart de conversion Currency translation	Réserve de réévaluation Revaluation reserve	Écarts actuariels des régimes à prestations définies Actuarial gains and losses of defined benefit schemes			
Autres éléments du résultat global qui ne peuvent pas être reclassés ultérieurement au compte de résultat Other comprehensive income that cannot be reclassified to profit or loss						
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Financial assets at fair value through other comprehensive income	-	302	-	302	-	302
Réévaluation des régimes à prestations définies Remeasurement of defined benefit schemes	-	-	4 831	4 831	8	4 839
Total des autres éléments du résultat global qui ne peuvent pas être reclassés ultérieurement au compte de résultat Total other comprehensive income that cannot be reclassified to profit or loss	-	302	4 831	5 133	8	5 141
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat Other comprehensive income that may be reclassified to profit or loss						
Écart de conversion Currency translation	-1 875	-	-	-1 875	279	-1 596
Transfert de l'écart de conversion au compte de résultat Transfer of exchange differences to income statement	-13 235	-	-	-13 235	-	-13 235
Part des autres éléments du résultat global des sociétés associées Share of other comprehensive income of associates	16	-	-	16	-	16
Total des autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat Total other comprehensive income that may be reclassified to profit or loss	-15 094	-	-	-15 094	279	-14 815
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts Other comprehensive income, net of tax	-15 094	302	4 831	-9 961	287	-9 674

2020	Attribuables aux actionnaires de la société mère Attributable to shareholders of the parent					Total
	Écart de conversion Currency translation	Réserve de réévaluation Revaluation reserve	Écarts actuariels des régimes à prestations définies Actuarial gains and losses of defined benefit schemes	Total	Intérêts non contrôlants Non-controlling interests	
en milliers de CHF CHF 000						
Autres éléments du résultat global qui ne peuvent pas être reclassés ultérieurement au compte de résultat Other comprehensive income that cannot be reclassified to profit or loss						
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Financial assets at fair value through other comprehensive income	-	204	-	204	-	204
Réévaluation des régimes à prestations définies Remeasurement of defined benefit schemes	-	-	-440	-440	-6	-446
Total des autres éléments du résultat global qui ne peuvent pas être reclassés ultérieurement au compte de résultat Total other comprehensive income that cannot be reclassified to profit or loss	-	204	-440	-236	-6	-242
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat Other comprehensive income that may be reclassified to profit or loss						
Écart de conversion Currency translation	-37 417	-	-	-37 417	-1 235	-38 652
Transfert de l'écart de conversion au compte de résultat Transfer of exchange differences to income statement	-85	-	-	-85	-	-85
Part des autres éléments du résultat global des sociétés associées Share of other comprehensive income of associates	-1 391	-	-	-1 391	-	-1 391
Total des autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat Total other comprehensive income that may be reclassified to profit or loss	-38 893	-	-	-38 893	-1 235	-40 128
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts Other comprehensive income, net of tax	-38 893	204	-440	-39 129	-1 241	-40 370

17. INTÉRÊTS NON CONTRÔLANTS

> INFORMATIONS FINANCIÈRES SUR LES FILIALES ET COENTREPRISES AVEC DES INTÉRÊTS NON CONTRÔLANTS SIGNIFICATIFS

Les informations financières résumées, avant élimination des comptes et opérations réciproques, des principales sociétés dans lesquelles les intérêts non contrôlants sont significatifs sont présentées ci-après.

17. NON-CONTROLLING INTERESTS

> FINANCIAL INFORMATION ON SUBSIDIARIES AND JOINT VENTURES WITH SIGNIFICANT NON-CONTROLLING INTERESTS

Summary financial information, before eliminating intercompany balances and transactions, for companies in which the Group held a significant non-controlling interest is presented below.

L'activité sur les options de change ainsi que celle relative à l'énergie sont réalisées par l'intermédiaire de plusieurs sociétés qui ont été regroupées respectivement sous « Tradition-ICAP » et « Tradition Energy » (aux États-Unis) dans le tableau ci-dessous.

The Group's currency options and energy activities are conducted through several companies which are grouped under "Tradition-ICAP" and "Tradition Energy" (in the U.S.) respectively in the table below.

Au 31 décembre 2021 At 31 December 2021 en milliers de CHF CHF 000	Tradition- ICAP	Tradition Energy	Autres sociétés Other companies	Total
Lieu d'activité Place of business	Londres, New York, Singapour London, New York, Singapore	Stamford		
Pourcentage de détention des intérêts non contrôlants Percentage holding in non-controlling interests	50,0 %	40,0 % ⁽¹⁾		
Actif non courant Non-current assets	3 749	487		
Actif courant Current assets	40 900	65 791		
Passif non courant Non-current liabilities	8 668	84		
Passif courant Current liabilities	11 540	25 211		
Actif net Net assets	24 441	40 983		
Valeur comptable des intérêts non contrôlants Book value of non-controlling interests	3 848	16 865	1 557	22 270
Chiffre d'affaires Revenue	53 427	52 148		
Résultat net/ global de l'exercice Net profit/comprehensive income for the year	8 232	10 207		
Quote-part attribuable aux intérêts non contrôlants dans le résultat net/global : Share in the net profit/comprehensive income attributable to non-controlling interests:	1 517	4 110	619	6 246
Flux de trésorerie nets opérationnels Net operating cash flows	6 005	7 157		
Flux de trésorerie nets d'investissement Net investing cash flows	-271	-		
Flux de trésorerie nets de financement (hors dividendes versés aux intérêts non contrôlants) Net financing cash flows (excl. dividends paid to non-controlling interests)	-515	-3 138		
Dividendes versés aux intérêts non contrôlants Dividends paid to non-controlling interests	-2 184	-2 141		
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie Movement in cash and cash equivalents	3 036	1 878		

⁽¹⁾ En outre, 2,5 % complémentaire du capital-actions est détenu par l'intermédiaire d'actions ne donnant pas de droits de vote.

⁽¹⁾ In addition, 2.5% of the share capital is held through non-voting shares.

Au 31 décembre 2020
At 31 December 2020
en milliers de CHF
CHF 000

	Tradition- ICAP	Tradition Energy	Autres sociétés Other companies	Total
Lieu d'activité Place of business	Londres, New York, Singapour London, New York, Singapore	Stamford		
Pourcentage de détention des intérêts non contrôlants Percentage holding in non-controlling interests	50,0 %	40,0 % ⁽¹⁾		
Actif non courant Non-current assets	4 171	696		
Actif courant Current assets	37 328	55 618		
Passif non courant Non-current liabilities	10 910	232		
Passif courant Current liabilities	12 165	21 305		
Actif net Net assets	18 424	34 777		
Valeur comptable des intérêts non contrôlants Book value of non-controlling interests	2 540	14 373	1 518	18 431
Chiffre d'affaires Revenue	54 566	54 346		
Résultat net/ global de l'exercice Net profit/comprehensive income for the year	527	11 213		
Quote-part attribuable aux intérêts non contrôlants dans le résultat net/global : Share in the net profit/comprehensive income attributable to non-controlling interests:	-936	4 542	46	3 652
Flux de trésorerie nets opérationnels Net operating cash flows	3 134	9 218		
Flux de trésorerie nets d'investissement Net investing cash flows	-102	-82		
Flux de trésorerie nets de financement (hors dividendes versés aux intérêts non contrôlants) Net financing cash flows (excl. dividends paid to non-controlling interests)	-1 090	-4 469		
Dividendes versés aux intérêts non contrôlants Dividends paid to non-controlling interests	-4 664	-2 987		
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie Movement in cash and cash equivalents	-2 722	1 680		

⁽¹⁾ En outre, 2,5 % complémentaire du capital-actions est détenu par l'intermédiaire d'actions ne donnant pas de droits de vote.

⁽¹⁾ In addition, 2.5% of the share capital is held through non-voting shares.

18. DIVIDENDES

Le dividende à payer n'est comptabilisé qu'après son approbation par l'Assemblée générale. Le dividende suivant a été proposé par le Conseil d'administration :

en milliers de CHF
CHF 000

Dividende de CHF 5,0 par action au titre de l'exercice 2021 (2020 : CHF 5,0)*
Dividend of CHF 5.0 per share for the 2021 financial year (2020: CHF 5.0)*

2021

2020

37 409

48 378

* Hors propres actions détenues par la société.

*Excluding treasury shares.

En outre, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires la distribution d'une action ancienne pour 100 actions détenues.

Dividends are not recognised until after they have received shareholder approval at the General Meeting. The Board of Directors is recommending the following dividend:

The Board will also be seeking shareholder approval for the distribution of one treasury share for every 100 shares held.

Le dividende relatif à l'exercice 2020 d'un montant de CHF 48 378 000 a été versé le 31 mai 2021, conformément à la décision prise lors de l'Assemblée générale du 19 mai 2021, comme suit :

The dividend for 2020, totalling CHF 48,378,000, was paid on 31 May 2021 in accordance with the General Meeting resolution of 19 May 2021, as follows:

en milliers de CHF CHF 000	
Versement sous la forme d'actions propres Payment in shares	11 268
Versement en espèces Cash payment	37 110
Total	48 378

19. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Au 31 décembre 2021, les options de souscription d'actions consenties aux collaborateurs du Groupe présentent les caractéristiques suivantes :

19. SHARE-BASED PAYMENTS

An analysis of the Group's employee share options at 31 December 2021 is shown below:

Date d'attribution Grant date	Nombre d'options de CHF 2,50 de nominal Number of options of CHF 2.50 nominal	Augmentation de capital potentielle en CHF Potential increase in capital CHF	Date de début d'exercice ⁽¹⁾ Start of exercise period ⁽¹⁾	Date d'échéance Expiration date	Prix d'exercice en CHF Exercise price CHF	Condition d'exercice ⁽²⁾ Exercise terms ⁽²⁾ CHF
05.01.18	20 000	50 000	01.02.21	01.02.26	2,50	115,00
30.08.18	12 000	30 000	01.09.21	01.09.26	2,50	120,00
20.11.18	50 000	125 000	20.11.21	20.11.26	2,50	120,00
28.11.18	18 000	45 000	6 000 dès le 01.12.21 6 000 dès le 01.12.22 6 000 dès le 01.12.23 6,000 from 01.12.21 6,000 from 01.12.22 6,000 from 01.12.23	01.12.26	2,50	110,00
09.01.19	3 000	7 500	09.07.20	09.07.25	2,50	110,00
06.06.19	58 000	145 000	01.06.22	01.06.27	2,50	120,00
13.01.20	20 000	50 000	13.01.23	13.01.28	2,50	114,00
07.04.20	22 500	56 250	07.04.23	07.04.28	2,50	125,00
01.07.20	50 000	125 000	01.07.23	01.07.28	2,50	125,00
08.04.21	22 500	56 250	08.04.24	08.04.29	2,50	130,00
31.08.21	21 000	52 500	5 000 dès le 31/08/2022 5 000 dès le 31/08/2023 5 000 dès le 31/08/2024 3 000 dès le 31/08/2025 3 000 dès le 31/08/2026 5,000 from 31.08.2022 5,000 from 31.08.2023 5,000 from 31.08.2024 3,000 from 31.08.2025 3,000 from 31.08.2026	31.08.29	2,50	120,00
10.09.21	5 000	12 500	10.09.24	10.09.29	2,50	120,00
Total	302 000	755 000				

Conditions d'exercice :

⁽¹⁾ Les collaborateurs doivent être employés du Groupe afin d'exercer les options de souscription d'actions consenties.

⁽²⁾ Le cours de l'action doit être supérieur à ces seuils pendant 10 jours consécutifs au cours des 12 mois précédant la date d'exercice.

Exercise terms:

⁽¹⁾ Options granted may only be exercised by employees of the Group.

⁽²⁾ The share price must have been above these thresholds for 10 consecutive days in the 12 months preceding the exercise date.

En 2021, Compagnie Financière Tradition SA a consenti 48 500 options de souscription d'actions à des collaborateurs du Groupe (92 500 options en 2020).

La juste valeur des options octroyées est déterminée à la date d'attribution des options de souscription en recourant à un modèle d'évaluation prenant en compte les caractéristiques et conditions générales d'acquisition des droits prévalant à cette date.

Sur la base d'observations historiques, les paramètres d'évaluations suivants ont été utilisés afin de déterminer la juste valeur des options consenties :

Moyennes pondérées Weighted averages	2021	2020
Rendement de dividendes Dividend yield	5,0 %	5,0 %
Volatilité attendue Expected volatility	14,0 %	16,0 %
Taux d'intérêt sans risque Risk-free interest rate	0,0 %	0,0 %
Prix de l'action à la date d'attribution (en CHF) Share price on the grant date (in CHF)	114,7	104,0

En 2021, la moyenne pondérée de la juste valeur des options à la date de l'octroi est de CHF 17,9 (2020 : CHF 9,0).

Le nombre et le prix d'exercice moyen pondéré des options de souscription sur action consenties aux collaborateurs du Groupe sont les suivants :

	2021		2020	
	Prix d'exercice moyen pondéré (en CHF) Weighted average exercise price (CHF)	Nombre d'options Number of options	Prix d'exercice moyen pondéré (en CHF) Weighted average exercise price (CHF)	Nombre d'options Number of options
En circulation au début de l'exercice Outstanding at start of the year	2,50	364 167	2,50	390 167
Attribuées Granted	2,50	48 500	2,50	92 500
Exercées* Exercised*	2,50	-109 667	2,50	-118 500
Expirées Lapsed	-	-	-	-
Annulées Cancelled	2,50	-1 000	-	-
En circulation à la fin de l'exercice Outstanding at end of the year	2,50	302 000	2,50	364 167
Exercçables à la fin de l'exercice Exercisable at end of the year	2,50	29 000	2,50	62 667

* Le cours moyen pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées en 2021 est de CHF 112,8 (2020 : CHF 105,0).

Compagnie Financière Tradition SA granted 48,500 share options to Group employees in 2021 (2020: 92,500 options).

The fair value of options is determined at the grant date using a valuation method that takes account of the general vesting characteristics and conditions prevailing at that date.

The following valuation parameters, based on historical observations, were used to determine the fair value of options granted:

In 2021, the weighted average fair value of options at the grant date was CHF 17.9 (2020: CHF 9.0).

An analysis of the number and weighted average exercise price of employee share options is shown below:

* Options exercised in 2021 had a weighted average share price at the exercise date of CHF 112.8 (2020: CHF 105.0).

Les options exercées donnent uniquement droit à la livraison des actions. En 2021, le montant des charges liées aux paiements fondés sur des actions est de CHF 1 014 000 (CHF 1 274 000 en 2020).

Options exercised only entitle holders to delivery of the shares. The cost of share-based payments in 2021 was CHF 1,014,000 (2020: CHF 1,274,000).

20. DETTES FINANCIÈRES

20. FINANCIAL DEBTS

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Court terme Short-term		
Découverts bancaires Bank overdrafts	2 182	8 454
Emprunts bancaires Bank borrowings	-	12 000
Emprunts obligataires Bond issues	109 923	-
Total	112 105	20 454
Long terme Long-term		
Emprunts obligataires Bond issues	209 200	239 338
Total	209 200	239 338
Total dettes financières au bilan Total financial debts on balance sheet	321 305	259 792

Les dettes financières provenant des activités de financement selon le tableau des flux de trésorerie ont évolué comme suit :

Movements in financial debts from financing activities shown in the cash flow statement were as follows:

en milliers de CHF CHF 000	1.1.21	Éléments financiers Financial items	Éléments non financiers Non-financial items			31.12.21
			Autres variations Other movements	Reclassements Reclassifications	Écarts de conversion Currency translation	
Court terme Short-term						
Emprunts bancaires Bank borrowings	12 000	-12 000	-	-	-	-
Emprunts obligataires Bond issues	-	-	93	109 830	-	109 923
Total	12 000	-12 000	93	109 830	-	109 923
Long terme Long-term						
Emprunts obligataires Bond issues	239 338	79 584	108	-109 830	-	209 200
Total	239 338	79 584	108	-109 830	-	209 200

en milliers de CHF CHF 000	1.1.20	Éléments financiers Financial items	Éléments non financiers Non-financial items			31.12.20
			Autres variations Other movements	Reclassements Reclassifications	Écarts de conversion Currency translation	
Court terme Short-term						
Emprunts bancaires Bank borrowings	-	12 000				12 000
Emprunts obligataires Bond issues	129 238	-129 300	62	-	-	-
Total	129 238	-117 300	62	-	-	12 000
Long terme Long-term						
Emprunts obligataires Bond issues	239 138	-	200	-	-	239 338
Total	239 138	-	200	-	-	239 338

Les emprunts obligataires se décomposent comme suit :

An analysis of bond issues is shown below:

Émetteur Issuer	Année d'émission et d'échéance Year of issue and maturity	Valeur nominale résiduelle en milliers de CHF Outstanding face value CHF 000	Coupon Coupon	Taux d'intérêt effectif Effective interest rate	Valeur comptable en milliers de CHF Carrying amount CHF 000	
					31 décembre 2021 31 December 2021	31 décembre 2020 31 December 2020
Compagnie Financière Tradition SA	2021-2027	CHF 80 000	1,875 %	1,980 %	79 585	-
Compagnie Financière Tradition SA	2019-2025	CHF 130 000	1,750 %	1,850 %	129 615	129 508
Compagnie Financière Tradition SA	2016-2022	CHF 110 000	1,625 %	1,726 %	109 923	109 830
TOTAL					319 123	239 338
<i>Dont montant remboursable dans les 12 mois Of which amount redeemable within 12 months</i>					109 923	-

Au 31 décembre 2021, Compagnie Financière Tradition dispose de facilités de crédit pour un montant de CHF 174 736 000 (CHF 174 641 000 au 31 décembre 2020). Celles-ci n'ont pas été utilisées au 31 décembre 2021 (utilisées à hauteur de CHF 12'000'000 au 31 décembre 2020).

The Group had available credit facilities of CHF 174,736,000 at 31 December 2021 (2020: CHF 174,641,000). None of these had been drawn down at 31 December 2021 (2020: CHF 12,000,000 drawn down).

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidité, de change et de taux d'intérêts sur les dettes financières est décrite en note 30.

The Group's exposure to liquidity risk, foreign currency risk and interest rate risk on financial debts is disclosed in Note 30.

21. PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Les provisions se décomposent comme suit :

en milliers de CHF CHF 000	Provisions pour pensions et retraites Pensions and post-employment benefits	Provisions pour litiges Litigation	TOTAL
Au 1^{er} janvier 2020 At 1 January 2020	26 836	886	27 722
<i>Dont montant qui devrait être réglé dans les 12 mois Of which amount to be settled within 12 months</i>			2 182
Dotations Recognised	3 638	1 173	4 811
Utilisations Used	-661	-1 313	-1 974
Dissolutions Reversed	-13	-356	-369
Réévaluation des régimes à prestations définies Remeasurement of defined benefit schemes	1 558	-	1 558
Écarts de conversion Currency translation	-809	-24	-833
Au 31 décembre 2020 At 31 December 2020	30 549	366	30 915
<i>Dont montant qui devrait être réglé dans les 12 mois Of which amount to be settled within 12 months</i>			-
Reclassements Reclassifications	-	364	364
Dotations Recognised	2 918	14 536	17 454
Utilisations Used	-530	-1 889	-2 419
Dissolutions Reversed	-	-202	-202
Réévaluation des régimes à prestations définies Remeasurement of defined benefit schemes	-5 517	-	-5 517
Écarts de conversion Currency translation	-1 146	-252	-1 398
Au 31 décembre 2021 At 31 December 2021	26 274	12 923	39 197
<i>Dont montant qui devrait être réglé dans les 12 mois Of which amount to be settled within 12 months</i>		12 910	-

› PROVISIONS POUR PENSIONS ET RETRAITES

Les provisions pour pensions et retraites sont constatées au bilan afin de couvrir les obligations du Groupe en matière de régimes à prestations définies et d'autres avantages à long terme en faveur du personnel. Le détail de ces engagements est présenté en note 22.

› PROVISIONS POUR LITIGES

Dans le cadre de leurs activités, il arrive que des filiales du Groupe soient impliquées dans des litiges avec des anciens employés suite à la résiliation de leur contrat de travail ou avec des sociétés concurrentes lors de l'engagement de nouveaux collaborateurs.

21. PROVISIONS AND CONTINGENT LIABILITIES

An analysis of provisions is shown below:

en milliers de CHF CHF 000	Provisions pour pensions et retraites Pensions and post-employment benefits	Provisions pour litiges Litigation	TOTAL
Au 1^{er} janvier 2020 At 1 January 2020	26 836	886	27 722
<i>Dont montant qui devrait être réglé dans les 12 mois Of which amount to be settled within 12 months</i>			2 182
Dotations Recognised	3 638	1 173	4 811
Utilisations Used	-661	-1 313	-1 974
Dissolutions Reversed	-13	-356	-369
Réévaluation des régimes à prestations définies Remeasurement of defined benefit schemes	1 558	-	1 558
Écarts de conversion Currency translation	-809	-24	-833
Au 31 décembre 2020 At 31 December 2020	30 549	366	30 915
<i>Dont montant qui devrait être réglé dans les 12 mois Of which amount to be settled within 12 months</i>			-
Reclassements Reclassifications	-	364	364
Dotations Recognised	2 918	14 536	17 454
Utilisations Used	-530	-1 889	-2 419
Dissolutions Reversed	-	-202	-202
Réévaluation des régimes à prestations définies Remeasurement of defined benefit schemes	-5 517	-	-5 517
Écarts de conversion Currency translation	-1 146	-252	-1 398
Au 31 décembre 2021 At 31 December 2021	26 274	12 923	39 197
<i>Dont montant qui devrait être réglé dans les 12 mois Of which amount to be settled within 12 months</i>		12 910	-

› PENSIONS AND POST-EMPLOYMENT BENEFITS

Provisions for pensions and post-employment benefits recognised in the balance sheet cover the Group's obligations arising under defined benefit schemes and other long-term employee benefits. Details of these liabilities are disclosed in Note 22.

› LITIGATION

In the course of their business activities, the Group's subsidiaries may become involved in litigation with former employees over termination of their employment contracts, or with competitors over the hiring of new employees.

Par ailleurs, des procédures administratives peuvent être menées à l'encontre de filiales par les régulateurs locaux. L'échéance des sorties de trésorerie relative à ces provisions est incertaine car elle dépend de l'issue des procédures en question qui peuvent durer de nombreuses années.

Une filiale du Groupe au Royaume-Uni est défenderesse dans une procédure civile intentée fin 2017 par cinq sociétés anglaises en liquidation ainsi que les liquidateurs de ces sociétés.

En 2009, celles-ci ont négocié des quotas de l'Union européenne, également appelés crédits carbone, et ne se sont pas acquittées de la TVA facturée aux contreparties dans le cadre de ces transactions. La filiale du Groupe a agi en qualité d'intermédiaire dans la transmission d'un nombre limité d'ordres relatifs à ces transactions.

Les liquidateurs demandent des dommages et intérêts car ils estiment que cette filiale n'a pas su identifier les infractions et a donc ainsi contribué à ce que les dirigeants des sociétés anglaises en liquidation manquent à leurs obligations légales.

La filiale se défend vigoureusement au motif qu'elle n'a pas fourni une telle assistance aux dirigeants de ces sociétés et n'a pas agi à l'encontre de ses obligations. Après un report de deux ans des audiences pour cause de pandémie, celles-ci sont prévues durant le premier trimestre 2022.

Compte tenu de récents développements, une provision a été constituée afin de couvrir un règlement éventuel avec les parties adverses. Le montant provisionné est compris dans la rubrique des provisions à court terme au 31 décembre 2021.

22. ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

La majorité des employés de Compagnie Financière Tradition bénéficie de prestations de retraites octroyées par des régimes à cotisations définies dont les cotisations sont inscrites en charge lorsqu'elles sont encourues. Les éventuels montants à payer en fin de période sont présentés dans la rubrique des « Fournisseurs et autres créanciers ».

Les régimes à prestations définies concernent principalement les employés du Groupe basés en Suisse.

Subsidiaries may be subject to administrative procedures brought by local regulators. The timing of cash outflows relating to these provisions is uncertain, as it will depend on the outcome of the relevant cases which can last several years.

A subsidiary of the Group in the UK is a defendant in a civil lawsuit filed at the end of 2017 by five English companies in liquidation and their liquidators.

In 2009, these companies had traded EU Allowances (EUAs), also known as carbon credits, and failed to pay the VAT billed to counterparties in connection with these trades. The Group's subsidiary acted as broker in the transmission of a limited number of orders related to these transactions.

The liquidators are seeking damages as they claim that the subsidiary failed to identify the wrongdoings and thus assisted the directors of the English companies in their breaches of fiduciary duties.

The subsidiary is strongly contesting the case on the grounds that it did not provide any such assistance to the directors of those companies and did not act dishonestly. After a two-year postponement of hearings due to the pandemic, they are now scheduled to be held in the first quarter of 2022.

In view of recent developments, a provision has been set aside to cover a possible settlement with the claimants. The amount of the provision is included under short-term provisions at 31 December 2021.

22. EMPLOYEE BENEFITS

The retirement benefits of most Compagnie Financière Tradition employees are insured under defined contribution schemes. Contributions to these schemes are recognised as an expense when they are incurred. Any amounts payable at the end of the period are presented under "Trade and other payables".

Defined benefit schemes are confined mainly to Group employees based in Switzerland.

Les collaborateurs en Suisse sont assurés auprès de l'institution de prévoyance de l'employeur contre les risques de vieillesse, d'invalidité et de décès. L'institution de prévoyance a la forme juridique d'une fondation. L'institution de prévoyance assume elle-même le risque vieillesse alors que les risques décès et invalidités sont réassurés auprès d'une compagnie d'assurance. Les prestations de vieillesse sont définies en fonction du solde des comptes d'épargne individuels (avoir de vieillesse) à la date du départ à la retraite. La rente vieillesse annuelle se calcule en multipliant l'avoir de vieillesse à la date du départ par le taux de conversion défini dans le règlement de la fondation. Les collaborateurs peuvent prendre une retraite anticipée au plus tôt à 58 ans révolus, auquel cas le taux de conversion est réduit en fonction de la prolongation de la durée attendue du versement de la rente et de l'avoir de vieillesse moins important. Les collaborateurs ont en outre la possibilité de percevoir tout ou partie de la rente vieillesse sous forme de capital.

Les cotisations ordinaires de l'employeur sont exprimées en pourcent du salaire assuré (selon l'âge) et versées sur les avoirs de vieillesse individuels.

La politique d'investissement de l'institution de prévoyance se fonde sur l'objectif de réaliser un rendement qui, associé aux cotisations versées, soit suffisant pour garder un contrôle raisonnable sur les différents risques de financement du régime. Le Conseil de fondation, avec l'aide de conseillers en placement, détermine la pondération des catégories d'actifs et les allocations cibles, lesquelles sont révisées périodiquement. L'allocation effective des actifs est déterminée par une série de conditions économiques et de marché et en considération des risques spécifiques aux catégories d'actifs.

Les autres avantages à long terme concernent essentiellement des employés de filiales du Groupe au Japon qui ont la possibilité de différer le versement d'une partie de leur rémunération jusqu'à l'âge de la retraite ou de leur départ de la société.

Les provisions pour pensions et retraites se répartissent comme suit :

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Régimes à prestations définies Defined benefit schemes	11 470	16 113
Autres avantages à long terme Other long-term benefits	14 804	14 436
Total des provisions pour pensions et retraites Total provisions for pensions and post-employment benefits	26 274	30 549

Swiss based employees are insured with the employer's occupational benefits institution for retirement, death and disability cover. This occupational benefits institution is established as a foundation. It manages retirement risk itself while reinsuring death and disability risks with an insurance company. Retirement benefits are defined on the basis of the individual's retirement savings account balance (retirement savings capital) at the retirement date. The annual retirement pension is calculated by multiplying the retirement savings capital at the retirement date by the conversion rate defined in the foundation's pension plan rules. Employees may opt to take early retirement from age 58, in which case the conversion rate is reduced proportionally, to take account of the expected increase in the duration of pension payments and the lower retirement savings capital. Employees also have the option of taking all or part of their retirement pension as a lump sum.

The employer's ordinary contributions are expressed as a percentage of the pensionable salary (according to age) and are paid into the individual retirement accounts.

The investment policy of the occupational benefits institution aims at achieving a target return which, combined with contributions paid to the foundation, is sufficient to maintain reasonable control over the pension scheme's funding risks. The Pension Board, with the assistance of investment advisers, determines the asset class weightings and target allocations, which are reviewed periodically. The actual asset allocation is determined by a series of economic and market conditions and takes account of the specific risks of the asset classes.

The other long-term benefits mainly concern employees of the Group's subsidiaries in Japan, who can defer the payment of part of their remuneration until retirement age or until they leave the Company.

Provisions for pensions and post-employment benefits are broken down as follows:

Les charges liées aux régimes à prestations et cotisations définies sont présentées dans la rubrique « charges du personnel ». En 2021, le montant des charges liées aux régimes à cotisations définies est de CHF 5 069 000 (CHF 4 775 000 en 2020).

Expense related to defined benefit and defined contribution schemes is presented under "Staff costs". In 2021, expenses for defined contribution schemes amounted to CHF 5,069,000 (2020: CHF 4,775,000).

► PROVISION POUR DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

► PROVISIONS FOR DEFINED BENEFIT SCHEMES

Actifs et passifs comptabilisés au bilan

Assets and liabilities recognised in the balance sheet

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Valeur actualisée des obligations Present value of obligations	61 024	61 323
Juste valeur des actifs des régimes Fair value of plan assets	-49 554	-45 210
Engagements nets des régimes à prestations définies Net defined benefit scheme liabilities	11 470	16 113

Mouvement de la valeur actualisée des obligations

Movements in the present value of obligations

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Valeur actualisée des obligations au 1^{er} janvier Present value of obligations at 1 January	61 323	55 778
<i>dont obligations financées Of which funded obligations</i>	<i>57 422</i>	<i>52 099</i>
<i>dont obligations non financées Of which non-funded obligations</i>	<i>3 901</i>	<i>3 679</i>
Coût des services rendus Current service cost	2 244	1 939
Coût financier Financial cost	116	112
(Gains) / pertes actuariel(le)s liés à l'expérience Actuarial (gains)/losses arising from experience adjustments	2 578	2 240
(Gains) / pertes actuariel(le)s sur les hypothèses démographiques Actuarial (gains)/losses arising from changes in demographic assumptions	-2 405	102
(Gains) / pertes actuariel(le)s sur les hypothèses financières Actuarial (gains)/losses arising from changes in financial assumptions	-2 561	778
Cotisations des employés Employee contributions	987	935
Prestations versées Benefits paid	-1 184	-329
Écarts de conversion Currency translation	-74	-232
Valeur actualisée des obligations au 31 décembre Present value of obligations at 31 December	61 024	61 323
<i>dont obligations financées Of which funded obligations</i>	<i>57 013</i>	<i>57 422</i>
<i>dont obligations non financées Of which non-funded obligations</i>	<i>4 011</i>	<i>3 901</i>

Mouvement de la juste valeur des actifs des régimes

Movements in the fair value of plan assets

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Juste valeur des actifs des régimes au 1^{er} janvier Fair value of plan assets at 1 January	45 210	41 457
Rendement attendu des actifs des régimes Expected return on plan assets	11	50
Gains / (pertes) actuariel(le)s liés à l'expérience Actuarial gains/(losses) arising from experience adjustments	3 129	1 562
Cotisations des employés Employee contributions	987	935
Cotisations de l'employeur Employer contributions	1 220	1 142
Prestations versées Benefits paid	-909	142
Frais d'administration Administration costs	-76	-76
Écarts de conversion Currency translation	-18	-2
Juste valeur des actifs des régimes au 31 décembre Fair value of plan assets at 31 December	49 554	45 210

Le Groupe estime à CHF 1 240 000 le montant des cotisations liées aux régimes à prestations définies pour l'exercice 2022.

The Group estimates that contributions to defined benefit schemes for 2022 will be CHF 1,240,000.

Juste valeur des actifs par nature exprimée en pourcentage du total des actifs des régimes

Fair value of asset classes as a percentage of total plan assets

en % in %	2021	2020
Actions Equities	31,3 %	31,7 %
Obligations Bonds	26,3 %	26,1 %
Immobiliers Real estate	28,6 %	29,2 %
Contrats d'assurance Insurance contracts	0,8 %	0,9 %
Liquidités Cash and cash equivalents	5,2 %	4,5 %
Divers Other	7,8 %	7,6 %
Total	100,0 %	100,0 %

Les placements en actions, obligations et immobiliers sont essentiellement investis au travers de fonds de placements et sont en majorité cotés sur un marché boursier actif. Les autres catégories de placements ne sont pour la plupart pas cotés sur un marché boursier actif.

Investments in stocks, bonds and real estate are mostly made through investment funds and the majority are listed on an active stock market. Most other investment categories are not listed on an active stock market.

Écarts actuariels des régimes à prestations définies enregistrés dans les autres éléments du résultat global

Actuarial gains and losses of defined benefit schemes recognised in other comprehensive income

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Écarts actuariels sur les passifs des régimes Actuarial gains/(losses) on plan liabilities	4 966	-880
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux passifs des régimes Experience adjustments on plan liabilities	-2 578	-2 240
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux actifs des régimes Experience adjustments on plan assets	3 129	1 562
Gain/(perte) sur la réévaluation des régimes à prestations définies Gain/(loss) on remeasurement of defined benefit schemes	5 517	-1 558

Charge comptabilisée au compte de résultat

Expense recognised in the income statement

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Coût des services rendus Current service cost	2 244	1 939
Charge d'intérêt net Net interest expense	105	62
Frais d'administration Administration costs	76	76
Coût/(produit) des régimes à prestations définies Cost/(income) - defined benefit plans	2 425	2 077

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Rendement effectif des actifs des régimes Actual return on plan assets	3 140	1 612

Principales hypothèses actuarielles

Main actuarial assumptions

en % in %	2021	2020
Taux d'actualisation Discount rate	0,60 %	0,32 %
Augmentations futures des salaires Future salary increases	1,17 %	1,17 %

Tables de mortalité

L'espérance de vie est prise en compte dans les engagements définis sur la base de tables de mortalité du pays dans lequel le régime est situé. Des tables générationnelles, permettant de modéliser l'évolution future de la mortalité, ont été utilisées au 31 décembre 2021 et 2020.

Mortality tables

Life expectancy is taken into account in liabilities defined on the basis of mortality tables in the country in which the scheme operates. Generational tables, which model future mortality trends, were used at 31 December 2021 and 2020.

Analyse de sensibilité

L'impact sur le montant des engagements des régimes à prestations définies au 31 décembre 2021 et 2020 d'une augmentation ou diminution des principales hypothèses actuarielles est présenté ci-dessous :

Au 31 décembre 2021 / At 31 December 2021 en milliers de CHF / CHF 000	Augmentation Increase	Diminution Decrease
Taux d'actualisation (variation de 0,5 %) Discount rate (0.5% variation)	-4 227	4 790
Augmentations futures des salaires (variation de 0,5 %) Future salary increases (0.5% variation)	225	-225
Au 31 décembre 2020 / At 31 December 2020 en milliers de CHF / CHF 000	Augmentation Increase	Diminution Decrease
Taux d'actualisation (variation de 0,5 %) Discount rate (0.5% variation)	-4 591	5 271
Augmentations futures des salaires (variation de 0,5 %) Future salary increases (0.5% variation)	227	-227

Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes.

Duration des obligations des régimes à prestations définies

La duration moyenne pondérée de l'obligation du régime à prestations définies pour les employés du Groupe en Suisse est de 16 années au 31 décembre 2021 (18 années au 31 décembre 2020).

23. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉANCIERS

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Dettes liées aux activités de teneur de comptes Payables related to account holder activities	98 102	25 362
Dettes liées aux activités en principal Payables related to matched principal activities	447 383	161 287
Charges à payer Accrued liabilities	133 018	127 917
Dettes envers les parties liées (cf. note 27) Related party payables (Note 27)	5 660	5 199
Autres dettes à court terme Other short-term liabilities	48 904	55 218
Total	733 067	374 983

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidité, de change et de taux d'intérêts sur les fournisseurs et autres créanciers est décrite en note 30.

Sensitivity analysis

The impact of an increase or decrease in the main actuarial assumptions on defined benefit plan liabilities at 31 December 2021 and 2020 is presented below.

This analysis is based on the assumption that all other variables remain constant.

Duration of defined benefit obligations

The weighted average duration of the defined benefit obligation for Group employees in Switzerland was 16 years at 31 December 2021 (2020: 18 years).

23. TRADE AND OTHER PAYABLES

An analysis of this item is shown below:

The Group's exposure to liquidity risk, foreign currency risk and interest rate risk on trade and other payables is disclosed in Note 30.

24. IMPÔTS À PAYER ET À RECEVOIR

Au 31 décembre 2021, les impôts à payer consolidés de Compagnie Financière Tradition s'élèvent à CHF 9 036 000 contre CHF 8 655 000 au 31 décembre 2020.

Les impôts à recevoir d'un montant de CHF 5 195 000 au 31 décembre 2021 contre CHF 5 189 000 au 31 décembre 2020 sont principalement constitués d'acomptes d'impôt versés par des sociétés du Groupe.

25. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Aux 31 décembre, la juste valeur des instruments financiers dérivés se décompose comme suit :

en milliers de CHF CHF 000	2021		2020	
	Actifs Assets	Passifs Liabilities	Actifs Assets	Passifs Liabilities
Contrats de change à terme sur devises Forward foreign exchange contracts	252	-	152	2
Swaps de devises Currency swaps	157	20	260	12
Total	409	20	412	14

26. CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location du Groupe concernent essentiellement des bureaux utilisés par les employés dans le cadre de leurs activités.

> ACTIFS LIÉS AU DROIT D'UTILISATION

Immeubles / Buildings en milliers de CHF / CHF 000	2021	2020
Acquisitions Acquisitions	9 648	10 232
Amortissements Depreciation	-14 359	-14 972
Valeur comptable nette au 31 décembre Net book value at 31 December	47 258	51 140

24. TAX PAYABLES AND RECEIVABLES

Consolidated tax payables at 31 December 2021 amounted to CHF 9,036,000 (2020: CHF 8,655,000).

Tax receivables of CHF 5,195,000 at 31 December 2021 (2020: CHF 5,189,000) consisted mainly of tax instalments paid by Group companies.

25. DERIVATIVE FINANCIAL INSTRUMENTS

The fair value of derivative financial instruments at 31 December is analysed below:

26. LEASES

The Group's leases mainly concern offices used by employees in connection with their business activities.

> RIGHT-OF-USE ASSETS

› OBLIGATIONS LOCATIVES

› LEASE LIABILITIES

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Court terme Short-term		
Obligations locatives Lease liabilities	14 846	14 681
Total	14 846	14 681
Long terme Long-term		
Obligations locatives Lease liabilities	45 939	49 223
Total	45 939	49 223
Total des obligations locatives au bilan Total lease liabilities on balance sheet	60 785	63 904

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidité, de change et de taux d'intérêts sur les obligations locatives est décrite en note 30.

The Group's exposure to liquidity risk, foreign exchange risk and interest rate risk on lease liabilities is disclosed in Note 30.

Les obligations locatives provenant des activités de financement selon le tableau des flux de trésorerie ont évolué comme suit :

Movements in lease liabilities from financing activities shown in the cash flow statement were as follows:

en milliers de CHF CHF 000	1.1.21	Éléments financiers Financial items	Éléments non financiers Non-financial items		31.12.21
			Autres variations Other movements	Écarts de conversion Currency translation	
Obligations locatives Lease liabilities	63 904	-13 932	9 589	1 224	60 785
Total	63 904	-13 932	9 589	1 224	60 785

en milliers de CHF CHF 000	1.1.20	Éléments financiers Financial items	Éléments non financiers Non-financial items		31.12.20
			Autres variations Other movements	Écarts de conversion Currency translation	
Obligations locatives Lease liabilities	68 742	-12 916	12 879	-4 801	63 904
Total	68 742	-12 916	12 879	-4 801	63 904

› AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX CONTRATS DE LOCATION

› OTHER INFORMATION ON LEASES

- › Les charges liées aux contrats de location à court terme s'élèvent à CHF 3 843 000 pour l'exercice 2021 (2020 : CHF 4 124 000).
- › La charge d'intérêts sur les obligations locatives est présentée en note 4.
- › Le total des sorties de trésorerie relatives aux contrats de location s'élève à CHF 17 499 000 pour l'exercice 2021 (2020 : CHF 16 841 000).

- › Short-term lease related expenses for fiscal 2021 amounted to CHF 3,843,000 (2020: CHF 4,124,000).
- › Interest expense on lease liabilities is presented in Note 4.
- › The total cash outflow for leases amounted to CHF 17,499,000 in 2021 (2020: CHF 16,841,000).

27. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

> NATURE DES FONCTIONS DES EMPLOYÉS CLÉS

Les employés clés comprennent les membres de la Direction générale du Groupe. Leurs fonctions incluent le management de l'ensemble des équipes opérationnelles dans les différentes zones géographiques du Groupe ainsi que des fonctions de direction.

> RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS CLÉS

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Salaires et bonus Salaries and bonuses	14 022	12 571
Options de souscription d'actions Share options	685	437
Prestations en nature Benefits in kind	15	65
Total	14 722	13 073

En 2021 et 2020, les employés clés n'ont reçu aucune rémunération sous forme d'avantages postérieurs à l'emploi, d'indemnités de fin de contrat de travail, de paiements sous forme d'autres avantages à court et long terme.

En 2021, Compagnie Financière Tradition a octroyé 15 000 options de souscription à des membres de la Direction générale du Groupe (65 000 options en 2020). Un montant de CHF 685 000 (2020 : CHF 437 000) a été constaté au cours de l'exercice à titre de charge relative aux paiements fondés sur des actions relatif aux employés clés.

27. RELATED PARTY TRANSACTIONS

> NATURE OF DUTIES OF KEY MANAGEMENT STAFF

Key management personnel consist of the members of the Group's Executive Board. Their duties encompass managing all operating teams across the Group's various geographic regions, and executive management functions.

> KEY MANAGEMENT REMUNERATION

No compensation in the form of post-employment benefits or termination benefits, or payments in the form of short- or long-term benefits were received by key management personnel in 2021 and 2020.

In 2021, 15,000 share options were granted to members of the Group's Executive Board (2020: 65,000). An expense of CHF 685,000 (2020: CHF 437,000) was recognised during the year in respect of share-based payments to key employees.

› CRÉANCES SUR LES PARTIES LIÉES

› RELATED PARTY RECEIVABLES

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Non courant Non-current		
Créances sur les coentreprises Receivables from joint ventures	2 067	1 990
Créances sur les employés clés Receivables from key management personnel	6 404	6 700
Total	8 471	8 690
Courant Current		
Créances sur les sociétés associées Receivables from associates	65	48
Créances sur les coentreprises Receivables from joint ventures	8 338	6 184
Créances sur l'actionnaire et les sociétés liées Receivables from shareholder and related companies	1 797	977
Créances sur les employés clés Receivables from key management personnel	2 721	2 833
Total	12 921	10 042

› DETTES ENVERS LES PARTIES LIÉES

› RELATED PARTY PAYABLES

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Courant Current		
Dettes envers les sociétés associées Payables to associates	59	94
Dettes envers les coentreprises Payables to joint ventures	3 477	3 919
Dettes envers l'actionnaire et les sociétés liées Payables to shareholder and related companies	2 124	1 186
Total	5 660	5 199

Les rubriques « Créances sur l'actionnaire et les sociétés liées » et « Dettes envers l'actionnaire et les sociétés liées » comprennent l'ensemble des créances et dettes de Compagnie Financière Tradition SA et de ses filiales vis-à-vis de leur actionnaire majoritaire ultime, VIEL et Compagnie-Finance, Paris, et des filiales de cette société.

"Receivables from shareholder and related companies" and "Payables to shareholder and related companies" include all receivables and payables due to or by Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries in respect of their ultimate majority shareholder, VIEL et Compagnie-Finance, Paris, and subsidiaries of that company.

› TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

› RELATED PARTY TRANSACTIONS

Compagnie Financière Tradition SA possède un contrat de bail à loyer avec une société appartenant à son actionnaire ultime. En 2021, le Groupe a constaté une charge de CHF 818 000 liée au droit d'utilisation de ces locaux (2020 : CHF 960 000).

Compagnie Financière Tradition SA has a lease with a company owned by its ultimate shareholder. In 2021, the Group recognised an expense of CHF 818,000 related to the right to use these premises (2020: CHF 960,000).

Consolidation de Compagnie Financière Tradition SA
Compagnie Financière Tradition SA fait l'objet d'une consolidation dans les comptes consolidés de VIEL & Cie dont le siège social est situé au 9, Place Vendôme, 75001 Paris.

28. OPÉRATIONS HORS-BILAN

> TITRES À LIVRER ET À RECEVOIR

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Titres à livrer Commitments to deliver securities	176 021 909	225 003 904
Titres à recevoir Commitments to receive securities	176 021 427	225 003 736

Les titres à livrer et à recevoir reflètent les opérations de vente et d'achat de titres initiées avant le 31 décembre et débouclées après cette date, dans le cadre des activités en principal réalisées par les sociétés du Groupe.

29. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Le Groupe est principalement exposé aux risques financiers suivants :

- > risque de crédit
- > risque de liquidité
- > risque de marché

Des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques cités ci-dessus, les objectifs, politique et procédures de gestion du risque, ainsi que les méthodes utilisées pour les mesurer sont présentés dans la section « Gouvernement d'entreprise » en pages 32 à 35.

> GESTION DU CAPITAL

Les objectifs du Groupe au niveau de la gestion du capital sont de maintenir un niveau de capitaux propres suffisant afin d'assurer la continuité des opérations et d'apporter un retour sur investissement aux actionnaires.

Le Conseil d'administration effectue le suivi de la rentabilité des capitaux propres qui est défini par la relation entre le résultat net d'exploitation et les capitaux propres, nets de la part attribuable aux intérêts non contrôlants. Le Conseil d'administration effectue aussi le suivi des dividendes versés aux actionnaires.

Consolidation of Compagnie Financière Tradition SA
Compagnie Financière Tradition SA is consolidated in the financial statements of VIEL & Cie, whose registered office is at 9, Place Vendôme, 75001 Paris.

28. OFF-BALANCE SHEET OPERATIONS

> COMMITMENTS TO DELIVER AND RECEIVE SECURITIES

	2021	2020
Commitments to deliver securities	176 021 909	225 003 904
Commitments to receive securities	176 021 427	225 003 736

Commitments to deliver and receive securities reflect buy and sell operations on securities entered into before 31 December and closed out after that date, in connection with the matched principal activities of Group companies.

29. FINANCIAL RISK MANAGEMENT

The Group is exposed to three main types of financial risk:

- > Credit risk
- > Liquidity risk
- > Market risk

Details of the Group's exposure to each of these risk areas, its risk management objectives, policy and procedures, and the methods it uses to measure risk are disclosed in the Corporate Governance section on pages 43 to 46.

> CAPITAL MANAGEMENT

The Group's capital management strategy aims to maintain sufficient equity to ensure operating continuity and produce a return on investment for shareholders.

The Board of Directors monitors return on equity, which is defined as the ratio of net operating income to shareholders' equity, net of the share of non-controlling interests. The Board also monitors dividends paid to shareholders.

Le Groupe gère la structure du capital et y apporte des rectifications en fonction des variations de l'environnement économique. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut soit ajuster le montant des dividendes distribués aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, ou vendre des actifs pour réduire le montant des dettes.

En 2021, il n'y a pas eu de changement dans l'approche du Groupe en relation avec la gestion du capital.

Compagnie Financière Tradition SA n'est pas soumise à des exigences en matière de capital. Cependant, certaines filiales du Groupe sont soumises localement à des exigences de capital réglementaire imposées par les autorités de surveillance des pays concernés. Le suivi et l'application des directives réglementaires sont effectués par les responsables locaux en charge de la conformité.

30. INSTRUMENTS FINANCIERS

> RISQUE DE CRÉDIT

Exposition au risque de crédit

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Groupe au risque de crédit. Au 31 décembre, l'exposition au risque de crédit se présente comme suit :

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Financial assets at fair value through other comprehensive income	4 834	4 828
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net Financial assets at fair value through profit or loss	1 629	1 630
Prêts et créances Loans and receivables	780 948	406 471
Actifs financiers évalués au coût amorti Financial assets at amortised cost	84 817	15 451
Instruments financiers dérivés actifs Derivative financial instruments	409	412
Trésorerie et équivalents de trésorerie Cash and cash equivalents	306 176	303 822
Trésorerie non disponible Unavailable cash	33 071	28 705
Total	1 211 884	761 319

The Group manages the capital structure and adjusts it in response to changes in economic conditions. In order to maintain or adjust the capital structure, the Group may adjust dividends paid to shareholders, return capital to shareholders, issue new shares, or sell assets to reduce debt.

No changes were made in the Group's approach to managing capital in 2021.

Compagnie Financière Tradition SA is not subject to any externally imposed capital requirements. However, on the local level, some Group subsidiaries are subject to capital requirements imposed by regulators in the countries concerned. Monitoring and compliance with regulatory directives are the responsibility of local compliance officers.

30. FINANCIAL INSTRUMENTS

> CREDIT RISK

Exposure to credit risk

The carrying amount of financial assets represents the Group's maximum exposure to credit risk. The following table presents the Group's exposure to credit risk at 31 December:

Pertes de crédit attendues

L'échéancier des créances clients et comptes rattachés ainsi que les pertes de crédit attendues se présentent comme suit :

en milliers de CHF CHF 000	2021		2020	
	Valeur brute Gross value	Pertes de crédit attendues Expected credit losses	Valeur brute Gross value	Pertes de crédit attendues Expected credit losses
Non en souffrance Not overdue	106 302	-11	97 630	-19
En souffrance à moins de 30 jours Less than 30 days overdue	28 654	-29	22 390	-13
En souffrance entre 31 et 60 jours Between 31 and 60 days overdue	16 373	-46	11 556	-41
En souffrance entre 61 et 90 jours Between 61 and 90 days overdue	8 459	-16	6 653	-18
En souffrance entre 91 et 180 jours Between 91 and 180 days overdue	7 178	-11	8 495	-25
En souffrance supérieur à 180 jours More than 180 days overdue	8 584	-517	9 075	-476
Total	175 550	-630	155 799	-592

Depuis l'adoption de la norme IFRS 9 Instruments financiers, le Groupe applique une méthode simplifiée pour mesurer les pertes de crédit attendues sur la durée de vie des créances de courtage. Une analyse est effectuée par les sociétés du Groupe sur la base de l'échéancier des créances clients en tenant compte de données historiques sur les défauts, de la situation actuelle et prévisible à la date de clôture. La majorité des clients sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une bonne notation de crédit.

Le mouvement de la provision pour pertes de crédit attendues relatives aux créances clients et comptes rattachés au cours de la période se présente comme suit :

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Au 1 ^{er} janvier At 1 January	-592	-841
Dotation Recognised	-240	-909
Utilisation Used	67	870
Dissolution Reversed	131	242
Écarts de conversion Currency translation	4	46
Au 31 décembre At 31 December	-630	-592

Expected credit losses

An analysis of ageing of trade receivables and expected credit losses is shown below:

Since the adoption of IFRS 9 Financial Instruments, the Group has applied a simplified approach for measuring expected credit losses over the life of brokerage receivables. An analysis is carried out by Group companies based on the ageing of trade receivables, taking into account historical default data and the current and foreseeable situation at the balance sheet date. Most customers are major financial institutions with good credit ratings.

Movements in the provision for expected credit losses on customer receivables and trade debtors during the period are shown below:

L'échéancier des créances liées aux activités en principal se présente comme suit :

The ageing of receivables related to matched principal activities is shown below:

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
En souffrance à moins de 5 jours Less than 5 days overdue	214 000	100 680
En souffrance entre 6 et 15 jours Between 6 and 15 days overdue	163 614	68 381
En souffrance entre 16 et 30 jours Between 16 and 30 days overdue	68 468	3 432
En souffrance entre 31 et 45 jours Between 31 and 45 days overdue	1 801	-
En souffrance supérieur à 45 jours More than 45 days overdue	2 405	-
Total	450 288	172 493

Ces montants représentent des opérations non dénouées après la date de livraison prévue et sont causés essentiellement par des retards de règlement des titres de la part des contreparties. Sur la base d'analyses de données historiques des pertes encourues, le Groupe estime qu'une dépréciation des créances liées aux activités en principal n'est pas nécessaire. La majorité des contreparties sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une bonne notation de crédit. De plus, les transactions sont soumises à des limites de crédit appropriées déterminées en fonction de la qualité de la contrepartie.

These amounts represent transactions that are not settled after their due delivery dates and arise mainly as a result of delayed settlement of securities by counterparties. Based on analyses of historical loss, the Group does not consider that an impairment of receivables related to matched principal activities. Most counterparties are major financial institutions with a good credit rating. Transactions are subject to appropriate credit limits, established on the basis of the creditworthiness of the counterparty.

> RISQUE DE LIQUIDITÉ

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers incluant le montant estimatif des paiements d'intérêts se présentent comme suit :

> LIQUIDITY RISK

An analysis of remaining contractual maturities of financial liabilities, including estimated interest payments, is shown below:

31 décembre 2021 / 31 December 2021 en milliers de CHF / CHF 000	À moins de 3 mois Less than 3 months	De 3 à 6 mois 3 to 6 months	De 6 à 12 mois 6 to 12 months	De 1 à 5 ans 1 to 5 years	Supérieur à 5 ans Over 5 years	TOTAL
Emprunts obligataires Bond issues	-	-	115 518	142 511	81 094	339 123
Obligations locatives Lease liabilities	4 639	4 613	7 436	37 250	17 892	71 830
Fournisseurs et autres créanciers Trade and other payables	713 798	3 771	15 498	-	-	733 067
Instruments financiers dérivés passifs Derivative financial instruments	20	-	-	-	-	20
Dettes financières à court terme Short-term financial debts	2 182	-	-	-	-	2 182
Total	720 639	8 384	138 452	179 761	98 986	1 146 222

31 décembre 2020 / 31 December 2020 en milliers de CHF / CHF 000	À moins de 3 mois Less than 3 months	De 3 à 6 mois 3 to 6 months	De 6 à 12 mois 6 to 12 months	De 1 à 5 ans 1 to 5 years	Supérieur à 5 ans Over 5 years	TOTAL
Emprunts obligataires Bond issues	-	-	4 087	250 300	-	254 387
Obligations locatives Lease liabilities	4 667	4 168	7 444	33 544	21 244	71 067
Fournisseurs et autres créanciers Trade and other payables	358 825	2 009	14 149	-	-	374 983
Instruments financiers dérivés passifs Derivative financial instruments	14	-	-	-	-	14
Dettes financières à court terme Short-term financial debts	20 454	-	-	-	-	20 454
Total	383 960	6 177	25 680	283 844	21 244	720 905

› RISQUE DE CHANGE

Analyse de sensibilité

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé au risque de change transactionnel principalement sur le dollar américain (USD), la livre sterling (GBP), l'euro (EUR) et le franc suisse (CHF).

Le tableau suivant détaille la sensibilité du Groupe à une variation de 10 % d'une devise de transaction par rapport aux devises fonctionnelles correspondantes. Cette analyse inclut les actifs et passifs monétaires libellés dans une devise autre que la devise fonctionnelle des différentes entités du Groupe et ajuste leur valeur à la fin de la période pour une variation de 10 % du taux de change.

Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes et est effectuée sur la même base pour l'année précédente.

› CURRENCY RISK

Sensitivity analysis

The Group is exposed to transaction risk, particularly on the US dollar (USD), sterling (GBP), yen (JPY), euro (EUR) and Swiss franc (CHF).

The table below details the Group's sensitivity to a 10% change in a transaction currency compared with corresponding functional currencies. This analysis includes monetary assets and liabilities denominated in a currency other than the functional currency of the Group's entities, and adjusts their value at the end of the period for a 10% change in the foreign exchange rate.

This analysis is based on the assumption that all other variables remain constant and has been prepared on the same basis as the previous financial year.

Au 31 décembre, une appréciation de 10 % d'une devise de transaction à l'encontre des autres devises fonctionnelles correspondantes aurait augmenté (diminué) le résultat de l'exercice comme suit, sans impact sur les capitaux propres :

At 31 December, an appreciation of 10% in a transaction currency compared with other corresponding functional currencies would have increased/ (decreased) net profit for the year as shown below, with no impact on equity:

31 décembre 2021 / 31 December 2021 en milliers de CHF / CHF 000	Devises de transaction Transaction currencies					Autres devises Other currencies	Total
	USD	GBP	EUR	CHF			
Devises fonctionnelles Functional currencies							
USD	-	-452	446	-3	195	186	
GBP	1 538	-	2 778	41	340	4 697	
EUR	137	-109	-	51	29	108	
CHF	2 109	328	155	-	2 098	4 690	
Autres devises Other currencies	2 393	21	49	-4	-	2 459	
Total	6 177	-212	3 428	85	2 662	-	

31 décembre 2020 / 31 December 2020 en milliers de CHF / CHF 000	Devises de transaction Transaction currencies					Autres devises Other currencies	Total
	USD	GBP	EUR	CHF			
Devises fonctionnelles Functional currencies							
USD	-	-697	516	-14	210	15	
GBP	1 893	-	1 537	138	-42	3 526	
EUR	248	280	-	14	37	579	
CHF	2 472	195	179	-	1 332	4 178	
Autres devises Other currencies	1 756	-11	25	-14	-	1 756	
Total	6 369	-233	2 257	124	1 537	-	

› RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊTS

Profil

Au 31 décembre, le profil des instruments financiers portant intérêts se présente comme suit :

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Instruments à taux fixe Fixed rate instruments		
Actifs financiers Financial assets	99 365	30 658
Passifs financiers Financial liabilities	-379 903	-310 296
Net	-280 538	-279 638
Instruments à taux variable Variable rate instruments		
Actifs financiers Financial assets	274 326	298 213
Passifs financiers Financial liabilities	-42 245	-40 823
Net	232 081	257 390

Analyse de sensibilité des flux de trésorerie pour les instruments à taux variables

Les actifs et passifs financiers à taux variables comprennent essentiellement de la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que des dettes financières. Les dettes financières portant intérêt à taux variables exposent le Groupe aux risques de flux de trésorerie sur taux d'intérêt.

Au 31 décembre, une augmentation de 50 points de base des taux d'intérêts aurait augmenté (diminué) le résultat et les capitaux propres des montants présentés ci-après. Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes et est effectuée sur la même base pour l'année précédente.

31 décembre 2021 / 31 December 2021 en milliers de CHF / CHF 000	Résultat Net profit	Capitaux propres Equity
Actifs financiers nets Net financial assets	1 160	-
31 décembre 2020 / 31 December 2020 en milliers de CHF / CHF 000	Résultat Net profit	Capitaux propres Equity
Actifs financiers nets Net financial assets	1 287	-

› INTEREST RATE RISK

Profile

The profile of interest-bearing financial instruments at 31 December was as follows:

Sensitivity analysis of cash flows for variable rate instruments

Variable rate financial assets and liabilities essentially consist of cash and cash equivalents and financial debts. Financial debts with variable interest rates expose the Group to cash flow interest rate risk.

A 50 bps increase in interest rates at 31 December would have increased/(decreased) net profit and equity by the amounts shown below. This analysis is based on the assumption that all other variables remain constant and has been prepared on the same basis as the previous financial year.

› JUSTE VALEUR

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs et passifs financiers ainsi que leur juste valeur selon le niveau hiérarchique correspondant.

Les niveaux retenus sont les suivants :

- › Le niveau 1 correspond à un prix coté (non ajusté) sur un marché actif pour un instrument identique.
- › Le niveau 2 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation utilisant des données directement observables sur un marché (niveau 1) ou à partir de prix observés.
- › Le niveau 3 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation qui utilise des données qui ne sont pas observables sur un marché.

La juste valeur n'est pas indiquée pour les postes dont la valeur comptable représente une estimation raisonnable de leur juste valeur. Les méthodes pour déterminer les justes valeurs sont décrites dans la section regroupant les principales méthodes comptables.

› FAIR VALUE

The table below shows the carrying amount of financial assets and liabilities and their fair value measurement according to the corresponding hierarchy level.

The following value hierarchy was used:

- › Level 1: quoted prices (unadjusted) in active markets for an identical instrument.
- › Level 2: fair values determined on the basis of a valuation model using inputs which are directly observable in a market (level 1) or derived from prices observed.
- › Level 3: fair values determined on the basis of a valuation model using inputs which are not observable in a market.

Fair value is not shown for items where the carrying amount is a reasonable estimate of their fair value. The methods used to measure fair value are disclosed in the section on significant accounting policies.

31 décembre 2021 / At 31 December 2021 en milliers de CHF / CHF 000	Valeur comptable Carrying amount	Juste valeur Fair value			Total
		Niveau 1 Level 1	Niveau 2 Level 2	Niveau 3 Level 3	
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Financial assets at fair value through other comprehensive income	4 834	-	4 834	-	4 834
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net Financial assets at fair value through profit or loss	1 629	1 629	-	-	1 629
Clients et autres créances Trade and other receivables	780 948	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés actifs Derivative financial instruments	409	-	409	-	409
Actifs financiers évalués au coût amorti Financial assets at amortised cost	84 817	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie Cash and cash equivalents	306 176	2 032	-	-	2 032
Trésorerie non disponible Unavailable cash	33 071	-	-	-	-
Total actifs financiers Total financial assets	1 211 884	3 661	5 243	-	8 904
Dettes financières à court terme Short-term financial debts	112 105	110 814	-	-	110 814
Obligations locatives à court terme Short-term lease liabilities	14 846	-	-	-	-
Fournisseurs et autres créanciers Trade and other payables	733 067	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés passifs Derivative financial instruments	20	-	20	-	20
Dettes financières à long terme Long-term financial debts	209 200	211 815	-	-	211 815
Obligations locatives à long terme Long-term lease liabilities	45 939	-	-	-	-
Total passifs financiers Total financial liabilities	1 115 177	322 629	20	-	322 649

31 décembre 2021 / At 31 December 2021 en milliers de CHF / CHF 000	Valeur comptable Carrying amount	Juste valeur Fair value			Total
		Niveau 1 Level 1	Niveau 2 Level 2	Niveau 3 Level 3	
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Financial assets at fair value through other comprehensive income	4 828	-	4 828	-	4 828
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net Financial assets at fair value through profit or loss	1 630	1 629	1	-	1 630
Clients et autres créances Trade and other receivables	406 471	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés actifs Derivative financial instruments	412	-	412	-	412
Actifs financiers évalués au coût amorti Financial assets at amortised cost	15 451	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie Cash and cash equivalents	303 822	2 216	-	-	2 216
Trésorerie non disponible Unavailable cash	28 705	-	-	-	-
Total actifs financiers Total financial assets	761 319	3 845	5 241	-	9 086
Dettes financières à court terme Short-term financial debts	20 454	-	-	-	-
Obligations locatives à court terme Short-term lease liabilities	14 681	-	-	-	-
Fournisseurs et autres créanciers Trade and other payables	374 983	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés passifs Derivative financial instruments	14	-	14	-	14
Dettes financières à long terme Long-term financial debts	239 338	246 205	-	-	246 205
Obligations locatives à long terme Long-term lease liabilities	49 223	-	-	-	-
Total passifs financiers Total financial liabilities	698 693	246 205	14	-	246 219

31. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La liste des principales sociétés consolidées, ainsi que les pourcentages de détention directe ou indirecte et les méthodes de consolidation retenues pour chacune des sociétés, sont présentés ci-après. Toutes les sociétés sont actives dans le domaine financier sauf mention contraire.

31. BASIS OF CONSOLIDATION

The table below shows the main consolidated companies, the percentage interests held directly or indirectly, and the method of consolidation used for each company. All companies are active in the financial field unless otherwise stated.

Pays Country		Entrées de l'exercice New companies	Pourcentage de contrôle Controlling interest	Pourcentage d'intérêt Equity interest	Capital en milliers Capital in thousands	Méthode IG/MEE FCM/EM
Suisse Switzerland	COMPAGNIE FINANCIERE TRADITION SA				CHF 19 061	Société consolidante Consolidating company
Europe, Moyen-Orient et Afrique / Europe, Middle East and Africa						
Afrique du Sud South Africa	Tradition Data Analytics Services (Pty) Ltd, Fourways		100,0	100,0	ZAR n/s	IG / FCM
	Tradition Government Bond Brokers and Derivative Brokers (Pty) Ltd, Johannesburg		100,0	100,0	ZAR 1 000	IG / FCM
	TFS Securities (Pty) Ltd, Johannesburg		100,0	100,0	ZAR 1 000	IG / FCM
Allemagne Germany	Finacor Deutschland GmbH, Francfort , et succursale de Munich		100,0	100,0	EUR 4 950	IG / FCM
	Tradition Financial Services GmbH, Francfort		27,5	27,5	EUR 75	MEE / EM
Belgique Belgium	Finacor & Associés S.A., Bruxelles		100,0	99,9	EUR 1 967	IG / FCM
Émirats Arabes Unis United Arab Emirates	Tradition Dubai Ltd, Dubai		100,0	100,0	USD 450	IG / FCM
Espagne Spain	C.M. Capital Markets Holding S.A., Madrid		32,4	32,4	EUR 379	MEE / EM
	Tradition Financial Services España, S.V. S.A., Madrid		100,0	100,0	EUR 750	IG / FCM
France France	Carax SA, Paris		90,9	90,9	EUR 1 320	IG / FCM
	Tradition Securities And Futures S.A., Paris, et succursales de Amsterdam, Londres, Madrid et Milan		99,9	99,9	EUR 11 486	IG / FCM
	TSAF OTC S.A., Paris		100,0	99,9	EUR 4 836	IG / FCM
Israël Israel	Elixium SA, Paris		100,0	100,0	EUR 37	IG / FCM
	TFS Israël (Brokers) Ltd, Tel Aviv		80,0	80,0	ILS 2 778	IG / FCM
Italie Italy	Tradition Italia S.R.L., Milan		100,0	100,0	EUR 50	IG / FCM
Luxembourg Luxembourg	Tradition Luxembourg S.A., Luxembourg		100,0	100,0	EUR 10 421	IG / FCM
Monaco Monaco	Carax Monaco S.A.M, Monaco		100,0	100,0	EUR 300	IG / FCM
Royaume-Uni United Kingdom	Tradition UK Holdings Ltd, Londres ⁽¹⁾		100,0	100,0	GBP 100	IG / FCM
	Tradition (UK) Ltd, Londres		100,0	100,0	GBP 35 800	IG / FCM
	Tradition Financial Services Ltd, Londres		100,0	100,0	GBP 15 250	IG / FCM
	TFS Derivatives Ltd, Londres, et succursales de Amsterdam, Madrid, Milan et Paris		100,0	100,0	GBP 23 700	IG / FCM
	TFS-ICAP Ltd, Londres		51,0	27,5	GBP 20	MEE / EM
	Tradition London Clearing Ltd, Londres		100,0	100,0	GBP 28 500	IG / FCM
	Trad-X (UK) Ltd, Londres		100,0	100,0	GBP 200	IG / FCM
	ParFX (UK) Ltd, Londres		100,0	100,0	GBP n/s	IG / FCM
	Tradition Management Services Ltd, Londres ⁽²⁾		100,0	100,0	GBP n/s	IG / FCM
	Tradition Service Holding SA, Lausanne ⁽¹⁾		100,0	100,0	CHF 21 350	IG / FCM
Suisse Switzerland	Trad-X Holding SA, Lausanne ⁽¹⁾		100,0	100,0	CHF 100	IG / FCM
	ParFX Holding SA, Lausanne ⁽¹⁾		100,0	100,0	CHF 100	IG / FCM
	Tradition S.A., Lausanne, et succursales de Zürich et Genève		100,0	100,0	CHF 450	IG / FCM
	Finarbit AG, Küsnacht		100,0	100,0	CHF 1 500	IG / FCM
	Gottex Brokers SA, Lausanne		49,0	49,0	CHF 360	MEE / EM
	Starfuels SA, Nyon		40,0	40,0	CHF 142	MEE / EM
	TFS SA, Lausanne ⁽¹⁾		100,0	100,0	CHF 100	IG / FCM
	Tradificom International SA, Lausanne ⁽²⁾		100,0	100,0	CHF 200	IG / FCM

⁽¹⁾ Société holding. ⁽²⁾ Société de services.
IG : Intégration globale. MEE : Mise en équivalence.

⁽¹⁾ Holding company. ⁽²⁾ Service company.
FCM: Full consolidation method. EM: Equity method.

Pays Country		Entrées de l'exercice New companies	Pourcentage de contrôle Controlling interest	Pourcentage d'intérêt Equity interest	Capital en milliers Capital in thousands	Méthode IG/MEE FCM/EM
Amériques / AMERICAS						
Argentine Argentina	Tradition Argentina S.A., Buenos Aires		100,0	100,0	ARS 1 546	IG / FCM
Chili Chile	Tradition Chile S.A., Santiago		100,0	100,0	CLP 476 805	IG / FCM
Colombie Colombia	Tradition Securities Colombia S.A., Bogota		100,0	100,0	COP 200 000	IG / FCM
	Tradition Colombia S.A., Bogota		100,0	100,0	COP 90 000	IG / FCM
	Tradition America Holdings Inc., New York ⁽¹⁾		100,0	100,0	USD 500	IG / FCM
	Tradition Americas LLC, New York		100,0	100,0	USD 500	IG / FCM
	Tradition SEF LLC, New York		100,0	100,0	USD n/s	IG / FCM
	Tradition Securities and Derivatives LLC, New York		100,0	100,0	USD 5	IG / FCM
	Trad-X US LLC, New York		100,0	100,0	USD n/s	IG / FCM
États-Unis United States	TFS Derivatives Corp. LLC, New York		100,0	100,0	USD 95	IG / FCM
	TFS-ICAP LLC, New York		51,0	27,5	USD n/s	MEE / EM
	TFS Energy LLC, Stamford		57,5	57,5	USD n/s	IG / FCM
	TFS Energy Futures LLC, Stamford		100,0	57,5	USD n/s	IG / FCM
	TFS Energy Solutions LLC, Stamford		60,0	60,0	USD n/s	IG / FCM
	StreamingEdge.com Inc., New Jersey ⁽²⁾		80,0	80,0	USD n/s	IG / FCM
Mexique Mexico	Tradition Services S.A. de C.V., Mexico		100,0	100,0	MXN 50	IG / FCM
Asie-Pacifique / ASIA-PACIFIC						
Australie Australia	Tradition Australia Pty Ltd, Sydney		100,0	100,0	AUD n/s	IG / FCM
	TFS Australia Pty Ltd, Sydney		100,0	100,0	AUD 5	IG / FCM
	The Renewable Energy Hub Pty Ltd, Sydney		43,7	43,7	AUD 334	MEE / EM
Chine China	Tradition (Asia) Ltd, Hong Kong		100,0	100,0	HKD 25 001	IG / FCM
	TFS Derivatives HK Ltd, Hong Kong		100,0	100,0	HKD 65 200	IG / FCM
	Ping An Tradition International Money Broking Company Ltd, Shenzhen		33,0	33,0	CNY 50 000	MEE / EM
Corée du Sud South Korea	Tradition Korea Ltd, Séoul		100,0	100,0	KRW 5 000 000	IG / FCM
Inde India	Derivium Tradition Securities (India) Private Limited, Mumbai		50,0	50,0	INR 24 375	MEE / EM
Indonésie Indonesia	PT Tradition Indonesia, Jakarta		98,0	98,0	IDR 5 000 000	IG / FCM
	Tradition Nihon Ltd, Tokyo		100,0	100,0	JPY 300 000	IG / FCM
	Tradition Japan FX Holdings Ltd, Tokyo ⁽¹⁾		100,0	100,0	JPY 500	IG / FCM
Japon Japan	Gaitame.com Co., Ltd, Tokyo		50,0	50,0	JPY 801 354	MEE / EM
	Ueda Tradition Holdings Ltd, Tokyo ⁽¹⁾		60,0	60,0	JPY 1 000	IG / FCM
	Ueda Tradition Derivative Ltd, Tokyo		100,0	60,0	JPY 5 000	IG / FCM
	Ueda Tradition Securities Ltd, Tokyo		100,0	60,0	JPY 2 943 000	IG / FCM
Nouvelle-Zélande New Zealand	Tradition Kiwi Brokers Ltd, Wellington		100,0	100,0	NZD 2 676	IG / FCM
Philippines Philippines	Tradition Financial Services Philippines Inc., Makati		100,0	100,0	PHP 515 000	IG / FCM
Singapour Singapore	Tradition Singapore (Pte) Ltd, Singapour		100,0	100,0	SGD 300	IG / FCM
	TFS Currencies Pte Ltd, Singapour		100,0	100,0	USD 700	IG / FCM
	Tradition Asia Pacific (Pte) Ltd, Singapour ⁽¹⁾		100,0	100,0	SGD n/s	IG / FCM
Thaïlande Thailand	Tradition Brokers (Thailand) Ltd, Bangkok		100,0	71,0	THB 12 000	IG / FCM
	Tradition Siam (Brokers) Ltd, Bangkok		100,0	71,0	THB 5 000	IG / FCM
	Tradition Fixed Income Co Ltd, Bangkok		100,0	71,0	THB 1 000	IG / FCM

⁽¹⁾ Société holding. ⁽²⁾ Société de services.
IG : Intégration globale. MEE : Mise en équivalence.

⁽¹⁾ Holding company. ⁽²⁾ Service company.
FCM: Full consolidation method. EM: Equity method.

32. EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

> INVASION RUSSE DE L'UKRAINE

L'invasion russe de l'Ukraine le 24 février 2022 a déclenché des perturbations et des incertitudes sur les marchés et l'économie, ainsi que la mise en œuvre coordonnée de sanctions par la Suisse, les États-Unis, l'Union européenne, le Royaume-Uni et d'autres pays contre la Russie et certaines entités et individus russes, ainsi que des contre-sanctions et d'autres mesures prises par la Russie.

Les produits, activités et contreparties en lien avec ces événements représentent une part très limitée des activités du Groupe. En outre, au 31 décembre 2021, l'exposition du Groupe au risque de crédit sur les créances envers des contreparties russes est marginale de même que le montant des actifs nets consolidés relatif à une filiale en Russie. Par ailleurs, certaines sociétés du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont gérées sur la base de règlement d'espèces contre livraisons de titres à travers des chambres de compensation. Les fermetures de marché, l'imposition de contrôles des changes ainsi que les sanctions ou d'autres mesures peuvent limiter la capacité du Groupe à régler ces transactions.

Le Groupe continue de suivre de près les effets de cette crise sur ses états financiers consolidés, y compris les estimations des impacts sur le calcul des pertes de crédit attendues et sur l'évaluation des actifs, passifs et de l'exposition hors bilan.

La situation évolue constamment ; cependant, il n'y a pas eu d'effets défavorables significatifs sur les états financiers consolidés du Groupe au 16 mars 2022.

32. EVENTS AFTER THE BALANCE SHEET DATE

> RUSSIAN INVASION OF UKRAINE

Russia's invasion of Ukraine on 24 February 2022 sparked turmoil in the markets and intensified economic uncertainty. It was swiftly met with coordinated sanctions against Russia and certain Russian entities and individuals imposed by Switzerland, the US, the EU, the UK, and other countries, which in turn triggered Russian counter-sanctions and other measures.

Products, activities, and counterparties related to these events represent a very limited part of the Group's activities. At 31 December 2021, the Group's exposure to credit risk on receivables from Russian counterparties was marginal as were consolidated net assets relating to a Russian subsidiary. Some Group companies act as principal in the simultaneous purchase and sale of securities for the account of third parties. These trades are managed through clearing houses on a cash settlement basis against delivery of the securities. Market closures, the imposition of exchange controls, sanctions, or other measures may limit the Group's ability to settle these transactions.

The Group continues to closely monitor the effects the crisis may have on its consolidated financial statements, including estimating the impact on the calculation of expected credit losses and the valuation of assets, liabilities and off-balance sheet exposure.

The situation is constantly evolving. However, there had been no significant adverse effects on the Group's consolidated financial statements at 16 March 2022.



COMPTES ANNUELS

COMPANY FINANCIAL STATEMENTS

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS

REPORT OF THE STATUTORY AUDITOR ON THE FINANCIAL STATEMENTS

À l'Assemblée générale de Compagnie Financière Tradition SA, Lausanne, le 16 mars 2022

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Compagnie Financière Tradition SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe (pages 193 à 207) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANE DE RÉVISION

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à

To the General Meeting of Compagnie Financière Tradition SA, Lausanne, 16 March 2022

As statutory auditor, we have audited the financial statements of Compagnie Financière Tradition SA, which comprise the balance sheet, income statement and notes (pages 193 to 207) for the year ended 31 December 2021.

BOARD OF DIRECTORS' RESPONSIBILITY

The Board of Directors is responsible for the preparation of the financial statements in accordance with the requirements of Swiss law and the company's articles of incorporation. This responsibility includes designing, implementing and maintaining an internal control system relevant to the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error. The Board of Directors is further responsible for selecting and applying appropriate accounting policies and making accounting estimates that are reasonable in the circumstances.

AUDITOR'S RESPONSIBILITY

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with Swiss law and Swiss Auditing Standards. Those standards require that we plan and perform the audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers the internal control system relevant to the entity's preparation of the financial statements in order

l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION D'AUDIT

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

ÉLÉMENTS CLÉS DE L'AUDIT AU TITRE DE LA CIRCULAIRE 1/2015 DE L'AUTORITÉ FÉDÉRALE DE SURVEILLANCE EN MATIÈRE DE RÉVISION (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet. Nous décrivons ci-dessous, pour chaque élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section « Responsabilité de l'organe de révision » du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes annuels. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre aux éléments décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes annuels ci-joint.

> ÉVALUATION DES PARTICIPATIONS

Risque

Le total des participations comptabilisées au bilan s'élève à CHF 127.7 mios au 31 décembre 2021 (2020 : CHF 168.6 mios). Ce compte est principalement composé de la participation dans Tradition Service Holding SA pour CHF 105.2 mios.

to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control system. An audit also includes evaluating the appropriateness of the accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

OPINION

In our opinion, the financial statements for the year ended 31 December 2021 comply with Swiss law and the company's articles of incorporation.

REPORT ON KEY AUDIT MATTERS BASED ON THE CIRCULAR 1/2015 OF THE FEDERAL AUDIT OVERSIGHT AUTHORITY

Key audit matters are those matters that, in our professional judgment, were of most significance in our audit of the financial statements of the current period. These matters were addressed in the context of our audit of the financial statements as a whole, and in forming our opinion thereon, and we do not provide a separate opinion on these matters. For each matter below, our description of how our audit addressed the matter is provided in that context.

We have fulfilled the responsibilities described in the Auditor's responsibility section of our report, including in relation to these matters. Accordingly, our audit included the performance of procedures designed to respond to our assessment of the risks of material misstatement of the financial statements. The results of our audit procedures, including the procedures performed to address the matters below, provide the basis for our audit opinion on the financial statements.

> VALUATION OF EQUITY INVESTMENTS

Risk

Total balance of equity investments recorded on the balance sheet amounts to CHF 127.7 million as at 31 December 2021 (2020: CHF 168.6 mios). The account is primarily composed of investments in Tradition Service Holding SA for an amount of CHF 105.2 mios.

Les participations sont évaluées au coût d'acquisition. Chaque année, la Direction effectue un test de dépréciation sur les participations détenues.

Nous considérons ce domaine comme un élément clef de l'audit parce que l'évaluation des participations implique des jugements subjectifs de la part de la Direction sur les différentes hypothèses d'évaluations utilisées pour effectuer les tests de dépréciation.

Se reporter à la note II.1 des états financiers individuels.

Nos procédures d'audit

Notre approche d'audit afin de répondre à ce risque inclut les procédures suivantes :

- ▶ Nous avons évalué les hypothèses et la méthodologie utilisées par la Direction pour les tests de dépréciation,
- ▶ Nous avons testé l'exactitude arithmétique des tests de dépréciation effectués par la Direction.

Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant l'évaluation des participations.

RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Equity investments are valued at acquisition cost. Each year, management performs impairment testing for all investments held.

We considered this area as a key audit matter because the valuation of investments involves subjective judgements made by management on the different valuation assumptions used when conducting impairment testing.

See note II.1 to the financial statements.

Our audit response

Our audit response to address this Key Audit Matter included the following:

- ▶ We evaluated the assumptions and methodology used by management for the impairment test.
- ▶ We tested the clerical accuracy of the impairment test performed by Management.

Our audit procedures did not lead to any reservations regarding valuation of equity investments.

REPORT ON OTHER LEGAL REQUIREMENTS

We confirm that we meet the legal requirements on licensing according to the Auditor Oversight Act (AOA) and independence (article 728 CO and article 11 AOA) and that there are no circumstances incompatible with our independence.

In accordance with article 728a para. 1 item 3 CO and Swiss Auditing Standard 890, we confirm that an internal control system exists, which has been designed for the preparation of financial statements according to the instructions of the Board of Directors.

We further confirm that the proposed appropriation of available earnings complies with Swiss law and the company's articles of incorporation. We recommend that the financial statements submitted to you be approved.

Ernst & Young SA / Ernst & Young Ltd

Milena De Simone-Fierz
Experte-réviser agréée (Réviser responsable)
Licensed audit expert (Auditor in charge)

Michael Carneiro
Expert-réviser agréé
Licensed audit expert

COMPTE DE RÉSULTAT

INCOME STATEMENT

en milliers de CHF CHF 000	Notes	2021	2020
Produits des participations Income from equity investments		110 455	18 578
Autres produits Other income		29 905	29 979
Produits financiers Financial income		7 400	8 164
Dissolution de la provision pour pertes sur créances Reversal of provision for impairment of receivables		-	358
Dissolution de la provision pour pertes sur participations Reversal of provision for impairment of equity investments		-	88
Total des produits Total income		147 760	57 167
Charges de personnel Staff costs		-7 895	-7 888
Autres charges Other expenses		-8 998	-8 929
Charges financières Financial expense		-6 311	-10 528
Dotation à la provision pour pertes sur participations Provision for impairment of equity investments		-40 764	-
Dotation à la provision pour pertes sur créances Provision for impairment of receivables		-1 321	-
Amortissements Depreciation and amortisation		-159	-105
Total des charges Total expenses		-65 448	-27 450
Résultat avant impôts Profit before tax		82 312	29 717
Impôts sur le bénéfice Income tax		-1 371	-1 909
Résultat net de l'exercice Net profit for the year		80 941	27 808

BILAN

BALANCE SHEET

en milliers de CHF CHF 000	Notes	31.12.2021	31.12.2020
ACTIF			
ASSETS			
Actif circulant			
Current assets			
Liquidités Cash and cash equivalents		13 302	4 805
Créances à court terme sur les sociétés du Groupe Short-term receivables from Group companies		12 698	8 680
Créances à court terme envers les actionnaires Short-term receivables from shareholders		460	141
Autres créances à court terme Other short-term receivables		23 374	2 180
Actifs de régularisation Prepayments and accrued income		2 249	2 511
Total de l'actif circulant		52 083	18 317
Total current assets			
Actif immobilisé			
Non-current assets			
Créances à long terme sur les sociétés du Groupe Long-term receivables from Group companies		333 786	309 574
Autres immobilisations financières Other long-term investments		1 627	1 627
Participations Equity investments	II.1	127 727	168 632
Immobilisations corporelles Property and equipment		1 142	1 125
Immobilisations incorporelles Intangible assets		106	107
Total de l'actif immobilisé		464 388	481 065
Total non-current assets			
TOTAL DE L'ACTIF		516 471	499 382
TOTAL ASSETS			

BILAN

BALANCE SHEET

en milliers de CHF CHF 000	Notes	31.12.2021	31.12.2020
PASSIF			
LIABILITIES			
Capitaux étrangers à court terme			
Current liabilities			
Dettes bancaires à court terme Short-term bank borrowings	II.4	-	12 000
Dettes à court terme portant intérêts envers les sociétés du Groupe Short-term interest-bearing liabilities to Group companies		-	79 636
Dettes à court terme portant intérêts Short-term interest-bearing liabilities	II.5	110 000	-
Dettes à court terme envers les sociétés du Groupe Short-term liabilities to Group companies		1 859	7 915
Dettes à court terme envers les actionnaires Short-term liabilities to shareholders		-	5
Autres dettes à court terme Other short-term liabilities		822	3 010
Passifs de régularisation Accruals and deferred income		6 010	6 599
Total des capitaux étrangers à court terme		118 691	109 165
Total current liabilities			
Capitaux étrangers à long terme			
Non-current liabilities			
Dettes à long terme portant intérêts Long-term interest-bearing liabilities	II.5	210 000	240 000
Total des capitaux étrangers à long terme		210 000	240 000
Total non-current liabilities			
Total des capitaux étrangers		328 691	349 165
Total liabilities			
Capitaux propres			
Shareholders' equity			
Capital-actions Share capital	II.2	19 061	18 832
Réserve légale issue du capital Legal reserve from capital contributions		5 108	16 443
Réserve légale issue du bénéfice Legal reserve from retained earnings		3 034	3 034
Réserve pour propres actions Reserve for treasury shares	II.3	12 544	17 315
Bénéfice résultant du bilan Available earnings		160 577	111 908
Propres actions Treasury shares	II.3	-12 544	-17 315
Total capitaux propres		187 780	150 217
Total shareholders' equity			
TOTAL DU PASSIF		516 471	499 382
TOTAL LIABILITIES AND SHAREHOLDERS' EQUITY			

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

NOTES TO THE COMPANY FINANCIAL STATEMENTS

I. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels 2021 de Compagnie Financière Tradition SA, Lausanne ont été établis conformément aux dispositions du droit suisse en matière de présentation des comptes (titre trente-deuxième du Code des obligations). En vertu de l'article 961d alinéa 1 du Code des obligations, Compagnie Financière Tradition SA renonce à présenter un tableau de flux de trésorerie ainsi qu'aux mentions supplémentaires à l'annexe car la société établit des comptes consolidés selon les normes internationales d'information financière (IFRS).

I. BASIS OF PREPARATION

The 2021 annual accounts of Compagnie Financière Tradition SA, Lausanne, were prepared in accordance with Swiss law on accounting and financial reporting (Part Thirty-two of the Code of Obligations). As provided in Article 961d(1) of the Code of Obligations, Compagnie Financière Tradition SA has dispensed with the presentation of a cash flow statement and additional information in the notes to the annual accounts, as the Company prepares consolidated accounts in accordance with the International Financial Reporting Standards (IFRS).

II. NOTES SUR LE BILAN

II.1 PARTICIPATIONS

Compagnie Financière Tradition SA détient des participations significatives dans les sociétés suivantes :

	Capital en milliers Capital In thousands	Pourcentage de détention ⁽¹⁾ Percentage held ⁽¹⁾		Prix d'acquisition en milliers de CHF Acquisition cost CHF 000	
		31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
Tradition Service Holding SA, Lausanne	CHF 21 350	100,0	100,0	105 222	105 222
TFS SA, Lausanne	CHF 100	100,0	100,0	50 214	50 214
Tradifocom International SA, Lausanne	CHF 200	100,0	100,0	200	200
StreamingEdge.com Inc., New Jersey	USD n/s	80,0	80,0	2 872	2 872
Ping An Tradition International Money Broking Company Ltd, Shenzhen	CNY 50 000	33,0	33,0	2 610	2 610
C. M. Capital Markets Holding S. A., Madrid	EUR 379	30,0	30,0	9 984	9 984
Trad-X Holding SA, Lausanne	CHF 100	100,0	100,0	100	100
ParFX Holding SA, Lausanne	CHF 100	100,0	100,0	100	100
Autres participations Other equity investments				813	954
TOTAL BRUT GROSS TOTAL				172 115	172 256
Provisions pour dépréciation Impairment allowance				-44 388	-3 624
TOTAL NET NET TOTAL				127 727	168 632

⁽¹⁾ Le pourcentage de droits de vote est égal au pourcentage de détention du capital à l'exception de la société C.M. Capital Markets Holding SA, Madrid pour laquelle le pourcentage de droits de vote est de 32,4 % au 31 décembre 2021 sans changement par rapport à l'exercice précédent.

Tradition Service Holding SA, TFS SA, Trad-X Holding SA et ParFX Holding SA sont des sous-holdings qui détiennent à leur tour des participations importantes dans des sociétés actives dans l'intermédiation de produits financiers et non financiers auprès d'une large clientèle principalement constituée d'établissements financiers et de grandes sociétés. La liste des participations importantes est présentée en note 31 des comptes consolidés de Compagnie Financière Tradition SA.

II. NOTES TO THE BALANCE SHEET

II.1 EQUITY INVESTMENTS

Compagnie Financière Tradition SA holds significant interests in the following companies:

	Capital en milliers Capital In thousands	Pourcentage de détention ⁽¹⁾ Percentage held ⁽¹⁾		Prix d'acquisition en milliers de CHF Acquisition cost CHF 000	
		31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
Tradition Service Holding SA, Lausanne	CHF 21 350	100,0	100,0	105 222	105 222
TFS SA, Lausanne	CHF 100	100,0	100,0	50 214	50 214
Tradifocom International SA, Lausanne	CHF 200	100,0	100,0	200	200
StreamingEdge.com Inc., New Jersey	USD n/s	80,0	80,0	2 872	2 872
Ping An Tradition International Money Broking Company Ltd, Shenzhen	CNY 50 000	33,0	33,0	2 610	2 610
C. M. Capital Markets Holding S. A., Madrid	EUR 379	30,0	30,0	9 984	9 984
Trad-X Holding SA, Lausanne	CHF 100	100,0	100,0	100	100
ParFX Holding SA, Lausanne	CHF 100	100,0	100,0	100	100
Autres participations Other equity investments				813	954
TOTAL BRUT GROSS TOTAL				172 115	172 256
Provisions pour dépréciation Impairment allowance				-44 388	-3 624
TOTAL NET NET TOTAL				127 727	168 632

⁽¹⁾ The percentage of voting rights is equal to the percentage of equity ownership with the exception of C.M. Capital Markets Holding SA, Madrid, in which the percentage of voting rights was 32.4% at 31 December 2021, unchanged from the previous year.

Tradition Service Holding SA, TFS SA, Trad-X Holding SA and ParFX Holding SA are sub-holding companies, which in turn hold significant interests in companies broking financial and non-financial products for a wide range of clients consisting mainly of financial institutions and large corporations. The list of significant holdings is presented in Note 31 of the Group's consolidated financial statements.

La valeur d'actif net, en fonction de laquelle ont été estimées les provisions économiquement nécessaires, a été déterminée sur la base des états financiers annuels ou, le cas échéant, consolidés des filiales arrêtés aux 31 décembre 2021 et 2020, valeur convertie aux cours de change applicables à ces dates. En 2021, une provision de CHF 40 764 000 a été enregistrée sur la participation dans TFS SA, Lausanne.

II.2 CAPITAUX PROPRES

Capital-actions

Au 31 décembre 2021, le capital-actions s'établit à CHF 19 061 000, soit 7 624 385 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50.

Durant l'exercice, 91 667 actions nouvelles de Compagnie Financière Tradition SA ont été créées, suite à la conversion de droits de souscription, à un prix d'émission unitaire de CHF 2,50, soit une augmentation de capital d'un montant de CHF 229 000.

Au 31 décembre 2020, le capital-actions s'établit à CHF 18 832 000, soit 7 532 718 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50.

Durant l'exercice, 106 500 actions nouvelles de Compagnie Financière Tradition SA ont été créées, suite à la conversion de droits de souscription, à un prix d'émission unitaire de CHF 2,50, soit une augmentation de capital d'un montant de CHF 266 000.

Au 31 décembre 2019, le capital-actions s'établit à CHF 18 566 000, soit 7 426 218 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50.

Durant l'exercice, 135 000 actions nouvelles de Compagnie Financière Tradition SA ont été créées, suite à la conversion de droits de souscription, à un prix d'émission unitaire de CHF 2,50, soit une augmentation de capital d'un montant de CHF 338 000.

Au 31 décembre 2018, le capital-actions s'établit à CHF 18 228 000, soit 7 291 218 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50.

The net asset value, used for estimating appropriate provisions, was determined on the basis of the annual or, where applicable, consolidated financial statements of the subsidiaries at 31 December 2021 and 2020, translated at the exchange rates prevailing on those dates. A provision of CHF 40,764,000 was recognised during the year in respect of the Group's holding in TFS SA, Lausanne.

II.2 SHAREHOLDERS' EQUITY

Share capital

The share capital at 31 December 2021 was CHF 19,061,000, consisting of 7,624,385 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50.

Following the conversion of subscription rights during the year, 91,667 new Compagnie Financière Tradition SA shares were issued at a price of CHF 2.50 per share. This operation increased the share capital by CHF 229,000.

The share capital at 31 December 2020 was CHF 18,832,000, consisting of 7,532,718 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50.

Following the conversion of subscription rights during the year, 106,500 new Compagnie Financière Tradition SA shares were issued at a price of CHF 2.50 per share. This operation increased the share capital by CHF 266,000.

The share capital at 31 December 2019 was CHF 18,566,000, consisting of 7,426,218 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50.

Following the conversion of subscription rights during the year, 135,000 new Compagnie Financière Tradition SA shares were issued at a price of CHF 2.50 per share. This operation increased the share capital by CHF 338,000.

The share capital at 31 December 2018 was CHF 18,228,000, consisting of 7,291,218 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50.

Actionnaires importants

Au 31 décembre 2021, la société Financière Vermeer NV, Amsterdam détient 70,97 % du capital-actions de Compagnie Financière Tradition SA contre 70,89 % au 31 décembre 2020.

La société Financière Vermeer NV, Amsterdam, est détenue à 100,00 % par VIEL & Cie, Paris elle-même détenue à 62,12 % par VIEL et Compagnie-Finance au 31 décembre 2021 contre 60,19 % au 31 décembre 2020.

Par ailleurs, Michael Leibowitz, Directeur générale opérationnel Amériques et EMEA, détient 3,84 % du capital-actions de Compagnie Financière Tradition SA au 31 décembre 2021 contre 3,48 % au 31 décembre 2020.

Capital conditionnel

Le capital de la Société peut être augmenté d'un montant maximum de CHF 1 333 638 (soit 7,00 % du capital-actions existant) par l'émission d'un maximum de 533 455 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50 chacune. L'augmentation s'opère par l'exercice d'un droit préférentiel de souscription des collaborateurs de la Société. Le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels est supprimé. Les conditions de participation des collaborateurs seront définies par le Conseil d'administration.

302 000 options de souscription consenties par la Société aux collaborateurs du Groupe sont en vigueur au 31 décembre 2021 (364 167 options au 31 décembre 2020), représentant une augmentation de capital potentielle de CHF 755 000 (CHF 910 418 au 31 décembre 2020). Ces options donnent droit à la souscription d'une action de CHF 2,50 de valeur nominale.

En outre, le Conseil d'administration peut décider une augmentation du capital-actions d'un montant maximum de CHF 3 600 000 (soit 18,89 % du capital-actions existant) par l'émission d'un maximum de 1 440 000 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50 chacune. Les nouvelles actions seront entièrement libérées.

Major shareholders

Financière Vermeer NV, Amsterdam held 70.97% of the share capital of Compagnie Financière Tradition SA at 31 December 2021 (2020: 70.89%).

Financière Vermeer NV, Amsterdam, is wholly owned by VIEL & Cie, Paris, in which VIEL et Compagnie-Finance held a 62.12% interest at 31 December 2021 (2020: 60.19%).

Michael Leibowitz, Chief Operating Officer Americas and EMEA, held 3.84% of the share capital of Compagnie Financière Tradition SA at 31 December 2021 against 3.48% in the previous year.

Conditional capital

The Company's share capital may be increased by up to CHF 1,333,638 or 7.00% of the existing share capital, through the issuance of up to 533,455 bearer shares with a par value of CHF 2.50. The increase will be effected through the exercise of a pre-emptive subscription right by Company employees. The pre-emptive rights of existing shareholders would be disapplied. The conditions for employee participation will be defined by the Board of Directors.

There were 302,000 share options awarded to Group employees outstanding at 31 December 2021 (2020: 364,167), representing a potential capital increase of CHF 755,000 (2020: CHF 910,418). These options entitle the holder to subscribe one share with a nominal value of CHF 2.50.

In addition, the Board of Directors may decide to increase share capital by up to CHF 3,600,000, or 18.89% of the existing share capital, through the issuance of up to 1,440,000 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50. The new shares will be fully paid-up.

L'augmentation s'opère :

- A concurrence de CHF 2 500 000 par l'exercice d'un droit de conversion accordé en relation avec l'émission sur les marchés de capitaux nationaux et internationaux d'obligations ou de titres de créance similaires convertibles par la Société. Le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels est supprimé. Les conditions de l'émission de tels emprunts seront définies par le Conseil d'administration, avec une faculté de conversion sur la base d'un prix d'émission qui ne sera pas inférieur à la moyenne des cours de bourse des vingt séances précédant l'émission. Le droit des actionnaires de souscrire par préférence à de tels emprunts est supprimé. Les droits de conversion ne pourront être exercés que pendant une durée de cinq ans au maximum à compter de la date de leur émission, après quoi ils seront échus.
- A concurrence de CHF 1 100 000 par l'exercice d'options indépendantes de souscription d'actions attribuées gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation antérieure au capital-actions. Les conditions d'attribution et d'exercice des options de souscription par les actionnaires ou par les titulaires ultérieurs des options (options cessibles) seront définies par le Conseil d'administration.

Les détenteurs de droits de conversion et/ou d'options sont autorisés à souscrire des actions nouvelles.

The increase will be effected as follows:

- up to CHF 2,500,000 through the exercise of a conversion right, granted in relation to the Company's issuance of bonds or similar convertible debt securities on national and international capital markets. The pre-emptive rights of existing shareholders would be disappplied. The terms and conditions of issue of such borrowings will be defined by the Board of Directors, with a conversion option based on an issue price that shall not be less than the average market price during the twenty days preceding the issue. Shareholders' pre-emptive right to subscribe such borrowings will be disappplied. Conversion rights must be exercised within five years of the issue date, after which they will expire.
- Up to CHF 1,100,000 through the exercise of stand-alone options granted free of charge to shareholders pro rata to their existing holdings of share capital. The terms and conditions for allotting and exercising share options by shareholders or future option holders (transferable options) will be defined by the Board of Directors.

Holders of conversion rights and/or options may subscribe new shares.

II.3 PROPRES ACTIONS

II.3 TREASURY SHARES

	Valeur comptable en milliers de CHF Carrying amount CHF 000	Prix d'acquisition ou de réalisation en milliers de CHF Acquisition or redemption price CHF 000	Nombre d'actions de CHF 2,50 de nominal Number of shares of CHF 2.50 nominal
Au 1^{er} janvier 2020 At 1 January 2020	23 984	23 984	300 374
Acquisitions Acquisitions	6 922	6 922	65 264
Cessions Disposals	-1 619	-2 115	-19 245
Actions distribuées Share distribution	-11 972	-15 281	-142 151
Plus-values réalisées Realised gains		3 805	
Au 31 décembre 2020 At 31 December 2020	17 315	17 315	204 242
Acquisitions Acquisitions	4 092	4 092	38 860
Cessions Disposals	-196	-272	-2 350
Actions distribuées Share distribution	-8 667	-11 268	-98 197
Plus-values réalisées Realised gains		2 677	
Au 31 décembre 2021 At 31 December 2021	12 544	12 544	142 555

En 2021, une plus-value de CHF 2 601 000 a été constatée lors de la distribution d'actions propres (2020 : CHF 3 309 000). Celle-ci a été enregistrée en produits financiers au compte de résultat.

A gain of CHF 2,601,000 was recognised on the distribution of treasury shares in 2021 (2020: CHF 3,309,000). This was reported as financial income in the income statement.

Un montant correspondant à la valeur d'acquisition des propres actions a été affecté à la réserve pour propres actions dans les capitaux propres.

An amount corresponding to the acquisition value of the treasury shares was transferred to the reserve for treasury shares under shareholders' equity.

II.4 DETTES BANCAIRES À COURT TERME

II.4 SHORT-TERM BANK BORROWINGS

Compagnie Financière Tradition dispose d'une facilité de crédit d'un montant de CHF 172 000 000. Celle-ci n'a pas été utilisée au 31 décembre 2021 (utilisée à hauteur de CHF 12 000 000 au 31 décembre 2020).

Compagnie Financière Tradition has a syndicated credit facility for CHF 172,000,000. No drawdowns were made during the year (CHF 12,000,000 drawn down at 31 December 2020).

II.5 EMPRUNTS OBLIGATAIRES

II.5 BOND ISSUES

Emetteur Issuer	Année d'émission et d'échéance Year of issue and maturity	Valeur nominale résiduelle en milliers de CHF Outstanding face value CHF 000	Coupon Coupon	Taux d'intérêt effectif Effective interest rate	Valeur comptable en milliers de CHF Carrying amount CHF 000	
					31 décembre 2021 31 December 2021	31 décembre 2020 31 December 2020
Compagnie Financière Tradition SA	2021-2027	CHF 80 000	1,875 %	1,980 %	80 000	-
Compagnie Financière Tradition SA	2019-2025	CHF 130 000	1,750 %	1,850 %	130 000	130 000
Compagnie Financière Tradition SA	2016-2022	CHF 110 000	1,625 %	1,726 %	110 000	110 000
TOTAL					320 000	240 000
<i>Dont montant remboursable dans les 12 mois Of which amount redeemable within 12 months</i>					110 000	-

III. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

III. ADDITIONAL DISCLOSURES

III.1 NOMBRE DE COLLABORATEURS

Le nombre d'employés n'est pas supérieur à 50 emplois à plein temps en moyenne annuelle pour les exercices 2021 et 2020.

III.1 HEADCOUNT

The number of employees did not exceed 50 full-time jobs on average in each of the years 2021 and 2020.

III.2 ENGAGEMENTS LOCATIFS

III.2 LEASE COMMITMENTS

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Durée contractuelle résiduelle moins de 1 an Remaining term of contract less than 1 year	770	960
Durée contractuelle résiduelle entre 1 et 5 ans Remaining term of contract between 1 and 5 years	2 504	960
Durée contractuelle résiduelle plus de 5 ans Remaining term of contract more than 5 years	-	-
Total	3 274	1 920

Ces engagements non portés au bilan concernent des bureaux que loue la Société. Les montants indiqués se rapportent uniquement à la période contractuelle non résiliable.

These off-balance sheet commitments relate to office space leased by the Company. The amounts shown relate to the non-cancellable period only.

III.3 DROITS D'OPTION POUR LES ORGANES ET LE PERSONNEL

Les droits d'option suivants ont été attribués aux organes de direction et d'administration ainsi qu'aux employés de Compagnie Financière Tradition SA pendant les exercices 2021 et 2020 :

	2021		2020	
	Nombre	Valeur (en milliers de CHF) Value (CHF 000)	Nombre	Valeur (en milliers de CHF) Value (CHF 000)
Droits d'option attribués aux organes de direction et d'administration Options awarded to directors and executive management	15 000	269	15 000	135
Droits d'option attribués aux employés Options awarded to staff	7 500	134	7 500	68
TOTAL	22 500	403	22 500	203

La valeur des droits d'option ci-dessus est déterminée selon les principes reconnus par les normes IFRS.

III.4 PARTICIPATIONS ET DROITS DE CONVERSION ET D'OPTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Les participations ainsi que les droits d'option au 31 décembre 2021 et 2020 de chacun des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale sont présentés ci-dessous conformément aux prescriptions de l'article 663c du Code des Obligations. Il n'existe pas de droits de conversion au 31 décembre 2021 et 2020.

III.3 SHARE OPTIONS FOR DIRECTORS, EXECUTIVE MANAGEMENT AND EMPLOYEES

The following share options were awarded to directors, executive management and employees of Compagnie Financière Tradition SA in 2021 and 2020:

The value of the above options is determined in accordance with IFRS principles.

III.4 SHAREHOLDINGS, CONVERSION RIGHTS AND SHARE OPTIONS OF DIRECTORS AND EXECUTIVE BOARD MEMBERS

Pursuant to the requirements of Article 663c of the Swiss Code of Obligations, the shareholdings in the Company and share options held by each Director and Executive Board member at 31 December 2021 and 2020 are disclosed below. No conversion rights were held at those dates.

**Participations et droits d'option des membres
du Conseil d'administration au 31 décembre 2021**

**Directors' shareholdings and share options
at 31 December 2021**

Nom Name	Fonction Position	Participations Shareholding	Droits d'option Share options
<i>(nombre d'actions/options de CHF 2,50 de nominal) (Number of shares/options of CHF 2.50 nominal value)</i>			
P. Combes	Président du Conseil d'administration Chairman of the Board of Directors	5 411 301	-
M. Blanc-Brude	Administrateur Director	4 053	-
F. Carrard	Vice-président du Conseil d'administration Président du comité des rémunérations Vice Chairman of the Board of Directors Chairman of the Remuneration Committee	11 291	1 000
H. de Carmoy	Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	4 763	1 000
J.M Descarpentries	Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	8 775	1 000
C. Goecking	Administrateur / Membre du Comité des rémunérations Director/Member of the Remuneration Committee	2 517	1 000
M. Illy	Administrateur Director	-	-
R. Pennone	Administrateur / Président du Comité d'audit Director/Chairman of the Audit Committee	7 212	1 000
U. Schneider	Administrateur Director	6 000	1 000
E. Solvet	Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	-	1 000
Total		5 455 912	7 000

**Participations et droits d'option des membres
de la Direction générale au 31 décembre 2021**

**Shareholdings and share options of Executive
Board members at 31 December 2021**

Nom Name	Fonction Position	Participations Shareholding	Droits d'option Share options
<i>(nombre d'actions/options de CHF 2,50 de nominal) (Number of shares/options of CHF 2.50 nominal value)</i>			
M. Anderson	Directeur général opérationnel Londres et bureaux affiliés EMEA COO London and affiliated offices in EMEA	50 399	50 000
A. Bell	Directeur général opérationnel Asie - Pacifique COO Asia-Pacific	145 093	100 000
F. Brisebois	Directeur financier du groupe Group Chief Financial Officer	31 524	30 000
M. Leibowitz	Directeur général opérationnel Amériques et EMEA COO Americas and EMEA	292 645	-
L. Rosenshein	Directeur général opérationnel Tradition Amériques COO Tradition Americas	6 229	20 000
D. Velter	Directrice du marketing stratégique Strategic Marketing Director	11 454	-
Total		537 344	200 000

**Participations et droits d'option des membres du
Conseil d'administration au 31 décembre 2020**

**Directors' shareholdings and share options at
31 December 2020**

Nom Name	Fonction Position	Participations Shareholding	Droits d'option Share options
<i>(nombre d'actions/options de CHF 2,50 de nominal) (Number of shares/options of CHF 2.50 nominal value)</i>			
P. Combes	Président du Conseil d'administration Chairman of the Board of Directors	5 340 100	-
F. Carrard	Vice-président du Conseil d'administration Président du comité des rémunérations Vice Chairman of the Board of Directors Chairman of the Remuneration Committee	11 143	1 000
H. de Carmoy	Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	4 702	1 000
J.M Descarpentries	Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	8 661	1 000
C. Goecking	Administrateur / Membre du Comité des rémunérations Director/Member of the Remuneration Committee	2 484	1 000
M. Illy	Administrateur Director	-	-
R. Pennone	Administrateur / Président du Comité d'audit Director/Chairman of the Audit Committee	11 957	1 000
U. Schneider	Administrateur Director	6 294	1 000
E. Solvet	Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	-	1 000
Total		5 385 341	7 000

**Participations et droits d'option des membres
de la Direction générale au 31 décembre 2020**

**Shareholdings and share options of Executive
Board members at 31 December 2020**

Nom Name	Fonction Position	Participations Shareholding	Droits d'option Share options
<i>(nombre d'actions/options de CHF 2,50 de nominal) (Number of shares/options of CHF 2.50 nominal value)</i>			
M. Anderson	Directeur général opérationnel Londres et bureaux affiliés EMEA COO London and affiliated offices in EMEA	30 000	70 000
A. Bell	Directeur général opérationnel Asie - Pacifique COO Asia-Pacific	143 184	100 000
F. Brisebois	Directeur financier du groupe Group Chief Financial Officer	21 110	25 000
M. Leibowitz	Directeur général opérationnel Amériques et EMEA COO Americas and EMEA	262 128	26 667
L. Rosenshein	Directeur général opérationnel Tradition Amériques COO Tradition Americas	6 642	20 000
D. Velter	Directrice du marketing stratégique Strategic Marketing Director	8 304	3 000
Total		471 368	244 667

PROPOSITION RELATIVE À L'EMPLOI DU BÉNÉFICE DISPONIBLE AU BILAN ET DE LA RÉSERVE LÉGALE ISSUE DU CAPITAL

PROPOSED APPROPRIATION OF AVAILABLE EARNINGS AND THE LEGAL RESERVE FROM CAPITAL CONTRIBUTIONS

en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Bénéfice disponible Available earnings		
Report à nouveau Retained earnings	74 865	77 431
Résultat net de l'exercice Net profit for the year	80 941	27 808
Variation de la réserve pour propres actions Movements in the reserve for treasury shares	4 771	6 669
Bénéfice disponible au bilan Available earnings	160 577	111 908
Emploi du bénéfice au bilan 2020 et proposition d'emploi du bénéfice disponible 2021 Appropriation of 2020 available earnings and proposed appropriation of 2021 available earnings		
Dividende ⁽¹⁾ Dividend ⁽¹⁾	-37 409	-37 043
REPORT A NOUVEAU RETAINED EARNINGS CARRIED FORWARD	123 168	74 865
en milliers de CHF CHF 000	2021	2020
Réserve légale issue du capital Legal reserve from capital contributions		
Montant disponible au bilan Available on the balance sheet	5 108	16 443
Dividende ⁽¹⁾ Dividend ⁽¹⁾	-	-11 335
REPORT A NOUVEAU RETAINED EARNINGS CARRIED FORWARD	5 108	5 108

⁽¹⁾ Hors propres actions détenues par la société au 31.12.2021.

⁽¹⁾ Excluding treasury shares at 31 December 2021.

Le dividende relatif à l'exercice 2020 d'un montant de CHF 48 378 000 a été versé le 31 mai 2021, conformément à la décision prise lors de l'Assemblée générale du 19 mai 2021, comme suit :

The dividend for 2020, totalling CHF 48,378,000, was paid on 31 May 2021 in accordance with the General Meeting resolution of 19 May 2021, as follows:

en milliers de CHF CHF 000	2021
Versement sous la forme d'actions propres Payment in shares	11 268
Versement en espèces Cash payment	37 110
Total	48 378

Le Conseil d'administration de Compagnie Financière Tradition SA proposera à l'Assemblée générale des actionnaires du 24 mai 2022, la distribution d'un dividende en espèces de CHF 5,00 par action de CHF 2,50 de valeur nominale provenant du bénéfice disponible au bilan, soit une distribution d'un montant estimé de CHF 37 409 000 au titre de l'exercice 2021 sur le capital-actions ouvrant droit au dividende. Ainsi aucun dividende n'est versé sur les propres actions détenues par la société à la date du paiement. En outre, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires la distribution d'une action ancienne pour 100 actions détenues provenant partiellement de la réserve légale issue du capital.

At the Annual General Meeting to be held on 24 May 2022, the Board of Directors will be seeking shareholder approval for a cash dividend of CHF 5.00 per share to be paid from available earnings, for an estimated distribution of CHF 37,409,000 for the 2021 financial year on the share capital conferring entitlement to a dividend. No dividend is to be paid on treasury shares held by the Company on the payment date. The Board will also be seeking shareholder approval for the distribution of one bonus share for every 100 shares held partially paid from the legal reserve from capital contributions.

Dans la mesure où la proposition du Conseil d'administration est approuvée par l'Assemblée générale annuelle, le dividende sera payé le 3 juin 2022.

If the Annual General Meeting approves the Board's proposal, the dividend will be paid on 3 June 2022.



RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

REMUNERATION REPORT

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LA VÉRIFICATION DU RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

REPORT OF THE STATUTORY AUDITOR ON THE REMUNERATION REPORT

À l'Assemblée générale de Compagnie Financière Tradition SA, Lausanne, le 16 mars 2022

Nous avons effectué l'audit du rapport de rémunération de Compagnie Financière Tradition SA, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021. Notre audit s'est limité aux indications selon les articles 14 à 16 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) détaillées dans le rapport aux pages 211 à 214.

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La responsabilité de l'établissement et de la présentation sincère du rapport de rémunération conformément à la loi et à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) incombe au Conseil d'administration. Il est également responsable de la définition des principes de rémunération et de la fixation des rémunérations individuelles.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur le rapport de rémunération. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que notre audit soit planifié et réalisé de telle façon qu'il nous permette de constater avec une assurance raisonnable que le rapport de rémunération est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

To the General Meeting of Compagnie Financière Tradition SA, Lausanne, 16 March 2022

We have audited the remuneration report of Compagnie Financière Tradition SA for the year ended 31 December 2021. The audit was limited to the information according to articles 14–16 of the Ordinance against Excessive Compensation in Stock Exchange Listed Companies (Ordinance) contained in the pages 211 to 214.

BOARD OF DIRECTORS' RESPONSIBILITY

The Board of Directors is responsible for the preparation and overall fair presentation of the remuneration report in accordance with Swiss law and the Ordinance. The Board of Directors is also responsible for designing the remuneration system and defining individual remuneration packages.

AUDITOR'S RESPONSIBILITY

Our responsibility is to express an opinion on the remuneration report. We conducted our audit in accordance with Swiss Auditing Standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the remuneration report complies with Swiss law and articles 14–16 of the Ordinance.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les indications relatives aux indemnités, prêts et crédits selon les articles 14 à 16 ORAb contenues dans le rapport de rémunération. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que le rapport de rémunération puisse contenir des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Cet audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes d'évaluation appliquées des éléments de rémunération ainsi qu'une appréciation de la présentation du rapport de rémunération dans son ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION D'AUDIT

Selon notre appréciation, le rapport de rémunération de Compagnie Financière Tradition SA, Lausanne pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence on the disclosures made in the remuneration report with regard to compensation, loans and credits in accordance with articles 14–16 of the Ordinance. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatements in the remuneration report, whether due to fraud or error. This audit also includes evaluating the reasonableness of the methods applied to value components of remuneration, as well as assessing the overall presentation of the remuneration report.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

OPINION

In our opinion, the remuneration report for the year ended 31 December 2021 of Compagnie Financière Tradition SA complies with Swiss law and articles 14–16 of the Ordinance.

Ernst & Young SA / Ernst & Young Ltd

Milena De Simone-Fierz

Experte-réviser agréée (Réviser responsable)
Licensed audit expert (Auditor in charge)

Michael Carneiro

Expert-réviser agréé
Licensed audit expert

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION 2021

REMUNERATION REPORT 2021

Le présent rapport de rémunération présente les informations sur les indemnités et crédits accordés aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale de Compagnie Financière Tradition SA conformément aux articles 14 à 16 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb).

PRINCIPES D'ÉVALUATION

Les indemnités versées en espèces sont évaluées à leur valeur nominale et réparties entre les exercices selon la méthode de la comptabilité d'engagements.

Les indemnités versées en devises étrangères sont converties en francs suisses au cours de change moyens de l'exercice. Les prêts et autres crédits en cours libellés en devises étrangères sont convertis en francs suisses au cours de change de clôture.

Tous les montants sont présentés en brut avec en outre la part de l'employeur aux contributions de sécurité sociale indiquée séparément.

Les options de souscriptions octroyées sont évaluées à la juste valeur à la date de l'octroi selon les principes reconnus par les normes IFRS. Ce montant est inclus dans le montant des indemnités versées à la date de l'octroi.

This Remuneration Report presents information on compensation paid, and loans and credit facilities extended to members of the Board of Directors and Executive Board of Compagnie Financière Tradition SA, in conformity with Articles 14 to 16 of the Ordinance against Excessive Compensation in Publicly Listed Companies (ORAb/VegÜV).

VALUATION PRINCIPLES

Compensation paid in cash is measured at its nominal value and allocated to financial years using the accrual method.

Compensation paid in foreign currencies is translated into Swiss francs at the annual average exchange rate. Loans and other credit facilities denominated in foreign currencies are translated into Swiss francs at the year-end exchange rate.

All amounts are presented gross with the employer's share of social security contributions shown separately.

Share options are measured at fair value on the grant date in accordance with IFRS principles. This amount is included in the compensation amount paid on the grant date.

› INDEMNITÉS ET CRÉDITS ACCORDÉS
AUX MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE 2021

› BOARD OF DIRECTORS COMPENSATION,
LOANS AND CREDIT FACILITIES FOR THE 2021
FINANCIAL YEAR

Nom Name	Fonction Position	Honoraires versés Fees paid	Total des indemnités versées Total compensation paid	Prêts et autres crédits en cours Loans and other credit facilities
(en milliers de CHF) (CHF 000)				
P. Combes	Président du Conseil d'administration Chairman of the Board of Directors	-	-	-
M. Blanc-Brude	Administrateur Director	30,0	30,0	-
F. Carrard	Vice-président du Conseil d'administration Président du comité des rémunérations Vice Chairman of the Board of Directors Chairman of the Remuneration Committee	35,0	35,0	-
H. de Carmoy	Administrateur / Membre du Comité d'audit Director / Member of the Audit Committee	45,0	45,0	-
J.M Descarpentries	Administrateur / Membre du Comité d'audit Director / Member of the Audit Committee	47,5	47,5	-
C. Goecking	Administrateur / Membre du Comité des rémunérations Director / Member of the Remuneration Committee	40,0	40,0	-
M. Illy	Administrateur Director	30,0	30,0	-
R. Pennone	Administrateur / Président du Comité d'audit Director / Chairman of the Audit Committee	50,0	50,0	-
U. Schneider	Administrateur Director	30,0	30,0	-
E. Solvet	Administrateur / Membre du Comité d'audit Director / Member of the Audit Committee	50,0	50,0	-
Total		357,5	357,5	-

› INDEMNITÉS ET CRÉDITS ACCORDÉS
AUX MEMBRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
POUR L'EXERCICE 2021

› EXECUTIVE BOARD COMPENSATION,
LOANS AND CREDIT FACILITIES FOR THE 2021
FINANCIAL YEAR

Nom et fonction Name and position	Salaires et bonus Salaries and bonuses	Options de souscription d'actions Share options	Avantages en nature Benefits in kind	Total des indemnités versées Total compensation paid	Prêts et autres crédits en cours Loans and other credit facilities
(en milliers de CHF) (CHF 000)					
M. Leibowitz Directeur général opérationnel Amérique et EMEA COO Americas and EMEA	4 077	-	-	4 077	2 270
Autres membres Other members	9 944	269	15	10 228	6 852
Total	14 021	269	15	14 305	9 122

Les charges qui fondent ou augmentent les prétentions à des prestations de prévoyance des membres de la Direction générale s'élèvent à CHF 1 208 000 pour l'exercice 2021.

Aucune autre indemnité, cautionnement ou honoraires supplémentaires n'ont été versés à un membre, actuel ou ancien, du Conseil d'administration ou de la Direction générale au cours de la période concernée.

Aucune indemnité, prêts ou autres crédits en cours n'ont été octroyés à des proches du Conseil d'administration ou de la Direction générale.

› INDEMNITÉS ET CRÉDITS ACCORDÉS AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE 2020

Expenditures giving rise to or increasing occupational benefits entitlements of Executive Board members amounted to CHF 1,208,000 for fiscal 2021.

No other compensation, guarantees or additional fees were paid to current or former Directors or Executive Board members during the reporting period.

No compensation, loans or other credit facilities were granted to persons closely associated with the Board of Directors or Executive Board.

› BOARD OF DIRECTORS COMPENSATION, LOANS AND CREDIT FACILITIES FOR THE 2020 FINANCIAL YEAR

Nom Name	Fonction Position	Honoraires versés Fees paid	Total des indemnités versées Total compensation paid	Prêts et autres crédits en cours Loans and other credit facilities
(en milliers de CHF) (CHF 000)				
P. Combes	Président du Conseil d'administration Chairman of the Board of Directors	-	-	-
F. Carrard	Vice-président du Conseil d'administration Président du comité des rémunérations Vice Chairman of the Board of Directors Chairman of the Remuneration Committee	40,0	40,0	-
H. de Carmoy	Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	50,0	50,0	-
J.M Descarpentries	Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	47,5	47,5	-
C. Goecking	Administrateur / Membre du Comité des rémunérations Director/Member of the Remuneration Committee	40,0	40,0	-
M. Illy	Administrateur Director	30,0	30,0	-
R. Pennone	Administrateur / Président du Comité d'audit Director/Chairman of the Audit Committee	50,0	50,0	-
U. Schneider	Administrateur Director	30,0	30,0	-
E. Solvet	Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	50,0	50,0	-
Total		337,5	337,5	-

› INDEMNITÉS ET CRÉDITS ACCORDÉS
AUX MEMBRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
POUR L'EXERCICE 2020

› EXECUTIVE BOARD COMPENSATION,
LOANS AND CREDIT FACILITIES FOR THE 2020
FINANCIAL YEAR

Nom et fonction Name and position	Salaires et bonus Salaries and bonuses	Options de souscription d'actions Share options	Avantages en nature Benefits in kind	Total des indemnités versées Total compensation paid	Prêts et autres crédits en cours Loans and other credit facilities
(en milliers de CHF) (CHF 000)					
M. Leibowitz Directeur général opérationnel Amériques et EMEA COO Americas and EMEA	5 106	-	-	5 106	2 833
Autres membres Other members	7 465	585	65	8 115	6 693
Total	12 571	585	65	13 221	9 526

Les charges qui fondent ou augmentent les prétentions à des prestations de prévoyance des membres de la Direction générale s'élèvent à CHF 311 000 pour l'exercice 2020.

Aucune autre indemnité, cautionnement ou honoraires supplémentaires n'ont été versés à un membre, actuel ou ancien, du Conseil d'administration ou de la Direction générale au cours de la période concernée.

Aucune indemnité, prêts ou autres crédits en cours n'ont été octroyés à des proches du Conseil d'administration ou de la Direction générale.

Expenditures giving rise to or increasing occupational benefits entitlements of Executive Board members amounted to CHF 311,000 for fiscal 2020.

No other compensation, guarantees or additional fees were paid to current or former Directors or Executive Board members during the reporting period.

No compensation, loans or other credit facilities were granted to persons closely associated with the Board of Directors or Executive Board.



Compagnie Financière Tradition

Compagnie Financière Tradition SA
11, rue de Langallerie, CH 1003 Lausanne
T. : +41 21 343 52 87
F. : +41 21 343 55 00



Compagnie Financière Tradition

Compagnie Financière Tradition SA
11, rue de Langallerie, CH 1003 Lausanne
T. : +41 21 343 52 87
F. : +41 21 343 55 00